

Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 30-31 mai 2018

**LE CADRE D'ACTION POUR LES POLITIQUES DE CROISSANCE
INCLUSIVE**

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et ne reflète pas nécessairement les positions officielles des Membres de l'OCDE.

JT03431696

Table des matières

Partie I. Résumé	7
1. Principales tendances	9
1.1. L'amélioration des perspectives mondiales offre la possibilité de jeter les bases d'une croissance durable qui profite à tous	9
1.2. Les chances offertes aux groupes à faible revenu s'amenuisent.....	9
1.3. Il est possible de stimuler le dynamisme des entreprises.....	10
1.4. La transformation numérique n'a pas encore entraîné une hausse généralisée de la productivité11	
1.5. L'ampleur des inégalités a érodé la confiance dans les marchés, et pourrait peser plus encore sur la croissance à long terme et la stabilité macroéconomique	12
2. Nouvelles approches stratégiques	13
2.1. Mettre l'accent sur la hausse de la productivité est nécessaire, mais ne suffira peut-être pas pour pérenniser une croissance économique qui profite à tous	13
2.2. La croissance et l'inclusivité ne peuvent être uniquement l'œuvre des pouvoirs publics	15
2.3. La cohérence entre les politiques nationales et internationales peut optimiser les possibilités de croissance au niveau mondial	17
3. Le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive	18
3.1. Dynamiques essentielles pour la croissance inclusive	18
3.2. Tableau de bord des indicateurs relatifs à la croissance inclusive	26
3.3. Possibilités d'utilisation du Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive	30
3.4. Revoir le contrat social dans le cadre d'une économie mondialisée.....	33
Annexe 3.A. Principaux résultats et politiques susceptibles de favoriser la croissance et l'inclusivité36	
Annexe 3.B. Définition des indicateurs selon les catégories du Tableau de bord sur la croissance inclusive	43
Croissance et partage plus équitable des fruits de la croissance	43
Des marchés efficaces et performants	44
Égalité des chances et fondements de la prospérité future.....	45
Gouvernance	45
Références.....	47
Partie II. Analyse sous-jacente au Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive de l'OCDE	49
1. Affermir une croissance qui profite à tous	50
1.1. Illustration graphique des résultats de la croissance pour les individus.....	51
1.2. Principales dynamiques et politiques pouvant rendre la croissance plus inclusive	69
2. Soutenir le dynamisme de l'activité et favoriser l'inclusivité des marchés du travail	85
2.1. L'emploi, la productivité et l'égalité face à la transformation numérique et aux échanges	86
2.2. Initiatives favorables au renforcement de l'inclusivité des marchés	106
Références.....	139
3. Investir dans les personnes et territoires laissés de côté, pour offrir les mêmes chances à tous144	
3.1. Tendances concernant les principaux résultats qui déterminent l'égalité des chances et la prospérité future.....	145
3.2. Politiques propres à renforcer l'égalité des chances et les fondements de la prospérité future	169
Références.....	188

4. Mettre en place des pouvoirs publics efficaces et réactifs..... 192

4.1. Élaboration inclusive de l'action publique.....	193
4.2. Une gouvernance efficace des programmes d'action en faveur de la croissance inclusive.....	208
Références.....	220

Graphiques

Graphique 3.1 Tendances par indicateur dans les pays de l'OCDE : Croissance et partage équitable des fruits de la croissance	36
Graphique 3.2 Tendances par indicateur dans les pays de l'OCDE : marchés inclusifs et performants.	38
Graphique 3.3 Tendances par indicateur dans les pays de l'OCDE : égalité des chances et fondations pour la prospérité de demain.....	40
Graphique 3.4 Tendances par indicateur dans les pays de l'OCDE : Gouvernance	42
Graphique 1.1 Croissance du revenu réel disponible médian.....	51
Graphique 1.2 Croissance du PIB par habitant et du revenu réel disponible médian.....	52
Graphique 1.3 Le découplage entre la productivité du travail et les salaires	56
Graphique 1.4 Évolution de la part du travail dans le revenu des facteurs.....	57
Graphique 1.5 Évolution tendancielle de la part du travail dans le revenu des facteurs	57
Graphique 1.6 Le ratio entre salaire médian et salaire moyen a baissé.....	58
Graphique 1.7 Les salaires des personnes qui perçoivent les plus hauts revenus ont divergé des salaires moyen et médian	58
Graphique 1.8 Part de revenu des 1 % les plus riches.....	59
Graphique 1.9 Coefficient de Gini pour le revenu disponible.....	60
Graphique 1.10 Inégalités de patrimoine au sommet et au bas de l'échelle de distribution.....	61
Graphique 1.11 Part de patrimoine des percentiles supérieurs de la distribution du patrimoine net.....	61
Graphique 1.12 Variation du patrimoine net moyen entre 2006 et 2016 ou l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles	64
Graphique 1.13 Disparités régionales du revenu disponible moyen des ménages	65
Graphique 1.14 Évolution des disparités régionales du revenu disponible	65
Graphique 1.15 Les inégalités se creusent lorsque les régions à la traîne ne parviennent pas à rattraper leur retard	66
Graphique 1.16 Coefficient de Gini pour le revenu par cohorte et groupe d'âge	68
Graphique 1.17 Les inégalités de revenu au même âge se sont accentuées au fil des générations	69
Graphique 1.18 Salaires moyens et productivité moyenne dans les entreprises les plus performantes et les autres entreprises, 2001 = 100.....	70
Graphique 1.19 Tendances de la couverture des systèmes de négociation collective et de la densité syndicale.....	72
Graphique 1.20 La redistribution a décliné dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles depuis le milieu des années 90	75
Graphique 1.21. L'effet redistributif des transferts a diminué dans les pays de l'OCDE	76
Graphique 1.22 La charge fiscale sur l'épargne varie fortement selon le type d'actif considéré.....	77
Graphique 1.23 Depuis la crise, les impôts sur le revenu ont augmenté tandis que les impôts sur les bénéficiaires des sociétés ont diminué.....	78
Graphique 1.24 De nombreuses dépenses fiscales liées à la TVA profitent davantage aux ménages à revenu élevé.....	79
Graphique 2.1 Perte de dynamisme des entreprises dans 20 économies de l'OCDE et hors OCDE ...	88
Graphique 2.2 Dynamisme des entreprises et croissance de la productivité	89
Graphique 2.3 Évolution des entreprises dans l'économie.....	89
Graphique 2.4 Diffusion d'une sélection d'outils et d'activités de TIC dans les entreprises, 2016.....	90

Graphique 2.5 Entreprises utilisatrices de services infonuagiques, par taille.....	90
Graphique 2.6 Utilisation de progiciels de gestion intégrés, par taille d'entreprise.....	91
Graphique 2.7 Entreprises par nombre de salariés, secteur marchand	92
Graphique 2.8 Hausse de la concentration dans les pays de l'OCDE	94
Graphique 2.9 Recettes et productivité multifactorielle des entreprises pionnières et retardataires	95
Graphique 2.10 Acquisitions transfrontalières d'actifs numériques par des entreprises non numériques.....	96
Graphique 2.11 Croissance rapide du nombre d'acquisitions de cibles spécialisées dans le traitement de données.....	96
Graphique 2.12 Asymétries entre entreprises publiques et entreprises privées dans les fusions et acquisitions.....	97
Graphique 2.13 Les effets de l'automatisation se ressentiront sur une proportion importante des emplois	99
Graphique 2.14 La proportion de travailleurs atypiques est élevée dans quelques pays.....	100
Graphique 2.15 Emploi et dimensions de la qualité de l'emploi.....	103
Graphique 2.16 Résultats en matière de qualité de l'emploi, par groupe sociodémographique.....	104
Graphique 2.17 Les marchés du travail se polarisent dans presque tous les pays de l'OCDE.....	105
Graphique 2.18 Proportion d'adultes ayant un faible niveau de maîtrise de l'écrit ou des chiffres....	108
Graphique 2.19 Coins fiscaux sur les bas salaires.....	117
Graphique 2.20 Les deuxièmes apporteurs supportent des taux d'imposition supérieurs à ceux des contribuables célibataires	118
Graphique 2.21. L'écart médian de rémunération mensuelle entre les femmes et les hommes a peu évolué	123
Graphique 2.22 Niveaux de compétences dans des secteurs plus ou moins exposés au numérique, 2012 ou 2015	126
Graphique 2.23 Interactions entre inclusivité sociale, industrielle et territoriale	128
Graphique 2.24 Taux de travailleurs indépendants	131
Graphique 2.25 Une fois leur entreprise opérationnelle, les femmes entrepreneurs affichent une confiance dans l'avenir équivalente à celle des hommes.....	132
Graphique 2.26 Ménages équipés d'une connexion haut débit, zones urbaines et zones rurales, 2011 et 2016.....	137
Graphique 3.1 Les taux de pauvreté monétaire chez les enfants progressent dans la plupart des pays de l'OCDE depuis 2007	145
Graphique 3.2 Évolution du surpoids autodéclaré (y compris l'obésité) chez les jeunes âgés de 15 ans.....	146
Graphique 3.3 Jeunes âgés de 15 à 24 ans atteints d'un trouble mental.....	147
Graphique 3.4 Évolution, entre 2006 et 2015, de l'intensité du gradient socioéconomique	149
Graphique 3.5 Évolution, entre 2006 et 2015, de la pente du gradient socioéconomique	150
Graphique 3.6 Écart d'espérance de vie à l'âge de 30 ans entre le niveau d'études le plus élevé et le niveau le plus faible.....	151
Graphique 3.7 Taux de mortalité selon le sexe, le niveau d'études et la cause du décès.....	152
Graphique 3.8 Évolution de l'écart régional d'espérance de vie.....	152
Graphique 3.9 La santé se détériore avec l'âge.....	154
Graphique 3.10 Les taux d'emploi à tous les âges sont inférieurs chez les individus en mauvaise santé.....	154
Graphique 3.11 Les émissions mondiales de CO ₂ liées à l'utilisation d'énergie restent orientées à la hausse	156
Graphique 3.12 Le coût en bien-être de la pollution de l'air extérieur s'élève à 3.6 % du PIB dans la zone OCDE.....	157
Graphique 3.13 Depuis 2005, le soutien social, la participation électorale et la confiance envers les pouvoirs publics sont en recul.....	159
Graphique 3.14 Des communautés divisées en termes de soutien social, de sentiment de sécurité et d'engagement civique.....	160

Graphique 3.15 La confiance envers les autres augmente avec le revenu et le niveau d'instruction..	161
Graphique 3.16 Disparités régionales en termes de coût du logement.....	162
Graphique 3.17 Coût du logement pour les ménages (emprunts et loyers).....	163
Graphique 3.18 Allocations logement, logements sociaux et aides à l'accèsion à la propriété.....	164
Graphique 3.19 Taux annuels maximaux et minimaux de migration au niveau régional (moyenne 2011-13).....	167
Graphique 3.20 Taux annuels de migration au niveau régional par type de région (moyenne 2011-13)	167
Graphique 3.21 Accessibilité urbaine par les transports publics.....	168
Graphique 3.22 Les jeunes peu instruits sont beaucoup plus nombreux à être sans emploi et sortis du système éducatif	173
Graphique 3.23 Les femmes moins qualifiées sont plus susceptibles d'être en surpoids	177
Graphique 3.24 Les régions qui affichaient, avant la crise, de fortes hausses dans les secteurs non exportateurs sont celles qui ont perdu le plus d'emplois.....	184
Graphique 3.25 La confiance interpersonnelle est associée à une multiplicité de facteurs communautaires et institutionnels	186
Graphique 4.1 Baisse de la confiance dans les autorités nationales dans les pays de l'OCDE	193
Graphique 4.2 Plus de la moitié des habitants des pays de l'OCDE estiment que les autorités nationales sont corrompues	197
Graphique 4.3 Disponibilité d'un document global axé sur l'association des citoyens au cycle des politiques publiques.....	198
Graphique 4.4 Existence d'une stratégie unique en matière de gouvernement ouvert.....	198
Graphique 4.5 Personnes ayant envoyé des formulaires remplis via les sites web d'administrations publiques au cours de l'année écoulée	199
Graphique 4.6 Personnes ayant envoyé des formulaires remplis via les sites web d'administrations publiques au cours de de l'année écoulée.....	200
Graphique 4.7 Indice OURdata sur les données publiques ouvertes, utiles et réutilisables,	200
Graphique 4.8 Participation obligatoire des parties prenantes : réglementations primaires et secondaires	201
Graphique 4.9 Types de consultation	202
Graphique 4.10 Obligation de fournir des observations sur les commentaires reçus.....	202
Graphique 4.11 Utilité des liens avec les responsables politiques	205
Graphique 4.12 Le cycle des inégalités et de la captation des politiques.....	207
Graphique 4.13 Les jeunes considèrent la corruption et le manque de transparence comme faisant partie des principaux facteurs à l'origine des inégalités.....	208
Graphique 4.14 Initiatives passées ou en cours de mise en œuvre en matière de gouvernement ouvert	215
Graphique 4.15 Principales difficultés signalées par les pays pour coordonner les initiatives d'ouverture de l'administration.....	216
Graphique 4.16 Obstacles à la mise en place des principes d'ouverture de l'administration.....	216

Tableaux

Tableau 1 Indicateurs de la croissance inclusive.....	27
Tableau 1.1 Variations du patrimoine net à différents points de l'échelle de distribution	63

Encadrés

Encadré 2.1. Le rôle des entreprises dans la croissance inclusive.....	16
Encadré 3.1. L'Initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive.....	25
Encadré 3.2 Exemples de bonnes pratiques : approches innovantes en matière d'élaboration des politiques	31
Encadré 1.1. Initiatives menées par l'OCDE et les pays pour améliorer la mesure de la distribution du revenu	52
Encadré 1.2 Analyse empirique des déterminants de la redistribution du revenu dans les pays de l'OCDE	74
Encadré 2.1. Un environnement industriel et commercial dynamique est essentiel pour la croissance de l'emploi	86
Encadré 2.2. Cadre d'analyse de la qualité de l'emploi de l'OCDE	101
Encadré 2.3. Décodage des inégalités de salaires inter et intra-entreprise	102
Encadré 2.4. Créer des conditions propices à la création d'emplois de qualité dans les pays en développement.....	120
Encadré 2.5. Transformation numérique du cycle d'élaboration des politiques : incidences sur la croissance inclusive.....	129
Encadré 2.6. Le numérique a ouvert de nouvelles perspectives et de nouveaux marchés qui favorisent la croissance de l'entrepreneuriat.....	132
Encadré 3.1. Mesurer la confiance et d'autres préférences sociales au moyen de méthodes expérimentales	161
Encadré 3.2. Financement de l'enseignement supérieur	171
Encadré 3.3. Les conditions d'emploi influent sur les résultats en matière de santé.....	179
Encadré 3.4. Qu'est-ce que le capital social et comment peut-il être renforcé ?.....	185
Encadré 3.5. Les services de bénévolat/de volontariat sont des dispositifs attrayants pour ce qui concerne l'inclusion des jeunes	187
Encadré 4.1. Mesurer la confiance	194
Encadré 4.2. Types de participation des parties prenantes	197
Encadré 4.3. Étude de cas : L'utilisation des évaluations d'impact sur la situation respective des hommes et des femmes pour améliorer la conception des politiques en Islande.....	210
Encadré 4.4. Enseignements des sciences comportementales et croissance inclusive	211

Partie I. Résumé

L'amélioration des perspectives économiques mondiales offre des possibilités de faire en sorte que la croissance profite à tous. En effet, en dépit des progrès réalisés dans certains pays, il faut redoubler d'efforts pour convertir la croissance économique en une amélioration du niveau de vie pour tous les citoyens. Il est possible de stimuler le dynamisme des entreprises et d'aligner la progression des salaires sur la croissance de la productivité. Il est également un impératif économique évident que de s'attaquer à la hausse des inégalités, en matière de revenu et d'opportunités, dans de nombreux pays de l'OCDE ainsi que des pays partenaires. De fait, se fixer comme objectif d'accroître la productivité tout en mettant en œuvre des politiques favorisant l'inclusivité permettra d'améliorer les résultats qui ont de l'importance pour les citoyens. En outre, l'inaction ne va pas sans risques. Les inégalités érodent la confiance dans l'ouverture des échanges et des marchés, et pourraient peser plus encore sur la croissance à long terme et la stabilité macroéconomique.

La mondialisation, la transformation numérique, les évolutions démographiques et le changement climatique modifient le fonctionnement des économies, ouvrant de nouvelles perspectives de croissance mais aggravant le risque de voir les inégalités se creuser si les fruits de la croissance ne sont pas également répartis entre les individus, les entreprises et les régions. Il est nécessaire, mais pas suffisant, de mettre l'accent sur l'amélioration de la croissance de la productivité pour soutenir la croissance économique sur le long terme, si les questions d'équité ne sont pas également prises en compte et intégrées dans le processus même d'élaboration des politiques. Des politiques nationales et internationales à même de favoriser une croissance reposant sur une large assise et qui bénéficieraient à tous permettraient de démultiplier les perspectives de croissance à l'échelle mondiale. Il y a des arbitrages à opérer entre certaines de ces politiques, mais il y a également des normes et des politiques susceptibles de créer des situations où toutes les parties sont gagnantes, par exemple investir dans les compétences des enfants issus de familles à faibles revenus, permettre aux travailleurs ayant perdu leur emploi de se réadapter ou de valoriser leurs compétences, ou encore favoriser la diffusion des technologies et de l'innovation à toutes les entreprises. Le principal message qui ressort de l'Initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive est de déployer un effort particulier en faveur de politiques propres à améliorer les perspectives des quatre déciles du bas de l'échelle de distribution des revenus.

À la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de 2017, le Secrétariat de l'OCDE a été invité à élaborer un plan d'action pour la croissance inclusive et à travailler sur les inégalités de revenu et l'inégalité des chances en s'appuyant sur une analyse détaillée fondée sur des données concrètes (C/MIN(2017)9/FINAL). Le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive, étayé par un tableau de bord d'indicateurs, a pour but d'aider les pouvoirs publics à assurer et maintenir une répartition équitable des fruits de la croissance économique, et d'articuler les principales recommandations de l'OCDE autour de trois grands principes :

1. Investir dans les personnes et territoires laissés de côté grâce à : i) des services de qualité et ciblés dans le domaine de l'éducation des jeunes enfants, et de l'acquisition de compétences tout au long de la vie ; ii) l'accès à des soins de santé, une justice, des logements et des infrastructures de qualité ; et iii) une gestion optimale des ressources naturelles au service d'une croissance durable.

2. Stimuler le dynamisme des entreprises et promouvoir l'inclusivité du marché du travail grâce à : i) une large diffusion de l'innovation et des technologies ; ii) une solide concurrence et un

entrepreneuriat florissant ; iii) l'accès à des emplois de qualité, notamment pour les femmes et les groupes sous-représentés ; et iv) un renforcement de la résilience et de l'adaptation face au monde du travail de demain.

3. Bâtir des administrations efficaces et réactives grâce à : i) un ensemble cohérent de mesures à l'échelle de l'administration tout entière ; ii) l'intégration d'aspects distributifs au tout début du processus de conception des politiques ; et iii) l'évaluation des politiques en termes d'impact sur l'inclusivité et la croissance.

1. Principales tendances

1.1. L'amélioration des perspectives mondiales offre la possibilité de jeter les bases d'une croissance durable qui profite à tous

1. L'économie mondiale se redresse et retrouve peu à peu son rythme de croisière. L'amélioration des perspectives mondiales offre d'importantes possibilités de consolider la reprise économique dix ans après la crise, tout en créant des conditions propices à la lutte contre les inégalités. La reprise ne s'est pas encore véritablement matérialisée par une hausse des revenus pour tous les groupes car l'insécurité sur le marché du travail et les bas salaires restent problématiques dans plusieurs pays de l'OCDE par rapport aux niveaux d'avant la crise de 2008 (OCDE, 2018f). Le risque de pauvreté s'est également accru dans la plupart des pays de l'OCDE sur la période allant du milieu de l'année 2000 à 2015 (OCDE, 2017b). Étant donné la forte croissance, mais aussi la montée des inégalités dans certains pays qui ont caractérisé la décennie ayant précédé la crise, il importe d'assurer que le retour du dynamisme économique profite à tous.

2. Si certains pays ont accompli des progrès dans la lutte contre les inégalités, il est impératif d'intensifier les efforts. Les inégalités, accentuées par la crise financière dans plusieurs pays de l'OCDE, ont limité les chances d'importants segments de la population d'améliorer leur situation économique et leur bien-être, ainsi que celui de leurs enfants. Le redressement de l'économie mondiale offre l'occasion de rendre les économies plus résilientes, et de mettre à profit le potentiel que recèlent les avancées technologiques et les interconnexions mondiales croissantes pour renforcer la capacité des pouvoirs publics à promouvoir l'égalité des chances en matière de bien-être, mais pour ce faire, une action concertée s'impose.

1.2. Les chances offertes aux groupes à faible revenu s'amenuisent

3. Les ménages aisés ont vu leur niveau de vie et leur patrimoine augmenter plus rapidement que ceux des plus démunis et de la classe moyenne. Les ménages situés au bas de l'échelle de distribution ont été confrontés à une stagnation des salaires et à une faible progression de leurs revenus, contrairement à ceux du sommet de la distribution. En termes de revenu disponible réel des ménages, le quintile le plus pauvre avait en 2014 des revenus cinq fois plus faibles que ceux du quintile le plus riche dans les pays de l'OCDE. En termes de salaires réels, le centile le plus riche a vu ses revenus progresser de 45 % entre 1995 et 2011 – soit une augmentation trois fois plus forte que la croissance des salaires réels médians dans les pays de l'OCDE. Les 5 % les plus riches détenaient en moyenne plus d'un tiers du patrimoine total, et le centile le plus riche près d'un cinquième.

4. Les travaux de l'OCDE sur les inégalités et la croissance montrent que l'accumulation de freins parmi certains groupes de revenu pouvait être préjudiciable à la prospérité et au bien-être de tous. L'amplitude des inégalités pèse sur les perspectives de

croissance de l'économie et de la productivité. Si une expansion économique plus soutenue peut bénéficier à tous les membres de la société, certains groupes seront loin de pouvoir réaliser leur potentiel s'ils partent désavantagés. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le milieu social continue de déterminer les chances de réussite dans la vie. Globalement, un enfant dont le père gagnait deux fois le revenu moyen aura un revenu d'activité supérieur de 40 % à celui d'un enfant dont le père était seulement rémunéré au niveau du revenu moyen. Dans de nombreux pays, les politiques menées n'ont pas été en mesure de déjouer l'influence du statut socio-économique sur les résultats scolaires des enfants : dans les pays de l'OCDE, entre les élèves du quart supérieur et du quart inférieur de l'indice SESC, le score atteint était en moyenne de 88 points PISA de plus, soit l'équivalent de plus d'une année de scolarité (OCDE, 2015f). Les enfants situés dans le quartile inférieur de l'indice PISA de statut économique, social et culturel, ont 18 % de chances de poursuivre une carrière scientifique – contre 32 % pour les enfants du quartile supérieur. Ces effets sont encore exacerbés dans le cas des enfants d'émigrés, pour lesquels l'écart de score est important par rapport aux élèves non immigrés. (OCDE, 2015f).

5. L'accès à des services de santé, d'éducation et de transport de qualité, qui est moindre pour les groupes à faibles revenus et ceux qui vivent dans des régions accusant un retard, nuit à la mobilité sociale. Ne pas pouvoir accéder à des logements de qualité abordables constitue une autre source de vulnérabilité pour les groupes à faibles revenus. Dans les pays de l'OCDE, les coûts de logement représentent une charge excessive pour de nombreux ménages : la charge moyenne que représentent les coûts de logement est de l'ordre de 18 % du revenu disponible pour les propriétaires occupants qui remboursent un emprunt hypothécaire et de 23 % pour les locataires. Cette charge financière est beaucoup plus lourde pour les ménages à bas revenus, l'écart représentant en moyenne plus d'un tiers du revenu disponible. Les conditions de logement, le quartier et l'environnement dans lequel grandissent les enfants sont aussi des facteurs essentiels contribuant à leur bien-être et à leur future capacité à s'épanouir.

1.3. Il est possible de stimuler le dynamisme des entreprises

6. Dans le contexte du virage numérique, de la mondialisation, de l'évolution démographique et du changement climatique, l'économie mondiale subit de profondes transformations depuis la crise financière en ce qui concerne le rythme et la nature de la croissance de la productivité, le dynamisme des entreprises et la progression de l'emploi. Les gains économiques potentiels sont importants. Le redéploiement de l'activité entre entreprises, secteurs et pays donne l'opportunité de faire en sorte que ces gains soient répartis de façon à étayer une croissance économique à long terme qui profite à tous.

7. Un environnement industriel et commercial dynamique est une condition essentielle à la concrétisation de ce potentiel. Les jeunes entreprises, qui représentaient 17 % de l'emploi, ont été la première source de créations d'emplois (42 % du total) sur la période 2001-2011 dans un échantillon de 18 pays Membres ou non Membres de l'OCDE (Crisuolo, Gal et Menon, 2014). Dans de nombreux pays de l'OCDE, toutefois, le dynamisme des entreprises s'essouffle. La population d'entreprises vieillit. Les entreprises parviennent à survivre sans recourir aux pratiques améliorées propres à doper la croissance de la productivité. L'adoption des nouvelles technologies est inégale et particulièrement faible dans les petites et moyennes entreprises (PME).

8. En outre, l'écart entre les entreprises à forte productivité et celles qui sont à la traîne s'est creusé au niveau mondial, mais également au sein de nombreux pays et au sein des différents secteurs. Le rapport de l'OCDE sur l'Articulation entre productivité et inclusivité (OCDE, 2017i) laissent penser qu'il pourrait y avoir un effet de « sélection » qui creuse le fossé entre les entreprises à la frontière, ayant accès aux meilleures technologies et compétences, et celles qui sont moins productives, incapables de lutter à armes égales. La « prochaine révolution de la production » et la transition vers l'économie numérique exacerbent ces tendances. Un quart seulement des entreprises utilise les services infonuagiques, et 27 % des adultes en moyenne déclaraient en 2012 n'avoir aucune expérience de l'informatique dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2013).

9. Le « Grand écart » de productivité a contribué à une divergence des salaires entre entreprises. Toutefois, l'inégalité salariale s'explique aussi par une inégalité des salaires croissante au sein-même des entreprises, à laquelle contribuent la réduction de l'avantage salarial dont bénéficient les travailleurs peu qualifiés employés par des grandes entreprises et l'augmentation de l'avantage de rémunération dont peuvent se prévaloir les cadres dirigeants et les professions intellectuelles. Ce dernier point explique peut-être pour partie le découplage observé entre la croissance des salaires réels médians et la croissance globale de la productivité du travail au cours des deux dernières décennies. Ce découplage donne à penser que les gains de productivité ne se traduisent pas systématiquement par une progression des salaires pour l'ensemble des travailleurs (OCDE, 2018f).

1.4. La transformation numérique n'a pas encore entraîné une hausse généralisée de la productivité

10. Les avantages potentiels de la transformation numérique sont multiples. Pour faire en sorte que ces avantages se concrétisent, le virage numérique doit être l'affaire de tous, donner accès aux opportunités qui s'offrent sur le marché et favoriser une diffusion rapide des technologies. Or ce n'est pas toujours le cas, car l'économie numérique se caractérise par des effets de réseau et d'amples économies d'échelle, susceptibles de créer une dynamique du « presque tout au gagnant » dans certains secteurs. Dans une grande partie de la zone OCDE, la concentration s'est intensifiée aussi bien dans les secteurs manufacturiers que dans le secteur des services. De nouvelles technologies ont permis à des « entreprises superstars » d'accroître leur poids dans l'économie. Certaines d'entre elles ont acquis de vastes parts de marché avec des effectifs relativement modestes, ce qui signifie qu'elles parviennent à « grandir sans grossir », en particulier dans les services. Des travaux de recherche de l'OCDE confirment que les entreprises de pointe dans le secteur des services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ont sensiblement creusé l'écart de productivité globale des facteurs non seulement par rapport aux entreprises éloignées de la frontière, mais aussi au sein du groupe situé à la frontière mondiale – où les différences entre les entreprises du peloton de tête (les 2 % les plus productives) et les autres se sont amplifiées.

11. Ces tendances sont peut-être renforcées par une concentration du capital et de l'accès aux données de plus en plus marquée ; par exemple, des entreprises qui sont d'importants producteurs de technologies de précision (ex. : dans les secteurs de l'agriculture et du transport) génèrent de grandes quantités de données considérées par d'autres entreprises comme des sources de premier plan (ex. : pour les entreprises des biotechnologies qui travaillent sur les productions agricoles génétiquement modifiées ou les compagnies d'assurance des récoltes dans le secteur agricole) (OCDE, 2017o).

12. La mondialisation et les changements technologiques ont contribué à la création d'emplois, mais aussi à une vaste restructuration des marchés du travail. La plupart des pays de l'OCDE ont connu une augmentation de la part des emplois hautement qualifiés (et dans une certaine mesure des emplois peu qualifiés) et un recul de la part des emplois moyennement qualifiés. Les technologies numériques ont facilité des formes de travail atypiques. Ces tendances, qui ont créé des possibilités de gains de flexibilité, peuvent aider à aplanir les difficultés qui freinent la participation au marché du travail. D'un autre côté, on constate une forte variabilité de la qualité des emplois dans les formes de travail atypiques en termes d'insécurité de l'emploi, de salaire, de stress au travail ou encore d'accès à la protection sociale et à la formation.

1.5. L'ampleur des inégalités a érodé la confiance dans les marchés, et pourrait peser plus encore sur la croissance à long terme et la stabilité macroéconomique

13. Pour bénéficier pleinement des gains des liens entre pays au niveau global, il est important de reconstruire une confiance partagée par tous dans l'ouverture du commerce et des marchés. Le soutien à l'ouverture des échanges et des marchés, par exemple, a été mis à mal par les inégalités croissantes entre régions d'un même pays. Il existe d'amples disparités territoriales en termes de perspectives d'emploi, mais ce n'est pas le seul facteur qui joue. La confiance peut varier d'une région à l'autre en fonction de la structure sectorielle de l'économie, de la distance aux marchés, des ressources disponibles pour soutenir l'innovation, des compétences disponibles sur le marché régional du travail, ou encore de l'accès des ménages aux services publics. Les régions accueillant la capitale nationale et les régions rurales éloignées disposant de ressources naturelles seront ainsi confrontées à des enjeux différents en matière de productivité et d'inclusion.

14. De fortes inégalités peuvent accroître le risque que de petits groupes d'intérêt influencent le processus d'élaboration des politiques et s'en adjugent les bienfaits, en particulier si leur action n'est pas contrebalancée par une réglementation sur le lobbying et le financement des campagnes bien conçue. En sapant la confiance dans le gouvernement et les institutions, l'existence de fortes inégalités peut réduire l'espace politique des réformes et induire un rejet de la mondialisation et de l'ouverture, comme cela a pu être observé ces dernières années dans quelques pays de l'OCDE avec la montée des mouvements populistes (OCDE, 2017t, 2017u).

15. Une situation très inégalitaire peut déboucher sur une croissance économique plus faible, dans la mesure où elle réduit la capacité des personnes appartenant aux quatre déciles inférieurs de l'échelle de distribution d'investir dans l'éducation, ce qui se répercute sur les perspectives qui s'offrent à elles, ainsi qu'à leurs enfants. Si elles n'ont pas mis en place des mécanismes d'assurance à large assise de nature à aider les segments vulnérables du marché du travail à faire face aux risques de chômage, les sociétés inégalitaires peuvent se révéler moins résilientes et avoir à subir des coûts de protection sociale plus élevés en cas de choc économique. Selon les estimations de l'OCDE, le creusement des inégalités au cours de la période 1985-2005 dans 19 pays de l'OCDE a amputé 4.7 points de pourcentage à la croissance cumulée entre 1990 et 2010 (OCDE, 2015e). Le contexte socio-économique influe sur l'accès à de services de santé adaptés et à leur utilisation, ainsi que sur la possibilité de bénéficier d'emplois de meilleure qualité (OCDE, 2017n) ; impliquant une baisse des recettes fiscales et une hausse des dépenses de protection sociale. Dans le même temps, les fortes augmentations de l'endettement public observées depuis le début des années 90 réduisent les marges de manœuvre budgétaires pour mettre en œuvre des politiques de croissance inclusive.

2. Nouvelles approches stratégiques

2.1. Mettre l'accent sur la hausse de la productivité est nécessaire, mais ne suffira peut-être pas pour pérenniser une croissance économique qui profite à tous

16. La crise financière a montré les limites importantes des modèles de croissance en vigueur, notamment de l'hypothèse selon laquelle il suffit d'accroître la taille du gâteau pour que chacun en bénéficie sous forme de gains de bien-être. En mettant l'accent sur des politiques propices à la croissance axées exclusivement sur l'efficacité, certains gouvernements ont été amenés à opter pour des mesures qui ont eu des conséquences sociales non souhaitées. Le ratio d'endettement du quintile inférieur de la distribution du patrimoine atteignait en moyenne 123 % en 2014 dans les pays de l'OCDE. Au cours de la même année, l'écart moyen entre le ratio d'endettement du quintile inférieur et du quintile supérieur s'élevait pour sa part à 117 points de pourcentage dans les pays de l'Organisation. Les emprunts hypothécaires et les crédits à la consommation n'ont pas été suffisamment garantis ou pas regroupés de manière appropriée avec d'autres actifs dans des actions de titrisation, en particulier dans les groupes à bas revenu (André, 2016).

17. Il importe de réfléchir aux retombées des choix effectués par le passé en matière d'action publique pour pouvoir comprendre comment évoluer vers l'instauration d'une croissance plus inclusive. Il est possible d'améliorer l'alignement des politiques structurelles et macroéconomiques de manière à soutenir la croissance, par exemple en veillant à ce que la politique budgétaire ait un effet anticyclique et à utiliser la marge de manœuvre budgétaire à des fins d'investissements productifs qui améliorent les opportunités des populations les moins bien loties (OCDE, 2017p). Des efforts plus appuyés auraient en outre pu être déployés pour atteindre ces objectifs en mettant en place des cadres d'action permettant d'ouvrir les marchés et de favoriser l'investissement privé et public dans le capital humain, les villes, les infrastructures et les compétences ; et en aidant ceux que les nouvelles conditions économiques risquent de léser à mieux s'adapter et à briser le cycle du désavantage.

18. L'accent est mis sur des politiques qui favorisent des situations où toutes les parties sont gagnantes en termes de croissance de la productivité et d'équité, parce que de telles politiques sont susceptibles d'améliorer les perspectives des quatre déciles du bas de l'échelle de distribution des revenus. Des trains de mesures structurelles (concernant par exemple le marché du travail et les marchés de produits) et macroéconomiques et des politiques des marchés financiers judicieusement conçus ainsi qu'une coordination internationale auraient pu faciliter la mise en œuvre des réformes et optimiser leur impact sur la croissance, tout en favorisant la création d'emplois de qualité et l'équité (OCDE, 2018i). La question principale qui se pose n'a pas nécessairement trait à la façon dont telle ou telle politique structurelle a été mise en œuvre pour piloter la croissance inclusive. La complexité du programme d'action pour la croissance inclusive pose des défis importants en termes de gouvernance. En effet, il convient de réduire la fragmentation des politiques et d'intégrer les mécanismes institutionnels afin de

concevoir des trains de mesures cohérents et de les mettre en œuvre plus efficacement (OCDE, 2016f).

19. Une embellie des perspectives économiques est un moment judicieux pour mettre en œuvre des réformes structurelles plus ambitieuses. La hausse de la demande et de la création d'emplois peut diminuer les coûts à court terme associés aux réformes, en particulier si celles-ci sont accompagnées de réformes complémentaires du marché du travail et d'un soutien au revenu destiné à aider les travailleurs ayant perdu leur emploi à retrouver du travail et à acquérir de nouvelles compétences. Il est par ailleurs plus probable que les autres mesures nécessaires pour renforcer l'inclusivité, telles que l'amélioration de la participation des groupes sous-représentés sur le marché du travail, aient des retombées positives durables si elles s'inscrivent dans le contexte d'une croissance riche en emplois. La mise en œuvre de réformes visant à réduire les écarts entre les sexes, à renforcer la création d'emplois et à aider les travailleurs à retrouver un emploi n'a cependant récemment accompli que des avancées modestes (OCDE, 2018h).

20. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mettre à profit les synergies et rechercher les moyens d'atténuer les effets négatifs des arbitrages lors de la mise en œuvre des politiques à l'appui de la croissance inclusive. Les priorités de l'action publique énoncées dans la publication *Objectif croissance* (OCDE, 2018i) ne se rangent pas toutes explicitement dans la catégorie des mesures favorables à la croissance inclusive. C'est notamment le cas des réformes destinées à stimuler l'innovation et le progrès technologiques, notamment des mesures visant à réduire les obstacles à la concurrence, à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat. Si les progrès dans ces domaines sont essentiels pour favoriser la croissance de la productivité, ils risquent, en raison d'une évolution technologique valorisant les compétences, d'accroître la pression sur la demande relative de travailleurs qualifiés, et de contribuer ainsi au creusement des inégalités de salaire entre les travailleurs. Parallèlement, dès lors que de telles réformes ont pour effet d'augmenter l'emploi, elles peuvent freiner la dispersion des salaires induite par les réformes, et avoir un effet global ambigu sur les inégalités de revenu disponible. Sur le long terme, les politiques de la concurrence et de l'innovation pourraient également contribuer à renforcer l'équité, par exemple en entraînant une diminution des rentes des entreprises et en empêchant les acteurs en place de dominer le marché, tout en favorisant la mobilité sociale (OCDE, 2018i). Des données récentes semblent en effet démontrer que la mobilité de revenu intergénérationnelle augmente avec le niveau de développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation d'une économie (Aghion et al., 2015 ; 2016).

21. Les réformes ne profitent toutefois pas toutes à la croissance inclusive. Les réformes des impôts et des prestations, consistant par exemple à abandonner une fiscalité directe pour adopter une fiscalité indirecte, ou à diminuer les taux marginaux d'imposition sur le revenu, peuvent avoir des retombées négatives (OCDE, 2018i), lorsque les données empiriques probantes sur leur impact au niveau des inégalités de revenus sont inexistantes ou relativement limitées, ou lorsque cet impact est fortement tributaire de la façon dont les réformes sont conçues. Les réformes des marchés de produits, qui ont entraîné une augmentation de l'emploi et de la dispersion des salaires, et ont eu un effet global ambigu sur les inégalités de revenu disponible des ménages, en sont un exemple (OCDE, 2018i). La diminution des obstacles à la concurrence fait partie des principaux mécanismes d'action des pouvoirs publics à l'appui de la croissance, dont les retombées positives se matérialisent relativement rapidement. Les effets des réformes sur les marchés de produits en termes d'équité dépendent généralement de la conception des réformes et de leur échéance (OCDE, 2018i).

2.2. La croissance et l'inclusivité ne peuvent être uniquement l'œuvre des pouvoirs publics

22. Un accès médiocre au financement et aux compétences peut saper le potentiel de croissance des entreprises. Ces dernières peuvent par ailleurs tirer profit d'un développement plus diversifié et inclusif au niveau de leurs organes de direction et de leurs effectifs (OCDE, 2017n), et d'un réexamen de leurs modèles de gouvernance d'entreprise dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement (afin notamment de soutenir la formation et l'évolution professionnelle de leurs fournisseurs ; voir les travaux de l'OCDE sur le devoir de diligence et la conduite responsable des entreprises, par exemple : OCDE, 2018d, 2016f et 2015a). La conduite responsable des entreprises est un levier sur lequel les entreprises peuvent agir pour promouvoir la croissance inclusive, par exemple, en se conformant davantage à la législation sur le respect des droits de l'homme, la protection de l'environnement, les relations professionnelles et la transparence financière. Dans ce contexte, l'OCDE a entrepris l'élaboration d'une plateforme permettant d'harmoniser les politiques publiques et les initiatives des entreprises afin de tirer parti des perspectives offertes par la croissance inclusive (Encadré 2.1).

23. Si les systèmes de dialogue social et de négociation collective se voient contraints de s'adapter, ils n'en représentent pas moins un moyen d'améliorer la qualité des emplois et de rendre la croissance plus inclusive. La transformation numérique, la mondialisation et l'essor des formes atypiques d'emploi – conjugués au vieillissement démographique et au déclin du secteur manufacturier – mettent à l'épreuve leur capacité de favoriser la création d'emplois de qualité, de réduire les inégalités sur le marché du travail et de renforcer la productivité et la résilience sur le marché de l'emploi. Le taux de syndicalisation et le taux de couverture conventionnelle ont diminué dans la plupart des pays de l'OCDE (OCDE, 2018f), évolution qui a parfois été accélérée par la délocalisation d'activités de production dans des pays où le dialogue social et les négociations collectives sont faibles, voire inexistantes. Cette évolution va de pair avec le déclin de la part du travail dans le revenu national par rapport à celle du capital.

24. Les inquiétudes concernant l'efficacité des négociations collectives s'accroissent sur fond d'individualisation grandissante des relations d'emploi et de fortes incertitudes concernant l'avenir du travail. Dans le même temps, des formes de dialogue social, d'organisation et de négociation collective nouvelles et complémentaires apparaissent, et tentent de résoudre les problèmes soulevés par les nouvelles formes de travail (OCDE, 2018f).

25. Les technologies numériques et les données massives ouvrent des perspectives aux pouvoirs publics et aux entreprises en termes de relations avec les individus. À cet égard, il existe une marge de manœuvre pour renforcer les outils de gouvernance existants, tels que l'évaluation d'impact réglementaire, pour réaliser des exercices similaires et afin de s'assurer que l'évaluation des politiques publiques et l'évaluation d'impact sont menées à l'aune d'une croissance inclusive. De manière générale, l'amélioration des liens entre les politiques et les individus appelle une approche plus intégrée de la prise de décisions, fondée sur l'intégrité et la transparence de l'action publique. De plus, cela implique de réexaminer les modèles de gouvernance publique et de gouvernance d'entreprise dans le contexte des mégatendances et d'exploiter les possibilités offertes par les nouvelles technologies.

26. Les données massives et les technologies intelligentes présentent un fort potentiel pour alimenter ce type d'outils de gouvernance. Ainsi, la capacité de la technologie des chaînes de blocs d'assurer le transfert et la traçabilité de la valeur et des données peut faciliter l'émergence de modèles économiques innovants et de nouveaux marchés caractérisés par la vitesse, la désintermédiation et la baisse des coûts, en particulier dans le domaine des services financiers, des services administratifs et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Encadré 2.1. Le rôle des entreprises dans la croissance inclusive

Le creusement des inégalités limite la capacité de certains d'accéder au financement et d'investir dans l'éducation et les compétences, un phénomène qui peut à son tour entraver le développement du capital humain et la croissance de la productivité, et se traduire, pour les employeurs, par des difficultés pour recruter les personnes dotées des connaissances et des compétences dont ils ont besoin.

Les entreprises ont tout intérêt à favoriser la croissance inclusive. D'un point de vue macroéconomique, des sociétés plus égales sont bénéfiques pour les entreprises, dans la mesure où elles se caractérisent par une classe moyenne plus importante et une augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs, une plus forte capacité des pouvoirs publics d'investir dans l'éducation, la santé et les infrastructures, et une plus grande stabilité économique et politique. La montée des inégalités a limité la capacité des personnes appartenant aux quatre déciles inférieurs de la distribution d'investir dans leur éducation et leurs compétences, nuisant au renforcement du capital humain et aux gains de productivité potentiels, tout en accentuant les difficultés des employeurs à trouver des personnes dotées des compétences et des connaissances dont elles ont besoin et qui sont requises par la transformation numérique rapide que connaissent aujourd'hui les marchés. L'inégalité des chances est préjudiciable aux activités des entreprises.

Des niveaux plus élevés de diversité et d'inclusion ainsi que de représentation des femmes parmi les cadres dirigeants et au sein des organes de direction vont de pair avec de meilleurs résultats des entreprises et des rendements plus élevés pour les actionnaires (Hunt et al., 2015). Faire coïncider l'évaluation des résultats des cadres dirigeants et leur rémunération avec les objectifs à long terme des entreprises, en allongeant les délais d'acquisition des instruments de capitaux propres (Edmans et al., 2016), et avec les objectifs de durabilité (Eccles et al. 2014) se traduit également par une meilleure rentabilité à long terme. De même, la promotion de pratiques responsables en matière d'acquiescement des impôts est corrélée avec une amélioration des rendements pour certaines catégories d'actionnaires (Babkin et al., 2017).

L'OCDE lance une initiative intitulée « Les entreprises à l'appui de la croissance inclusive » qui vise à aboutir à : i) un document cadre indiquant pourquoi il est dans l'intérêt des entreprises de promouvoir la croissance inclusive, et comment les pouvoirs publics et les entreprises peuvent œuvrer de concert à la mise en œuvre de politiques publiques et d'initiatives privées favorisant la croissance inclusive ; ii) de nouveaux indicateurs sur les effets des activités des entreprises et de l'investissement sur la croissance inclusive et le bien-être ; iii) une plateforme de partage des bonnes pratiques à destination des entreprises et des lignes directrices non contraignantes pour l'évaluation des effets de l'activité des entreprises sur le bien-être, la durabilité et la croissance inclusive ; et iv) des discussions à haut niveau sur l'action publique et la mise en place

d'un réseau de partenaires publics et privés sur la croissance inclusive. Ces activités compléteront et renforceront les travaux déjà réalisés par l'OCDE dans ce domaine, notamment sur la conduite responsable des entreprises, sur la qualité de l'IDE, et sur les entreprises et le développement durable, ainsi que des normes de l'OCDE telles que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les instruments issus du projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS).

Sources : Babkin et al. (2017), Are Corporate Inversions Good for Shareholders? Journal of Financial Economics ; Hunt et al. (2015), Why Diversity Matters, McKinsey & Company ; Eccles et al. (2014), The Impact of Corporate Sustainability on Organizational Processes and Performance, Management Science, 60(11) ; Edmans et al. (2016), Equity Vesting and Investment, Review of Financial Studies.

2.3. La cohérence entre les politiques nationales et internationales peut optimiser les possibilités de croissance au niveau mondial

27. Il est nécessaire d'instaurer des règles du jeu équitables par le biais d'une coopération multilatérale – passant notamment par la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'ouverture à la concurrence internationale du secteur des services – pour récolter les fruits des échanges, mais cela ne sera pas toujours suffisant pour obtenir une croissance inclusive. Au niveau international, l'émergence des chaînes de valeur mondiales (CVM) a mis en évidence la nécessité de renforcer la cohérence des cadres d'action relatifs aux échanges et à l'investissement, d'intensifier la coopération fiscale au niveau international, et de disposer de normes communes concernant le travail et l'environnement.

28. Si leurs retombées positives sont indéniables (par exemple, en termes d'accès aux CVM, de diversité et de prix des produits), la mondialisation et les technologies numériques remettent également en cause la capacité des pouvoirs publics de prélever des impôts sur les actifs mobiles et exercent des pressions à la baisse sur les normes relatives au travail, à l'environnement et à la gouvernance. La capacité d'entretenir la croissance de l'économie mondiale dépendra également de la réussite des efforts déployés pour réduire les atteintes à l'environnement et les risques auxquels il est exposé, ainsi que pour limiter la dépendance à l'égard des ressources naturelles. Les considérations relatives à la croissance verte peuvent faire partie de la conception des politiques publiques dans une perspective à long terme, sachant que les différentes mesures de réforme nécessaires au regard des arbitrages potentiels à court terme doivent être prises. Elles sont également inscrites au programme de travail de l'OCDE à l'appui d'une croissance durable (OCDE, 2015d ; OCDE, 2017j).

29. Des politiques cohérentes en matière de climat, d'investissement, d'innovation, de compétences et de finances publiques doivent conjuguer leurs effets pour créer de nouveaux marchés, offrir des perspectives d'emploi et alléger les coûts d'ajustement pesant sur les travailleurs et les entreprises (OCDE, 2017j). Agir sur le front du changement climatique pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris peut aussi permettre de réduire l'exposition des populations à la pollution atmosphérique. L'exposition à la pollution atmosphérique varie suivant les groupes de revenus et les pays ; les populations pauvres respirent généralement un air plus pollué. La pauvreté peut également contribuer à l'épuisement des ressources environnementales et à un manque d'investissement dans ce domaine. En parallèle, des niveaux importants d'inégalités peut

aller de pair avec un développement non durable de la consommation et de l'utilisation des ressources naturelles par la part de la population la plus aisée.

3. Le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive

3.1. Dynamiques essentielles pour la croissance inclusive

30. Lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2017, les ministres des pays Membres de l'OCDE ont déclaré que la croissance devait être forte, durable, équilibrée et inclusive. Ils ont demandé à l'OCDE de travailler, au travers de ses comités et de ses organes compétents, à l'élaboration d'un Cadre pour les politiques de croissance inclusive pour la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2018, et d'étudier les inégalités de revenus et l'inégalité des chances en réalisant une analyse approfondie fondée sur des données factuelles [C/MIN(2017)9/FINAL].

31. Le Cadre d'action de l'OCDE pour les politiques de croissance inclusive vise à aider les pouvoirs publics à entretenir la croissance économique et à mieux partager ses fruits. Étayé par un tableau de bord d'indicateurs permettant de suivre les évolutions de la croissance et de l'inclusivité, le Cadre identifie des moyens d'action envisageables pour améliorer les résultats obtenus en termes de croissance inclusive. Il se fonde sur un ensemble de stratégies et de projets de l'OCDE, comme la Stratégie pour l'emploi, la Stratégie sur les compétences, la Stratégie pour l'innovation, la publication *Objectif croissance*, le projet « Vers le numérique » et la Stratégie pour une croissance verte, entre autres, et il est solidement étayé par les analyses présentées dans la partie II du présent rapport.

32. Ce Cadre n'est pas prescriptif et ne propose pas de solution « toute faite », car l'intérêt de chacune des solutions envisageables dépendra du contexte et pourra donc varier selon la situation des pays et leurs priorités. Ce Cadre est destiné à aider les pays à évaluer l'orientation de leurs politiques publiques de manière à déterminer dans quelle mesure elle permet de promouvoir l'égalité des chances et de mettre en application les recommandations du rapport de l'OCDE intitulé *L'articulation entre productivité et inclusivité* (OCDE, 2017i). Il peut aider les autorités à prendre en compte les questions d'équité *ex ante* dans la conception des politiques publiques. Il peut être nécessaire d'élaborer les politiques en faveur de la croissance et de l'inclusivité selon un système de gouvernance qui permette effectivement de prendre en considération la complémentarité des instruments d'action à un niveau très fin, plutôt qu'à un niveau global où les différentes dimensions de cette complémentarité risquent d'être occultées.

33. Le Cadre met en évidence trois dynamiques essentielles que les politiques publiques peuvent contribuer à stimuler. Le graphique 3.1 représente les principaux éléments constitutifs de l'action à mener pour ***entretenir la croissance économique et partager plus équitablement ses fruits***, à savoir :

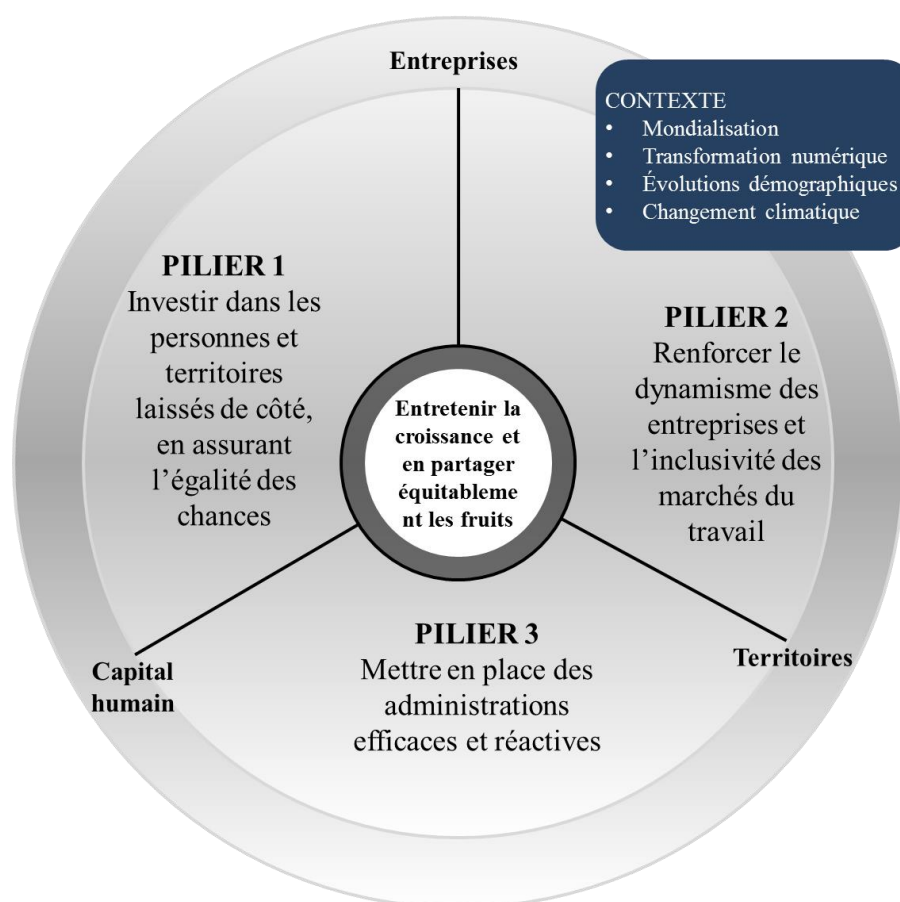
1. ***Investir dans les personnes et territoires laissés de côté*** en s'appuyant sur (i) des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants ciblés et de qualité et

l'acquisition de compétences tout au long de la vie, (ii) un accès effectif à des services de santé, un enseignement, un système judiciaire, des logements et des infrastructures de qualité et (iii) une gestion optimale des ressources naturelles permettant d'assurer une croissance durable.

2. **Renforcer le dynamisme des entreprises et l'inclusivité des marchés du travail** en s'appuyant sur (i) des activités d'innovation généralisées et une diffusion des technologies rapide et poussée, (ii) une concurrence forte et un entrepreneuriat dynamique, (iii) l'accès à des emplois de qualité, en particulier pour les femmes et les groupes sous-représentés, et (iv) la résilience et l'adaptation à l'avenir du travail.
3. **Mettre en place des administrations efficaces et réactives** en s'appuyant sur (i) des trains de mesures cohérents mis en œuvre à l'échelle de l'ensemble de l'administration, (ii) l'intégration des questions d'équité dans l'élaboration des politiques publiques dès le début du processus, et (iii) l'action publique inclusive, l'intégrité, la redevabilité et la coordination internationale.

Graphique 3.1. Le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive

Destiné à favoriser une croissance bénéficiant à tous, et permettant aux individus, aux régions et aux entreprises de réaliser leur potentiel, le Cadre se présenterait ainsi :



Source : Secrétariat de l'OCDE.

3.1.1. *Investir dans les personnes et territoires laissés de côté, en assurant l'égalité des chances*

34. Dans la mesure où elles se traduisent par un verrouillage des perspectives et des privilèges et un enracinement de l'exclusion, les inégalités peuvent compromettre la mobilité intergénérationnelle. Dans bien des cas, les facteurs de désavantage liés au lieu d'origine, à l'éducation des jeunes enfants, à la santé et au marché du travail s'aggravent mutuellement tout au long de l'existence. Les dynamiques essentielles que les pouvoirs publics et le secteur privé doivent entretenir sont les suivantes :

- ***Favoriser l'acquisition de compétences et la formation tout au long de la vie.*** Une formation initiale de qualité pourrait être assurée dès la petite enfance et durant toute la scolarité et au-delà. On pourrait s'attacher en priorité à améliorer l'accès à des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants de qualité, surtout pour les familles défavorisées. Les politiques relatives à l'enseignement professionnel et à l'enseignement supérieur pourraient viser avant tout à développer les compétences et les aptitudes des jeunes, notamment au moyen de programmes d'apprentissage judicieusement conçus. Une plus grande attention pourrait être donnée à assurer un accès effectif et l'achèvement rapide de l'enseignement supérieur par les plus démunis. Pour que ces efforts soient efficaces, il faudrait que les pouvoirs publics, les entreprises et les travailleurs s'accordent sur des modalités nouvelles suivant lesquelles pourrait être favorisé et financé le développement des compétences des individus tout au long de leur vie professionnelle. Les politiques de formation tout au long de la vie pourraient être axées sur un processus continu de recyclage et d'adaptation à l'évolution rapide des technologies. Elles pourraient être complétées par des dispositifs de protection sociale judicieusement conçus encourageant les individus à travailler, tout en protégeant les personnes et les familles contre les risques imprévus. Il sera peut-être nécessaire d'adapter les systèmes de protection sociale à l'évolution vers une individualisation et une diversification du travail. Or, bien trop souvent, les politiques relatives aux compétences restent limitées et n'aident guère les travailleurs, les entreprises et les économies à s'adapter aux évolutions des processus de production.
- ***Améliorer la santé et l'accès à des logements accessibles.*** Pour y parvenir, il faut assurer à tous l'application de règles du jeu équitables, dès l'enfance puis tout au long de l'existence, en réduisant les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et en faisant reculer les discriminations. Cela peut passer par l'adoption de mesures dans divers domaines : garantir à tous les enfants l'égalité des chances par le biais des politiques de la santé, de l'éducation et de la famille ; permettre aux jeunes de prendre un bon départ sur le marché du travail ; assurer l'accès à la formation tout au long de la vie, surtout aux personnes les moins qualifiées ; favoriser la mobilité professionnelle ; accompagner le retour à l'emploi si nécessaire ; soutenir ceux qui en ont besoin *via* le système de prélèvements et de prestations ; et réduire la ségrégation spatiale en améliorant les aides au logement et les transports.
- ***Améliorer le bien-être matériel et immatériel.*** Des efforts supplémentaires s'imposent peut-être pour distendre le lien entre le milieu socioéconomique d'origine des individus et leur situation en termes de santé, d'éducation et d'emploi. À cet égard, il faudrait peut-être mettre l'accent sur les interventions *ex ante*, comme les campagnes de prévention, et les interventions *ex post*, consistant par exemple à garantir aux personnes vulnérables l'accès aux soins de santé et le

bénéfice d'une assurance maladie adaptée à leurs besoins, ou l'accès à l'assurance chômage. Cela peut passer par un accroissement des dépenses de santé consacrées à la prévention visant les principaux facteurs de risque (comme une mauvaise hygiène de vie, la pollution, les accidents ou les crimes et délits) et les catégories de population les plus vulnérables, en particulier les enfants. Il faudrait peut-être également que les politiques du logement et d'aménagement de l'espace soient conçues de manière à améliorer l'accessibilité financière des logements et à assurer le développement économique général des régions en difficulté en favorisant la mise en place d'infrastructures de réseau.

- **Favoriser le rattrapage régional.** Dans un contexte de disparités grandissantes entre régions, les pouvoirs publics pourraient privilégier les mesures de réforme propices aux gains de productivité, afin que les régions à la traîne puissent attirer des investissements et les conserver. Il est peut-être nécessaire d'adopter une approche intégrée et prévisible pour élaborer la politique de l'investissement, afin de pouvoir mobiliser et gérer efficacement le capital physique, le capital intellectuel et le capital naturel en assurant avec efficacité leur répartition entre les régions. Il serait essentiel d'investir dans des systèmes de transport durables, des logements abordables, des réseaux d'énergie propre et des réseaux d'information et de communication modernes pour favoriser le rattrapage régional.
- **Investir dans le bien-être et le capital social des populations locales.** L'existence d'une administration locale de qualité, conforme au programme d'action national en faveur d'une croissance inclusive, est nécessaire pour encourager les initiatives au niveau local et faire émerger un projet commun au sein des communautés locales. Il peut s'agir, entre autres, d'améliorer les connexions entre les individus et de renforcer leur sens civique, ainsi que d'assurer l'égalité d'accès aux services et équipements publics essentiels, comme les services de santé, d'enseignement, de nutrition et d'utilité publique (dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des transports, par exemple), ainsi qu'aux espaces verts et naturels.

3.1.2. Renforcer le dynamisme des entreprises et l'inclusivité des marchés du travail

35. Les pouvoirs publics et les entreprises doivent réfléchir aux moyens de susciter un processus de croissance en adoptant une perspective plus vaste. Le rapport de l'OCDE intitulé *L'articulation entre productivité et inclusivité* (OCDE, 2017i) montre qu'il serait judicieux de commencer par créer les conditions préalables nécessaires pour que les travailleurs, les entrepreneurs et les entreprises soient productifs et innovants sur leur lieu de travail et sur les marchés, ainsi que de mettre en place des mécanismes d'incitation efficaces pour entretenir cette dynamique. Cela peut exiger que les salaires réels augmentent au même rythme que la productivité, et que les modèles de gouvernance des entreprises soient réévalués selon de nouvelles approches, fondées notamment sur des modes différents de constitution en société et l'actionnariat salarié, de nouveaux modèles économiques et un dialogue social dynamique, ainsi que l'intégration d'une perspective à long terme dans la conception des mécanismes d'incitation et de rémunération des actionnaires et des dirigeants d'entreprises.

36. Un enjeu commun aux pouvoirs publics et aux entreprises consiste à faire en sorte qu'aucun travailleur ne soit laissé pour compte à la suite de la transformation radicale des marchés du travail provoquée par l'avènement de l'économie numérique. Il est sans doute

nécessaire que les individus soient dotés d'un large éventail de compétences pour tirer le meilleur parti de la transformation numérique et qu'ils se voient offrir les moyens d'acquérir les compétences requises tout au long de leur vie. On pourrait renforcer le rôle des partenaires sociaux et autres parties prenantes pour garantir la création d'emplois de qualité et l'absence de discrimination au travail, ainsi que pour favoriser une transition sans heurt vers le monde du travail de demain. Il se peut que les politiques du marché du travail et les systèmes de protection sociale, notamment les dispositifs d'assurance maladie et d'indemnisation du chômage, doivent être adaptés aux nouvelles formes de travail. Une meilleure coordination des politiques relatives aux marchés des produits et du travail (y compris au niveau international) peut contribuer à renforcer le dynamisme des entreprises et à améliorer la croissance de la productivité, tout en réduisant le dualisme du marché du travail et en facilitant la mise en œuvre de réformes structurelles. La promotion de l'inclusivité au niveau mondial passe peut-être par l'application effective des normes définies en matière d'action publique, ainsi que par leur renforcement. Plus précisément, les dynamiques essentielles que les politiques publiques doivent stimuler sont les suivantes :

- ***Stimuler la croissance de la productivité et le dynamisme des entreprises, tout en assurant l'adaptation aux évolutions technologiques et la diffusion des technologies dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne les petites et les jeunes entreprises.*** On pourrait mettre en œuvre à cette fin des politiques structurelles et réglementaires qui permettent d'améliorer l'environnement des entreprises et de favoriser l'entrepreneuriat, de faciliter le redéploiement des travailleurs et du capital, d'intensifier la concurrence et de limiter l'octroi à des entreprises de subventions gaspillant les ressources publiques, de promouvoir le changement organisationnel et la diffusion des technologies, de renforcer les échanges et l'investissement sur une base multilatérale et non discriminatoire, ainsi que d'encourager les entreprises et les pouvoirs publics à investir dans de nouveaux modèles d'activité et de gouvernance. Les politiques visant à stimuler le dynamisme des entreprises, l'innovation et l'adoption des nouvelles technologies doivent prendre en compte la taille et les capacités des entreprises, et éviter de renforcer indûment la position des entreprises en place. Une coopération internationale en matière de politique fiscale et la mise en œuvre de l'ensemble des mesures issues du projet de l'OCDE et du Groupe des Vingt (G20) sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) s'imposent pour instaurer des règles du jeu équitables, tout en encourageant les entreprises à adopter une conduite responsable.
- ***Mettre en place des marchés du travail inclusifs.*** Cela peut passer par l'adoption de politiques du marché du travail et de dispositifs de protection de l'emploi adéquats, permettant de stimuler la mobilité de la main-d'œuvre et d'accroître pour tous les possibilités de trouver un emploi de qualité et de le conserver. Il faudrait que la législation sur la protection de l'emploi soit correctement conçue, de manière à rendre prévisibles les coûts de résiliation des contrats de travail et à éviter de créer des disparités en matière de sécurité de l'emploi entre les différents types de contrat de travail, tout en protégeant les travailleurs contre les risques d'abus. On pourrait adapter les politiques fiscales afin qu'elles garantissent une croissance plus inclusive et l'obtention de recettes publiques durables, par exemple en tenant compte de leur impact sur le développement et l'utilisation des compétences, sur les comportements d'épargne et sur le dynamisme des entreprises.

- **Optimiser la gestion des ressources naturelles pour assurer une croissance durable.** Cela peut passer par des mesures visant à renforcer l'investissement dans les technologies peu polluantes, les infrastructures intelligentes et propres, ainsi que la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des ressources en eau ; à supprimer progressivement les subventions dommageables pour l'environnement dont bénéficient les consommateurs et les producteurs ; à élargir la portée des mécanismes de tarification du carbone ; et à mettre en œuvre des réformes structurelles facilitant le redéploiement des ressources.

3.1.3. Mettre en place des administrations efficaces et réactives

37. Les citoyens et la société dans son ensemble pourraient jouer un rôle plus important dans la définition des politiques de promotion de la croissance économique. Ils ne joueront cependant un tel rôle que lorsqu'ils auront le sentiment que leur voix est entendue et que leurs contributions se traduisent par des améliorations concrètes. Une justice administrative efficace peut contribuer à garantir la redevabilité vis-à-vis du public, la transparence, la participation et l'ouverture. Elle constitue une interface entre l'administration publique et la société destinée à protéger l'intérêt général et les droits des individus, tout en améliorant le contrôle démocratique. Les pouvoirs publics, ainsi que les entreprises, doivent être à l'écoute des citoyens, faire preuve de fiabilité dans la fourniture des services, garantir une application équitable des lois et des règles contractuelles, et respecter des normes strictes en matière d'intégrité. Associer à la prise de décisions les populations défavorisées en termes de services ou exclues pourrait contribuer à renforcer la confiance entre les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics. L'accès aux informations des administrations publiques et des entreprises et les échanges de données sécurisés pourraient être facilités par des initiatives en faveur d'une gouvernance ouverte.

- **Intégrer le principe de l'inclusivité dans l'élaboration des politiques.** Une action coordonnée serait peut-être nécessaire pour renforcer les cadres institutionnels de façon à assurer une prise en compte systématique des questions d'égalité hommes-femmes et de diversité, y compris dans les budgets, notamment *via* une administration ouverte. Au-delà des mesures de lutte contre la corruption, il faut préserver le processus d'élaboration des politiques publiques de tout abus d'influence, afin d'éviter la captation de l'action publique par un groupe d'intérêts restreint. Dans bien des cas, une plus large association des parties prenantes contribuerait à renforcer les politiques publiques, les normes et les projets relatifs aux questions relevant clairement de l'intérêt général, suivant la *Recommandation du Conseil [C(2017)140] sur le gouvernement ouvert (ci-après les Recommandations de l'OCDE sur le gouvernement ouvert)*.
- **Utiliser des données et des technologies intelligentes pour concevoir des politiques axées sur les citoyens.** Mettre à la disposition des citoyens des données, des ressources et des informations adaptées peut leur permettre de prendre des décisions éclairées concernant leur vie et leur évolution professionnelle. L'application d'une approche axée sur les citoyens peut s'inscrire dans le cadre d'une gouvernance innovante du secteur public, visant à exploiter par des moyens numériques des données ouvertes et réutilisables. Il est important d'évaluer les coûts de transaction et les responsabilités liés aux relations entre l'État et les citoyens dans un contexte d'individualisation grandissante des services et d'utilisation des médias sociaux.

- ***Analyser les politiques publiques sous l'angle de l'inclusivité et de la redevabilité.*** Cela peut passer par davantage d'efforts visant à améliorer la transparence budgétaire et à promouvoir une saine gestion des finances publiques, l'évaluation *ex post* des politiques réglementaires, la fiabilité des administrations publiques et leur capacité de réaction aux chocs négatifs, ainsi que par un renforcement de l'écoute des citoyens et de l'ouverture aux contributions qu'ils peuvent apporter. Il faudrait tenir compte des besoins, des préférences et des préoccupations des parties prenantes, notamment des populations sous-représentées, dans le processus de prise de décisions. Il faudrait peut-être également prendre des mesures complémentaires pour mieux cerner les comportements, les exigences et les besoins des citoyens et mieux les prendre en considération lors de la conception et de la mise en œuvre des stratégies relatives aux services publics, dans le contexte de la transformation numérique et de l'ouverture de l'administration, ainsi que pour améliorer les systèmes de passation dématérialisée des marchés publics (OCDE, 2017o).

Encadré 3.1. L'Initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive

La mission de l'OCDE est d'aider les pays à réaliser « la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie ». Dans le cadre de la Convention de 1960 relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, les pays Membres ont reconnu que des économies fortes et prospères étaient essentielles pour atteindre les buts des Nations Unies, ainsi que pour sauvegarder les libertés individuelles et accroître le bien-être général. Face à la montée des inégalités et dans le prolongement de la crise économique de 2007-09, les pays Membres de l'OCDE n'ont cessé de souligner dans les déclarations de leurs Réunions du Conseil au niveau des Ministres (RCM) qu'une croissance économique durable était une condition nécessaire, mais non suffisante pour faire progresser le niveau de vie, à moins que les aspects redistributifs des politiques publiques ne soient également pris en compte.

L'OCDE a lancé l'Initiative pour la croissance inclusive en 2012, dans le cadre de son programme relatif aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), pour aider les pouvoirs publics à relever ces défis. En 2017, les ministres ont affirmé que la croissance devait être forte, durable, équilibrée et inclusive. Ils ont appelé le Secrétariat de l'OCDE à élaborer un plan d'action en faveur de la croissance inclusive et à étudier les inégalités de revenus et l'inégalité des chances, en réalisant une analyse approfondie fondée sur des données factuelles, ainsi que la concentration des richesses et le pouvoir de marché (C/MIN(2017)9/FINAL). Les ministres ont souligné la nécessité d'adopter des politiques à l'échelle de l'ensemble de l'administration pour relever les défis inhérents à la croissance inclusive, et ont chargé l'OCDE de travailler, au travers de ses comités et de ses organes compétents, à l'élaboration d'un Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive pour la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2018.

Le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive repose sur les données, les analyses et les enseignements issus des axes de travail existants (voir l'annexe 1), ainsi que sur les derniers résultats des activités de recherche que l'OCDE a entreprises dans la perspective de la RCM de 2018 (telles que les travaux sur les NAEC, le bien-être et la nouvelle Stratégie pour l'emploi, ainsi que les premiers résultats du projet « Vers le numérique »). Le Cadre a pour but de fournir aux pays des orientations générales sur la conception et la mise en œuvre de dispositifs d'action intégrés, qui puissent améliorer leur situation:

- i) en mettant clairement en lumière les liens entre les différentes dimensions de la croissance inclusive et en déterminant comment l'action publique influe sur ces dimensions via des canaux essentiels;
- ii) en définissant une structure suffisamment souple pour pouvoir être adaptée aux problèmes et à la situation spécifiques de chaque pays;
- iii) en préconisant l'adoption d'une approche à l'échelle de l'administration dans son ensemble pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures prises pour favoriser une croissance inclusive.

3.2. Tableau de bord des indicateurs relatifs à la croissance inclusive

38. Le Tableau de bord comporte un ensemble d'indicateurs phare de la croissance inclusive (Tableau 1), établi d'après le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive (Graphique 3.1), ainsi que les données comparables au niveau international qui sont disponibles. Ces indicateurs phare rendent compte des grandes dynamiques (retombées ou facteurs) de la croissance inclusive, et ils sont complétés par les indicateurs secondaires employés dans la partie annexée (chapitres 1 à 4), afin de faciliter l'interprétation des défis qui s'y rapportent (voir en annexe la description des indicateurs). Le Tableau de bord est évolutif et pourrait être complété par des indicateurs supplémentaires, afin de prendre en compte davantage d'enjeux comme la part du travail dans le revenu national, le taux de syndicalisation avec la protection syndicale, l'obésité infantile, les taux de surpoids, ainsi que des indicateurs sur la gestion des ressources naturelles et la productivité carbone.

39. Tous les indicateurs reposent sur les statistiques comparables au niveau international que l'OCDE élabore à intervalles réguliers. Le Tableau de bord reprend et relie entre eux les cadres déjà établis par l'OCDE pour analyser les multiples facettes de la croissance inclusive, ainsi que les travaux qu'elle a entrepris sur l'avenir du travail, le passage au numérique et l'administration ouverte (Encadré 3.2). Les indicateurs qu'il contient constituent un sous-ensemble des données statistiques servant à étayer les analyses sectorielles et les études approfondies de l'OCDE sur la croissance et l'inclusivité. Le Tableau de bord est conforme aux travaux sur *l'articulation productivité-inclusivité*, la nouvelle *Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, Objectif croissance, la croissance inclusive dans les régions*, ainsi que le *Cadre de mesure de la réalisation des ODD* et les *Indicateurs de la croissance verte*, dont certains font désormais partie intégrante des études par pays effectuées par l'OCDE (par exemple, les *Études économiques*, les *Examens des politiques d'investissement*, les *Examens environnementaux* et les *Examens multidimensionnels par pays*). Il s'inspire en outre de certains des principaux éléments du tableau de bord social de l'UE car il fait appel à des outils de mesure analogues pour mettre en évidence la productivité du travail, la dispersion des revenus d'activité, l'écart de salaire entre femmes et hommes, la préscolarisation et l'accès des entreprises aux technologies numériques.

40. Le Tableau de bord distingue quatre catégories d'indicateurs :

- **Croissance et partage équitable des fruits de la croissance** : ces indicateurs ont pour objet d'aider à déterminer si l'économie est en croissance et si le niveau de vie s'élève chez diverses catégories de la population, définies par le revenu, l'âge et la région de résidence.
- **Marchés inclusifs et performants** : cette catégorie concerne la structure et le fonctionnement de l'économie et des marchés en tant que principaux déterminants de la croissance et de l'inclusivité. Elle appréhende les marchés de produits et du travail du point de vue de l'efficacité et de l'équité. Elle permet ainsi de cerner les principaux facteurs économiques dont dépend le niveau de vie des personnes. Ces indicateurs rendent compte de l'articulation entre productivité et inclusivité à un niveau plus fin, par exemple au niveau de chaque sexe ou à l'échelon sectoriel et géographique.
- **Égalité des chances et fondements de la prospérité future** : cette catégorie se rapporte à la distribution de certaines composantes non économiques du bien-être, comme la santé, le niveau d'études, les compétences socio-affectives, la qualité de

la vie du point de vue de l'environnement et la préscolarisation. Ces éléments définissent les possibilités qu'ont les personnes d'améliorer leur bien-être et de prendre part à la vie économique et sociale.

- **Gouvernance** : Cette catégorie reflète une approche pangouvernementale du suivi relatif à l'efficacité et à la réceptivité des pouvoirs publics.

41. Aucune stratégie ne peut être appliquée durablement en l'absence de données et d'indicateurs adaptés pour le suivi des progrès effectués, ainsi que le ciblage de l'action publique et la hiérarchisation des priorités en la matière. L'OCDE a assez bien avancé dans la mesure des inégalités, en coopération avec d'autres organisations internationales et des bureaux statistiques, mais d'importantes lacunes subsistent (partie II, chapitre 1). L'examen de nouvelles méthodes et sources de données (massives) peut aider à se faire une idée plus précise des différentes facettes de l'inégalité ; on peut explorer, par exemple, les données renseignant sur les aspects comportementaux des inégalités de consommation, les indicateurs relatifs à la justice environnementale et à la ségrégation spatiale au niveau local, les indicateurs concernant la transformation numérique, les indicateurs se rapportant à la santé mentale ou les mesures de la résilience et des risques environnementaux. Il est important que, dans l'avenir, l'OCDE intensifie ses efforts dans ces domaines.

Tableau 1 Indicateurs de la croissance inclusive

Catégorie	Indicateur phare
1. Croissance et partage équitable des fruits de la croissance	1.1 Croissance du PIB par habitant (%)
	1.2 Croissance et niveau du revenu médian (% ; en USD à PPA)
	1.3 Rapport interquintiles S80/S20 de revenus (ratio)
	1.4 Part détenue par les 40 % d'individus au bas de la distribution du patrimoine et par les 10 % en haut de la distribution (en % du patrimoine net des ménages)
	1.5 Espérance de vie (nombre d'années)
	1.6 Mortalité due à la pollution de l'air extérieur (nombre de décès par million d'habitants)
	1.7 Taux de pauvreté relative (%)
2. Marchés inclusifs et performants	2.1 Croissance et niveau annuels de la productivité du travail (% ; en USD à PPA)
	2.2 Taux d'emploi (en %)
	2.3 Dispersion des revenus d'activité (rapport interdéciles)
	2.4 Écart de salaire entre femmes et hommes (%)

	2.5	Emploi à temps partiel subi (en %)
	2.6	Accès au numérique (utilisation des services infonuagiques par les entreprises) (%)
	2.7	Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises (%)
3. Égalité des chances et fondements de la prospérité future	3.1	Écart dans les compétences en sciences expliqué par la situation socio-économique des élèves (en %)
	3.2	Corrélation intergénérationnelle des revenus d'activité (coefficient)
	3.3	Taux de préscolarisation (enfants âgés de 0 à 2 ans) (en %)
	3.4	Jeunes (18-24 ans) sans emploi et ni scolarisés ni en formation (en %)
	3.5	Proportion d'adultes ayant un niveau de compétence inférieur à 1 en littératie et en numératie (en %)
	3.6	Écart d'espérance de vie entre les régions (variation en %)
	3.7	Élèves résilients (%)
4. Gouvernance	4.1	Confiance envers les pouvoirs publics (%)
	4.2	Participation électorale (en %)
	4.3	Participation des femmes à la vie politique (%)

Notes : Les indicateurs phare peuvent être complétés par les indicateurs secondaires suivants : dans le cas de la catégorie 1, « Part détenue par les 10 % d'individus en haut de la distribution des revenus (% du patrimoine net total des ménages) », « Écart de revenu médian entre les régions (variation en %) » et « Écart d'espérance de vie suivant le niveau d'études (nombre d'années) », et dans le cas de la catégorie 2, « Inadéquation des compétences (%) », « Écart de chômage suivant le niveau d'études (en points de %) », « Écart de taux d'emploi moyen, personnes défavorisées (en points de %) » et « Taux d'emploi des travailleurs d'âge très actif (%) ». Source : Secrétariat de l'OCDE.

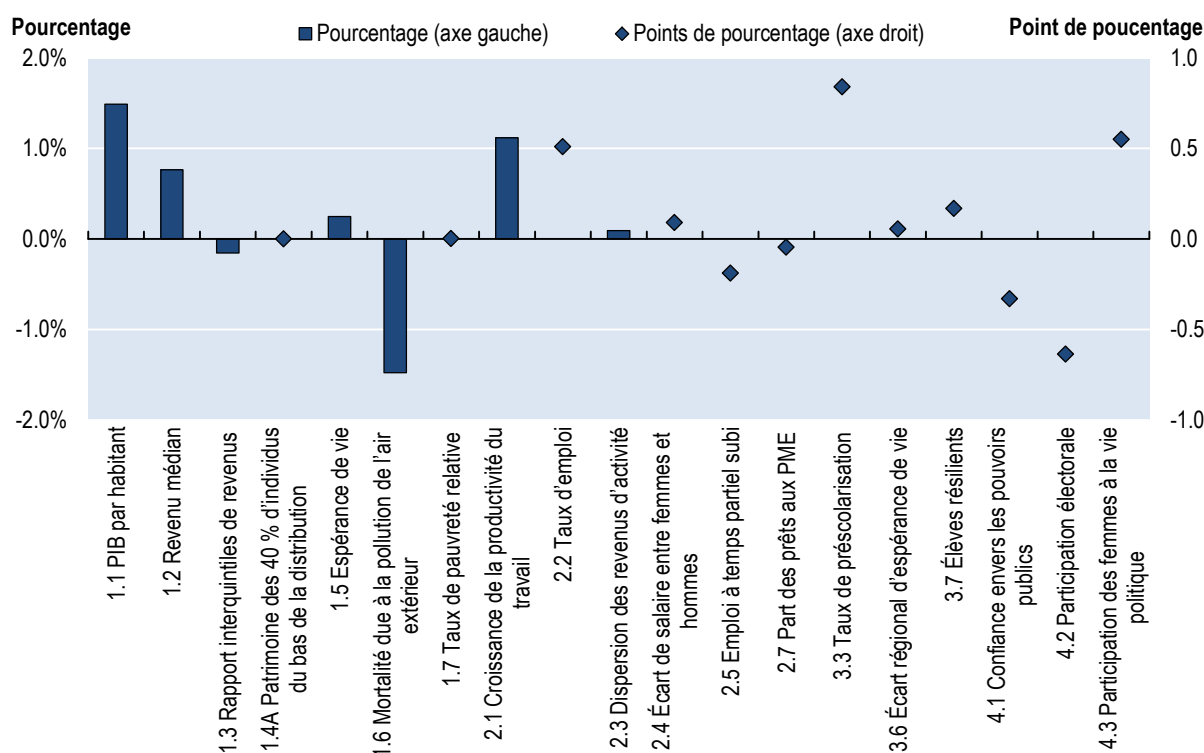
42. Le Graphique 3. illustre plusieurs des grandes tendances qui se manifestent dans la zone OCDE et dont témoigne le Tableau de bord des indicateurs de la croissance inclusive, tandis que les graphiques 3.3 à 3.6 (dans l'annexe 3.A) donnent de plus amples détails sur les tendances les plus récentes disponibles. Sur la période 2010-15, le PIB par habitant a augmenté et a dépassé le revenu médian, lequel est tombé en dessous du revenu moyen dans les deux tiers des pays de l'OCDE (Graphique 3.2). Les inégalités de revenu et de patrimoine ne cessent de croître¹ dans de nombreux pays de l'OCDE. En moyenne, le rapport interquintiles S80/S20 de revenus a augmenté entre 2010 et 2014, et les écarts entre les pays de l'OCDE se sont creusés (Graphique 3.2). La part du patrimoine total détenue par les 40 % d'individus au bas de la distribution des revenus a stagné à 3 % pour

¹ Ces moins bonnes performances se reflètent dans un score faible dans le Graphique 3. car l'indicateur est inversé.

les pays de l'OCDE sur 2010-15. Les 10 % d'individus les plus aisés détenaient la moitié du patrimoine total, et le centile le plus riche en détenait un cinquième en 2014. Dans un contexte de vieillissement des sociétés, les générations futures pourraient connaître des inégalités plus criantes encore. Si l'espérance de vie était plus longue en 2014 (81 ans) qu'en 2010, toutes les populations ne bénéficient pas de la même situation sanitaire (chapitre 1). L'impact de l'environnement général (notamment de l'exposition à la pollution atmosphérique) sur la santé est un problème souvent négligé. La pollution de l'air extérieur était à l'origine de 411 décès par million d'habitants en 2014, contre 386 en 2010 dans les pays de l'OCDE. Environ 11 % reste de la population était pauvre, avec un revenu inférieur à la moitié du revenu médian en 2014.

Graphique 3.2 Suivi de l'évolution de chaque indicateur de la croissance inclusive

Moyenne non pondérée des pays de l'OCDE, évolution annualisée entre 2010 et 2015 ou dernière année disponible



Note : Le graphique présente les moyennes simples de la zone de l'OCDE. Les indicateurs sont ajustés en tant que de besoin, de façon que les meilleures performances soient représentées par des scores élevés, et les performances plus médiocres, par des scores faibles pour les indicateurs suivants : 1.3 Rapport interquintiles S80/S20 de revenus ; 1.6 Mortalité due à la pollution de l'air extérieur ; 1.7 Taux de pauvreté relative ; 2.3 Dispersion des revenus d'activité ; 2.4 Écart de salaire entre femmes et hommes ; 2.5 Emploi à temps partiel subi ; 3.1 Écart dans les compétences en sciences expliqué par la situation socio-économique des élèves ; 3.2 Corrélation intergénérationnelle des revenus d'activité ; 3.4 Jeunes sans emploi et ni scolarisé ni en formation ; 3.5 Proportion d'adultes ayant un niveau de compétence inférieur à 1 ; 3.6 Écart d'espérance de vie entre les régions. L'axe de gauche représente l'évolution annualisée sur 5 ans, mesurée en pourcentage, entre 2010 et 2015 ou la dernière année disponible. L'axe de droite représente l'évolution annualisée sur 5 ans, mesurée en points de pourcentage, entre 2010 et 2015 ou la dernière année disponible. Pour en savoir plus, voir l'annexe B.

Source : Secrétariat de l'OCDE. Pour les sources des données, voir l'annexe B.

43. Les écarts de niveau de productivité et d'emploi sont importants dans les pays de l'OCDE (Graphique 3.; Graphique 3.1), même si la productivité a progressé entre 2010 et 2015. L'écart de salaire moyen entre femmes et hommes a légèrement diminué même si

des disparités inexpliquées de revenus entre femmes et hommes restent importantes dans certains pays de l'OCDE. Si les marchés du travail sont devenus plus inclusifs, les taux d'activité des femmes, des jeunes et des seniors restent inférieurs à ceux des hommes d'âge moyen. La part de l'emploi à temps partiel subi est en progression dans les pays de l'OCDE². Les 10 % de salariés les plus riches gagnaient trois fois plus que les 10 % les plus pauvres en 2014. Environ 47 % du total des prêts aux entreprises étaient alloués à des PME en 2016, proportion qui n'a pas beaucoup évolué depuis 2010 (Graphique 3.2).

44. Les chances sont inégalement réparties entre les individus et entre les régions dans les pays de l'OCDE (Graphique 3.; Graphique 3.3). Les inégalités de revenu des personnes nées dans les années 80 sont plus fortes que celles observées chez leurs parents au même âge, lesquelles étaient, elles aussi, plus fortes que chez leurs parents : en 2014, le degré de corrélation des revenus entre deux générations était de 38 %. Les taux d'espérance de vie diffèrent selon les régions, mais ces écarts reculent depuis 2010. Dans les pays de l'OCDE, le taux moyen de préscolarisation était de 35 % en 2014, contre 28 % en 2004 et 31 % en 2010. En 2015, 13 % des écarts dans les résultats des élèves en sciences s'expliquaient par leur situation socio-économique. Il ressort de l'enquête PISA qu'investir dans des écoles qui accusent un retard, par exemple dans des enseignants et directeurs d'école hautement qualifiés, peut aider à surmonter le désavantage initial dont pâtissent ces élèves, surtout lorsque ces investissements ciblent l'éducation et l'accueil des jeunes enfants. Les 18-24 ans qui pâtissent d'une mauvaise santé sont également quatre fois plus susceptibles que les autres d'être sans emploi, déscolarisés et de ne suivre aucune formation (NEET). Ceux qui n'ont pas achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire courent plus deux fois plus de risque d'être ensuite déscolarisé, sans emploi ni formation. En outre, la proportion d'élèves résilients parmi les élèves défavorisés ressortait à 29 % en 2015.

45. La participation électorale a diminué dans les pays de l'OCDE, surtout chez les jeunes (Graphique 3.). La participation des femmes à la prise de décision publique demeure déterminante pour l'obtention de résultats conformes aux objectifs des politiques en faveur de l'égalité entre les sexes. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, on est encore loin de la parité femmes-hommes dans la plupart des pays de l'OCDE. Environ 70 % votent lors d'élections, et moins de 50 % avaient confiance dans leur gouvernement en 2016, proportion en baisse par rapport à 2007.

3.3. Possibilités d'utilisation du Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive

46. Le Cadre d'action pour la croissance inclusive qui est proposé n'a pas de caractère normatif et n'a pas été utilisé, tel que présenté, dans les examens par pays de l'OCDE. Ce Cadre peut être appliqué de différentes façons. Il peut aider les pays à consolider l'utilisation des données, analyses et recommandations issues des divers travaux que l'OCDE consacre aux pays (Études économiques, Examens territoriaux, Examens environnementaux et Examens multidimensionnels par pays), de la recherche sur les politiques et des projets horizontaux (Vers le numérique, Objectif croissance, Perspectives de l'emploi et L'avenir du travail), ainsi que des activités statistiques consacrées à la mesure de la productivité, au progrès social et au bien-être (Compendium

² Ces moins bonnes performances se reflètent dans un score faible dans le Graphique 3. car l'indicateur est inversé.

sur les indicateurs de productivité, Mesurer les progrès sur la voie des ODD et Comment va la vie ?). De plus, le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive pourrait contribuer à mettre en évidence les lacunes dans nos connaissances et faire progresser les analyses de l'OCDE dans plusieurs domaines, comme la consolidation des axes de travail sur la croissance inclusive et la croissance verte, et élargir le champ d'étude aux économies en développement et émergentes. En outre, le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive peut également guider les pays à mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durables (ODD) sur un ensemble d'objectifs en lien avec la croissance inclusive.

47. Les pays, de plus en plus, envisagent des approches innovantes pour intégrer d'emblée les considérations relatives à la croissance et à l'inclusivité au processus d'élaboration des politiques. Le Japon, par exemple, a étendu en 2016 le régime d'assurance-vieillesse des salariés et le régime d'assurance-santé d'entreprise à environ 250 000 travailleurs non réguliers (OCDE, 2017f). La Grèce a instauré un régime de revenu minimum garanti pour le grand public, qui cible les ménages défavorisés et couvrira environ 7 % de la population (OCDE, 2016e). Le Royaume-Uni envisage d'augmenter de près de 2.5 milliards GBP les dépenses consacrées à l'école publique, par l'entremise de son Fonds stratégique pour l'amélioration de l'école, afin d'aider les élèves des catégories de population défavorisées et de faciliter la mobilité des enseignants au bénéfice des établissements défavorisés (OCDE, 2017g). Le Mexique a adopté en 2014 une réforme de son système électoral qui prévoit la parité hommes-femmes dans la nomination des candidats aux élections au niveau fédéral et aux Congrès locaux, intègre la problématique hommes-femmes dans son Plan de développement national et met en œuvre un programme national spécifique d'égalité des chances et de non-discrimination à l'égard des femmes (OCDE, 2017h). D'autres pays mettent aussi en place un certain nombre de programmes novateurs qui sont centrés sur le citoyen ou reposent sur un processus participatif (encadré 3.2).

48. Pour tirer le meilleur parti de ces efforts, les pays pourraient envisager d'utiliser le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive dans des études et processus pilotes spécifiques. À la suite d'une manifestation d'intérêt en ce sens, des activités de ce type pourraient être menées pour aider les responsables à évaluer les synergies et arbitrages propres aux politiques du pays, ou pour déterminer où différentes formes d'engagement auprès des parties prenantes pourraient être envisagées pour piloter la coopération dans le cadre du programme sur la croissance inclusive. Le Tableau de bord des indicateurs de la croissance inclusive pourrait être adapté aux conditions propres du pays concerné et servir à améliorer l'efficacité et l'engagement des pouvoirs publics auprès des citoyens.

Encadré 3.2 Exemples de bonnes pratiques : approches innovantes en matière d'élaboration des politiques

Les laboratoires d'innovation et de conception des politiques publiques visent à modifier la façon dont les pouvoirs publics conçoivent, mettent en œuvre, suivent et évaluent les politiques afin d'en améliorer l'efficacité et l'engagement auprès des citoyens. Ces laboratoires adoptent des approches diverses, mais partagent certaines caractéristiques communes, notamment : (i) la participation multipartite faisant intervenir les secteurs public et privé, les universités et les ONG ; (ii) l'affranchissement des cloisonnements et des strates traditionnels au sein des administrations publiques ; (iii) le recours à des

méthodologies pluridisciplinaires comme la théorie de la complexité, l'économie et la psychologie comportementales, et la modélisation multi-agents ; (iv) l'importance accordée à l'expérimentation rapide et l'impact d'échelle ; et (v) la priorité donnée à l'amélioration de l'expérience utilisateur et des résultats de l'action en les associant les citoyens aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques.

De grands laboratoires ont vu le jour, à l'instar du Mindlab au Danemark, de la Behavioural Insights Team et du What Works Network au Royaume-Uni, ou encore du Bureau de l'innovation de Séoul, en Corée. L'éventail de mesures et d'approches innovantes introduites par ces laboratoires est vaste. De là est née, entre autres, Predictiv, une plateforme numérique conviviale lancée en 2016 par la Behavioural Insights Team, qui permet de réaliser des essais contrôlés randomisés pour accélérer le processus d'expérimentation des politiques. Plus de 30 essais ont été menés à ce jour via cette plateforme, et les résultats transparaissent déjà dans la politique gouvernementale. Par exemple, le Government Equalities Office et le Department for Work and Pensions s'appuient sur les résultats de l'un des essais pour faire évoluer les communications du gouvernement autour du congé parental partagé (OCDE, 2018).

Le programme Sharing City (ou Ville du partage), mis en place par le Bureau de l'innovation de Séoul, s'articule autour de diverses initiatives, comme les Tool Kit Centres, qui offrent aux communautés un espace partagé où les résidents peuvent emprunter une multitude d'articles (outils, valises, etc.), ou le service Generation Sharing Household, qui met en relation des personnes âgées disposant d'espace résidentiel disponible et des étudiants cherchant à se loger (I Teams, 2014). Le Gouvernement métropolitain de Séoul tente de relever ce type de défi à l'aide de son programme en faveur des plus de 50 ans (Comprehensive Plan for 50+ Assistance). Celui-ci s'articule autour de la formation, du soutien psychologique, et d'activités culturelles et de perfectionnement afin de continuer d'offrir des opportunités sociales aux nouveaux retraités. Au cœur du dispositif d'innovation : une infrastructure complète destinée aux plus de 50 ans et déployée à l'échelle de Séoul, avec la création de la Fondation Séoul 50+ (l'organe de coordination) et de plusieurs campus et centres dédiés, fruits d'une collaboration multisectorielle. Dix-neuf centres devraient voir le jour dans les quartiers de la ville d'ici à 2020 ; quatre sont d'ores et déjà opérationnels. Cette infrastructure prévoit des espaces de soutien et d'activités culturelles afin d'inciter la génération des plus de 50 ans à interagir, impulser des changements et proposer des services en fonction des besoins des uns et des autres. Elle va bien au-delà de l'action publique traditionnelle, puisqu'elle offre un accompagnement plus complet et traite des aspects pratiques et psychologiques de cette étape de la vie (en proposant des cours de cuisine aux hommes, ou des cours destinés à aider les nouveaux retraités à franchir ce cap). En août 2017, les programmes comptaient plus de 15 000 membres et d'autres municipalités locales s'intéressent de près aux campus (OCDE, 2018).

À Asker, en Norvège, le laboratoire Asker Welfare Lab a développé un nouveau concept autour d'une offre de services centrés exclusivement sur le citoyen, où tous les services municipaux concernés coopèrent avec des partenaires extérieurs pour investir ensemble dans le bien-être des personnes. Le laboratoire se place dans une optique d'investissement et traite les citoyens comme des co-investisseurs. L'objectif est d'élever le niveau de vie des personnes vulnérables et, ce faisant, d'améliorer la qualité de vie de chaque individu et de chaque famille participant au programme. Surtout, les experts doivent travailler main dans la main avec les citoyens qu'ils entendent aider, selon la devise : « Aucune

décision me concernant ne saurait être prise sans moi ».

Le laboratoire Asker Welfare Lab cible à l'heure actuelle trois catégories de personnes : les familles avec enfants vivant en situation de vulnérabilité, les jeunes de 17 à 25 ans confrontés à la précarité et les familles avec enfants handicapés. Le modèle a été testé lors d'une phase pilote à laquelle ont participé 20 à 30 citoyens/familles. Leurs conditions et qualité de vie, mesurées avant et après la rencontre avec l'équipe d'investissement, ont visiblement progressé. Les employés municipaux participant à l'expérience, qui disposent désormais d'un accès plus large aux ressources et peuvent investir plus tôt dans le cycle, ont le sentiment de pouvoir impulser de véritables changements. La planification commune permet en outre de gagner du temps, qui peut être investi dans un service social individualisé plus effectif. Le projet a été reconnu en tant que Projet d'apprentissage national en Norvège ; il figure parmi les trois projets ayant reçu le Prix national d'innovation décerné chaque année par le ministère du Gouvernement local et de la Modernisation, et s'est vu attribuer un certificat de bonnes pratiques dans le cadre de l'édition 2017 du Concours européen d'excellence dans le secteur public (OCDE, 2018).

Sources : I-Teams (2014), Case Study: Seoul Innovation Bureau, <http://theiteams.org/case-studies/seoul-innovation-bureau>, consulté le 15 février -2018 ; OCDE (2018), Embracing Innovation in Government. Global Trends 2018, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/gov/innovative-government/embracing-innovation-in-government-2018.pdf>. Sources en ligne : <http://mind-lab.dk/en>, <http://www.behaviouralinsights.co.uk/>, <https://www.gov.uk/guidance/what-works-network>, <http://english.seoul.go.kr/policy-information/key-policies/city-initiatives/4-social-innovation/>.

3.4. Revoir le contrat social dans le cadre d'une économie mondialisée

49. Face à la stagnation des revenus médians, la hausse des inégalités et la diminution de la mobilité sociale, nombreux sont ceux qui estiment que le contrat social ne fonctionne plus pour eux. Le contrat social repose sur le principe selon lequel les résultats obtenus par chaque individu au cours de sa vie et les opportunités dont il ou elle a bénéficié devraient refléter ses choix individuels et la responsabilité collective, et non les circonstances dont il ou elle a hérité. Cependant, un travail d'analyse plus poussé est nécessaire pour dégager des données fines qui éclaireraient en conséquence l'élaboration des politiques. Des données solides peuvent contribuer à renforcer la confiance du public à l'égard des pouvoirs publics et de parer à de nouvelles formes d'exclusion en permettant à tous les citoyens de mener une vie productive et de qualité. Il s'agit pour cela de définir un ensemble efficace et complémentaire de politiques territorialisées et de politiques centrées sur l'individu, afin d'apporter un soutien ciblé aux individus tout au long de leur vie et de renforcer la résilience au sein des villes, des régions et des communautés locales. La notion d'« État émancipateur » invite opportunément à repenser le rôle, la mission et les moyens d'action de l'État selon une optique qui dépasse le souci de la redistribution du revenu ou de la correction des défaillances du marché.

50. Le renforcement de la confiance à l'égard des pouvoirs publics dans l'économie mondialisée suppose également la coordination et la synchronisation de l'action avec les autres pays dans un effort conjoint pour combiner compétitivité et inclusivité. Une action concertée entre les pays peut par exemple accroître les retombées économiques découlant de plans budgétaires bien conçus visant à promouvoir l'investissement dans le capital physique et humain – notamment dans des infrastructures transfrontalières intelligentes et propres. À l'inverse, la concurrence fiscale est un exemple type de domaine dans lequel les orientations stratégiques nationales peuvent entraîner un nivellement par le bas, se

traduisant par une baisse des recettes fiscales. Le manque de coordination internationale en matière de fiscalité peut aboutir à une double imposition peu rationnelle des entreprises ou des transactions internationales, mais aussi à une double non-imposition, dans les cas où certains types de recettes tirés d'activités menées à l'international échappent à l'impôt. Le manque de transparence sur les questions fiscales donne à certains contribuables la possibilité de dissimuler des revenus et des actifs à l'étranger, un phénomène qui risque d'exacerber les inégalités de revenu et de richesse.

51. L'architecture de la gouvernance mondiale, qui s'articule autour d'un certain nombre d'institutions internationales, est essentielle pour promouvoir des normes élevées de protection des droits sociaux, environnementaux et humains auprès des pays. L'élaboration et la promotion de normes internationales communes, ainsi que la convergence réglementaire peuvent contribuer à l'instauration de règles du jeu équitables dans les domaines du commerce et de l'investissement. Parmi ces normes, figurent en premier lieu le *Cadre d'action pour l'investissement* (CAI) et les *Principes directeurs du G20 pour des politiques mondiales d'investissement* ; et les *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales* ; ainsi que la *Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales* (*Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption*). L'OCDE intervient également dans d'autres domaines où la coopération multilatérale peut s'avérer bénéfique, notamment le contrôle des flux financiers illicites et la cybersécurité. La coopération avec d'autres organisations internationales a permis de faire avancer le programme de mesure mondial, par exemple par le biais de nouveaux ensembles de données comme la base de données OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée, qui a été constituée pour mieux comprendre les possibilités et les enjeux des chaînes de valeur mondiales ; des travaux en cours pour créer des dispositifs comparables en vue de mieux appréhender le rôle des EMN et de l'IDE sur ces chaînes de valeur, notamment une nouvelle base de données sur les plus grandes multinationales du monde ; de nouvelles normes comme le Système de comptabilité économique et environnementale ; et de nouveaux indicateurs de l'inclusivité et de la réticularité des flux et des stocks financiers.

52. L'OCDE s'emploie à faire progresser la coopération multilatérale en établissant des règles, des normes et des réglementations communes – que ce soit en son nom propre ou dans le cadre du G20, par exemple avec les *Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE*. Le *Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices* (BEPS) et la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS ont contribué à améliorer la confiance dans le système fiscal international, de sorte que les bénéfices puissent être imposés là où les activités économiques sont réalisées et là où la valeur est créée – ce qui pourrait rapporter jusqu'à 240 milliards USD en recettes fiscales supplémentaires par an. Les *Principes directeurs internationaux de l'OCDE pour l'application de la TVA/TPS* (adoptés en 2016 par le Conseil en tant que recommandations de l'OCDE sur l'Application de la TVA/TPS aux échanges transfrontaliers [C(2016)120]) sont adoptés par un nombre croissant de parties prenantes, ce qui garantit que les interactions entre les régimes nationaux de TVA facilitent les échanges et l'activité économique transfrontaliers, et n'y introduisent aucune distorsion. L'OCDE joue également un rôle de chef de file dans le développement de l'échange de renseignements entre les administrations fiscales, notamment avec le lancement, en 2017 et 2018, de *l'Échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale* – qui a permis aux pays de récupérer à ce jour plus de 100 milliards USD

en recettes fiscales. Le renforcement de ces échanges limite les possibilités de fraude fiscale dont disposent les contribuables en ne déclarant pas des revenus et des actifs détenus à l'étranger, et renforcer la capacité des pays à améliorer l'efficacité de leurs impôts sur les revenus du capital.

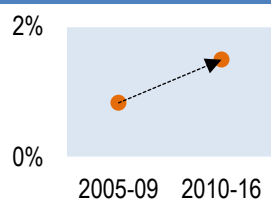
53. La coopération multilatérale au service de la croissance et de l'inclusivité peut à l'avenir prendre différentes formes, telles que : (i) le recueil et l'harmonisation de données, d'indicateurs et d'analyses comparables sur les principales dimensions de la croissance inclusive ; (ii) l'apprentissage entre pairs et la mise en commun des pratiques optimales dégagées de l'expérience des pays en matière de croissance inclusive ; et (iii) l'élaboration de lignes directrices sur les politiques à mener afin de promouvoir la croissance inclusive sur la base d'un cadre commun. La constitution d'un solide socle de données est particulièrement importante car ce socle peut fournir les éléments de base nécessaires à la réalisation d'examen nationaux et de recommandations d'action efficaces. À l'échelon multilatéral, une initiative dans cette direction pourrait consister à cartographier, dans les accords et les normes internationaux, les domaines dans lesquels la question de l'inclusivité est abordée, et de quelle façon, dans le but de repérer les lacunes existantes. Une telle activité pourrait étayer le débat entre les responsables de l'action publique sur les mesures à prendre pour rendre le système multilatéral plus inclusif.

Annexe 3.A. Principaux résultats et politiques susceptibles de favoriser la croissance et l'inclusivité

INDICATEURS	PRINCIPAUX RÉSULTATS
<i>Entretenir la croissance et en partager plus équitablement les fruits</i>	
1.1 Croissance du PIB par habitant	Dans les pays de l'OCDE :
1.2 Croissance et niveau du revenu médian	<ul style="list-style-type: none"> Le PIB par habitant a gagné 1.5 % par an au cours de la période 2010-15.
1.3 Rapport interquintiles S80/S20 de revenus	<ul style="list-style-type: none"> Le revenu médian a gagné 0.8 % par an au cours de la période 2010-14.
1.4 Part détenue par les 40 % d'individus au bas de la distribution du patrimoine et par les 10 % en haut de la distribution	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport entre les 20 % du haut de la distribution des revenus d'activité et les 80 % restants a augmenté, passant de 4.7 en 2010 à 5.2 en 2014.
1.5 Espérance de vie	<ul style="list-style-type: none"> Les 40 % d'individus au bas de la distribution du patrimoine détenaient en moyenne moins de 3 % de la richesse totale ; les 10 % d'individus en haut de la distribution du patrimoine en détenaient la moitié, et le centile le plus riche en détenait un cinquième en 2014.
1.6 Mortalité due à la pollution de l'air extérieur	<ul style="list-style-type: none"> L'espérance de vie a atteint 81 ans en 2014.
1.7 Pauvreté relative	<ul style="list-style-type: none"> La pollution de l'air extérieur a contribué à 411 décès par million d'habitants en 2014, contre 386 en 2010. Environ 11 % de la population était pauvre, avec un revenu inférieur à la moitié du revenu médian en 2014.

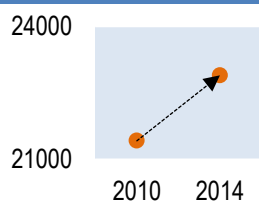
Graphique 3.1 Tendances par indicateur dans les pays de l'OCDE : Croissance et partage équitable des fruits de la croissance

1.1 Croissance du PIB par habitant (annuelle, %) Tendances : en hausse.	1.2 Revenu médian (en USD à PPA) Tendances : en hausse.	1.3 Rapport interquintiles S80/S20 de revenus Tendances : en hausse.	1.4a Part détenue par les 40 % d'individus au bas de la distribution du patrimoine (% patrimoine net total des ménages) Tendances : stable.
---	---	--	---



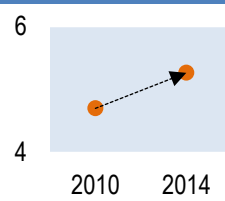
1.4b Part détenue par les 10 % d'individus en haut de la distribution du patrimoine (en % du patrimoine net total des ménages)

Tendance : n.d.



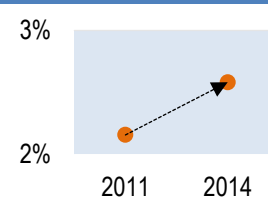
1.5 Espérance de vie (nombre d'années)

Tendance : en hausse



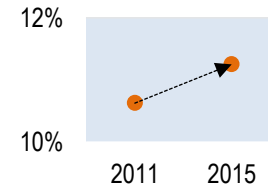
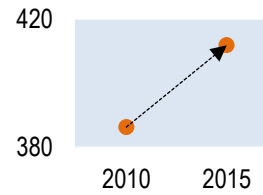
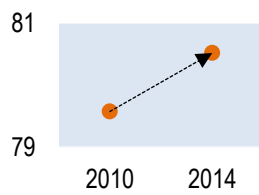
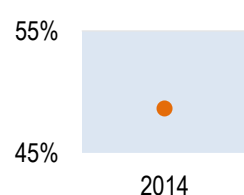
1.6 Mortalité due à la pollution de l'air extérieur (décès par million d'hab.)

Tendance : en hausse.



1.6 Pauvreté relative (% de la pop. dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian)

Tendance : en hausse.



Note : La moyenne non pondérée des pays de l'OCDE est représentée par un point et la tendance par des pointillés.

Favoriser le dynamisme des entreprises et la mise en place de marchés du travail inclusifs

- 2.1 Croissance et niveau annuels de la productivité du travail
- 2.2 Taux d'emploi
- 2.3 Dispersion des revenus d'activité
- 2.4 Écart de salaire entre femmes et hommes
- 2.5 Emploi à temps partiel subi
- 2.6 Accès au numérique
- 2.7 Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises

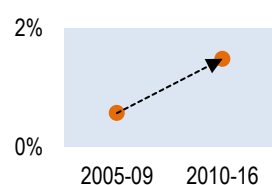
Dans les pays de l'OCDE :

- La productivité annuelle du travail a augmenté en moyenne de 1 % au cours de la période 2005-16.
- Le taux d'emploi a augmenté, passant de 65 % en 2010 à 68 % en 2016.
- Les 10 % de personnes ayant les revenus d'activité les plus élevés gagnaient plus de trois fois plus que les 10 % de personnes ayant les revenus d'activité les plus bas en 2014.
- Les femmes gagnent nettement moins que les hommes, et l'écart était de 15 % en 2015.
- La situation des salariés se précarise, le temps partiel ayant été subi pour 4 % d'entre eux en 2016.
- Les possibilités offertes par le numérique restent sous-exploitées : un quart des entreprises recouraient aux services de « cloud computing » en 2016.
- 47 % du total des prêts aux entreprises sont allés aux PME en 2016, soit un niveau inchangé depuis 2010.

Graphique 3.2 Tendance par indicateur dans les pays de l'OCDE : marches inclusifs et performants

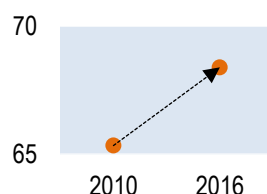
2.1 Croissance de la productivité du travail (annuelle, %)

Tendance : en hausse.



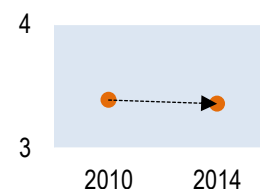
2.2 Taux d'emploi (%)

Tendance : en hausse.



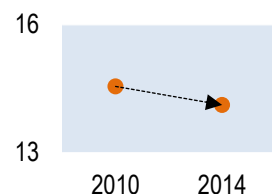
2.3 Dispersion des revenus d'activité (ratio interdécile)

Tendance : stable.



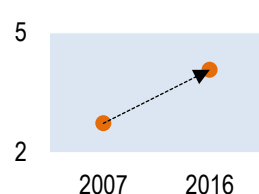
2.4 Écart de salaire entre femmes et hommes (%)

Tendance : en baisse.



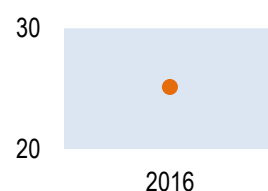
2.5 Emploi à temps partiel subi (%)

Tendance : en hausse.



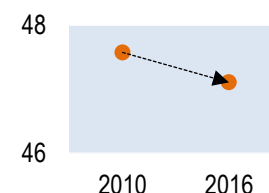
2.6 Accès au numérique (entreprises utilisant les services infonuagiques, %)

Tendance : n.d.



2.7 Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises (%)

Tendance : en baisse



Note : La moyenne non pondérée des pays de l'OCDE est représentée par un point et la tendance par des pointillés.

Mesures structurelles et réglementaires

- Améliorer l'environnement des entreprises et faciliter l'entrepreneuriat.
- Faciliter le redéploiement des travailleurs et des capitaux, et permettre une transition aisée vers de nouveaux emplois pour les travailleurs dont l'emploi a été perdu.
- Renforcer la concurrence.
- Promouvoir le changement organisationnel et la diffusion des technologies.
- Inciter les entreprises et les pouvoirs publics à investir dans de nouveaux modèles d'activité et de gouvernance.

Politiques du marché du travail et protection de l'emploi

- Renforcer et mieux coordonner le dialogue social et la négociation collective.
- Instaurer des institutions du marché du travail et des systèmes de protection sociale adaptés aux nouvelles formes de travail et réformer dans ce sens ceux qui existent ; rattacher les droits aux personnes plutôt qu'aux emplois, afin de les rendre transférables.
- Stimuler la mobilité professionnelle et les possibilités d'obtention et de conservation d'emplois de qualité.
- Renforcer la législation sur la protection de l'emploi en rendant prévisible le coût de la rupture du contrat de travail, en ne faisant pas dépendre la sécurité de l'emploi du type de contrat de travail et en protégeant les travailleurs contre les pratiques abusives.
- Réfléchir à des solutions nouvelles, comme les comptes individuels, les programmes de revenu de base universel et le recours à de nouveaux outils technologiques pour améliorer la prestation et la gestion des services ainsi que la mise en évidence des besoins, et encourager la mobilité de la main-d'œuvre.

Prélèvements et prestations

- Renforcer la fonction redistributive des systèmes d'imposition et de prestations.
- Améliorer la conception des politiques fiscales de manière à garantir le caractère inclusif de la croissance et à assurer la production de recettes publiques durables, par exemple à travers leur impact sur le taux d'activité, le développement et l'utilisation des compétences, les comportements en matière d'épargne et le dynamisme des entreprises.
- Appliquer les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et mettre en œuvre les mesures de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires (projet BEPS), afin d'égaliser les conditions de la concurrence à l'échelle internationale.
- Utiliser les recettes fiscales générales pour financer partiellement les programmes sociaux, afin d'élever le taux d'activité, de réduire le dualisme du marché du travail et de stimuler la productivité de la main-d'œuvre ainsi que la croissance économique, tout en apportant une aide à une fraction plus importante de la collectivité et à ceux qui occupent des emplois atypiques.

Application des politiques relatives à l'échange de données, au commerce et à la concurrence

- Promulguer des réglementations des marchés de produits et du travail qui soient bien pensées et favorables à l'ouverture commerciale, et mettre en place des régimes d'insolvabilité qui n'entravent pas la restructuration des entreprises ni ne pénalisent l'échec.
- Promouvoir des politiques réglementaires qui améliorent l'environnement des entreprises au profit des PME et de l'entrepreneuriat.
- Renforcer la concurrence loyale (transfrontières) et promouvoir des politiques en faveur de l'entrepreneuriat qui permettent à tous d'accéder au marché du travail en tant qu'entrepreneurs.
- Traiter les questions concernant l'accès aux données, leur sécurité et leur utilisation par les individus et les entreprises.

Politiques territoriales

- Promouvoir des politiques régionales sur les infrastructures qui favorisent la diffusion de l'innovation entre les régions, et les accompagner de politiques du logement et d'aménagement du territoire qui facilitent la réaffectation des ressources aux niveaux infrarégional et interrégional.

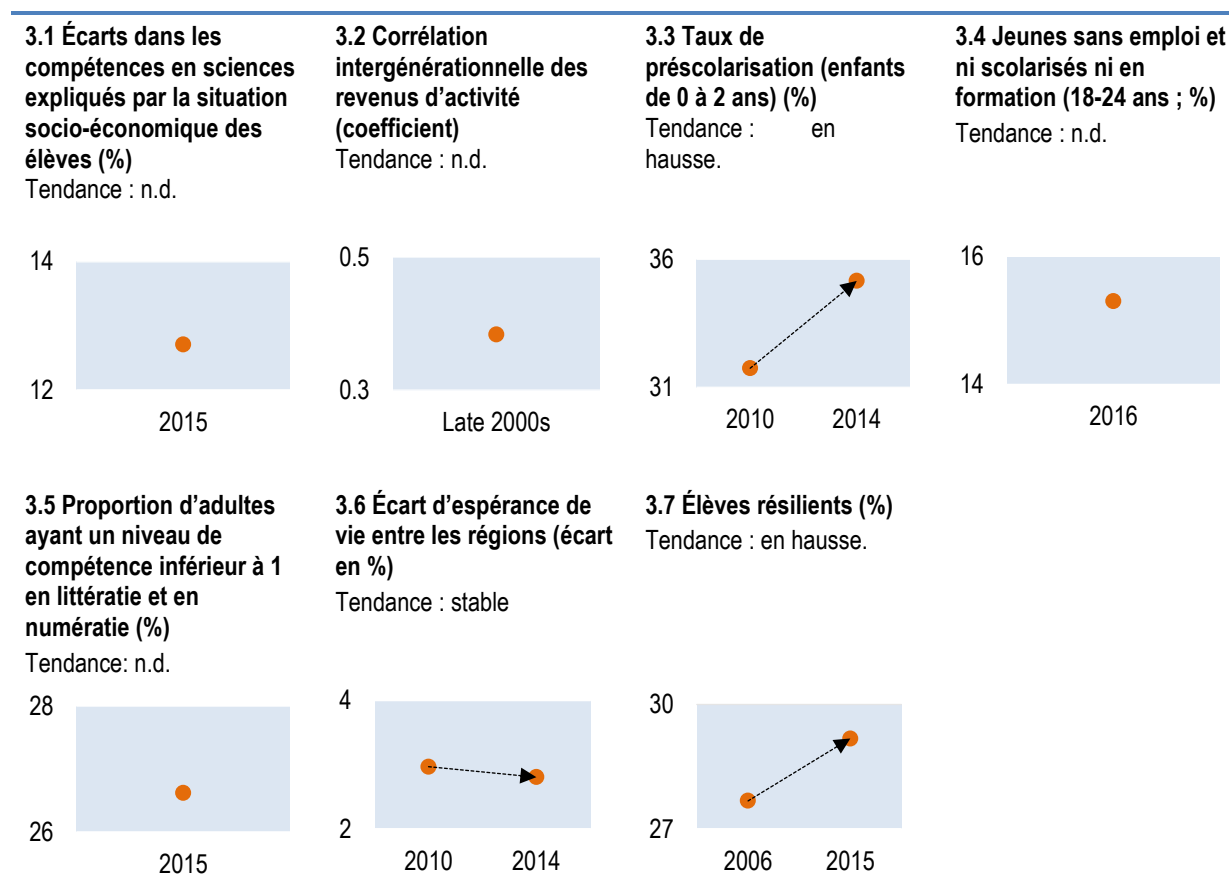
Politiques à l'appui d'une économie bas carbone et sobre en ressources

- Harmoniser les politiques au-delà de la question du climat pour créer des marchés et des emplois nouveaux.

Investir dans les personnes et territoires laissés de côté, en assurant l'égalité des chances

3.1 Écart dans les compétences en sciences expliqué par la situation socio-économique des élèves	Dans les pays de l'OCDE :
3.2 Corrélation intergénérationnelle des revenus d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • La situation socio-économique des élèves expliquait 13 % des écarts dans leurs compétences en sciences enregistrés en 2015.
3.3 Taux de préscolarisation	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilité intergénérationnelle est limitée : la situation des parents expliquait 38 % des revenus d'activité en 2014.
3.4 Jeunes sans emploi et ni scolarisés ni en formation	<ul style="list-style-type: none"> • Un enfant sur trois était préscolarisé en 2014.
3.5 Proportion d'adultes ayant un niveau de compétence inférieur à 1 en littératie et en numératie	<ul style="list-style-type: none"> • En 2016, 15 % des 18-24 ans étaient sans emploi, ni scolarisés ni en formation dans les pays de l'OCDE.
3.6 Écart d'espérance de vie entre les régions	<ul style="list-style-type: none"> • Un adulte sur quatre affichait un niveau bas en littératie et/ou numératie en 2015.
3.7 Élèves résilients	<ul style="list-style-type: none"> • La proportion d'élèves résilients parmi les élèves défavorisés ressortait à 29 % en 2015.

Graphique 3.3 Tendances par indicateur dans les pays de l'OCDE : égalité des chances et fondations pour la prospérité de demain



Note : La moyenne non pondérée des pays de l'OCDE est représentée par un point et la tendance par des pointillés.

Politiques de l'éducation et des compétences

- Mettre en place un système intégré de développement des compétences englobant l'enseignement professionnel et supérieur pour améliorer les compétences des travailleurs (par exemple, par l'expansion des programmes de formation d'apprentis), favoriser l'augmentation du taux d'activité (par exemple, par l'élaboration de programmes de protection sociale qui encouragent l'activité professionnelle) et assurer la formation des adultes, la formation en cours d'emploi et l'orientation professionnelle.
- Mettre en œuvre des systèmes de formation initiale de qualité depuis la petite enfance et tout au long de la scolarité, et au-delà.
- Adapter les systèmes de protection sociale pour obtenir des niveaux élevés de compétences cognitives non routinières, de créativité dans la résolution des problèmes et de compétences socio-affectives.
- Adapter les systèmes de protection sociale à l'individualisation et à la diversification du travail.
- Doter les pouvoirs publics et autres parties prenantes des moyens requis pour concevoir et mettre en place des mesures de développement de la culture financière et de protection des consommateurs, et aussi en ce qui concerne les produits et services financiers fournis par voie électronique.
- Faire en sorte que tout un chacun dispose de solides compétences de base et socio-affectives ainsi

que des qualifications requises par les employeurs, afin de pouvoir prendre le meilleur départ possible sur le marché du travail.

- Encourager les filles et les femmes à s'engager dans les filières STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) dans le cadre des efforts déployés pour jeter les bases de nouvelles formes de travail.

Politiques du marché du travail

- Coordonner les politiques et réglementations touchant les marchés du travail et de produits, afin de réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et la discrimination.
- Par conséquent, des actions devront être menées dans différents domaines : assurer à tous les enfants l'égalité des chances à travers les politiques de la santé, de l'éducation et de la famille ; permettre aux jeunes de prendre un bon départ sur le marché du travail ; assurer l'accès à la formation tout au long de la vie, surtout aux personnes les moins qualifiées ; favoriser la mobilité professionnelle ; accompagner le retour à l'emploi lorsqu'il y a lieu ; apporter un soutien à travers les systèmes d'imposition et de prestations ; réduire la ségrégation spatiale et améliorer l'aide au logement et les transports.

Politiques de la santé

- Mettre au point une stratégie traitant des nombreux déterminants sociaux des inégalités en matière de santé ; accroître les dépenses de santé consacrées à la prévention visant les principaux facteurs de risque et les catégories de la population les plus vulnérables, en particulier les enfants.

Politiques de l'investissement

- Stimuler l'investissement dans le capital social (par exemple, le bénévolat) et encourager l'investissement privé dans les biens publics (logement social, politiques en faveur de la diversité dans l'éducation, politiques culturelles).
- Investir dans les établissements scolaires qui accueillent des élèves issus des catégories défavorisées.
- Améliorer la fourniture de services de transport et d'accueil fiables, sûrs et pérennes pour faciliter l'accès à de bons établissements scolaires et réduire l'exposition aux risques (crimes et délits, accidents, santé et pollution).
- Intensifier l'investissement dans les technologies peu polluantes et les infrastructures intelligentes et propres.
- Investir dans des services administratifs locaux de qualité en adéquation avec le programme d'action national en faveur de la croissance inclusive, de manière à encourager les collectivités locales à bâtir un projet commun au service de la société, par exemple, en favorisant la connectivité des personnes et en renforçant le civisme, ainsi qu'en assurant l'égalité d'accès aux services et équipements publics essentiels, comme la santé, l'éducation, la nutrition et autres services d'utilité publique (eau, énergie et transport), ainsi qu'aux espaces verts et naturels.

Prélèvements et prestations

- Adapter la fiscalité de manière à favoriser le développement et l'utilisation des compétences de toutes les catégories de la population, élèves ou étudiants et travailleurs, femmes et hommes, travailleurs jeunes et seniors ; par exemple, les disparités femmes-hommes sont intrinsèquement liés aux politiques concernant l'éducation, la famille, la fiscalité, des prestations et la retraite.
- Briser le lien entre désavantages socio-économiques et état de santé.

Politiques territoriales

- Élaborer des politiques de développement économique régional qui renforcent le potentiel économique des régions à la traîne, et les accompagner de politiques d'infrastructures régionales, de politiques des transports, du logement et de l'aménagement du territoire qui facilitent la réaffectation des ressources aux niveaux infrarégional et interrégional.

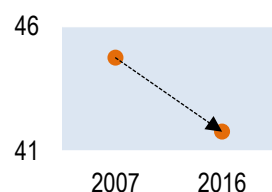
Mettre en place des administrations efficaces et réactives

- 4.1 Confiance envers les pouvoirs publics
- 4.2 Participation électorale
- 4.3 Participation des femmes à la vie politique
- Dans les pays de l'OCDE :
- Le taux de confiance envers les pouvoirs publics était inférieur à 50 % en 2016.
 - Environ 70 % des électeurs se sont rendus aux urnes lors de la dernière élection.
 - Il y a absence de parité dans la sphère politique et au sein des institutions ; les femmes représentaient moins d'un tiers du total en 2017.

Graphique 3.4 Tendances par indicateur dans les pays de l'OCDE : Gouvernance

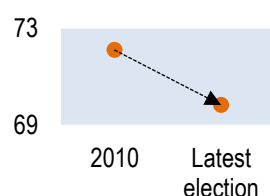
4.1 Confiance envers les pouvoirs publics (%)

Tendance : en baisse.



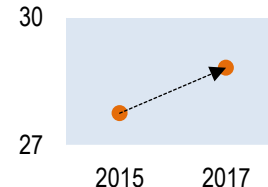
4.2 Participation électorale (%)

Tendance : en baisse.



4.3 Participation des femmes à la vie politique (%)

Tendance : en hausse.



Note : La moyenne non pondérée des pays de l'OCDE est représentée par un point et la tendance par des pointillés.

- Coordonner et harmoniser les mesures visant à renforcer les cadres institutionnels de sorte que la diversité et l'égalité femmes-hommes soient systématiquement prises en compte, notamment dans l'établissement des budgets.
- Faire en sorte que les décideurs publics soient protégés de toute influence indue, c'est-à-dire empêcher des groupes d'intérêts particuliers de peser sur les décisions publiques.
- Renforcer la mobilisation des parties prenantes pour mettre en œuvre des politiques, normes et projets qui servent mieux l'intérêt général.
- Accroître la transparence budgétaire, la fiabilité des administrations publiques et leur capacité de réaction aux aléas, ainsi que leur réactivité et leur ouverture aux contributions citoyennes.
- Fournir aux citoyens les données, ressources et informations nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées concernant leur vie, leur évolution professionnelle et leur participation à la vie publique.
- Envisager une démarche axée sur le citoyen pour accroître l'ouverture des données et leur utilisation au service de la collaboration avec et entre les citoyens, compte tenu de leurs droits et obligations.
- Évaluer les coûts de transaction et responsabilités associés aux relations citoyens-État qui découleraient d'une généralisation de l'individualisation des services et de l'utilisation des médias sociaux.
- Recenser et comprendre les comportements, exigences et besoins des citoyens et en tenir compte dans l'élaboration et l'exécution de stratégies sur le service public dans le contexte du passage au numérique et à la lumière des principes relatifs à l'administration ouverte ; améliorer les systèmes de passation des marchés publics (notamment leur dématérialisation).
- Accroître les moyens d'action de l'État pour développer les aspects culturels de l'enseignement hors des salles de classe et soutenir la participation active des citoyens, tout en favorisant les stratégies de promotion de la participation des jeunes.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Annexe 3.B. Définition des indicateurs selon les catégories du Tableau de bord sur la croissance inclusive

Croissance et partage plus équitable des fruits de la croissance

54. Les sources de données utilisées sont les suivantes : base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté ; base de données de l'OCDE sur la distribution des patrimoines ; base de données de l'OCDE sur la mesure du bien-être dans les régions ; base de données de l'OCDE sur l'état de santé ; base de données de l'OCDE sur la productivité ; indicateurs de l'OCDE sur la croissance verte. L'analyse repose sur les travaux de l'OCDE traitant de questions de fond, notamment : les recommandations pratiques énoncées dans la Stratégie pour l'emploi, le Cadre d'analyse de la qualité de l'emploi, la Stratégie sur les compétences et les documents sur les politiques de développement régional. Les indicateurs sont les suivants:

- La croissance du PIB par habitant est un indicateur de la production économique d'un pays qui prend en compte le nombre de ses habitants. On l'obtient en divisant le produit intérieur brut du pays par sa population totale ; les données sont disponibles pour tous les pays de l'OCDE jusqu'à l'année 2016.
- Le revenu médian désigne le revenu réel disponible médian des ménages en USD à PPA ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2014 pour tous les pays de l'OCDE.
- L'écart de revenu désigne le rapport entre le revenu des 20 % supérieurs et celui des 20 % inférieurs de la distribution ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2014 pour 17 pays de l'OCDE.
- La part du patrimoine détenue par les 40 % d'individus au bas de la distribution des revenus et celle détenue par les 10 % d'individus en haut de la distribution rendent compte des inégalités entre le bas et le haut de l'échelle de distribution des revenus. L'écart de richesse se rapporte à la part détenue par la tranche inférieure de la distribution qui réunit 40 % de la population ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2014 pour 18 pays de l'OCDE. Le patrimoine net total des ménages comprend les actifs et engagements financiers et non financiers.
- L'espérance de vie à la naissance, qui rend compte de l'état de santé général, constitue l'un des indicateurs phare du capital humain et des préférences des citoyens. L'espérance de vie désigne l'espérance de vie à la naissance ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2015 pour tous les pays de l'OCDE.
- La mortalité due à la pollution de l'air extérieur correspond au nombre des décès associés à l'exposition à la pollution atmosphérique (PM_{2.5}) par million d'habitants ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2015 pour tous les pays de l'OCDE.

- Le taux de pauvreté relative correspond à la part des ménages dont le revenu disponible équivalent, après impôts et transferts, est inférieur à la moitié du revenu disponible médian ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2014 pour 34 pays de l'OCDE.

Des marchés efficients et performants

55. Les sources de données utilisées sont les suivantes : base de données de l'OCDE sur les statistiques de la productivité ; base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active ; base de données de l'OCDE sur l'emploi (sources statistiques nationales et statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie, EU-SILC) ; Regards sur l'éducation ; étude 2018 de l'OCDE sur le financement des entrepreneurs et des PME. L'analyse repose sur les normes de l'OCDE et ses travaux traitant de questions de fond, notamment : les travaux relatifs à l'articulation entre productivité et inclusivité, la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation, les projets Objectif croissance, Vers le numérique et Politiques fiscales à l'appui de la croissance inclusive, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, en particulier sur la conduite responsable des entreprises, le Cadre d'action de l'OCDE pour l'investissement, le Projet de l'OCDE relatif à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices (BEPS), les lignes directrices de l'OCDE sur l'économie circulaire et la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte. Les indicateurs sont les suivants :

- La productivité du travail désigne le niveau de la productivité en USD constants à PPA de 2010 ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2015 pour tous les pays de l'OCDE.
- Le taux d'emploi renseigne sur la capacité de l'économie d'un pays à créer des emplois ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2015 pour tous les pays de l'OCDE.
- La dispersion des revenus d'activité désigne le rapport entre les revenus du décile supérieur et ceux du décile inférieur ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2014 pour tous les pays de l'OCDE.
- L'écart de salaire entre femmes et hommes correspond à la différence entre le salaire médian des hommes et celui des femmes ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2014 pour 32 pays de l'OCDE.
- L'emploi à temps partiel subi désigne la part dans l'emploi total, exprimée en pourcentage, des travailleurs à temps partiel qui n'ont pas réussi à trouver un emploi à temps plein, parmi les personnes âgées de 15 ans et plus ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2016 pour 31 pays de l'OCDE.
- L'accès des entreprises au numérique est mesuré par la part des entreprises qui recourent aux services de « cloud computing ».
- La part des prêts aux PME représente la part du total des prêts aux entreprises qui est allouée à des PME.

Égalité des chances et fondements de la prospérité future

56. Les sources de données utilisées sont les suivantes : Enquêtes PISA de l'OCDE ; Panel socio-économique allemand (GSOEP) (complété par les sources nationales de statistiques) ; jeu de données de l'OCDE sur le passage de l'école à la vie active ; PIAAC de l'OCDE ; base de données sur le bien-être régional. L'analyse repose sur les normes de l'OCDE et ses travaux traitant de questions de fond, notamment la Stratégie sur les compétences et les études relatives à l'éducation et à la santé. Les indicateurs sont les suivants :

- Le pourcentage d'écart dans les compétences en sciences expliqué par la situation socio-économique des élèves se rapporte aux performances et à la situation des élèves ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2015 pour 28 pays de l'OCDE.
- La perpétuation des revenus d'activité renvoie à leur élasticité intergénérationnelle à la fin des années 2000.
- Le taux de préscolarisation désigne la part des enfants de 0 à 2 ans inscrits dans une structure d'accueil ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2014 pour 33 pays de l'OCDE.
- On entend par « jeunes inactifs » la part des 18-24 ans sans emploi, non scolarisés et ne suivant aucune formation ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2016 pour 32 pays de l'OCDE.
- Concernant la proportion d'adultes ayant un niveau de compétence inférieur à 1 en littératie et en numératie, on dispose de données jusqu'à l'année 2015 pour 28 pays de l'OCDE.
- L'écart d'espérance de vie entre les régions correspond à la différence entre l'espérance de vie du décile des régions les plus peuplées et celle du décile des régions les moins peuplées ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2015 pour 29 pays de l'OCDE.
- La proportion d'élèves résilients renvoie au pourcentage d'élèves situés dans le quart inférieur de l'indice PISA du statut économique, social et culturel (SESC) qui se classent dans le quart supérieur parmi tous les pays/toutes les économies, après prise en compte de la situation socio-économique ; les données sont disponibles pour 2006 et 2015.

Gouvernance

57. Les sources de données utilisées sont les suivantes : Comité de la politique de la réglementation de l'OCDE ; base de données mondiales sur les quotas de femmes de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) ; base de données sur les femmes en politique tenue par l'Union interparlementaire et ONU Femmes ; calculs de l'OCDE à partir des données sur la participation électorale rassemblées par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). L'analyse repose sur les normes de l'OCDE et ses travaux traitant de questions de fond, notamment : l'initiative sur l'administration ouverte, la Boîte à outils en matière d'administration numérique, les Recommandations du Conseil sur les travaux en matière de lutte contre la corruption ([C(2017)5]), les Recommandations du Conseil sur la

passation des marchés publics [C(2015)2]), les travaux sur l'échange automatique de renseignements, ainsi que les Recommandations du Conseil sur la gouvernance des risques majeurs [C/MIN(2014)8/FINAL] et la Recommandation sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique [C(2015)164]³. Les indicateurs sont les suivants :

- Pour ce qui est du niveau de confiance dont jouissent les pouvoirs publics, les données sont disponibles jusqu'à l'année 2016 pour tous les pays de l'OCDE.
- La participation électorale désigne la part des électeurs qui se sont rendus aux urnes lors de la dernière élection ; les données sont disponibles jusqu'à l'année 2014.
- La participation des femmes renvoie à la proportion de femmes parlementaires et aux quotas prévus par la loi, les données étant disponibles jusqu'à l'année 2017 pour tous les pays de l'OCDE.

³ Dans le domaine fiscal, il y a deux recommandations de l'OCDE actuellement en vigueur : Recommandation du Conseil sur l'utilisation du modèle de memorandum d'accord de l'OCDE sur l'échange automatique de renseignements à des fins fiscales [C (2001) 28/FINAL] et la recommandation du Conseil sur la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale [C (2014) 81/FINAL], mais aussi la déclaration sur l'échange automatique de renseignements en matière fiscale. Il y a aussi la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (MAAC) négocié et administré par l'OCDE ; ainsi que l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (MCAA CRS) et l'accord multilatéral entre autorités compétentes portant sur l'échange des déclarations par pays (MCAA CbC).

Références

- Aghion, P. et al. (2016), « Living the ‘American Dream’ in Finland: The Social Mobility of Inventors », document non publié.
- Aghion, P. et al. (2015), « Innovation and Top Income Inequality », *NBER Working Papers*, n° 21247.
- Alex (2012), « The Link between Job Satisfaction and Firm Value, with Implications for Corporate Social Responsibility », *Academy of Management Perspectives*, vol. 13, n° 24, novembre 2012.
- André, C. (2016), « Household debt in OECD countries: Stylised facts and policy issues », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l’OCDE*, n° 1277, Éditions OCDE, Paris,
- Babkin et al. (2017), « Are Corporate Inversions Good for Shareholders? », *Journal of Financial Economics*, vol. 126, n° 2, juillet 2017.
- Commission européenne (2017), *Tableau de bord social 2017 – Indicateurs clés : descriptions et points saillants*, Commission européenne.
- Criscuolo, C., P. Gal et C. Menon (2014), « « The Dynamics of Employment Growth: New Evidence from 18 Countries », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 14, Éditions OCDE, Paris.
- Eccles et al. (2014), « The Impact of Corporate Sustainability on Organizational Processes and Performance », *Management Science*, vol. 60, n° 11, décembre 2014.
- Edmans et al. (2017), « Equity Vesting and Investment », *Review of Financial Studies*, vol. 30, n° 7.
- Hunt et al. (2015), *Why Diversity Matters*, McKinsey & Co, janvier 2015.
- I-Teams (2014), « Case Study: Seoul Innovation Bureau », <http://theiteams.org/case-studies/seoul-innovation-bureau>, consulté le 15 février 2018.
- OCDE (2018a), *Additional Guidance on the Attribution of Profits to a Permanent Establishment under Base Erosion and Profit Shifting (BEPS) Action 7*, Éditions OCDE, Paris, voir <http://www.oecd.org/ctp/beps-2015-final-reports.htm>.
- OCDE (2018b), « Draft Annual Report on the OECD Guidelines for Multinational Enterprises 2017 », DAF/INV(2018)19/CORR1.
- OCDE (2018c), *Embracing Innovation in Government: Global Trends 2018*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2018d), « Guide sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises », DAF/INV(2018)17.
- OCDE (2018e), *Standard for Automatic Exchange of Financial Account Information in Tax Matters: Implementation Handbook*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2018f), *New OECD Jobs Strategy*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2018g), *OECD Employment Outlook 2018*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2018h), « Une croissance plus vigoureuse, mais les tensions se multiplient », Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2018i), « Going for Growth 2018: An Opportunity that Governments Should not Miss », Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017a), Conclusions politiques de la RCM de 2017 : « Faire de la mondialisation l’instrument d’une vie meilleure pour tous » [C/MIN(2017)9/FINAL].
- OCDE (2017b), « Going for Growth 2017: Chapter 2 – Integrating Inclusiveness into Going for Growth », ECO/CPE/WP1(2016)30.
- OCDE (2017c), *Principes directeurs internationaux pour la TVA/TPS*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017d), « Mise à jour de la stratégie de l’OCDE sur les compétences », EDU/EDPC(2017)12/REV1.
- OCDE (2017e), *The OECD Study on Measuring Distance to the SDG Targets*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017f), *OECD Economic Surveys: Japan*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017g), *OECD Economic Surveys: United Kingdom*, Éditions OCDE Paris.
- OCDE (2017h), *Towards a Stronger and More Inclusive Mexico: An Assessment of Recent Policy Reforms*, Éditions OCDE Paris.

- OCDE (2017i), « L'articulation entre productivité et inclusivité », C/MIN(2016)3.
- OCDE (2017j), *Investing in Climate, Investing in Growth*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017k), *Green Growth Indicators 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017l), « Going Digital: Making the Transformation Work for Growth and Well-Being », Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 7-8 juin 2017, OCDE, Paris.
- OCDE (2017m), *Panorama de l'entrepreneuriat 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017n), *Panorama de la santé 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017o), *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017p), *A Fiscal Approach for Inclusive Growth in G7 Countries*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017q), « *Rapport sur la mise en œuvre des Recommandations de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes* », Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017r), *Recommandation du Conseil sur le Gouvernement Ouvert*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/gov/ethics/Recommandation-integrite-publique.pdf>.
- OCDE (2017s), « Preventing Policy Capture: Integrity in Public Decision Making », *OECD Public Governance Reviews*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017t), *Recommandation du Conseil sur l'intégrité publique*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/gov/ethics/Recommandation-integrite-publique.pdf>.
- OCDE (2016a), « Conclusions politiques de la RCM 2016 : Renforcer la productivité au service de la croissance inclusive », C/MIN(2016)8/FINAL.
- OCDE (2016b), « Prise en compte systématique du bien-être et de la croissance résiliente, inclusive et durable » in *Le point sur l'intégration des résultats de l'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques*, C/MIN(2016)4.
- OCDE (2016c), *Perspectives régionales de l'OCDE 2016: Des régions productives pour des sociétés inclusives*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016d), *OECD Economic Surveys: Greece*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016e), *Perspectives régionales de l'OCDE 2016: Des régions productives pour des sociétés inclusives*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016f), *Rapport de 2016 sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015a), *Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015b), « Stratégie de l'OCDE pour l'innovation 2015 - Un programme pour l'action publique », C(2015)45.
- OCDE (2015c), *Cadre d'action pour l'investissement*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015d), *Vers une croissance verte ? Suivi des progrès*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015e), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015f), *Résultats du PISA 2015*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2014), « Conclusions politiques de la RCM 2014 - Des économies résilientes et des sociétés inclusives : donner à chacun les moyens de l'emploi et de la croissance », C/MIN(2014)15/FINAL.
- OCDE (2013), *Des compétences pour la vie ? Principaux résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011), « Vision d'avenir pour l'OCDE à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire », Réunion du Conseil au niveau des Ministres, C/MIN(2011)6.
- OCDE (1960), *Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques*.
- OCDE/G20 (2018), « Achieving Inclusive Growth in the Face of Digital Transformation and the Future of Work: OECD Report to G-20 Finance Ministers », Éditions OCDE, Paris.
- OCDE/G20 (2016), *G20 Guiding Principles for Global Investment Policy making*.
- OIT (2017), *Rapport initial pour la Commission mondiale sur l'avenir du travail*, Organisation internationale du Travail, Genève.

Partie II. Analyse sous-jacente au Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive de l'OCDE

1. Affermir une croissance qui profite à tous

Grâce à l'embellie des perspectives économiques mondiales s'ouvrent des possibilités de rendre la croissance économique profitable à tous. Ce chapitre recense les résultats de la croissance pour les individus, en vue de mieux comprendre si la croissance économique entraîne une amélioration des niveaux de vie pour les différentes catégories de population, définies en termes de revenu, de sexe, d'âge et de région de résidence.

Malgré de récentes améliorations dans certains pays, davantage de progrès seront nécessaires pour que les gains de productivité et la création d'emplois génèrent une amélioration du niveau de vie pour tous. Les inégalités de revenu et de patrimoine demeurent élevées dans certains pays de l'OCDE et continuent de se creuser. Les individus situés au bas de l'échelle de distribution encourent un risque élevé de tomber encore plus bas, tandis que la situation des 1 % situés au sommet de l'échelle ne cesse de s'améliorer. Des disparités apparaissent et se creusent dans d'autres domaines également. Les mêmes tendances s'observent entre les régions, mais aussi entre les groupes d'âge – un phénomène particulièrement préoccupant au regard du vieillissement démographique qui est à l'œuvre, notamment dans les pays développés.

Pour relever ces défis, l'action publique doit faire de l'inclusivité une priorité, en mettant l'accent sur les politiques relatives aux marchés de produits et du travail et les politiques éducatives, essentielles pour le partage équitable des gains de productivité ; en instaurant des systèmes de redistribution justes et efficaces ; en veillant à ce que le secteur financier ne laisse personne de côté ; en encourageant le rattrapage des régions ; et en permettant aux jeunes de démarrer leurs parcours éducatifs et professionnels d'un bon pied.

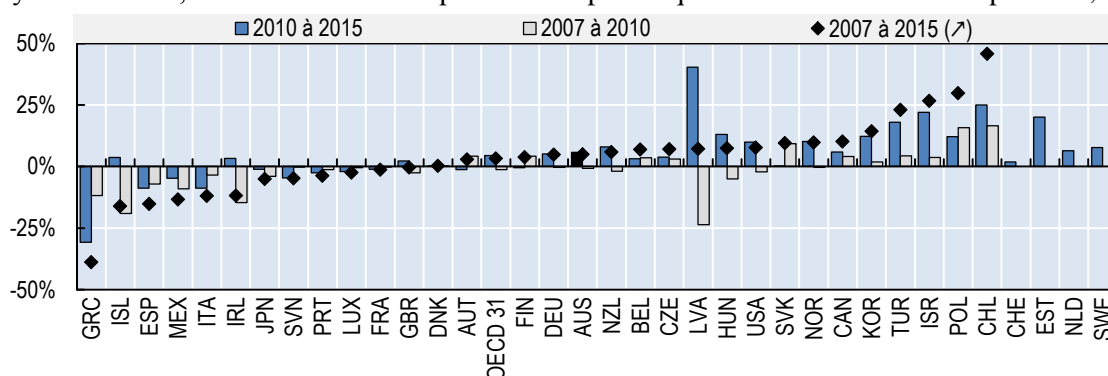
1.1. Illustration graphique des résultats de la croissance pour les individus

1.1.1. Tendances du revenu médian et des inégalités de revenu et de patrimoine

1. **Le revenu réel médian stagne.** Dans de nombreux pays de l'OCDE, le revenu réel disponible médian des ménages n'a pas évolué ou reste inférieur à son niveau d'avant la crise, bien qu'une reprise se soit récemment amorcée dans la majeure partie de la zone OCDE. Entre 2007 et 2010, les revenus disponibles médians ont baissé de 1.3 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (Graphique 1.1), quoique tous les pays n'aient pas été logés à la même enseigne durant cette période. Ces dernières années, le revenu réel disponible médian a augmenté de 3.5 % en moyenne dans la zone OCDE, mais en Grèce, en Espagne, en Islande et au Mexique, il reste inférieur à son niveau d'avant 2007. Même dans les pays où le revenu réel disponible médian se redresse depuis quelques années, les progrès restent souvent en deçà de la tendance du PIB par habitant (Graphique 1.2). Il semble donc que les fruits de la reprise économique récente n'aient pas été répartis équitablement en termes de revenu. Néanmoins, la mesure de la distribution du revenu des ménages soulève des questions importantes. Il est nécessaire en particulier de poursuivre les efforts pour intégrer les données d'enquête et les données tirées des registres fiscaux, de manière à pouvoir améliorer la mesure du revenu et des inégalités de revenu (Graphique 1.2 Encadré 1.1).

Graphique 1.1 Croissance du revenu réel disponible médian

Pays de l'OCDE, 2007-16 ou année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, en %



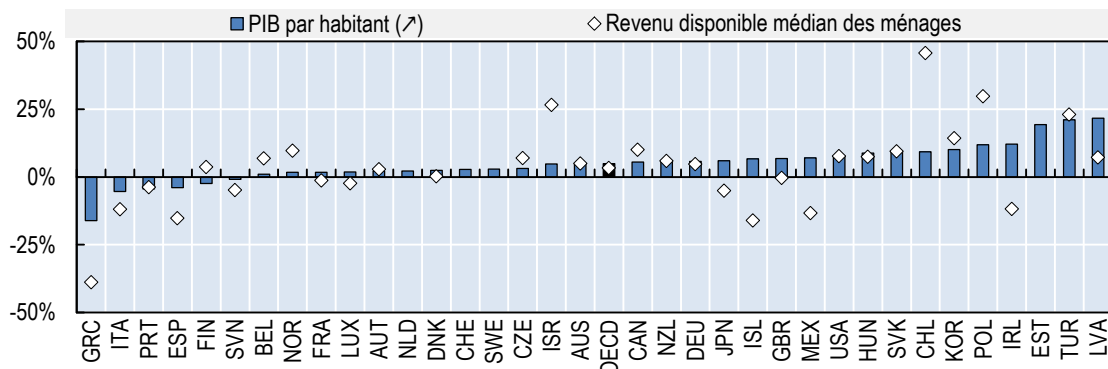
Notes : Au lieu de 2015, les données se réfèrent à 2016 pour la Finlande, Israël⁴, les Pays-Bas et la Suède ; à 2014 pour l'Australie, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Suisse ; et à 2012 pour le Japon. Au lieu de 2010, les données se réfèrent à 2013 pour l'Estonie, la Suède et la Suisse ; à 2011 pour le Chili, Israël, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Turquie ; et à 2009 pour la Hongrie et le Japon. Au lieu de 2007, les données se réfèrent à 2008 pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la France, le Chili, Israël, la Norvège, et le Mexique et à 2009 pour la Suisse. Les données portant sur 2016 pour les Pays-Bas sont provisoires. La moyenne de l'OCDE ne prend pas en compte l'Estonie, les Pays-Bas, la Suède ni la Suisse en raison d'une rupture dans les séries temporelles pour ces pays.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux.

4 Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Graphique 1.2 Croissance du PIB par habitant et du revenu réel disponible médian

Pays de l'OCDE, 2010-16 ou année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, en %



Notes : Au lieu de 2015, les données concernant le revenu disponible médian se réfèrent à 2016 pour la Finlande, Israël, les Pays-Bas et la Suède ; à 2014 pour l'Australie, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Suisse ; et à 2012 pour le Japon. Au lieu de 2007, les données se réfèrent à 2008 pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la France, le Chili, Israël, le Mexique et la Norvège et à 2009 pour la Suisse. Les données sur le revenu disponible médian portant sur 2016 pour les Pays-Bas sont provisoires. La moyenne OCDE du revenu disponible médian ne prend pas en compte l'Estonie, les Pays-Bas, la Suède ni la Suisse en raison d'une rupture dans les séries temporelles pour ces pays.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux.

Encadré 1.1. Initiatives menées par l'OCDE et les pays pour améliorer la mesure de la distribution du revenu

Mesurer la distribution du revenu des ménages à partir de données d'enquête soulève trois points importants : i) il existe un décalage entre le revenu disponible des ménages mesuré à partir des enquêtes auprès des ménages (microdonnées) et le revenu mesuré par l'intermédiaire des systèmes de comptes nationaux (macrodonnées) ; ii) il est possible d'améliorer la mesure des inégalités de revenu en intégrant les données des enquêtes auprès des ménages et les données administratives ; et iii) compte tenu des différences des prix locaux, le revenu ne traduit qu'imparfaitement la notion de niveau de vie, raison pour laquelle il peut être utile d'employer des mesures complémentaires telles que les inégalités de consommation. Cet encadré décrit les initiatives menées par l'OCDE et les pays pour apporter des solutions à ces trois problématiques.

L'OCDE et Eurostat ont instauré en 2011 un Groupe d'experts sur les disparités dans les comptes nationaux (EGDNA) – suivi de la mise en place en 2014 d'un Groupe d'experts de l'OCDE – dans le but de concevoir une méthode pour compiler des indicateurs de distribution du revenu, de la consommation et de l'épargne des ménages dans le cadre des comptes nationaux. Les données des comptes nationaux ont été prises comme point de départ, après quoi des micro-informations tirées d'enquêtes et de données administratives ont été utilisées pour ventiler le secteur des ménages dans les comptes nationaux en quintiles de revenu et autres catégories sociodémographiques, fondées par exemple sur la principale source de revenu ou le type de ménage. Le groupe d'experts a mené, à ce jour, deux opérations visant à compiler des indicateurs de distribution expérimentaux selon la méthode qu'il avait mise au point : la première a été achevée en 2012 (Fesseau et Mattonetti, 2013) et la seconde en 2015 (Zwijnenburg et al., 2017).

Alors que plusieurs pays (dont l'Australie, le Canada, les Pays-Bas et le Royaume-Uni) ont déjà commencé à publier des indicateurs de distribution fondés sur cette méthode, le groupe d'experts continue de lui apporter des améliorations pour étendre la couverture des indicateurs à davantage de pays et améliorer l'actualité des résultats. L'EGDNA travaille également à la mise au point d'une méthode de compilation d'indicateurs sur la distribution du patrimoine des ménages, afin de pouvoir obtenir un panorama complet de la situation des ménages en termes de distribution. À l'issue de

ses opérations de compilation, l'EGDNA a pu constater que les inégalités de consommation étaient moins importantes que les inégalités de revenu, probablement en raison du lissage dans le temps de la consommation individuelle, expliqué par la théorie du cycle de vie et la théorie du revenu permanent. Les mêmes facteurs expliquent une partie des performances négatives de certaines catégories de ménages en termes d'épargne, telles qu'elles ressortent des résultats de la compilation.

Il est possible d'améliorer la mesure des inégalités de revenu en croisant plusieurs bases de données. Les enquêtes auprès des ménages présentent un certain nombre de limites qui ont trait à la représentation des ménages situés au sommet et tout en bas de la distribution des revenus. Ces limites peuvent être dues à l'échantillonnage (sous-représentation des personnes très riches), à la collecte des données (sous-déclaration ou non-déclaration de différentes formes de revenu telles que les revenus de placements et les transferts sociaux, non-réponse aux enquêtes et autres erreurs de mesure) et à la préparation des données (troncage ou censure des données supérieures à une valeur plafond, fourniture de sous-échantillons). Pour pouvoir estimer les inégalités de revenu, il est essentiel de disposer de données de bonne qualité sur les revenus au sommet et au bas de la distribution. Les données des registres fiscaux sont très utiles pour obtenir des informations sur les revenus des très riches, même si elles présentent certaines limites.

Premièrement, de nombreux pays sont confrontés à des problèmes de fraude et d'évasion fiscale, qui impliquent une sous-déclaration des revenus. Deuxièmement, les revenus exonérés d'impôt, tels que les avantages extra-salariaux et les loyers imputés, ne sont pas pris en compte dans les analyses fondées sur les données fiscales ; par conséquent, si une part croissante des revenus du capital est exonérée d'impôt ou soumise à une retenue à la source, par exemple, l'analyse de la part des hauts revenus peut s'en trouver modifiée. Troisièmement, les données tirées des déclarations de revenu peuvent donner une image précise de la situation des hauts revenus, mais rester muettes sur la position relative des hauts revenus dans la distribution globale. De même, en comparaison des données des enquêtes auprès des ménages, les données administratives fournissent sans doute des informations plus précises et complètes sur les transferts sociaux octroyés par l'État, mais elles ne nous renseignent guère, en elles-mêmes, sur la distribution des revenus. Pour ces raisons, on s'intéresse à plus en plus aux possibilités de combiner les données d'enquête et les données administratives pour estimer les inégalités de revenu, cette démarche permettant d'exploiter les avantages de chaque source sans avoir à choisir l'une au détriment de l'autre. La faculté qu'ont les organismes de compilation de statistiques de suivre cette approche dépend de plusieurs facteurs, notamment du cadre législatif national régissant l'accès aux registres administratifs et les possibilités de les croiser.

Cependant, même lorsqu'il ne leur est pas possible d'accéder aux données administratives des registres, les organismes de compilation de statistiques ont d'autres moyens pour compléter les données d'enquête. Au Royaume-Uni, par exemple, les données d'enquête sont soumises à un « ajustement SPI (Survey of Personal Incomes) », qui consiste à remplacer les montants des revenus des personnes « très riches » couvertes par l'enquête SPI par le revenu moyen d'un groupe de personnes équivalent, calculé à partir des données fiscales, et à réévaluer les coefficients de pondération de l'enquête (DWP, 2017). Cette approche a inspiré un certain nombre d'articles théoriques récents, qui se sont intéressés aux possibilités de l'améliorer (voir par exemple Burkhauser et al., 2018). Lorsque la législation nationale le permet, des approches plus ambitieuses peuvent être envisagées. Par exemple, profitant des avancées permises par la législation nationale récente (Digital Economy Act, 2017), les statisticiens du Royaume-Uni sont en train d'élaborer une méthode qui va au-delà de l'approche susdécrite et vise à obtenir des données sur la distribution du revenu, de la consommation et du patrimoine en croisant des données d'enquête et d'autres sources (dont les registres fiscaux et autres registres administratifs). En vertu de cette approche, les données non tirées de l'enquête seront utilisées non seulement pour remplacer les informations actuellement recueillies par les enquêtes, mais aussi pour améliorer les procédures d'échantillonnage, d'imputation et de pondération dans les enquêtes, ce qui améliorera la représentation et la précision des queues de distribution et donc l'estimation des inégalités. La mise en relation de données issues des registres fiscaux et d'une série de données d'enquête peut permettre, d'une part, d'améliorer les comparaisons internationales des États-Unis et du Royaume-Uni dans la littérature sur les hauts revenus en comparant des éléments comparables en termes d'unité de partage et d'unité d'analyse et, d'autre part, d'améliorer la mesure britannique des inégalités de revenu dans la littérature s'appuyant sur des enquêtes examinant l'ensemble de la distribution des revenus.

D'après la théorie économique classique, la consommation rend mieux compte du niveau de vie que ne le fait le revenu (Blundell et Preston, 1998). Les individus sont mieux à même de lisser leur consommation que leur revenu au cours de leur vie, raison pour laquelle la consommation donne des informations plus fiables sur le bien-être actuel et tout au long de la vie. Contrairement au revenu, la consommation reste relativement stable au cours du cycle de vie, les personnes ayant la possibilité d'emprunter en période de faible revenu et d'épargner en période de revenu élevé (Hassett et Mathur, 2012). Malgré ces arguments conceptuels en faveur de l'étude des données sur la consommation, les indicateurs de bien-être des ménages (tels que les mesures de la pauvreté et des inégalités) reposent généralement sur le revenu et non la consommation. Ce choix s'explique en partie par l'idée répandue selon laquelle le revenu des ménages est plus facile à mesurer que leurs dépenses, tout au moins dans les pays de l'OCDE (Browning, Crossley et Winter, 2014).

Les résultats obtenus concernant les tendances des inégalités de consommation sont fortement influencés par les aspects méthodologiques. Des études anciennes fondées sur l'Enquête sur les dépenses de consommation aux États-Unis (CEX) ont constaté que les inégalités de consommation avaient crû plus modérément que les inégalités de revenu (Krueger et Perri, 2006 ; Slesnick, 1994 ; Hassett et Mathur, 2012). Cependant, des études plus récentes qui ont corrigé les problèmes de mesure dont pâtissait la CEX, utilisé d'autres sources de données ou mesuré la consommation selon une autre méthode ont conclu que les inégalités de consommation (en particulier de produits non durables et de services) avaient augmenté davantage et suivaient de près la hausse des inégalités de revenu (Aguilar et Bils, 2015 ; Attanasio et Pistaferri, 2016). Par ailleurs se fait jour une littérature qui établit des mesures de la pauvreté reposant sur la consommation (Meyer et Sullivan, 2013 ; Meyer et al., 2015) ; elle dégage des schémas différents pour les inégalités de revenus et de consommation. Ainsi, des études tendent à constater que, ces dernières décennies, les inégalités de consommation ont moins augmenté que les inégalités de revenus (Krueger et Perri, 2006 ; Meyer et Sullivan, 2013), mais il ressort d'autres études que la progression a été plus ou moins analogue (Attanasio, Hurst et Pistaferri, 2012).

En outre, Larrimore et al. (2016) s'attachent à mettre en relation des données issues de registres administratifs additionnels et d'enquête et des données unitaires de registres fiscaux, afin de remédier au problème que pose l'incapacité des données issues des registres fiscaux à rendre compte des revenus non imposables. Cette étude est parmi les premières à utiliser les données issues des registres fiscaux comme d'une base pour donner clairement à voir que les « gains en capital réalisés imposables », utilisés dans la plupart des études s'appuyant uniquement sur les données issues des registres fiscaux, produisent des résultats assez différents de ceux obtenus par des études s'appuyant sur les « gains en capital accumulés mais non réalisés », tirés des mêmes registres fiscaux. Comme le soulignent Larrimore et al. (2017), ce problème n'est pas entièrement résolu par Piketty, Saez et Zucman (2018), qui s'efforcent de remédier à des problèmes du même ordre au sein du cadre fourni par les comptes nationaux.

De plus en plus de voix s'élèvent pour demander que les données d'enquête existantes soient améliorées ou complétées par de nouvelles données d'enquête plus récentes. Par ailleurs, le progrès technologique ouvre de nouvelles perspectives en matière de collecte de données sur les dépenses de consommation, avec la possibilité, par exemple, d'exploiter les données recueillies par les sociétés de cartes de crédit ou les scanners à main (Browning, Crossley et Winter, 2014 ; Pistaferri, 2015). L'OCDE est en train de collecter et analyser les données relatives aux dépenses de consommation de plusieurs pays afin d'étudier les comportements de consommation de la classe moyenne.

Références

Aguilar, M. et M. Bils (2015), « Has Consumption Inequality Mirrored Income Inequality? », *American Economic Review*, vol. 105, n° 9, pp. 2725-2756, <http://dx.doi.org/10.1257/aer.20120599>;
 Attanasio, O. et L. Pistaferri (2016), « Consumption Inequality », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 30, n° 2, pp. 3-28, <http://dx.doi.org/10.1257/jep.30.2.3>;
 Attanasio, O., E. Hurst et L. Pistaferri (2012), « The Evolution of Income, Consumption, and Leisure Inequality in The US, 1980-2010 », *Working Paper*, n° 17982, National Bureau of Economic Research;
 Blundell, R. et I. Preston (1998), « Consumption Inequality and Income Uncertainty* », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 113, n° 2, pp. 603-640;
 Browning, M., T. Crossley et J. Winter (2014), « The Measurement of Household Consumption Expenditures », *Annual Review of Economics*, vol. 6, n° 1, pp. 475-501, <http://dx.doi.org/10.1146/annurev-economics-080213-041247>.; rkhauser R.V. et al. (2018),

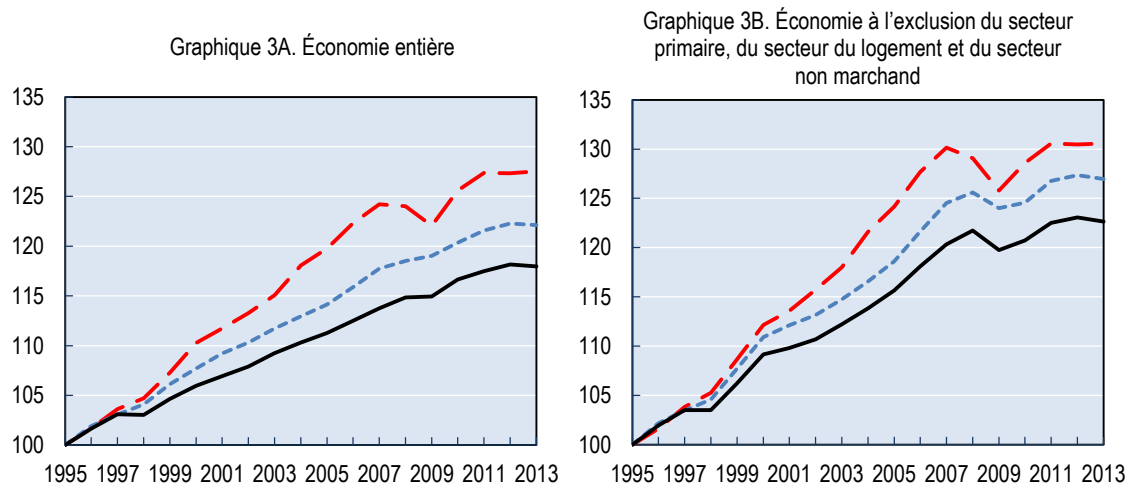
« Survey under-coverage of top incomes and estimation of inequality: what is the role of the UK's SPI adjustment? », *Fiscal Studies*, vol. 00, n° 0, pp. 1-28.; *Digital Economy Act, 2017*; DWP (2017), « Households Below Average Income (HBAI): quality and methodology information report, 2015/16 ».; Fesseau, M. et M. Mattonetti (2013), « Distributional Measures across Household Groups in a National Accounts Framework: Results from an Experimental Cross-country Exercise on Household Income, Consumption and Saving », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2013/04, Éditions OCDE, Paris; Hassett, K. et A. Mathur (2012), « A New Measure of Consumption Inequality », *AEI Economic Studies*, https://www.aei.org/wp-content/uploads/2012/06/a-new-measure-of-consumption-inequality_142931647663.pdf (consulté le 22 février 2018); Krueger, D. et F. Perri (2006), « Does Income Inequality Lead to Consumption Inequality? Evidence and Theory1 », *Review of Economic Studies*, vol. 73, n° 1, pp. 163-193; Meyer, B., A. Bee et J.X. Sullivan (2013), « Consumption and Income Inequality and the Great Recession », *American Economic Review, Papers and Proceedings*, mai 2013, pp. 178-183; Meyer, B., A. Bee et J. X. Sullivan (2015), « The Validity of Consumption Data: Are the Consumer Expenditure Interview and Diary Surveys Informative? », in *Improving the Measurement of Consumer Expenditures*, C. Carroll, T. Crossley et J. Sabelhaus, (dir.pub.), University of Chicago Press, pp. 204-240; Piketty, T., E. Saez et G. Zucman (2018), « Distributional National Accounts: Methods and Estimates for the United States », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 133, n° 2, pp. 553-609; Pistaferri, L. (2015), « Household consumption: Research questions, measurement issues, and data collection strategies », *Journal of Economic and Social Measurement*, vol. 40, n° 1-4, pp. 123-149; Slesnick, D. (1994), « Consumption, Needs and Inequality », *International Economic Review*, vol. 35, n° 3, <http://www.jstor.org/stable/2527080> (consulté le 22 février 2018), pp. 677-703; Zwijnenburg, J., S. Bournot et F. Giovannelli (2017), « Expert Group on Disparities in a National Accounts Framework: Results from the 2015 Exercise », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2016/10, Éditions OCDE, Paris.

2. L'amélioration de la productivité du travail n'a pas entraîné d'amélioration notable des salaires. Durant les deux dernières décennies, la croissance de la productivité du travail globale s'est décollée de la croissance de la rémunération réelle médiane dans la plupart des pays de l'OCDE. Sur le long terme, la hausse de la productivité est une condition essentielle de l'amélioration des niveaux de vie, dans la mesure où les salaires réels sont le mécanisme le plus direct et le plus important qui permette de répercuter les fruits de la croissance de la productivité sur les travailleurs. Or, depuis une ou deux décennies, ce mécanisme est particulièrement affaibli (graphique 1.3A). Le découplage des salaires réels médians et de la productivité du travail peut s'expliquer par le déclin de la part du travail dans le revenu des facteurs et la baisse du ratio entre salaire médian et salaire moyen. L'exclusion des secteurs pour lesquels la part du travail dans le revenu des facteurs est déterminée par les variations des prix des produits de base et des logements (secteurs primaire et immobilier) ou par les valeurs imputées dans les comptes nationaux (secteurs non marchands) ne réduit que légèrement la contribution de la baisse de la part du travail au découplage (graphique 1.3B)⁵.

⁵ Dans plusieurs pays de l'OCDE, le déclin de la part du travail dans le revenu des facteurs à l'échelle de l'économie entière reflète la hausse des loyers des logements, liée à la hausse des prix de l'immobilier. De même, dans les pays producteurs de produits de base, le déclin de la part du travail dans le revenu des facteurs à l'échelle de l'économie reflète en grande partie l'enchérissement des produits de base. Il est à noter que l'indice des prix de la VAB utilisé pour déflater les revenus du travail ne reflète pas complètement la situation du point de vue du travailleur (comme ce serait le cas si l'on utilisait un IPC par exemple). Ainsi, même s'il est pratique pour les analyses de décomposition, cet indice présuppose que les mêmes variations de prix s'appliquent au coût du capital (services) et du travail.

Graphique 1.3 Le découplage entre la productivité du travail et les salaires

Pays de l'OCDE, 1995-2013, Indice 100 = 1995



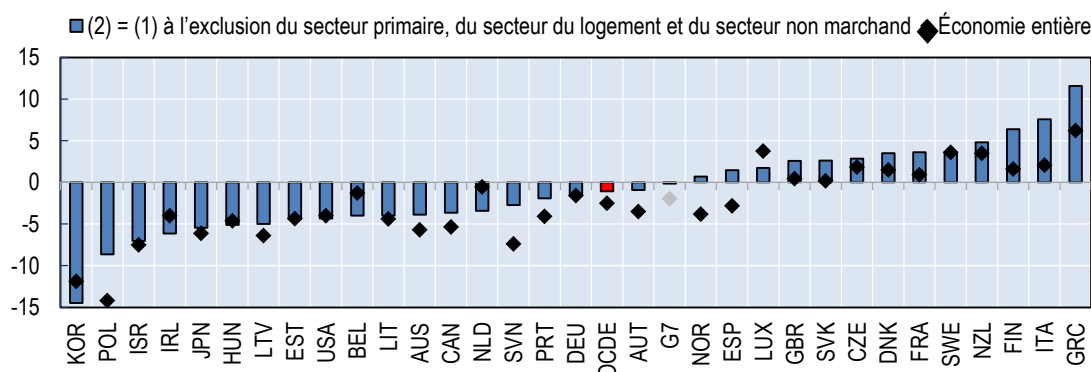
Note : Les tendances reflètent le déclin de la part du travail dans le revenu des facteurs et le creusement des inégalités salariales. Le découplage au niveau macroéconomique entre la croissance de la rémunération du travailleur type et la croissance de la productivité du travail peut être décomposé en deux éléments : (1) l'écart de croissance entre la rémunération moyenne du facteur travail et la productivité du travail, qui est entièrement expliqué par l'évolution de la part du travail dans le revenu des facteurs, et (2) l'écart de croissance entre le salaire médian et le salaire moyen, qui est une mesure partielle des inégalités salariales (partie A). Moyenne non pondérée de 24 pays de l'OCDE ; Allemagne, Autriche, Belgique, Corée, Finlande, Hongrie, Japon et Royaume-Uni : 1995-2013 ; Australie, Espagne, France, Italie, Pologne et Suède : 1995-2012 ; Danemark et République tchèque : 1996-2013 ; Canada et Nouvelle-Zélande : 1997-2012 ; États-Unis et Norvège : 1997-2013 ; Irlande : 1998-2013 ; Pays-Bas : 1995-2010 ; Israël : 2001-2011 ; République slovaque : 2002-2013. Dans la partie A, toutes les séries sont déflatées par l'indice des prix de la valeur ajoutée pour l'économie entière. Dans la partie B, toutes les séries sont déflatées par l'indice des prix de la valeur ajoutée pour l'économie à l'exclusion du secteur primaire, du secteur du logement et du secteur non marchand. Les secteurs exclus dans la partie B sont les suivants (CITI rév. 4) : (1) Agriculture, sylviculture et pêche (A), (2) Activités extractives (B), (3) Activités immobilières (L), (4) Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (O), (5) Éducation (P), (6) Santé et activités d'action sociale (Q), (7) Activités des ménages privés employant du personnel domestique (T) et (8) Activités des organisations et organismes extra-territoriaux (U). Les « inégalités salariales » concernent l'économie entière en raison des limites des données.

Source : Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux, Base de données de l'OCDE sur les salaires, Schwellnus et al. (2017).

3. La part du travail dans le revenu des facteurs a diminué dans la plupart des pays de l'OCDE, et le ratio entre salaire médian et salaire moyen a baissé dans tous sauf deux. La part du travail dans le revenu des facteurs a suivi des trajectoires très variables selon les pays de l'OCDE mais a diminué dans environ deux tiers d'entre eux (graphique 1.4). Elle a diminué en majeure partie avant la crise, pour repartir à la hausse immédiatement après (en partie sous l'effet du cycle conjoncturel). Au cours des dernières années, cependant, elle s'est globalement stabilisée, avec des différences marquées entre les pays, représentées par les courbes des premier et troisième quartiles (graphique 1.5).

Graphique 1.4 Évolution de la part du travail dans le revenu des facteurs

Pays de l'OCDE, 1995-2014, en points de %

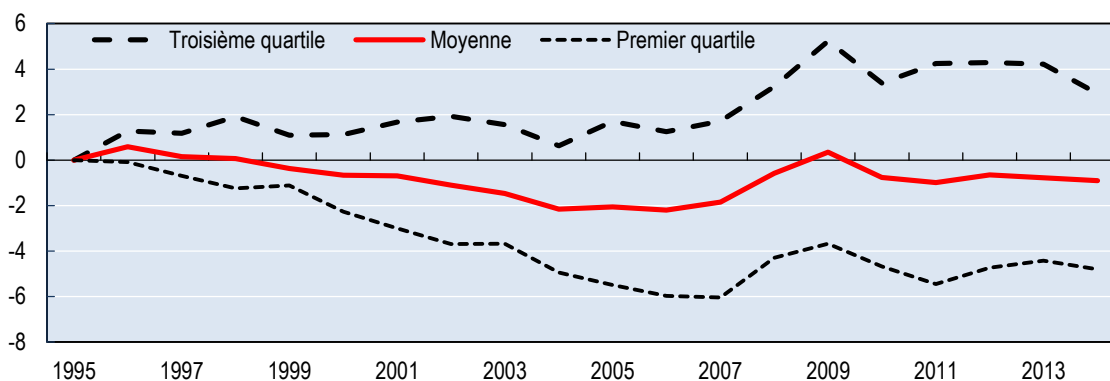


Note : Moyennes sur trois ans, pour les périodes commençant et se terminant aux années indiquées. OCDE et G7 désignent les moyennes non pondérées des pays correspondants apparaissant sur le graphique ; Australie, Corée, France et Portugal : 1995-2013 ; Nouvelle-Zélande : 1995-2012 ; Canada : 1997-2012 ; Royaume-Uni : 1997-2014 ; États-Unis et Irlande : 1998-2014. Le creusement des inégalités salariales a contribué au découplage global en faisant baisser le ratio entre salaire médian et salaire moyen dans un grand nombre de pays de l'OCDE. Ce ratio a diminué d'environ 2 points de pourcentage en moyenne entre 1995 et 2014, mais dans un certain nombre de pays dont la Corée, les États-Unis, la Hongrie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la République tchèque, le déclin a été beaucoup plus prononcé. Seuls le Chili, l'Italie et l'Espagne ont résisté à cette tendance qui ailleurs a vu les inégalités salariales s'aggraver. Ces résultats proviennent de la Base de données de l'OCDE sur les salaires et sont disponibles pour 23 pays de l'OCDE.

Source : Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux, Schweltnus et al. (2017).

Graphique 1.5 Évolution tendancielle de la part du travail dans le revenu des facteurs

Moyenne non pondérée de 31 pays de l'OCDE, en points de %



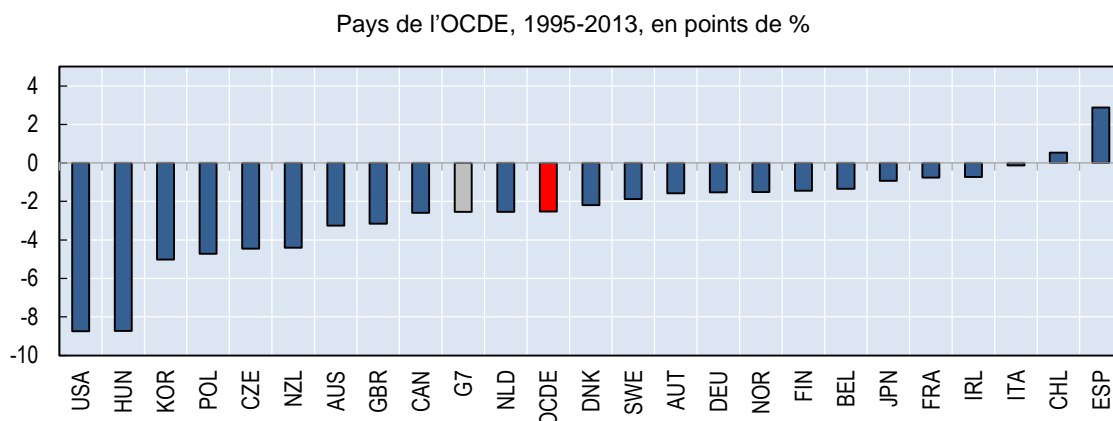
Note : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède : 1995-2014 ; Nouvelle-Zélande : 1995-2012 ; Australie et Corée : 1995-2013 ; Canada : 1997-2012 ; États-Unis et Irlande : 1998-2014. L'évolution de la part du travail dans le revenu des facteurs est représentée par la moyenne OCDE, le premier quartile et le troisième quartile d'un groupe comprenant 31 pays de l'OCDE, ce qui permet d'observer la dispersion entre les pays.

Source : Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux.

4. Le déclin du ratio entre salaire médian et salaire moyen s'explique en majeure partie par la forte croissance des salaires des hauts revenus. La hausse des inégalités salariales dont témoigne le découplage entre la croissance du revenu médian et celle du revenu moyen s'explique par la croissance disproportionnée des salaires tout au sommet

de l'échelle salariale. L'étude d'Alvaredo et al. (2016) abonde dans ce sens puisque, selon elle, l'événement le plus marquant des deux dernières décennies a été la divergence croissante des salaires des 1 % des revenus les plus élevés vis-à-vis du salaire médian mais aussi vis-à-vis des salaires du 90e percentile (graphique 1.6).

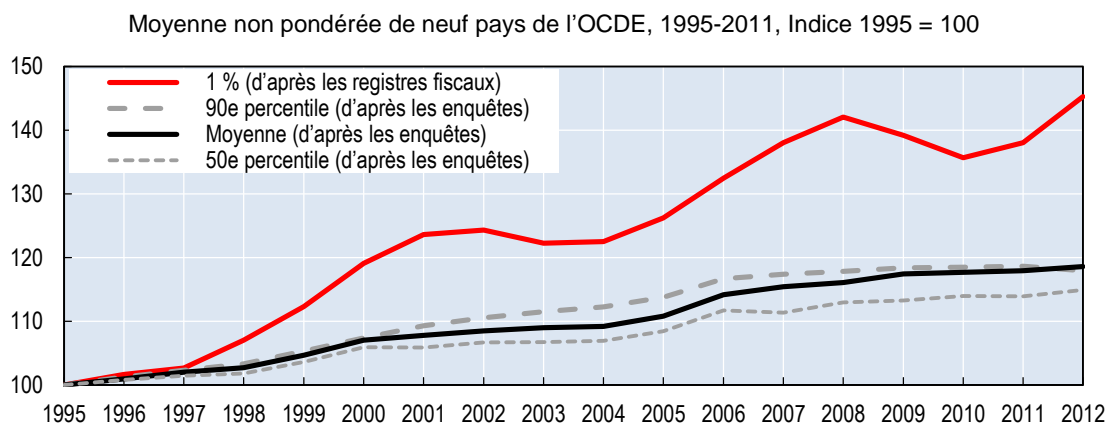
Graphique 1.6 Le ratio entre salaire médian et salaire moyen a baissé



Note : Moyennes sur trois ans, pour les périodes commençant et se terminant aux années indiquées. OCDE et G7 désignent les moyennes non pondérées des pays correspondants apparaissant sur le graphique. Chili, Danemark et République tchèque : 1996-2013 ; Australie, Espagne, France, Italie, Pologne et Suède : 1995-2012 ; Norvège et Nouvelle-Zélande : 1997-2013 ; Canada : 1998-2013 ; Pays-Bas : 1995-2010.

Source : Base de données de l'OCDE sur les revenus, Schweltnus et al. (2017).

Graphique 1.7 Les salaires des personnes qui perçoivent les plus hauts revenus ont divergé des salaires moyen et médian



Note : Indices fondés sur la moyenne non pondérée de neuf pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données sur les salaires des 1 % des personnes qui perçoivent les plus hauts revenus : Australie (1995-2010), Canada (1997-2000), Corée (1997-2012), Espagne (1995-2012), États-Unis (1995-2012), France (1995-2006), Italie (1995-2009), Japon (1995-2010) et Pays-Bas (1995-1999). Toutes les séries sont déflatées par le même indice, celui des prix de la valeur ajoutée pour l'économie entière.

Source : Base de données de l'OCDE sur les salaires, Alvaredo et al. (2016), Schweltnus et al. (2017).

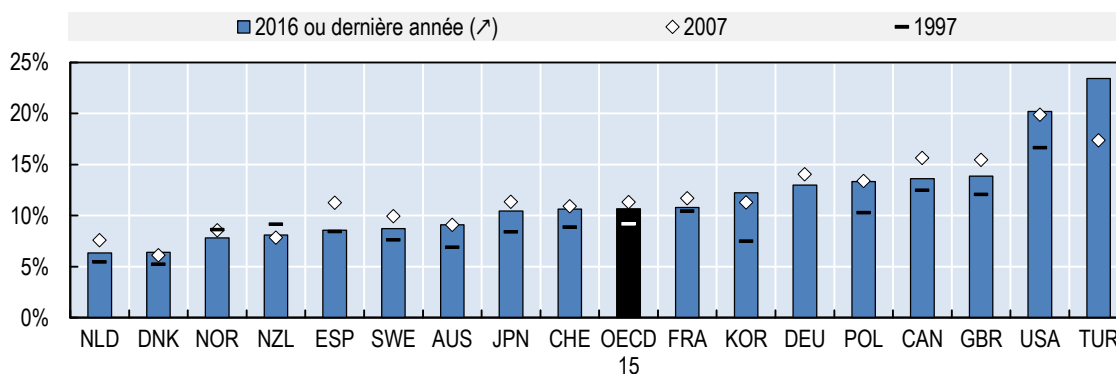
5. **La part des 1 % des personnes aux plus hauts revenus s'est accrue depuis 2007.** Les inégalités de revenu globales sont généralement mesurées à l'aide du coefficient de Gini. Cependant, cet indicateur ne permet pas de savoir à quelle distance du reste de la population se situe la minorité de très hauts revenus. Les données fiscales les

plus récentes montrent que la part de revenu détenue par les 1 % des personnes les plus riches a fortement augmenté dans de nombreux pays de l'OCDE (graphique 1.7).

6. La croissance des salaires est à la traîne de la croissance de la productivité du travail dans les pays émergents et en développement. Globalement, la croissance des salaires a fléchi pendant la majeure partie de la période qui s'est écoulée depuis la crise : elle est tombée de 2.5 % en 2012 à 1.7 % en 2015 au niveau mondial, et de 6.6 % en 2012 à 2.5 % en 2015 dans les pays émergents et en développement de la région Asie et Pacifique (OIT, 2017). Cette tendance ne reflète que partiellement les différences qui existent entre les travailleurs et entre les entreprises. Dans la plupart des pays, les salaires des 10 % (et plus encore des 1 %) des personnes touchant les plus hauts revenus ont grimpé en flèche (OIT, 2017). En Europe, les 10 % des personnes les mieux payées perçoivent un quart environ du montant total des salaires, la fraction étant encore plus élevée dans des pays émergents comme le Brésil (35 %), l'Inde (43 %) et l'Afrique du Sud (49 %). À en juger par ces données, même si les travailleurs sont de plus en plus productifs partout dans le monde, une part croissante des fruits de ce travail profite aux revenus les plus élevés. Par exemple, entre 2007 et 2014, la part de revenu des 1 % les plus riches est passée de 7.5 % à 11.2 % en Corée et de 16.6 % à 19.9 % aux États-Unis (graphique 1.8). Après avoir décliné en 2010 dans de nombreux pays de l'OCDE, elle a renoué avec son niveau d'avant la crise aux États-Unis, en Australie, en Pologne et dans quelques autres pays. En Turquie et en Corée, elle a continué à augmenter et dépassait en 2014 son niveau de 2007.

Graphique 1.8 Part de revenu des 1 % les plus riches

Dans quelques pays de l'OCDE, 1997, 2007 et 2016 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles, en %



Note : Dernière année pour laquelle des données sont disponibles : Turquie : 2016 ; Pologne : 2015 ; États-Unis, France, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni : 2014 ; Suède : 2013 ; Corée, Espagne et Pays-Bas : 2012 ; Allemagne et Norvège : 2011 ; Canada, Danemark, Japon et Suisse : 2010. La moyenne OCDE est la moyenne simple des pays apparaissant sur le graphique pour lesquels des données sont disponibles pour les trois périodes (c'est-à-dire sans l'Allemagne et la Turquie).

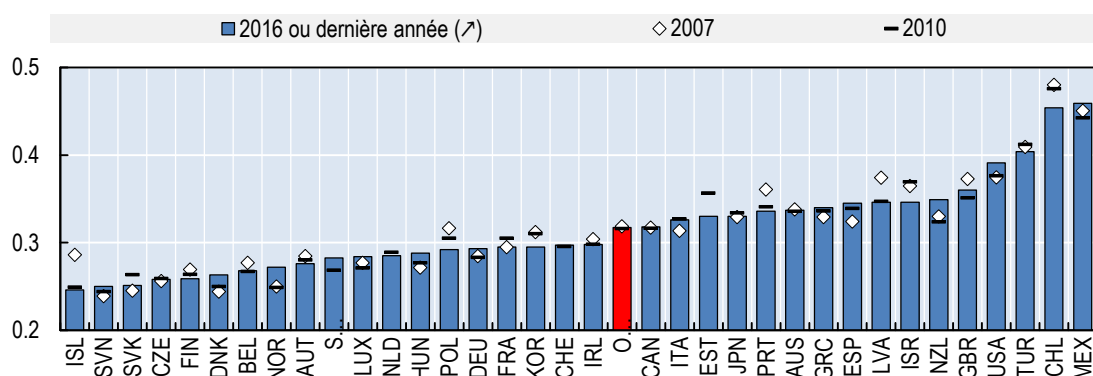
Source : World Wealth & Income Database, <http://wid.world/>

7. **Les inégalités de revenu marchand se maintiennent à des niveaux record dans l'ensemble**, les niveaux atteints entre 2007 et 2015 étant particulièrement élevés. En termes de revenu disponible avant impôts et prestations, les inégalités de revenu se sont creusées dans plusieurs pays depuis 2007 (Graphique 1.9), notamment aux États-Unis (2 points) et en Espagne (2 points), mais ont baissé de plus de 2 points de pourcentage en Islande, au Chili et en Lettonie.

8. **Quelle que soit la façon dont il est mesuré, le patrimoine est concentré entre les mains d'une très petite minorité.** Dans les pays de l'OCDE, le patrimoine détenu par le ménage moyen dans le groupe des 10 % des plus grandes fortunes est 15 fois plus élevé que le patrimoine du ménage médian (graphique 1.10, axe vertical de gauche) ; il est cependant beaucoup plus élevé aux États-Unis (68 fois), aux Pays-Bas (58 fois) et au Danemark (30 fois), ce qui tient en partie au fait que les ménages très fortunés sont intégralement couverts par les sources de données utilisées dans chacun de ces pays, alors qu'ils sont fréquemment sous-représentés dans les échantillons des enquêtes classiques auprès des ménages. Par contraste, la différence relative entre le patrimoine du ménage médian et le patrimoine moyen des ménages du quintile inférieur de la distribution est de 1.3 dans la zone OCDE (graphique 1.10, axe de droite), soit un écart douze fois inférieur. Le Danemark et les Pays-Bas sont les pays où les inégalités dans la moitié inférieure de la distribution sont les plus marquées (en partie parce que la source de données prend mieux en compte les très grandes fortunes dans ces pays).

Graphique 1.9 Coefficient de Gini pour le revenu disponible

Population totale, pays de l'OCDE, 2016 ou année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, 2007 et 2010

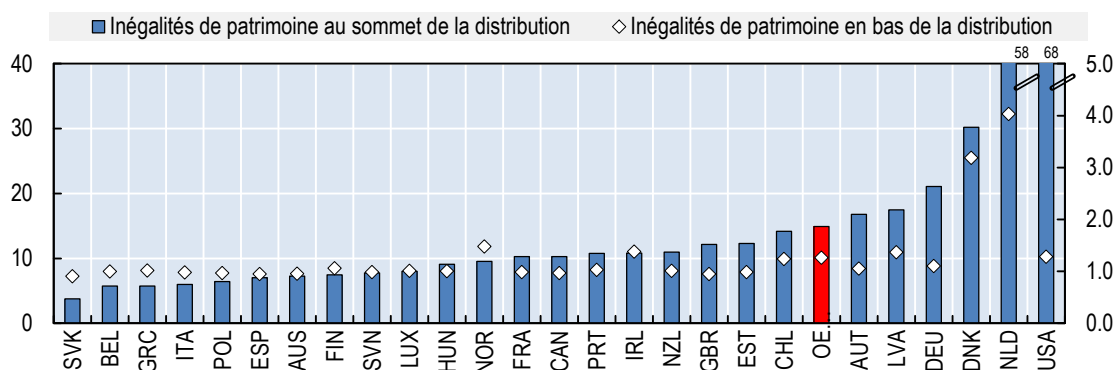


Notes : Au lieu de 2015, les données se réfèrent à 2016 pour la Finlande, Israël, les Pays-Bas et la Suède ; à 2014 pour l'Australie, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Suisse ; et à 2012 pour le Japon. Au lieu de 2010, les données se réfèrent à 2013 pour l'Estonie, la Suède et la Suisse ; à 2011 pour le Chili, Israël, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Turquie ; et à 2009 pour la Hongrie et le Japon. Au lieu de 2007, les données se réfèrent à 2008 pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la France, le Chili, Israël, la Norvège, et le Mexique et à 2009 pour la Suisse. Les données portant sur 2016 pour les Pays-Bas sont provisoires. La moyenne de l'OCDE ne prend pas en compte l'Estonie, les Pays-Bas, la Suède ni la Suisse en raison d'une rupture dans les séries temporelles pour ces pays.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux.

Graphique 1.10 Inégalités de patrimoine au sommet et au bas de l'échelle de distribution

Pays de l'OCDE, 2016 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles

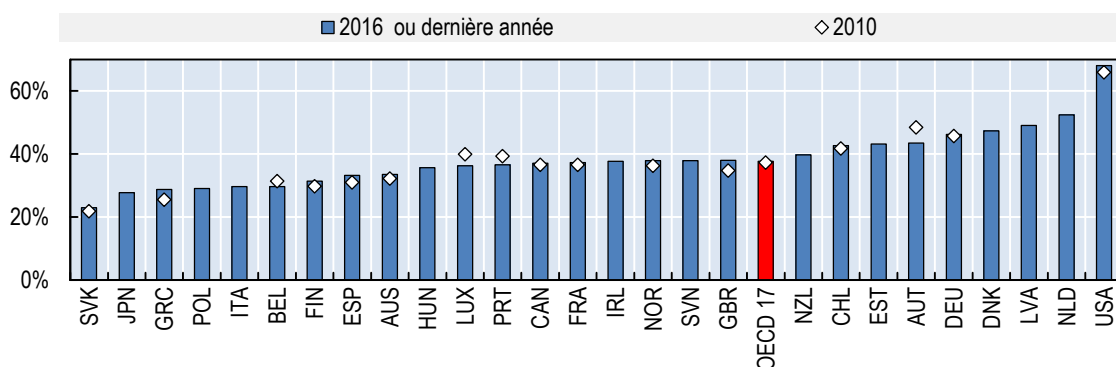


Note : Les inégalités de patrimoine au sommet de la distribution font référence à la différence entre le patrimoine moyen des 10 % les plus fortunés et le patrimoine médian, divisée par le patrimoine médian. Les inégalités de patrimoine au bas de la distribution font référence à la différence entre le patrimoine médian et le patrimoine moyen du quintile inférieur, divisée par le patrimoine médian. Dans le cas des pays en gris, les données proviennent de registres ou d'enquêtes qui, de manière générale, prennent mieux en compte les ménages très fortunés, souvent sous-représentés dans les échantillons des enquêtes classiques auprès des ménages. Au lieu de 2014, les données portent sur : 2016 pour les États-Unis ; 2015 pour le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; 2013 pour l'Estonie, l'Irlande et le Portugal ; et 2012 pour le Canada et l'Espagne. Au lieu de 2010, les données portent sur : 2013 pour la Corée ; 2012 pour la Norvège ; 2011 pour l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Chili, l'Italie, le Luxembourg et le Royaume-Uni ; et 2009 pour l'Espagne, la France et la Grèce. Au Danemark et aux Pays-Bas, la part détenue par les 60 % de ménages au bas de la distribution des revenus est négative, ce qui indique qu'en moyenne, la valeur des dettes de ces ménages est supérieure à celle de leur patrimoine. En Norvège et en Irlande, la part détenue par les 40 % des ménages au bas de la distribution des revenus est négative.

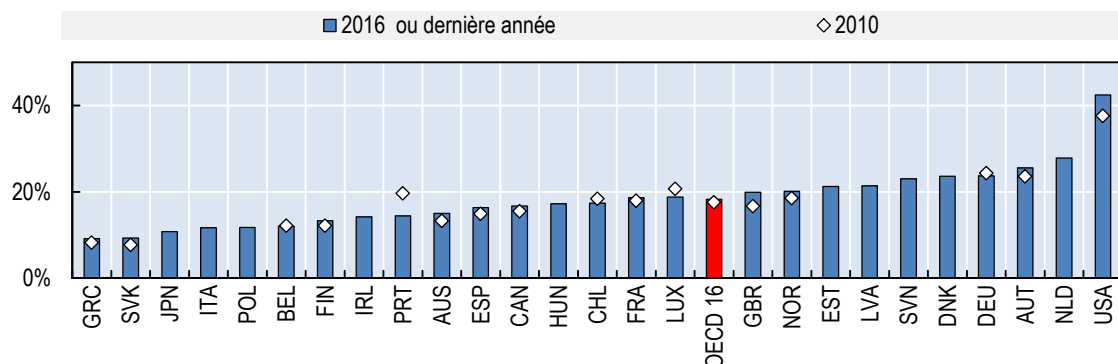
Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des patrimoines.

Graphique 1.11 Part de patrimoine des percentiles supérieurs de la distribution du patrimoine net

Partie A : 5 % les plus fortunés, pays de l'OCDE, 2010-2016 ou année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles



Partie B : 1 % les plus fortunés, pays de l'OCDE, 2010-2016 ou année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles



Note : Dans chaque partie, les pays sont classés par ordre ascendant de la part de patrimoine détenue par les 5 % les plus fortunés en 2014. Au lieu de 2014, les données portent sur : 2016 pour les États-Unis ; 2015 pour la Corée, le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; 2013 pour l'Estonie, l'Irlande et le Portugal ; et 2012 pour le Canada et l'Espagne. Au lieu de 2010, les données portent sur : 2013 pour la Corée ; 2012 pour la Norvège ; 2011 pour l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Chili, l'Italie, le Luxembourg et le Royaume-Uni ; et 2009 pour l'Espagne, la France et la Grèce. Dans chaque partie, la moyenne OCDE est la moyenne simple des pays pour lesquels des données sont disponibles pour 2010 et 2014. Dans le cas des pays en gris, les données proviennent de registres ou d'enquêtes qui, de manière générale, prennent mieux en compte les ménages très fortunés, souvent sous-représentés dans les échantillons des enquêtes classiques auprès des ménages.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des patrimoines.

9. **Les 5 % les plus fortunés détiennent plus d'un tiers du patrimoine, et les 1 % les plus fortunés presque un cinquième⁶.** Comme le montre le graphique 1.11, c'est aux Pays-Bas et aux États-Unis que les inégalités de patrimoine sont les plus marquées (les 5 % les plus fortunés détenant 52 % et 68 % respectivement du patrimoine, et les 1 % les plus fortunés 28 % et 42 %) et en République slovaque et en Grèce qu'elles sont les plus faibles (23 % et 29 % respectivement du patrimoine sont détenus par les 5 % les plus fortunés, et 7 % et 8 % par les 1 % les plus fortunés). Dans le pays de l'OCDE moyen, les inégalités de patrimoine (vis-à-vis des 1 % et des 5 % les plus fortunés) sont restées à peu près stables entre 2010 et 2014. Elles ont augmenté aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Grèce, et diminué au Luxembourg, au Canada, en Italie et au Portugal.

10. **Le rebond survenu sur les marchés financiers après la crise a moins profité aux jeunes et aux moins instruits.** Depuis la crise financière, la croissance du patrimoine net a été plus faible parmi les ménages dirigés par une personne plus jeune et moins instruite. Au Canada, le patrimoine net médian a augmenté plus vite que le patrimoine des percentiles supérieurs de l'échelle de distribution, d'où un resserrement des inégalités de patrimoine au sommet de l'échelle (tableau 1.1), que l'on peut expliquer au moins en partie par le fait que le patrimoine net moyen des jeunes a crû plus vite que celui des personnes âgées (graphique 1.12). Cependant, la croissance du patrimoine a été beaucoup vigoureuse pour les personnes très qualifiées que pour les moins qualifiées.

⁶ La concentration du patrimoine au sommet de la distribution est sans doute fortement sous-estimée pour les pays dont les données proviennent d'enquêtes sur les ménages qui ne suréchantillonnent pas les ménages très fortunés (comme c'est la pratique aux États-Unis), en comparaison des pays qui utilisent les données des registres (comme les pays nordiques et les Pays-Bas).

D'un autre côté, en Australie, le patrimoine du ménage médian a crû à un rythme beaucoup moins rapide que celui des 10 % les plus fortunés, en partie à cause des disparités croissantes entre les personnes jeunes et âgées. En Italie, le patrimoine net médian a baissé plus lentement que le patrimoine des 10 % les plus fortunés, d'où une diminution des inégalités. Cela tient à ce que le patrimoine net des personnes très qualifiées s'est amenuisé plus vite que celui des personnes moins qualifiées même si, en parallèle, les jeunes ont vu leur patrimoine net se contracter beaucoup rapidement que celui des personnes âgées. Inversement, aux États-Unis et au Royaume-Uni, où le patrimoine net médian a également baissé, le patrimoine net des percentiles supérieurs a augmenté, avec un recul du patrimoine net des jeunes et une augmentation de celui des personnes âgées. Les inégalités au bas de la distribution du patrimoine sont restées à peu près stables dans tous les pays, sauf aux États-Unis où elles ont augmenté.

Tableau 1.1 Variations du patrimoine net à différents points de l'échelle de distribution

Dans quelques pays de l'OCDE, variation annuelle en pourcentage entre 2006 et 2016 ou l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles

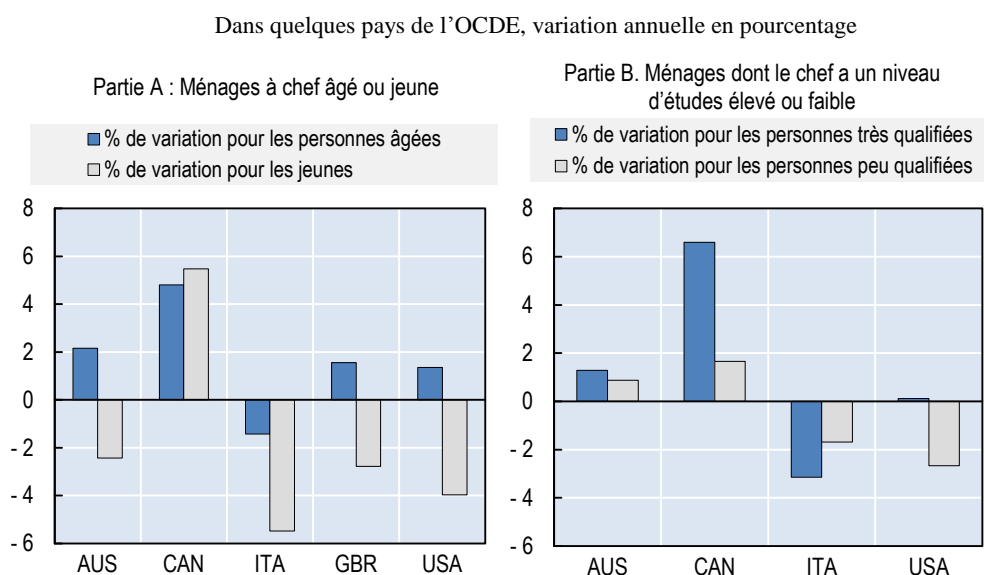
	Moyenne	Médiane	Quintile inférieur	Trois quintiles intermédiaires	Quintile supérieur	10 % les plus fortunés	5 % les plus fortunés	1 % les plus fortunés	Inégalités de patrimoine au sommet de la distribution	Inégalités de patrimoine au bas de la distribution	Période examinée
Australie	0.9	0.2	-2.5	-0.1	1.1	1.1	0.8	-0.6	3.9	0.0	2006-14
Canada	3.2	3.5	4.4	3.4	3.1	2.9	2.6	1.9	1.5	0.2	2005-16
Italie	-1.4	-1.0	1.3	-1.2	-1.6	-1.8				0.0	2006-14
Royaume-Uni	1.7	-1.5	0.7	-1.1	2.8	3.1	3.4	5.4	9.5	0.2	2007-15
États-Unis	0.7	-3.3	-9.9	-3.2	1.3	1.6	1.6	2.4	8.4	2.0	2007-16

Note : Les inégalités de patrimoine au sommet de la distribution font référence à la différence entre le patrimoine moyen des 5 % les plus fortunés et le patrimoine médian, divisée par le patrimoine médian. Les inégalités de patrimoine au bas de la distribution font référence à la différence entre le patrimoine médian et le patrimoine moyen du quintile inférieur, divisée par le patrimoine médian.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des patrimoines.

11. Les inégalités de revenu et de patrimoine ont aussi augmenté dans les pays émergents et en développement. Depuis 1980, les inégalités de revenu se creusent rapidement en Chine, en Inde et en Russie. En Amérique latine et dans les Caraïbes, elles se sont stabilisées mais se maintiennent à des niveaux élevés. D'après les estimations, les 50 % les plus pauvres de la population mondiale perçoivent moins de 9 % du revenu mondial, et les 1 % les plus riches plus de 20 % (World Inequality Report, 2018). La majeure partie de la population mondiale pauvre vit en Afrique ou en Asie (qui abritent environ 70 % des 10 % des personnes les plus pauvres de la planète en termes de revenu par habitant, Chine non comprise). En termes de patrimoine, 50 % environ du patrimoine mondial sont détenus par les 1 % les plus fortunés de la population, une situation largement imputable à l'inégalité de la propriété du capital et à la modification de l'équilibre entre richesse privée et richesse publique (PNUD, 2014).

Graphique 1.12 Variation du patrimoine net moyen entre 2006 et 2016 ou l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles



Note : Les chefs de ménage jeunes sont ceux âgés de moins de 34 ans, et les chefs âgés ont plus de 65 ans. Le groupe avec un faible niveau d'études fait référence aux chefs de ménage dont le niveau d'études ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0-2 de la CITE), et le groupe avec un niveau d'études élevé fait référence aux chefs de ménage titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE). Les chiffres pour 2006 se réfèrent à 2005 pour l'Australie et le Canada, et à 2007 pour le Royaume-Uni et les États-Unis. Les chiffres pour 2014 se réfèrent à 2015 pour le Royaume-Uni, et à 2016 pour le Canada et les États-Unis.

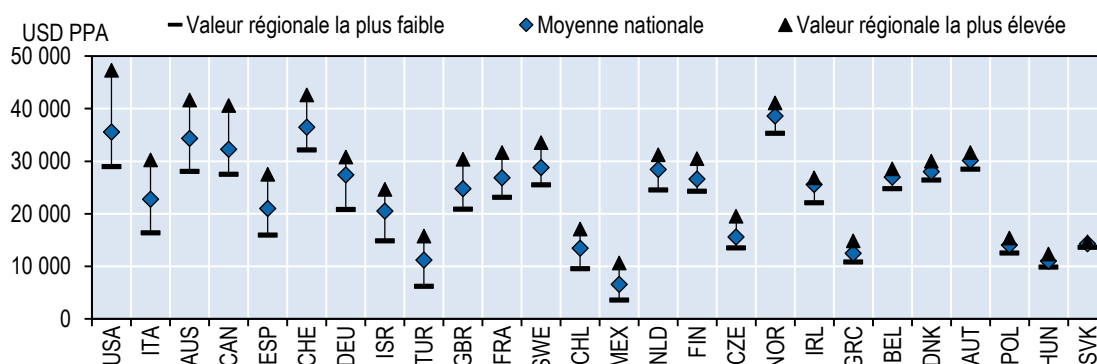
Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des patrimoines.

1.1.2. Tendances des disparités régionales

12. **On observe de fortes disparités économiques entre les régions d'un même pays.** Les disparités de revenu entre régions d'un même pays peuvent être plus importantes, désormais, que les disparités de revenu entre les pays de l'OCDE. Dans bon nombre de pays de l'OCDE, le revenu disponible des habitants des régions les plus riches est nettement plus élevé que celui des habitants des régions les plus pauvres. Aux États-Unis, en Italie, en Turquie, en Espagne et au Mexique, le revenu disponible des ménages de la région la plus riche du pays est entre 30 et 50 % supérieur au revenu correspondant dans la région la plus pauvre (graphique 1.13). La région la plus prospère des États-Unis, le District de Columbia, affichait un revenu disponible moyen de 47 320 USD, ce qui est considérablement supérieur aux 28 967 USD du Mississippi, la région américaine la moins prospère.

Graphique 1.13 Disparités régionales du revenu disponible moyen des ménages

Pays de l'OCDE, 2013 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles, en USD PPA



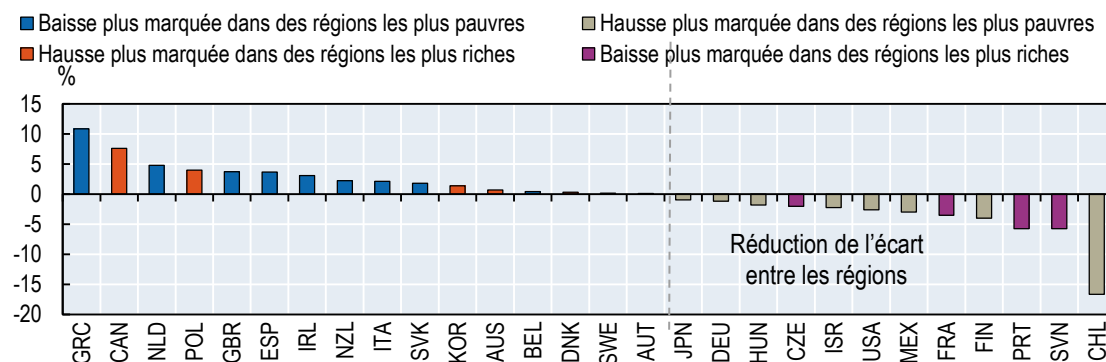
Note : Le graphique représente le revenu équivalent disponible moyen des ménages dans la région la plus riche et la région la plus pauvre (grandes régions correspondant à l'échelon TL2) des pays de l'OCDE, en 2013 ou la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Les données sont exprimées en USD PPA à prix constants (année de référence 2010). Les régions de Ceuta et Melilla sont exclues des régions espagnoles.

Source : Base de données sur les Statistiques régionales de l'OCDE.

Graphique 1.14 Évolution des disparités régionales du revenu disponible

Pays de l'OCDE, 2010 à 2014, en %

Évolution du ratio entre les 10 % des régions les plus riches et les 10 % des régions les plus pauvres dans chaque pays, et raison de cette évolution



Note : Le graphique représente l'évolution du ratio du revenu disponible moyen par habitant dans les 10 % des régions TL2 les plus riches et les 10 % des régions TL2 les plus pauvres entre 2010 et 2014. Les régions les plus riches et les plus pauvres sont obtenues en agrégeant les régions qui affichent le revenu par habitant le plus élevé et le plus faible et qui représentent 10 % de la population nationale. Les régions de Ceuta et Melilla sont exclues des régions espagnoles.

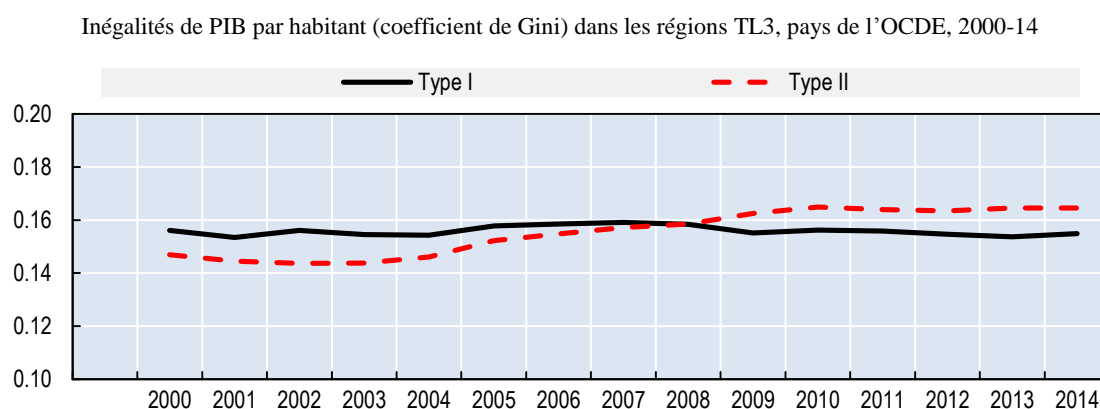
Source : Calculs effectués par l'auteur à partir de la base de données sur les Statistiques régionales de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/region-data-en>

13. La convergence ou la divergence régionale du revenu disponible des ménages dépend du contexte. Les disparités régionales du revenu disponible des ménages dans les pays de l'OCDE n'ont pas suivi une tendance bien nette entre 2010 et 2014. Dans environ la moitié des pays, les disparités de revenu entre la région la plus riche et la région la plus pauvre se sont creusées, en particulier en Grèce, au Canada et aux Pays-Bas (graphique 1.14). Dans quelques autres pays, en particulier le Chili, le Portugal et la Slovaquie, elles

ont diminué. Dans les pays où les disparités régionales se sont atténuées, la convergence des revenus s'explique en majeure partie par le fait que la croissance des revenus a été plus rapide dans les régions à la traîne que dans les régions de tête. De la même manière, dans les pays où les disparités régionales se sont accentuées, la divergence résulte principalement du fait que les régions les plus pauvres ont connu un déclin plus marqué du revenu disponible. En Grèce, par exemple, le revenu a davantage baissé dans la région relativement pauvre de la Macédoine orientale (Thrace) que dans celle, plus riche, de l'Attique.

14. **L'élargissement des écarts de productivité entre régions a contribué au renforcement des inégalités de production.** Les différences des inégalités de revenu entre régions résultent de différences dans la croissance de la productivité du travail (graphique 1.15). Ainsi, les pays où la croissance de la productivité totale a été tirée par les régions qui étaient en phase de rattrapage sur les régions en pointe du pays (type I) ont vu les inégalités de revenu entre régions rester plus ou moins constantes. En revanche, dans les pays où la croissance de la productivité est principalement le fait des régions qui étaient déjà plus productives que le reste du pays (type II), les inégalités interrégionales de PIB par habitant se sont creusées entre 2000 et 2014 (OCDE, 2018a).

Graphique 1.15 Les inégalités se creusent lorsque les régions à la traîne ne parviennent pas à rattraper leur retard



Note : Les pays de type I se caractérisent par une forte dynamique de rattrapage de la productivité du travail entre régions ; dans les pays de type II, en revanche, la plupart des régions ont divergé et l'avantage des régions en pointe en termes de productivité s'est accru. Les pays de type I sont : AUT, CZE, DEU, ESP, ITA, POL, PRT et ROU ; les pays de type II sont : BGR, DNK, FIN, FRA, GBR, GRC, HUN, NLD, SVK et SWE. Pour le calcul des inégalités de PIB par habitant, le PIB est mesuré en USD à prix et parités de pouvoir d'achat constants de 2010.

Source : OCDE (à paraître), Bachtler et al. (2017).

15. **Certaines régions risquent de rétrograder encore davantage si elles ne comblent par leur retard de productivité.** Si les taux de croissance de la productivité ne changent pas, les régions en phase de rattrapage combleront leur retard sur les régions en pointe d'ici 2050, en moyenne. Toutefois, la poursuite des rythmes actuels signifierait également qu'à l'issue de la même période, les régions divergentes n'enregistreront plus qu'environ 50 % de la productivité des régions en pointe. Pour rattraper leur retard sur les 34 prochaines années, il faudrait que les régions divergentes enregistrent une croissance supérieure de 1.2 point de pourcentage environ à celle des régions en pointe de leur pays. En d'autres termes, il faudrait que la croissance moyenne de la productivité du travail

dans les régions divergentes grimpe à 2.8 % par an, soit quatre fois plus que le taux actuel (OCDE, 2016a, 2016b).

16. Les entreprises et les travailleurs des grandes villes sont généralement plus productifs que leurs homologues des petites villes et des régions rurales. Cet avantage productif des grandes villes a plusieurs causes. Premièrement, elles abritent davantage de travailleurs très instruits. Non seulement ces travailleurs sont intrinsèquement plus productifs, mais ils génèrent des retombées en termes de capital humain : autrement dit, un pourcentage accru de travailleurs très instruits se traduit par une hausse de la productivité (mesurée par les revenus d'activité individuels) pour l'ensemble des travailleurs (Moretti, 2004). Sur un échantillon de cinq pays de l'OCDE (Allemagne, Espagne, États-Unis, Mexique et Royaume-Uni), une hausse de 10 points de pourcentage de la proportion de titulaires de diplômes universitaires au sein d'une ville se traduisait par des augmentations de productivité de l'ordre de 3 % (Ahrend et al., 2017). En outre, le fait de savoir que l'éducation procure des avantages plus importants incite à investir davantage dans son éducation, d'où un cercle vertueux. Les retombées ne se limitent pas aux travailleurs ayant un niveau d'études élevé. De manière générale, la colocalisation des travailleurs et des entreprises génère des « économies d'agglomération » qui confèrent aux travailleurs une « prime » de productivité variant selon la dimension de la ville.

17. Toutes les régions rurales en croissance ne sont pas situées près d'une ville, mais la proximité est un facteur explicatif important de la croissance rurale. La proximité favorise l'établissement de liens plus solides entre zones urbaines et rurales, qui favorisent la diffusion des avantages liés à l'agglomération au-delà des limites de l'espace urbain. Les habitants des zones rurales peuvent accéder plus facilement aux services publics et privés avancés qui ne sont disponibles que dans les villes, et la mobilité pendulaire peut contribuer au désengorgement des villes. De fait, plus de 75 % des habitants des zones rurales vivent à proximité immédiate d'une zone urbaine (fonctionnelle) (OCDE, 2016b).

1.1.3. Tendances des inégalités au moment de la vieillesse

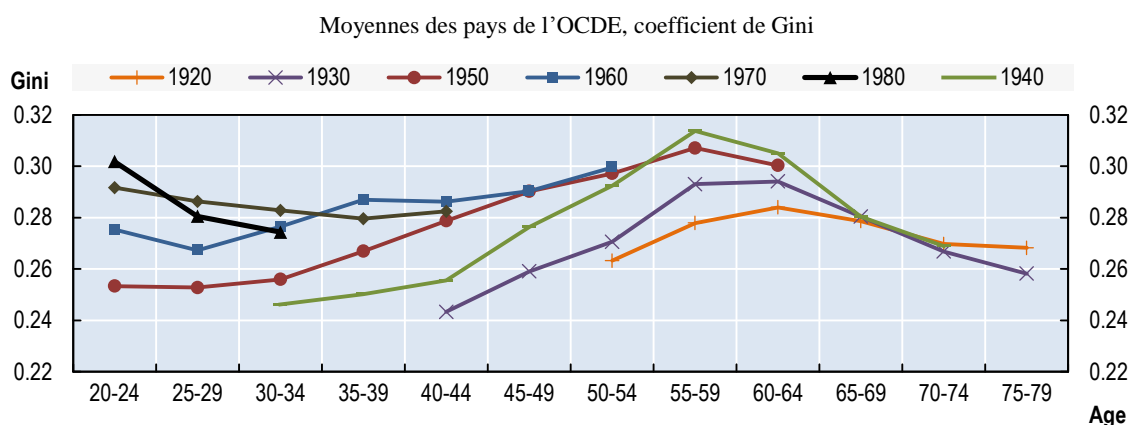
18. **Les inégalités se creusent aussi entre les générations.** En général, les inégalités de revenu s'accroissent avec l'âge au sein d'une cohorte. Dans les pays de l'OCDE, elles atteignent généralement un pic entre 55 et 60 ans avant de refluer (OCDE, 2017a). Cependant, les trajectoires suivies par ces inégalités varient d'une génération à l'autre. Les personnes nées dans les années 40 ont vu leur revenu augmenter puis diminuer de façon particulièrement abrupte à mesure qu'elles vieillissaient, comme en témoigne la bosse formée par la courbe de cette cohorte (graphique 1.16). Pour les personnes de cette génération, le coefficient de Gini moyen dans la zone OCDE est passé de 0.245 lorsqu'elles avaient entre 30- et -34 ans à 0.315 25 ans plus tard, quand elles avaient entre 55 et 59 ans. Dans le cas des personnes nées dans les années 60 (pour lesquelles les données s'arrêtent à la tranche d'âge 50-54 ans), la hausse a été beaucoup plus progressive, même si elle partait d'un niveau d'inégalité plus élevé dans les âges plus jeunes. Pour les générations plus jeunes, le coefficient de Gini s'infléchit même à la baisse jusqu'à l'âge de 35 ans environ, à l'inverse de la hausse initiale qu'ont connue les cohortes nées jusque dans les années 50.

19. **Dans l'ensemble, les inégalités de revenu au même âge ont augmenté au fil des cohortes.** L'augmentation cumulée (entre la génération née dans les années 20 et celle née dans les années 80) a été très importante – plus de 10 points de pourcentage – en

Belgique, en République slovaque, en Autriche, en Israël, aux États-Unis, en Pologne, au Royaume-Uni, en Finlande, en République tchèque et en Australie. À l'inverse, les inégalités au même âge entre cohortes ont diminué en Irlande, en Suisse, en France et en Grèce.

20. Les inégalités de revenu au même âge ont régulièrement augmenté dans toutes les cohortes nées entre les années 20 et les années 80. Les inégalités de revenu sont beaucoup plus marquées pour les personnes nées dans les années 80 qu'elles ne l'étaient pour leurs parents au même âge, et ces derniers, à leur tour, ont connu des inégalités de revenu plus élevées que leurs propres parents. Plus précisément, le coefficient de Gini moyen au même âge a augmenté de 1.5 point de pourcentage entre les générations nées dans les années 20 et celles nées dans les années 50 (graphique 1.17). Entre les générations nées dans les années 50 et celles nées dans les années 80, il a encore progressé de 3 points de pourcentage (ou 10 %) en moyenne. En d'autres termes, les inégalités de revenu à un âge déterminé ont augmenté d'environ 0.3 % par année de naissance en moyenne parmi les personnes nées à partir de 1950. Si les tendances passées des inégalités par âge se maintiennent pour les cohortes plus jeunes, celles-ci seront confrontées à de fortes inégalités au moment de la vieillesse. Le vieillissement démographique pourrait encore accentuer les difficultés que rencontreront dans le futur les personnes âgées désavantagées.

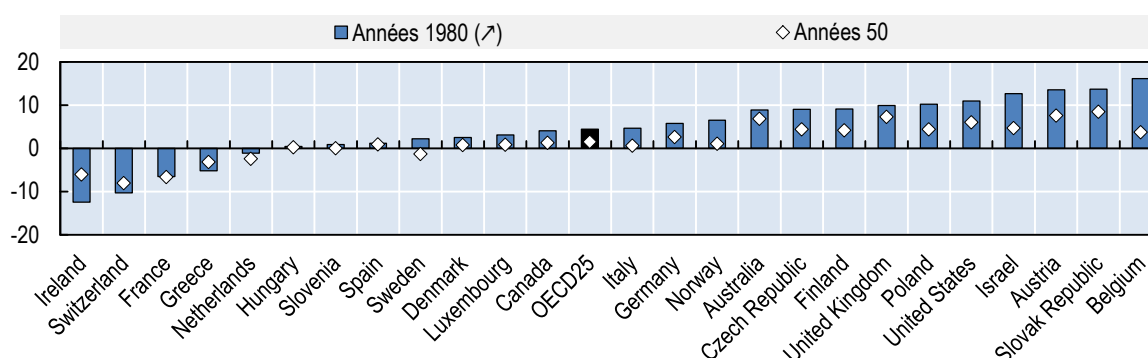
Graphique 1.16 Coefficient de Gini pour le revenu par cohorte et groupe d'âge



Source : Graphique 3.18 dans OCDE (2017a), Preventing Ageing Unequally, Éditions OCDE, Paris.

Graphique 1.17 Les inégalités de revenu au même âge se sont accentuées au fil des générations

Variations du coefficient de Gini entre différentes cohortes de naissance en points de %, moyenne des tranches d'âge, cohorte de référence = années 20



Note : Pour chaque pays, les chiffres indiqués sont tirés d'une spécification qui comprend des effets fixes de cohorte et d'âge. Les membres des cohortes antérieures sont généralement observés à des âges avancés, tandis que ceux des cohortes plus récentes le sont à un jeune âge. Pour des raisons de qualité, les données du Mexique n'ont pas été utilisées.

Source : Graphique 3.19 dans OCDE (2017a), *Preventing Ageing Unequally*, Éditions OCDE, Paris.

1.2. Principales dynamiques et politiques pouvant rendre la croissance plus inclusive

1.2.1. Remédier au découplage entre la productivité et les salaires et assurer un partage plus équitable des gains de productivité

21. Le découplage entre la croissance des salaires réels et la croissance de la productivité reflète en partie l'incidence des mégatendances mondiales, y compris les changements technologiques qui renforcent la productivité du capital et l'essor des chaînes de valeur mondiales. Il ne suffit pas toujours que la productivité augmente pour que le salaire réel du travailleur moyen augmente aussi. La baisse des prix relatifs des investissements – qui peut être utilisée comme mesure des changements technologiques qui renforcent la productivité du capital – et l'essor des chaînes de valeur mondiales ont réduit la part du travail dans le revenu des facteurs et pourrait avoir accentué les inégalités salariales en entraînant une augmentation de la demande relative de travailleurs très qualifiés et une compression des salaires des travailleurs peu qualifiés (OCDE, 2017b ; De Serres et Schwellnus, 2018). Ce phénomène explique le découplage entre la productivité du travail et les salaires réels médians.

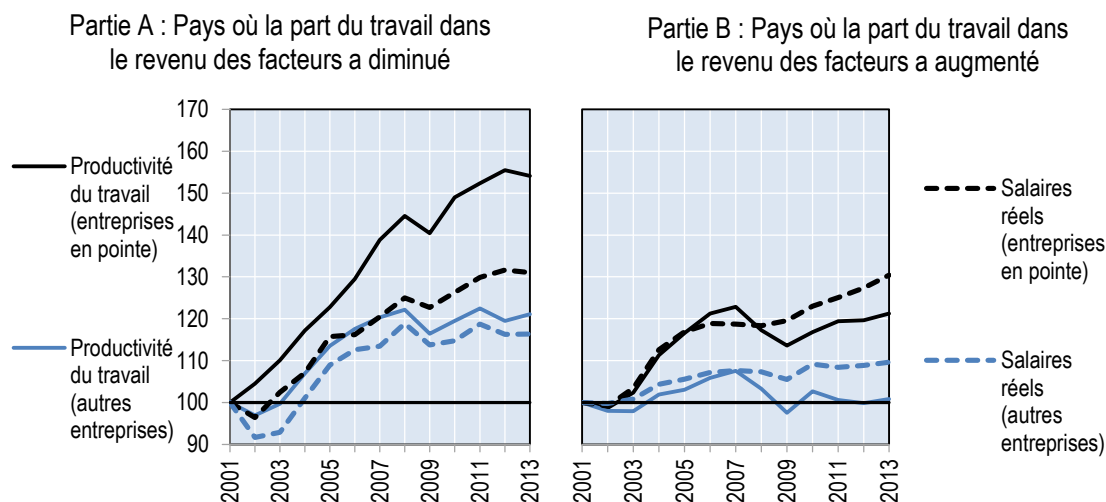
22. Le découplage s'est opéré de façon hétérogène selon les pays, ce qui laisse penser que les politiques et les institutions nationales peuvent jouer un rôle dans ce processus. Des données récentes indiquent que trois grands domaines de la politique publique sont essentiels pour favoriser une plus large répartition des gains de productivité (OCDE, 2018b) :

- **Politiques liées aux compétences.** Des compétences élevées peuvent contribuer à un meilleur partage des gains de productivité en limitant la substitution du capital au travail. D'un point de vue empirique, cette substitution est plus marquée dans les pays et les secteurs spécialisés dans les activités très répétitives. Cependant, à niveau équivalent de spécialisation dans les activités très répétitives, la

substitution du capital au travail est moins prononcée dans les contextes où le niveau de compétences – en particulier des compétences en calcul – est élevé (OCDE, 2018b). Peut-être cela tient-il au fait que les travailleurs très qualifiés peuvent être plus facilement réaffectés à des tâches non répétitives que les travailleurs peu qualifiés. En outre, les compétences font évoluer les modèles de spécialisation, un niveau de compétences élevé tendant à amoindrir la spécialisation dans les activités très répétitives.

- Politiques liées aux marchés de produits.** Les réformes des marchés de produits destinées à favoriser la concurrence dopent les salaires par rapport à la productivité en réduisant les rentes dégagées sur les marchés de produits qui sont accaparées par le capital. Au cours des deux dernières décennies, la réglementation des marchés de produits est devenue en moyenne plus favorable à la concurrence dans les pays de l'OCDE. De prime abord, cette tendance semble être en contradiction avec le découplage des salaires et de la productivité. Les données indiquent néanmoins que dans un certain nombre de pays, les effets du changement technologique et de la mondialisation ont plus que contrebalancé l'amélioration du partage des gains des productivité consécutive aux réformes des marchés de produits destinées à renforcer la concurrence. Par exemple, la dynamique selon laquelle « le gagnant emporte (presque) tout » s'est renforcée, contribuant au découplage des salaires et de la productivité dans les entreprises technologiquement les plus en pointe.

Graphique 1.18 Salaires moyens et productivité moyenne dans les entreprises les plus performantes et les autres entreprises, 2001 = 100



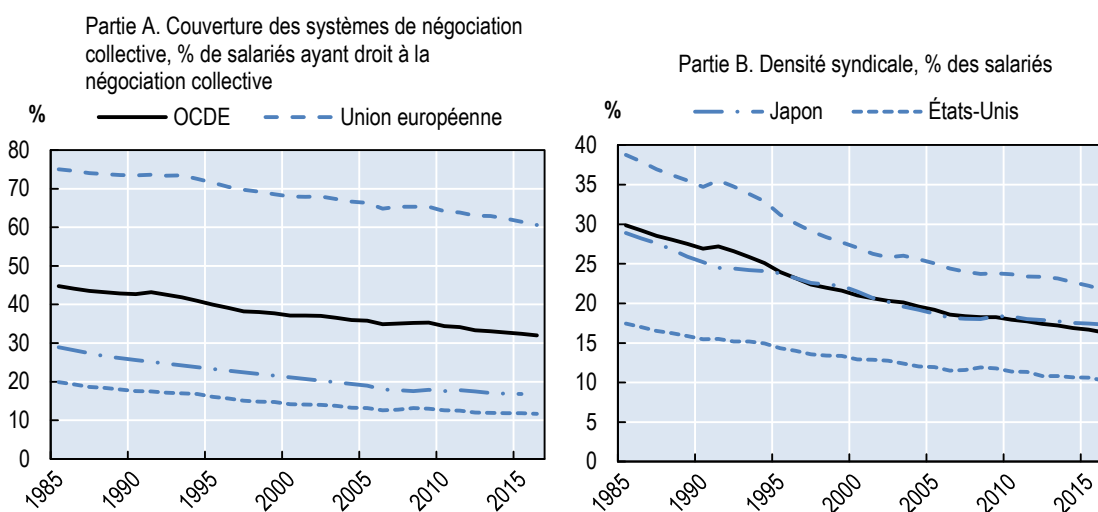
Note : La productivité du travail et les salaires sont obtenus en calculant les moyennes non pondérées de la valeur ajoutée réelle par travailleur et de la rémunération du travail par travailleur sur l'ensemble des entreprises. Les entreprises en pointe sont les 5 % des entreprises les plus performantes en termes de productivité du travail dans chaque groupe de pays, dans chaque secteur et pour chaque année. Les pays où la part du travail dans le revenu des facteurs a diminué (secteur primaire, secteur du logement, secteur financier et secteur non marchand non compris) entre 2001 et 2013 sont les suivants : Allemagne, Belgique, Corée, Danemark, États-Unis, Irlande, Royaume-Uni et Suède. Les pays où elle a augmenté sont les suivants : Autriche, Espagne, Estonie, Finlande, France, Italie, Pays-Bas et République tchèque.

Source : Calculs de l'OCDE d'après la base de données ORBIS de l'OCDE.

- **Politiques et institutions du marché du travail.** Les politiques et institutions du marché du travail peuvent contribuer à améliorer le partage des gains de productivité en agissant sur le coût relatif du travail. Elles peuvent par exemple influencer le processus de formation des salaires ou modifier les coûts de recrutement et de licenciement (OCDE, 2018b, 2018c), ou encore orienter la répartition des rentes dégagées sur les marchés de produits. Sur le marché du travail qui n'est pas parfaitement concurrentiel (par exemple sur un marché du travail qui se caractérise par un monopsonne, où l'employeur dispose de toute latitude pour fixer le niveau des salaires), les travailleurs et les propriétaires du capital négocient le partage des rentes par des voies formelles et informelles. Les politiques du marché du travail, telles que celles régissant le salaire minimum ou les systèmes de négociation collective, peuvent exercer une influence sur le partage des rentes entre les travailleurs et les propriétaires du capital.

23. Les politiques et institutions du marché du travail qui renforcent le pouvoir de négociation des travailleurs, en particulier au bas de la distribution des salaires, sans majorer excessivement les coûts de main-d'œuvre sont les mieux à même d'instaurer un meilleur partage des gains de productivité. Des politiques actives du marché du travail bien conçues peuvent améliorer le partage des gains de productivité en aidant les personnes qui ont perdu leur emploi à en trouver un nouveau de meilleure qualité (OCDE, 2018b). Les salaires minimum sont un autre moyen d'assurer que les travailleurs à bas salaire profitent de la prospérité économique croissante, mais doivent rester modérés dans les pays en butte à des problèmes de compétitivité relative au niveau des coûts et être bien conçus pour empêcher la substitution du capital au travail. En particulier, le coût plancher fixé par le salaire minimum pourrait permettre d'éviter que les travailleurs peu qualifiés ne soient exclus de l'emploi pour des raisons de coût ; il convient à cet égard d'être attentif à la façon dont le salaire minimum interagit avec les prélèvements et les transferts. Par exemple, la baisse des cotisations de sécurité sociale sur les salaires proches du salaire minimum peut renforcer l'efficacité de ce dernier en termes d'amélioration des rémunérations et de réduction de la pauvreté, tout en contenant la hausse des coûts de main-d'œuvre pour les entreprises. Les salaires minimum pourraient être révisés régulièrement, à partir d'informations précises, à jour et impartiales et d'avis qui tiennent compte de la situation du marché du travail et des perceptions de différentes parties prenantes. La couverture et le respect de la législation relative au salaire minimum pourraient être améliorés dans bien des cas. Les systèmes de négociation collective peuvent contribuer à ce que les gains de productivité soient largement répartis et améliorer les salaires des travailleurs faiblement rémunérés. Cependant, il ne faut pas que seul un petit groupe de travailleurs couvert par les conventions profite de ces hausses de salaire. Pour que les systèmes de négociation collective soient utiles à une majorité de travailleurs, leur couverture doit être étendue. Or, la couverture de ces systèmes a diminué dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des dernières décennies (graphique 1.19 ; OCDE, 2017b).

Graphique 1.19 Tendances de la couverture des systèmes de négociation collective et de la densité syndicale



Source : Base de données OCDE/ICTWSS.

24. Des partenaires sociaux bien organisés et une base d'adhésion étendue seraient de nature à améliorer la couverture des systèmes de négociation collective. Pour étendre le dialogue social à tous les segments de l'économie, y compris aux petites entreprises et aux formes d'emploi non standard, les autorités gouvernementales pourraient instaurer un cadre juridique qui encourage le dialogue social dans les grandes comme dans les petites entreprises et facilite l'adaptation des relations travailleurs-employeurs aux défis émergents. En l'absence de base d'adhésion suffisamment vaste, un autre moyen d'assurer une couverture élevée est d'étendre les conventions collectives par voie administrative, afin qu'elles ne se limitent pas aux membres des syndicats et organisations patronales signataires mais englobent tous les travailleurs et toutes les entreprises d'un secteur. Les parties prenantes à la négociation des conventions devraient représenter les intérêts de l'ensemble des catégories d'entreprises et de travailleurs, afin d'éviter que les extensions ne compromettent les débouchés économiques des start-ups, des petites entreprises et des travailleurs vulnérables. Dans cette optique, peut-être faudrait-il soumettre les demandes d'extension à des critères de représentativité adéquats ou établir des procédures de dérogation ou de désengagement bien définies, qui s'appliqueraient en cas de difficultés économiques.

25. Les systèmes de négociation collective doivent trouver le bon équilibre entre couverture étendue et coordination suffisante pour aligner les salaires sur la croissance de la productivité. La centralisation peut contribuer à améliorer le partage des gains de productivité en augmentant la part du travail dans le revenu des facteurs, en particulier pour les travailleurs faiblement rémunérés, et en réduisant les inégalités salariales. Il ressort de récentes recherches menées par l'OCDE (2018d) que des formes centralisées et/ou coordonnées de systèmes de négociation collective sont mieux à même d'améliorer les performances du marché du travail que des systèmes de négociation (intégralement) décentralisés, ou que l'absence de négociation collective. Les premiers induisent des taux d'emploi supérieurs, sont de nature à mieux intégrer les travailleurs vulnérables dans le marché du travail, tout en améliorant le partage des gains de productivité, en particulier au bénéfice des travailleurs faiblement rémunérés, et en réduisant les inégalités salariales.

1.2.2. Une redistribution équitable et efficiente

26. Le système de prélèvements et de transferts est un mécanisme essentiel de redistribution équitable et impartiale des gains issus de la croissance, qui peut contribuer à plus d'équité. Pour favoriser la croissance inclusive, ces systèmes doivent être conçus selon une approche globale. Le système de prélèvements sur les revenus du travail et les transferts doivent réduire la pauvreté parmi les personnes situées au bas de la distribution du revenu et du patrimoine. En parallèle, il est important d'appliquer une fiscalité cohérente aux revenus du capital et de s'attaquer à la fraude et à l'évasion fiscale, pour s'assurer que les personnes ayant un revenu et un patrimoine élevés soient effectivement soumises à l'impôt. Depuis le milieu des années 90, cependant, l'effet redistributif des prélèvements et des transferts diminue (Causa et Hermansen, 2018 ; graphique 1.20A). Ce déclin de l'effet redistributif a été plus marqué pendant la période qui a précédé la crise, au milieu des années 2000.

27. **La baisse du niveau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) a globalement affaibli l'effet redistributif.** L'IRPP est devenu légèrement plus progressif, en particulier suite à la baisse de l'impôt sur les plus bas revenus. Ces effets antagonistes des variations du niveau et de la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont exercé des forces à peu près équivalentes sur la redistribution, alors que dans le cas des transferts, l'effet du changement des niveaux l'a emporté sur celui du changement du ciblage. En particulier, la garantie de ressources procurée par les transferts sociaux aux ménages sans emploi situés dans les 40 % inférieurs de la distribution a décliné dans la majorité des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. Étant donné que, pour ce groupe, les transferts représentent une part du revenu beaucoup plus importante que les revenus marchands, leur revenu disponible a fortement diminué par rapport au revenu médian. Dans la majorité des pays pour lesquels des données sont disponibles, les transferts monétaires se révèlent de plus en plus inefficaces pour empêcher les ménages sans emploi de tomber dans la pauvreté relative, en particulier s'ils ont des enfants. Contrairement à la situation observée pour les ménages sans emploi, les garanties de ressources procurées par les prélèvements et les transferts aux ménages avec emploi situés dans les 40 % inférieurs de la distribution ont augmenté dans la majorité des pays de l'OCDE. La hausse du soutien assuré par les transferts nets s'explique en grande partie par la baisse des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale, qui a en partie compensé le déclin des revenus marchands, graphique 1.20B), même s'il existe des différences notables entre les pays de l'OCDE (voir également Encadré 1.2)⁷. C'est avant la crise, entre 1995 et 2007, que la redistribution a le plus diminué, avant de se ressaisir provisoirement pendant la première partie de la crise, entre 2007 et 2010, grâce à l'effet amortisseur des stabilisateurs automatiques et des mesures budgétaires discrétionnaires.

⁷ Ces résultats reposent sur des moyennes nationales et concernent la majorité des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Encadré 1.2 Analyse empirique des déterminants de la redistribution du revenu dans les pays de l'OCDE

Dans des travaux de recherche récents, l'OCDE a procédé à des analyses de régression avec des données issues de séries temporelles portant plusieurs pays pour examiner les principaux déterminants de la redistribution des revenus au profit des ménages d'âge actif. Causa et al. (2018, à paraître) définissent la redistribution comme la réduction relative des inégalités de revenu marchand obtenue par le jeu des impôts sur le revenu des personnes physiques, des cotisations de sécurité sociale des salariés et des transferts monétaires. Les résultats empiriques obtenus jusqu'à présent, qui s'appuient sur des microdonnées à l'échelon des ménages, indiquent que les changements dans l'ampleur des systèmes de prélèvements et de transferts ont sans doute contribué au déclin de la redistribution des revenus. Ce résultat est lié au déclin généralisé des dépenses sociales sous forme d'aides en espèces octroyées à la population d'âge actif et à l'affaiblissement du rôle des impôts sur le revenu des personnes physiques en tant que moyen de réduire les inégalités dans le contexte de l'ouverture commerciale (Causa et al., 2018 à paraître).

Parmi les déterminants sous-jacents et d'autres changements des instruments spécifiques de la politique de prélèvements et de transferts, citons : i) le déclin de la progressivité des impôts sur le revenu des personnes physiques, dû à l'aplatissement du barème d'imposition dans la partie supérieure de la distribution des salaires et au déclin des taux d'imposition maximums sur le revenu des personnes physiques et de l'imposition des dividendes au niveau personnel, ii) la baisse de la générosité et de la durée de versement des indemnités de chômage, y compris la réduction des prestations d'aide sociale pour les chômeurs de longue durée, conjuguée à une augmentation des dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail, et iii) les réformes des retraites, qui ont pour but d'encourager l'allongement de la vie professionnelle, par exemple en relevant l'âge d'admissibilité à une retraite à taux plein et en réduisant les taux de remplacement. L'impact de ces facteurs a été en partie atténué par des mesures progressives en faveur des familles, telles que la hausse généralisée des dépenses consacrées à l'éducation préscolaire et à l'accueil des tout-petits, ainsi que par des réductions d'impôt sur les bas salaires.

Source : Causa, O. A. Vindics et O. Akgun (2018), *An empirical investigation on the drivers of income redistribution across OECD countries*.

28. Dans la majorité des pays de l'OCDE, le recul de la redistribution globale au cours de la dernière décennie s'explique en majeure partie par le recul de la distribution opérée par les transferts monétaires, ces derniers constituant le mécanisme de redistribution prépondérant. L'impôt sur le revenu des personnes physiques a également contribué au déclin, mais son rôle a été moins important et plus variable selon les pays (graphique 1.21A). Le déclin de la redistribution opérée par les transferts est essentiellement à mettre au compte des prestations d'assurance (notamment l'assurance contre le chômage et les prestations de maladie et d'invalidité liées au travail). Dans la moitié environ des pays pour lesquels des données sont disponibles, cette baisse a été partiellement atténuée par les prestations d'aide sociale (prestations de revenu minimum et filet de protection sociale soumis à un contrôle des revenus ou des ressources par exemple) (graphique 1.21B). Les prestations d'aide sociale sont moins redistributives que les prestations d'assurance dans les pays de l'OCDE.

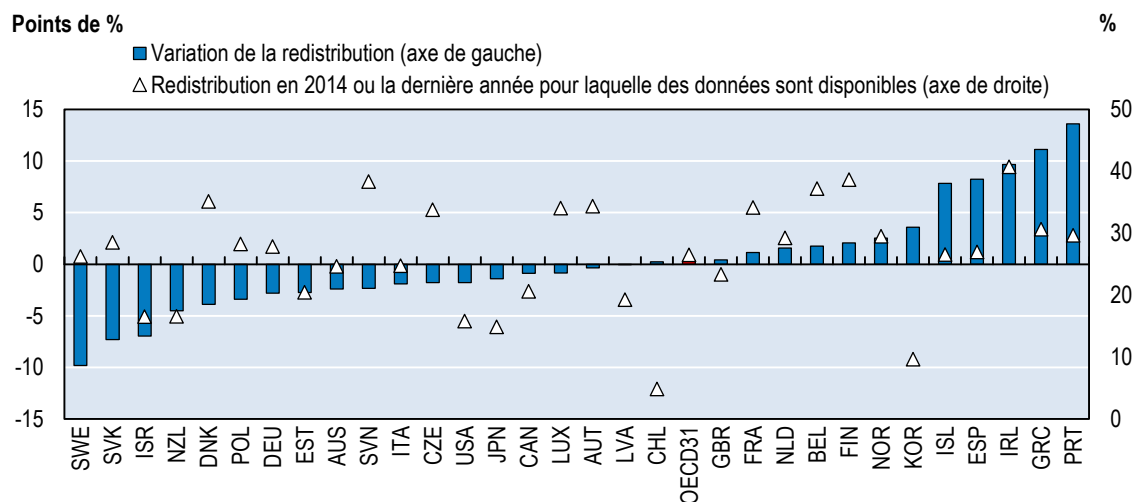
29. L'un des défis majeurs est de concevoir des systèmes de prélèvements et de transferts capables de redistribuer les revenus mais aussi de renforcer les incitations qu'ont les individus à participer au marché du travail et à améliorer leurs compétences. Même si le déclin de la redistribution est en partie imputable aux réformes engagées pour améliorer l'efficacité des systèmes de prélèvements et de transferts, il ne faut pas en conclure pour autant que les pays sont obligés de sacrifier l'équité pour améliorer l'efficacité. Au contraire, la réforme des systèmes de prélèvements et de transferts devrait s'appuyer sur une panoplie d'instruments complémentaires orientés sur les

objectifs d'équité et d'efficacité et tenant compte du contexte, des contraintes et des préférences sociales spécifiques aux pays.

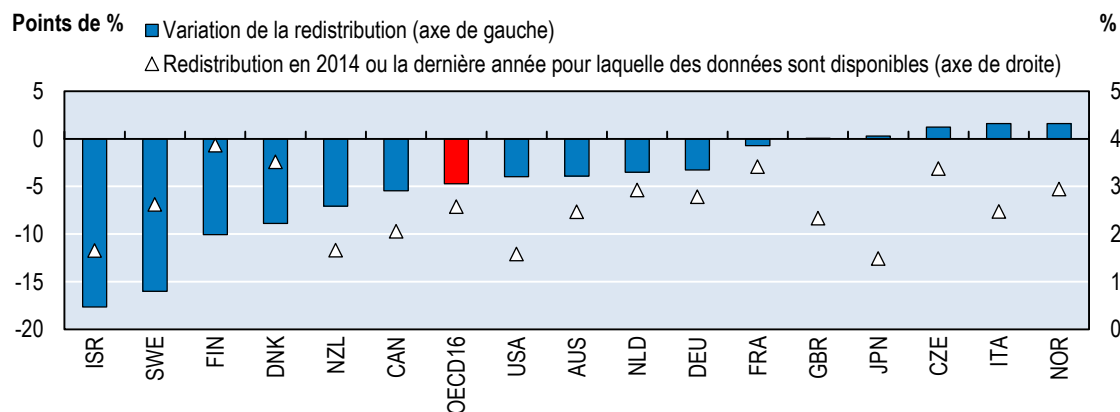
Graphique 1.20 La redistribution a décliné dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles depuis le milieu des années 90

Variation de la redistribution pour la population d'âge actif

Partie A. Milieu des années 90 à 2014 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles



Partie B. Milieu des années 2000 à 2014 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles



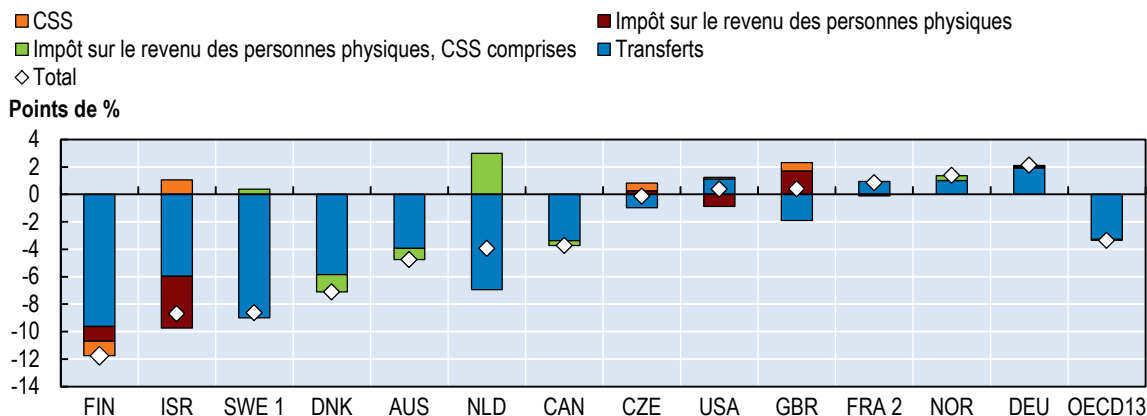
Note : La période couverte varie selon les pays. Partie A : Les données portent sur 2003-12 pour le Japon, 2003-14 pour la Nouvelle-Zélande, 2004-15 pour la Finlande et le Royaume-Uni, 2005-14 pour le Danemark, la France et la Pologne, 2005-15 pour les États-Unis, Israël et les Pays-Bas, 2006-15 pour le Chili et la Corée, et 2004-14 pour les autres pays. Les données utilisées pour la Partie B portent sur 1994-2015 pour le Royaume-Uni, 1995-2012 pour le Japon, 1995-2015 pour les États-Unis, la Finlande, Israël et les Pays-Bas, 1996-2014 pour la France et la République tchèque, et 1995-2014 pour les autres pays. La publication de Causa et Hermansen (2017) fournit des précisions supplémentaires.

Source : Causa et Hermansen (2017).

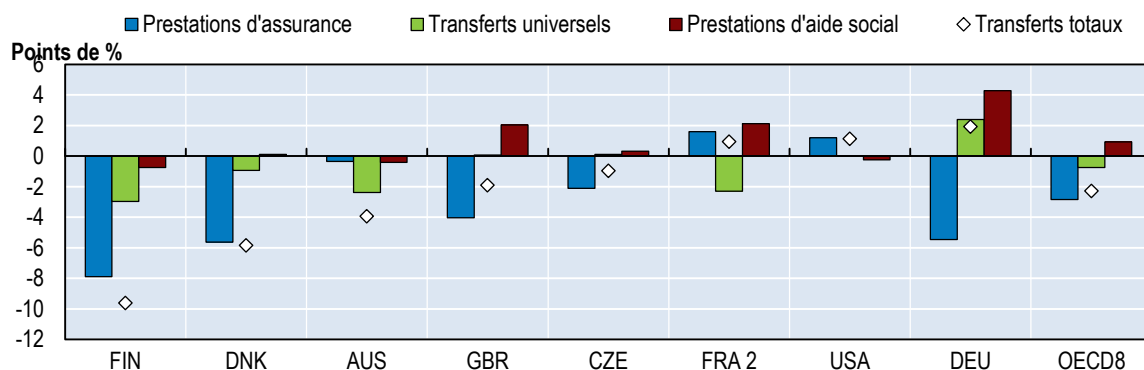
Graphique 1.21. L'effet redistributif des transferts a diminué dans les pays de l'OCDE

Variation de la redistribution pour la population d'âge actif, milieu des années 1990 à 2013 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles

Panel A. Total redistribution by instrument



Panel B. Redistribution opérée par les transferts par type de transfert



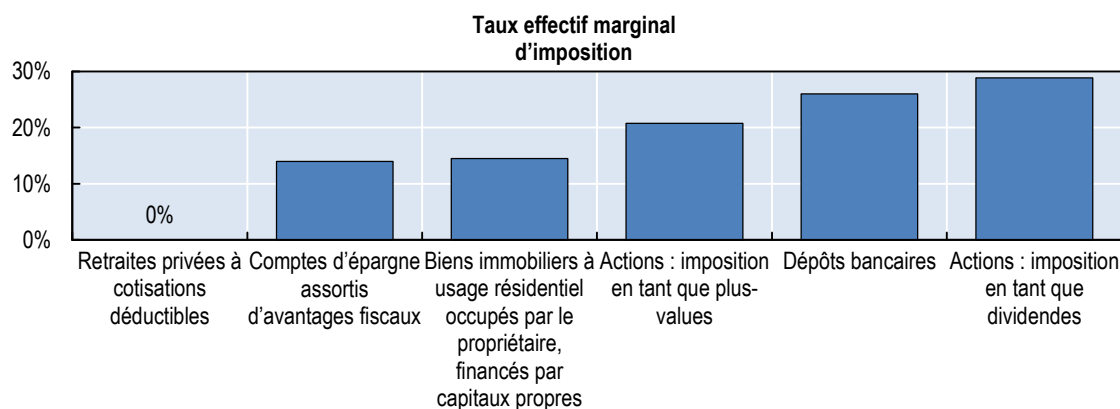
Note : L'encadré 4 de la publication de Causa et Hermansen (2017) décrit l'approche utilisée pour l'évaluer l'impact redistributif des différentes composantes des systèmes de prélèvements et de transferts. La période couverte varie selon les pays. La publication de Causa et Hermansen (2017) fournit des précisions supplémentaires.

Source : Causa et Hermansen (2017).

30. Il est par ailleurs possible de renforcer la progressivité de l'impôt en instaurant une imposition plus efficace des revenus du capital au niveau personnel. La part des revenus générés par le capital est en hausse (Autor et al., 2017). Parallèlement, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer une imposition accrue du capital, aussi bien au niveau national qu'international, en réaction au creusement des inégalités de revenu et de patrimoine et à la baisse des taux normaux d'imposition des bénéficiaires des sociétés. Le passage à l'échange automatique de renseignements crée d'importantes nouvelles occasions d'imposer le capital de manière efficace. Cependant, dans la plupart des pays de l'OCDE et du G20, les taux d'imposition sur l'épargne manquent de cohérence (Graphique 1.22). Il est probable que les différences d'imposition entre catégories d'actifs faussent considérablement l'allocation de l'épargne et facilitent la planification fiscale (OCDE, 2018b). De ce fait, l'imposition du capital est souvent inefficace et régressive (Aghion et al., 2017).

Graphique 1.22 La charge fiscale sur l'épargne varie fortement selon le type d'actif considéré

Taux effectifs d'imposition de l'épargne par catégorie d'actif : moyenne dans 40 pays de l'OCDE et pays associés



Note : Les taux effectifs marginaux d'imposition se fondent sur un contribuable qui gagne le salaire moyen, détenant un actif pour dix ans. Les taux d'inflation sont fixés au niveau moyen de l'OCDE. La moyenne prend en compte l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Source : OCDE, *Taxation of Household Savings*.

31. L'assiette d'imposition du capital doit être élargie pour améliorer l'efficacité et l'équité des systèmes de prélèvements, mais les pays ne sont pas obligés de taxer le capital plus lourdement (par exemple, de relever les taux d'imposition normaux). Certains pays mettent en œuvre des dépenses fiscales au titre du capital pour des raisons autres que distributives (par exemple, pour accroître le taux de propriétaires-occupants dans le cas de la déductibilité des intérêts d'emprunt immobilier, ou pour accroître l'épargne-retraite nationale dans le cas de la déductibilité des cotisations de retraite). Ces dépenses fiscales peuvent néanmoins avoir un effet régressif – en particulier lorsqu'elles ne sont pas plafonnées.

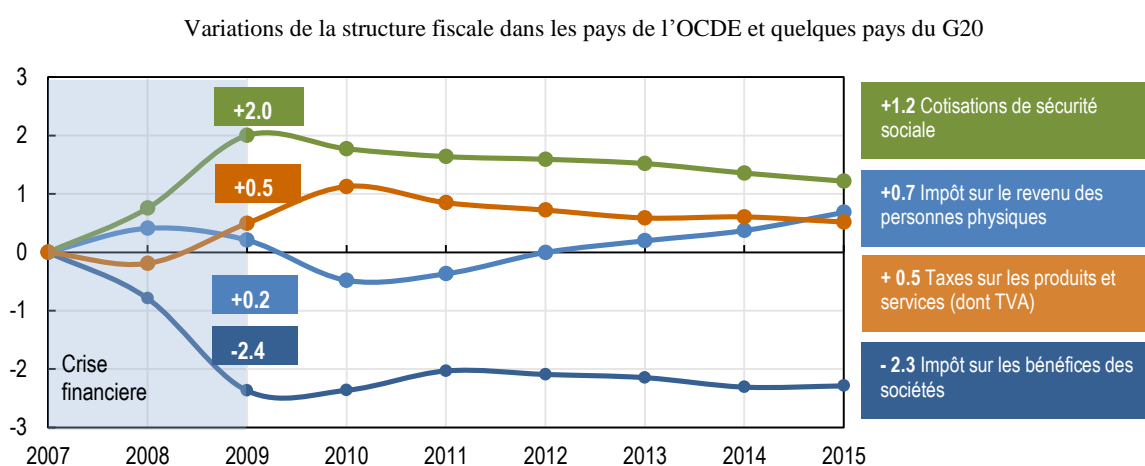
32. **En matière de fiscalité du patrimoine, la prudence est de rigueur.** Conjuguée à l'imposition du revenu du capital des personnes physiques, l'imposition du patrimoine peut avoir pour conséquence d'assujettir certains actifs à des taux d'imposition effectifs extrêmement élevés. L'impôt sur le patrimoine peut exercer un rôle de substitut dans les pays qui, pour d'autres raisons de politique publique, ne sont pas pourvus d'un impôt sur les revenus du capital à large assiette (tel qu'un impôt sur les plus-values) ou d'un impôt sur les successions bien conçu (OCDE, 2018b). Cependant, lorsque de tels impôts existent, l'intérêt d'un impôt sur le patrimoine net paraît moins justifié.

33. Pour favoriser la croissance inclusive, les décideurs devraient se préoccuper de la progressivité du système d'imposition dans sa globalité et non de la progressivité de chaque prélèvement pris isolément. Il convient pour cela de rééquilibrer la structure fiscale en faveur des catégories de prélèvements qui peuvent améliorer à la fois l'équité et l'efficacité du système fiscal, et de remanier les prélèvements autres que l'impôt sur le

revenu pour assurer la progressivité fiscale (Akgun et al., 2018). L'OCDE a étudié les effets positifs des taxes sur la consommation et des impôts fonciers sur la croissance.

34. **Il y a lieu de poursuivre la réforme de la TVA pour assurer la progressivité et l'efficacité du système.** La réforme devrait s'attacher à supprimer les dépenses fiscales qui profitent aux revenus élevés, en particulier celles qui concernent des produits et services non essentiels tels que l'hôtellerie, la restauration et certains produits culturels (graphique 1.24). Si l'élargissement de l'assiette aggrave la situation de certaines catégories de ménages, il sera important, pour assurer le succès des réformes, de leur octroyer un dédommagement adéquat⁸.

Graphique 1.23 Depuis la crise, les impôts sur le revenu ont augmenté tandis que les impôts sur les bénéfices des sociétés ont diminué



Source : Statistiques des recettes publiques de l'OCDE.

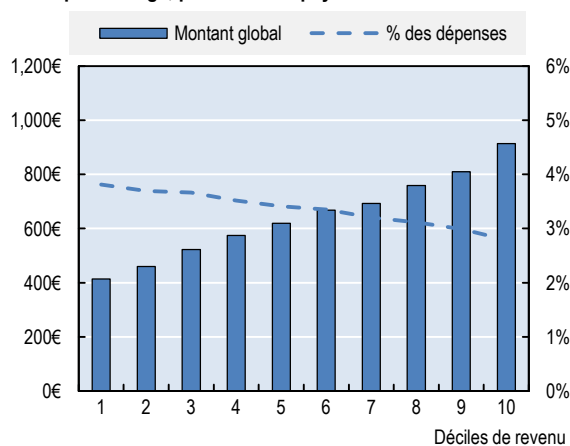
35. Les impôts sur la propriété immobilière ont des effets positifs en termes d'efficacité et d'équité (Akgun et al., 2017), mais des réformes pourraient être entreprises pour les rendre plus progressifs. Le caractère progressif de ces impôts tient au fait que les personnes ayant un faible revenu et un faible patrimoine sont moins susceptibles d'être propriétaires de biens immobiliers. En outre, la difficulté relative d'échapper à cet impôt et l'immobilité de son assiette génèrent des caractéristiques bénéfiques du point de vue de l'administration. Les subventions sur les biens immobiliers à usage résidentiel accordées dans de nombreux pays de l'OCDE ont des effets distributifs défavorables et ne sont pas compensées par les impôts fonciers (OCDE, 2018b, 2018c). C'est particulièrement vrai pour la déductibilité des intérêts d'emprunt immobilier, qui n'est pas plafonnée dans certains pays de l'OCDE et du G20 (OCDE, 2018b).

⁸ La TVA est plus favorable à la croissance que ne le sont d'autres prélèvements, en partie parce que les exportations en sont exemptées et que son assiette fiscale est relativement immobile (Akgun et al., 2017). Des taux de TVA élevés sont une caractéristique des pays qui disposent de systèmes de transferts bien développés. La TVA est un outil bien adapté à un monde caractérisé par une globalisation croissante et la montée en puissance du numérique. Les nouvelles normes internationales – à savoir les principes directeurs OCDE/G20 pour la TVA/TPS – ont joué un rôle moteur en indiquant comment la TVA pouvait s'adapter aux défis du numérique.

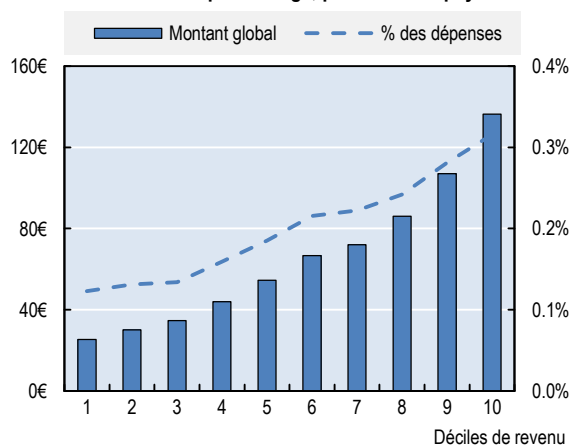
36. La transparence fiscale, qui peut être instaurée au moyen d'examen par les pairs et d'accords sur l'échange de renseignements est essentielle pour maximiser l'efficacité, l'intégrité et la progressivité des systèmes de prélèvements. L'évasion et la fraude fiscales peuvent compromettre l'intégrité et la progressivité du système fiscal. La fraude fiscale est un problème particulièrement aigu pour de nombreux pays en développement ayant une gouvernance défailante et des capacités fiscales réduites. Si le développement de l'échange de renseignements marque une étape décisive dans l'amélioration de la transparence fiscale mondiale, il faut continuer de mettre l'accent sur les processus d'examen par les pairs, ainsi que sur le développement du réseau d'accords d'échange de renseignements pour maximiser l'efficacité de ces nouveaux systèmes.

Graphique 1.24 De nombreuses dépenses fiscales liées à la TVA profitent davantage aux ménages à revenu élevé

Dépenses fiscales moyennes liées à l'ensemble des taux de TVA réduits par ménage, pour tous les pays



Dépenses fiscales moyennes liées aux taux de TVA réduits sur la restauration par ménage, pour tous les pays



Source : The Distributional Effects of Consumption Taxes in OECD Countries (OCDE, 2014).

37. Il faudra poursuivre les efforts pour s'assurer que les autorités fiscales disposent des capacités voulues pour exploiter les renseignements échangés de manière à agir efficacement contre l'informalité et la fraude fiscale. La coopération internationale doit être renforcée. Les décideurs devront traquer toute tentative de déjouer ou contourner les nouveaux systèmes d'échange de renseignements en matière fiscale, y compris les tentatives de domiciliation dans des pays où l'imposition est faible ou nulle. L'informalité peut être combattue au moyen d'une combinaison d'initiatives de politique fiscale et d'administration fiscale, notamment au moyen de mesures fiscales ciblées qui incitent les contribuables à intégrer l'économie formelle, telles que le crédit d'impôt sur le revenu ou l'introduction progressive des impôts et des cotisations de sécurité sociale.

1.2.3. Politiques pouvant améliorer le caractère inclusif de la croissance dans les pays en développement

38. Des systèmes de protection solides et bien conçus peuvent être de puissants leviers de croissance inclusive dans les pays en développement. Depuis quelques décennies, les pays en développement sont de plus en plus nombreux à investir dans la protection sociale. Environ deux milliards de personnes ont aujourd'hui accès à des programmes de protection sociale dans les pays en développement (Banque mondiale, 2015). Presque tous les pays, même certains dont le contexte politique est fragile, ont mis

en place des mesures pour remédier aux déficits de consommation. Certains pays à revenu intermédiaire, notamment en Amérique latine, ont instauré des programmes de transferts monétaires pour encourager le développement du capital humain. La protection sociale peut contribuer à la réduction de la pauvreté, à la résilience et au développement économique (Banque mondiale, 2015 ; WIR, 2018).

39. **Les pays en développement doivent étendre leurs systèmes de protection sociale, en termes soit de dépenses soit de couverture.** La plupart des pays en développement ne consacrent que 5 % tout au plus de leur PIB à la protection sociale, contre 20 % ou plus dans les pays de l'OCDE (OIT, 2017). Un sous-investissement considérable dans la protection sociale est associé à d'importants déficits de couverture. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en particulier en Afrique, une vaste proportion de la population extrêmement pauvre n'a accès à aucune aide sociale. Dans les pays plus avancés, s'ils ne disposent pas d'une couverture sociale adéquate, les presque pauvres et les membres de la classe moyenne sont exposés au risque de retomber dans la pauvreté en cas de choc économique ou de perte de revenu imprévue due, par exemple, à la maladie. En marge de la couverture, l'étendue de la protection sociale est également limitée, les systèmes n'offrant qu'un petit nombre de prestations liées au cycle de vie – telles que des allocations pour enfant, des indemnités de chômage pour les personnes d'âge actif et des pensions pour les personnes âgées.

40. **Il faut trouver des solutions de long terme pour garantir le financement efficace et pérenne de la protection sociale.** Plusieurs écueils entravent actuellement le bon fonctionnement de la protection sociale : une marge de manœuvre budgétaire limitée et un vaste secteur informel, le morcellement des compétences et la faiblesse des mécanismes d'exécution, une gouvernance et des capacités administratives médiocres, l'absence de systèmes de gestion et d'information adéquats, le manque de connaissances et de données et le manque de cohérence des politiques.

41. **Les effets des prélèvements et des transferts sur les inégalités et la pauvreté sont mitigés.** Dans les pays avancés de l'OCDE, les prélèvements et les transferts réduisent le coefficient de Gini de 15 points de Gini en moyenne (OCDE, 2011). En Amérique latine (OCDE, 2009) et dans certains pays d'Asie (OCDE, 2015a, 2015b), leur effet est beaucoup moins marqué puisqu'ils font baisser le coefficient de Gini de moins de 2 points. D'autres données sur les pays en développement indiquent que les prélèvements et les transferts ont tendance à réduire légèrement les inégalités mais à aggraver la pauvreté (Lustig, 2017). Dans les pays avancés comme dans les pays en développement, on observe que les dépenses publiques contribuent davantage que la fiscalité à réduire les inégalités (FMI, 2014). D'autres données concernant les pays de l'OCDE (OCDE, 2011, 2012) et l'Asie (Claus et al., 2014) indiquent que les cotisations de sécurité sociale et les taxes sur la consommation sont plutôt régressives.

42. Concilier les objectifs de la politique fiscale et de la politique de protection sociale est impératif pour promouvoir la croissance inclusive. Cela nécessite de réévaluer l'arbitrage équité-efficience qui est au cœur de chaque système fiscal (Brys et al., 2016). Dans le cas des pays en développement dont les systèmes fiscaux sont encore en train d'évoluer, il est important de régler cette question dès le départ. Dans un grand nombre de pays en développement, les cotisations de sécurité sociale sont très élevées. En Amérique latine, elles représentent la majeure partie du coin fiscal en raison des très faibles montants collectés au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (OCDE/CIAT/BID, 2016). Dans bien des cas, les systèmes de sécurité sociale et

d'administration fiscale ne sont pas connectés entre eux, ouvrant la voie à l'évasion fiscale. Les entreprises maximisent les salaires déclarés à l'administration fiscale afin de réduire au minimum leur impôt sur les bénéfices, et, parallèlement, minimisent les salaires déclarés à la sécurité sociale pour réduire au minimum leurs cotisations.

43. La façon dont les prélèvements et les dépenses sont répartis dans la société est un aspect central du contrat social, tout comme la confiance du public dans les institutions budgétaires. Le degré de confiance dans le gouvernement est souvent déterminé par l'efficacité et l'équité perçues des instruments de la politique budgétaire, tels que les prélèvements et les transferts (OCDE, 2008). Lorsque le système budgétaire n'est pas capable de réduire le fossé entre les plus riches et les plus pauvres, il entame la légitimité budgétaire, porte atteinte au contrat social et compromet l'émergence de sociétés plus inclusives.

44. Si les prélèvements et les transferts apparaissent comme des instruments potentiellement efficaces pour combattre les inégalités et la pauvreté, une forte mobilisation des recettes intérieures sera nécessaire pour assurer le financement pérenne de la politique sociale et des investissements publics. Les données internationales relatives à l'impact de la politique budgétaire sur les inégalités et la pauvreté montrent qu'il est nécessaire de considérer le système de prélèvements et de prestations dans sa globalité (Brys et al., 2016). Elles soulèvent par ailleurs des questions spécifiques concernant les pays en développement qui restent en grande partie sans réponse, comme par exemple l'équilibre à trouver entre, d'une part, les hausses d'impôts requises pour financer les dépenses sociales publiques et la réduction de la pauvreté, et d'autre part, la nécessité de maintenir un régime fiscal concurrentiel à l'échelle internationale et un environnement propice à l'investissement.

Références

- Aghion, P. et al. (2017), « Tax Simplicity and Heterogeneous Learning », *Document de travail*, disponible à l'adresse : <https://scholar.harvard.edu/aghion/publications/does-self-employment-respond-simpler-fiscal-incentives-evidence-france>.
- Aguiar, M. et M. Bils (2015), « Has Consumption Inequality Mirrored Income Inequality? », *American Economic Review*, vol. 105, n° 9, pp. 2725-2756, <http://dx.doi.org/10.1257/aer.20120599>.
- Ahrend, R. et al. (2017), « What Makes Cities More Productive? Evidence from Five OECD Countries on the Role of Urban Governance », *Journal of Regional Science*, vol. 57, n° 3, pp. 385-410, <http://dx.doi.org/10.1111/jors.12334>.
- Akgun, O., B. Courne de et J.-M. Fournier (2017), « The effects of the tax mix on inequality and growth », *Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE*, n° 1447, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/c57eaa14-en>.
- Alvaredo F., A. Atkinson et S. Morelli (2016), « The challenge of measuring UK wealth inequality in the 2000s », *Fiscal Studies*, vol. 37, n° 1, pp. 13-33.
- Andrews, D., C. Criscuolo et P. Gal (2015), « Frontier Firms, Technology Diffusion and Public Policy: Micro Evidence from OECD Countries », *OECD Productivity Working Papers*, n° 2, Éditions OCDE, Paris.
- Attanasio, O., E. Hurst et L. Pistaferri (2012), « The Evolution of Income, Consumption, and Leisure Inequality in The US, 1980-2010. », *NBER Working Papers*, n° 17982.
- Attanasio, O. et L. Pistaferri (2016), « Consumption Inequality », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 30, n° 2, pp. 3-28, <http://dx.doi.org/10.1257/jep.30.2.3>.
- Autor, D. et al. (2017), *The Fall of the Labor Share and the Rise of Superstar Firms* (n° dp1482), Centre for Economic Performance, LSE.
- Banque mondiale (2015), *The State of Social Safety Nets 2015*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bartolini, D. (2015), « Municipal Fragmentation and Economic Performance of OECD TL2 Regions », *Documents de travail de l'OCDE sur le développement régional*, n° 2015/2, Éditions OCDE, Paris.
- Berlingieri, G., P. Blanchenay et C. Criscuolo (2017), « The Great Divergence(s) », *OECD Science, Technology and Innovation Policy Papers*, n° 39, Éditions OCDE, Paris.
- Blundell, R. et I. Preston (1998), « Consumption Inequality and Income Uncertainty », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 113, n° 2, pp. 603-640, <https://doi.org/10.1162/003355398555694>.
- Boulant, J., M. Brezzi et P. Veneri (2016), « Income Levels And Inequality in Metropolitan Areas: A Comparative Approach in OECD Countries », *Documents de travail de l'OCDE sur le développement régional*, n° 2016/6, Éditions OCDE, Paris.
- Browning, M., T. Crossley et J. Winter (2014), « The Measurement of Household Consumption Expenditures », *Annual Review of Economics*, vol. 6, n° 1, pp. 475-501, <http://dx.doi.org/10.1146/annurev-economics-080213-041247>.
- Burkhauser R.V. et al. (2018), « Survey under-coverage of top incomes and estimation of inequality: what is the role of the UK's SPI adjustment? », *Fiscal Studies*, vol. 00, n° 0, pp. 128.
- Causa, O. et M. Hermansen (2017), « Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1453, Éditions OCDE, Paris.
- Claus, I., J. Martinez-Vasquez et V. Vulovic (2014), « Government Fiscal Policies and Redistribution in Asian Countries », in Kanbur, R., C. Rhee et J. Zhuang (dir. pub.), *Inequality in Asia and the Pacific: Trends, Drivers, and Policy Implications*, Routledge et Banque asiatique de développement, Manille.

De Serres, A. et C. Schwellnus (2018), « Decoupling of Wages and Productivity: Micro-level Mechanisms », *Département des affaires économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

Digital Economy Act, 2017, disponible à l'adresse : <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2017/30/contents/enacted>

DWP (2017), « Households Below Average Income (HBAI): quality and methodology information report, 2015/16 ».

Fesseau, M. et M. Mattonetti (2013), « Distributional Measures across Household Groups in a National Accounts Framework: Results from an Experimental Cross-country Exercise on Household Income, Consumption and Saving », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2013/04, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k3wdjqr775f-en>

FMI (2014), « Fiscal Policy and Income Inequality », *IMF Policy Papers*, Washington DC.

Hassett, K. et A. Mathur (2012), « A New Measure of Consumption Inequality », *AEI Economic Studies*, https://www.aei.org/wp-content/uploads/2012/06/-a-new-measure-of-consumption-inequality_142931647663.pdf (consulté le 22 février 2018).

Krueger, D. et F. Perri (2006), « Does Income Inequality Lead to Consumption Inequality? Evidence and Theory1 », *Review of Economic Studies*, vol. 73, n° 1, pp. 163-193, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-937X.2006.00373.x>.

Lustig N. (2017), « [Fiscal Policy, Income Redistribution and Poverty Reduction in Low and Middle Income Countries](#) », *Commitment to Equity (CEO) Working Paper Series*, n° 54, Tulane University, Department of Economics.

Meyer, B., A. Bee et J. Sullivan (2015), « The Validity of Consumption Data: Are the Consumer Expenditure Interview and Diary Surveys Informative? » in *Improving the Measurement of Consumer Expenditures*, C. Carroll, T. Crossley et J. Sabelhaus (dir.pub.), University of Chicago Press, pp. 204-240.

Meyer, B., A. Bee et J. Sullivan (2013), « Consumption and Income Inequality and the Great Recession », *American Economic Review, Papers and Proceedings*, mai 2013, pp. 178-183.

Moretti, E. (2004), « Estimating the Social Return to Higher Education: Evidence from Longitudinal and Repeated Cross-sectional Data », *Journal of Econometrics*, vol. 121, pp. 175-212.

O'Farrell, R., Ł. Rawdanowicz et K. Inaba (2016), « Monetary Policy and Inequality », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1281, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2018d), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2018*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).

OCDE (2018c), « The Taxation of Household Savings », *Études de politique fiscale de l'OCDE*, n° 25, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2018b), « The Role and Design of Net Wealth Taxes in the OECD », *OECD Tax Policy Studies*, n° 26, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2018a), *Productivity and Jobs in a Globalised World: (How) Can All Regions Benefit?*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).

OCDE (2017b), « L'articulation entre productivité et inclusivité », [C/MIN(2016)3].

OCDE (2017a), *Preventing Ageing Unequally*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2016e), « Investing in Integrity for Productivity », GOV/PGC/INT(2016)6, Groupe de travail des Hauts responsables de l'intégrité publique, OCDE, Paris.

OCDE (2016c), *The Governance of Inclusive Growth: An Overview of Country Initiatives*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2016b), *Perspectives régionales de l'OCDE 2016 : Des régions productives pour des sociétés inclusives*, Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2015b), « Social Cohesion Policy Review of Viet Nam », *Études du Centre de développement* Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015a), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2014), *The Distributional Effects of Consumption Taxes in OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2012), « Inégalités de revenus et croissance : le rôle des impôts et des transferts », *Note de politique économique*, n° 9, Département des affaires économiques, OCDE, Paris.
- OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité: Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'Amérique latine 2009*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE/BID/CIAT (2016), *Taxing Wages in Latin America and the Caribbean*, Éditions OCDE, Paris.
- OIT (2017), *Rapport mondial sur les salaires 2016/17*, Organisation internationale du Travail, Genève.
- Piketty, T., E. Saez et G. Zucman (2018), « Distributional National Accounts: Methods and Estimates for the United States », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 133, n° 2, pp. 553-609.
- Pistaferri, L. (2015), « Household consumption: Research questions, measurement issues, and data collection strategies », *Journal of Economic and Social Measurement*, vol. 40, n° 1-4, pp. 123-149, <http://dx.doi.org/10.3233/JEM-150401>.
- PNUD (2014), *The 2014 Human Development Report - Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience*, Human Development Report Office, Nations unies, NYC.
- Schwellnus C., A. Kappeler et P.-A. Pionnier (2017), « Decoupling of Wages from Productivity: Macro-level Facts », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1373.
- Slesnick, D. (1994), « Consumption, Needs and Inequality », *International Economic Review*, vol. 35, n° 3, pp. 677-703, <http://www.jstor.org/stable/2527080> (consulté le 22 février 2018).
- WIR (2018), « World Inequality Report », voir : <http://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-full-report-english.pdf>
- Zwijnenburg, J., S. Bournot et F. Giovannelli (2017), « Expert Group on Disparities in a National Accounts Framework: Results from the 2015 Exercise », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2016/10.

2. Soutenir le dynamisme de l'activité et favoriser l'inclusivité des marchés du travail

Prenant pour point de départ la tendance léthargique de la productivité, cause du ralentissement de la croissance des salaires, ce chapitre s'intéresse ensuite aux répercussions probables des mutations économiques en cours sur l'articulation entre productivité et inclusivité.

Si quelques pays ont progressé, de profondes inégalités, de revenu et autres, freinent la croissance économique dans la majorité des pays de l'OCDE. Sur fond de croissance anémique de la productivité des pays de l'OCDE, des écarts de salaires inter et intra-entreprises de plus en plus prononcés ont engendré des inégalités de revenu marchand. La concentration s'est intensifiée dans les secteurs des industries manufacturières et des services dans une grande partie de la zone OCDE. Bien que les ratios emploi-population aient progressé dans plusieurs pays de l'OCDE, certaines catégories de population ont été laissées pour compte. Les femmes, les jeunes et les personnes âgées, en particulier, ne participent pas aux marchés du travail et des capitaux sur un pied d'égalité. Pour ces groupes, créer et diriger une entreprise est un parcours d'obstacles dans la plupart des pays.

Des mesures structurelles et budgétaires s'imposent pour aligner les objectifs d'amélioration de la croissance et d'inclusivité – par exemple, pour favoriser la concurrence, mais aussi des cadres d'action de politiques, capables d'ouvrir des marchés et d'encourager l'investissement dans les personnes, les villes, les infrastructures et les compétences. Une meilleure coordination des mesures visant les marchés des produits et du travail (au niveau international également) faciliterait l'application des réformes, maximiserait leur impact sur la croissance, la création d'emploi et l'équité. Les politiques et institutions du marché du travail sont nécessaires pour renforcer la position de négociation des travailleurs. Le transfert d'une partie du financement des programmes sociaux vers les recettes fiscales générales peut contribuer à relever le taux d'activité, à réduire la dualité du marché du travail, à stimuler la productivité de la main-d'œuvre et la croissance économique, tout en élargissant les prestations sociales, sans laisser les emplois atypiques pour compte. La nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi formule un ensemble de principes d'action en faveur d'un marché du travail plus inclusif, plus résilient, plus adaptable, offrant des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité.

Le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive intègre plusieurs des recommandations clés visant à affermir et à partager plus équitablement les gains tirés de la croissance économique, issues des travaux de l'OCDE y afférents, autour de grands principes pour étayer la dynamique de l'activité et favoriser l'inclusivité des marchés, grâce à :

- i) une innovation étendue et une diffusion des technologies ;*
- ii) une concurrence vive et un entrepreneuriat dynamique ;*
- iii) l'accès à des emplois de qualité, en particulier pour les femmes et les catégories de population sous-représentées ; et*
- iv) une résilience accrue et une meilleure adaptation à l'avenir du travail.*

2.1. L'emploi, la productivité et l'égalité face à la transformation numérique et aux échanges

2.1.1. L'avenir de la production

45. **L'innovation est indispensable à la croissance à long terme de la productivité et des revenus.** La transformation numérique est capable d'améliorer les méthodes de production, mais l'adoption des technologies et savoir-faire nouveaux demande du temps, tout comme leur adaptation aux besoins des entreprises pour doper la croissance de la productivité. La transformation numérique ne se résume pas à la technologie. Elle concerne aussi la façon dont celle-ci s'articule avec d'autres changements et investissements au sein des entreprises. Pour accroître la performance globale en tirant parti du numérique, le fossé qui sépare les entreprises pionnières et les retardataires doit être comblé : par l'investissement des entreprises dans leur capital incorporel et dans l'adaptation de leurs modèles économiques ; l'acquisition de nouvelles compétences par les travailleurs ; le développement de l'infrastructure numérique et l'adoption de politiques-cadres favorables par les pays (OCDE, 2018a). La convergence progressive des économies avancées vers la frontière technologique devrait s'accompagner d'une croissance de plus en plus portée par l'innovation. Pour les pays émergents et en développement qui n'ont encore atteint ce niveau de convergence, la hausse de la productivité et l'accélération du changement structurel dépendront de leur aptitude à adopter les technologies.

Encadré 2.1. Un environnement industriel et commercial dynamique est essentiel pour la croissance de l'emploi

Les études de l'OCDE sur l'articulation entre productivité et inclusivité révèlent que la distance entre les entreprises très productives et celles qui le sont peu s'est accrue, même à l'intérieur d'un pays et de secteurs d'activité strictement définis. Ce décalage de la productivité et le creusement des inégalités sont étroitement liés (Berlingieri et al., 2017). Par conséquent, les interventions des pouvoirs publics capables de réduire ce décalage grandissant pourraient faire « coup double » en renforçant la croissance de la productivité tout en réduisant les inégalités de revenu.

Les chiffres de productivité sont de plus en plus hétérogènes entre les entreprises d'un même secteur, à l'échelle mondiale et nationale. À l'échelle mondiale, les mesures globales du dynamisme des entreprises prenant en compte la redistribution des ressources ont considérablement empiré dans le temps (Andrews et al., 2016).

Au niveau mondial, cette divergence est également liée au ralentissement de la productivité globale et traduit certaines de ses causes profondes possibles : i) la diffusion insuffisante des technologies et du savoir aux entreprises à la traîne, qui peinent de plus en plus à rattraper leur retard ; et ii) le ralentissement du processus de « destruction créatrice », c'est-à-dire la diminution des disparitions d'entreprises inefficaces et le ralentissement de la redistribution des ressources aux nouvelles entreprises en croissance (Andrews et al., 2016). Cette situation rejaille sur la productivité globale, mais aussi sur la croissance de l'emploi. Les petites sociétés naissantes contribuent deux fois plus à la création qu'à la destruction d'emplois ou à l'emploi total. Les PME et grandes sociétés plus établies, même si elles représentent la plus grande part de l'emploi dans les pays, créent moins de postes qu'elles n'en détruisent (Criscuolo et al., 2014).

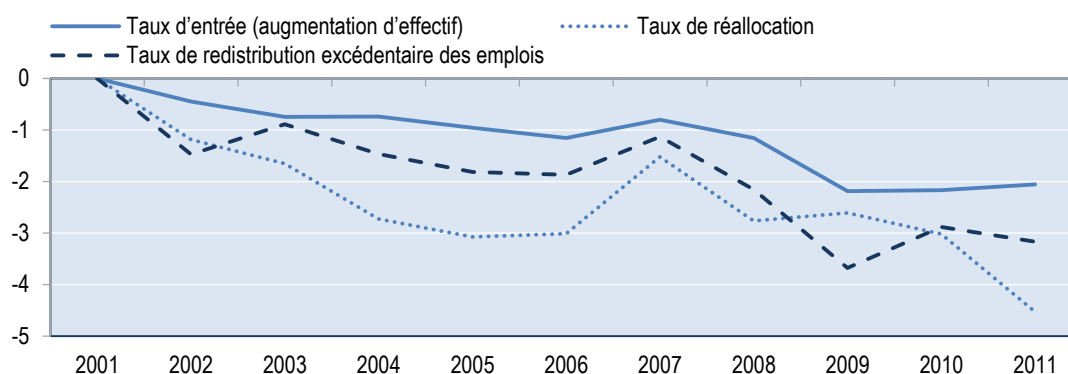
À l'intérieur des pays et des secteurs d'activité (Berlingieri et al., 2017), la productivité s'est considérablement dispersée dans le temps. La dispersion de la productivité intrasectorielle (du travail et multifactorielle) a augmenté selon un schéma remarquablement analogue d'une mesure de productivité à l'autre. Cette divergence de productivité se révèle être liée à une divergence des salaires pratiqués par les entreprises. À leur tour, ces schémas au niveau des entreprises peuvent expliquer une part importante de la hausse des inégalités globales de salaires.

Sources : Criscuolo et al. (2014) ; Andrews et al. (2016) ; Berlingieri et al. (2017a ; 2017b).

46. **La transformation numérique n'a pas encore entraîné la hausse de la productivité globale.** Dans tous les pays de l'OCDE, le dynamisme des entreprises s'effrite, contribuant ainsi au ralentissement économique, sur fond de faible augmentation de l'intensité capitaliste et de faible hausse de la productivité multifactorielle (graphique 2.1). Une analyse récente indique une diminution de la contribution des nouveaux entrants à la croissance de la productivité globale sur les dix dernières années, qui s'explique à la fois par leur rôle moindre dans la production globale et par un déclin de la productivité relative des nouveaux entrants par rapport aux entreprises en place (graphique 2.2)⁹. Cette perte de dynamisme a pour effet de réduire la proportion de jeunes entreprises et d'augmenter celle des entreprises implantées peu productives (Andrews et al, 2016 ; Graphique 2.2 Dynamisme des entreprises et croissance de la productivité. Le vieillissement relatif de la population d'entreprises ainsi induit influe indirectement sur la productivité des entreprises déjà implantées, car il facilite la survie des moins performantes sans adoption des bonnes pratiques nées de la transformation numérique.

9 D'après une décomposition dynamique d'Olley-Pakes, selon la méthodologie présentée dans Melitz et Polanec (2015).

Graphique 2.1 Perte de dynamisme des entreprises dans 20 économies de l'OCDE et hors OCDE

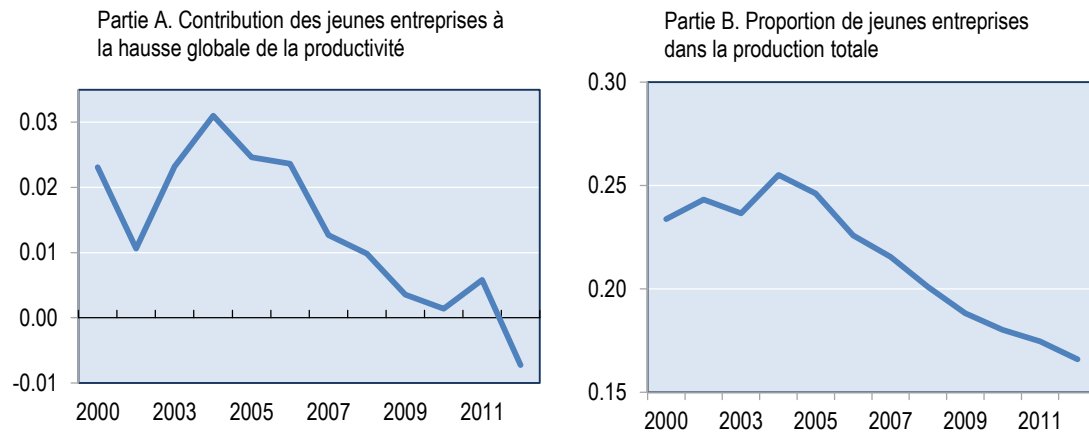


Note : Le taux d'entrée est calculé en fonction du nombre d'unités dont l'effectif a augmenté (le nombre d'unités entrantes dont l'effectif a augmenté par rapport au nombre total d'unités qui ont accru leur effectif). Le taux de réallocation correspond à la somme des taux bruts de création et de destruction d'emplois. Le taux de redistribution excédentaire des emplois correspond au taux de réallocation diminué de la valeur absolue de la croissance nette de l'emploi pour la période considérée. Ainsi, le taux de redistribution excédentaire des emplois traduit la redistribution des emplois qui se produit au-delà du minimum nécessaire pour prendre en compte les variations nettes de l'emploi. Le graphique indique les coefficients de régression des régressions intrasectorielles par pays de la variable considérée pour des années fictives, 2001 étant l'année de référence. Les années antérieures à 2001 et postérieures à 2011 sont exclues en raison du manque de données. Les estimations reposent sur les données de 20 pays (AUT, BEL, BRA, CRI, DNK, ESP, FIN, FRA, GBR, HUN, ITA, JPN, LUX, NLD, NOR, NZL, PRT, SWE, TUR, USA).

Source : Bases de données DynEmp v.2 et DynEmp v.3 de l'OCDE

47. **L'utilisation des nouvelles technologies par les entreprises est inégale.** Bien que les technologies numériques offrent aux entreprises de nouvelles possibilités de participation aux marchés mondiaux, beaucoup ne profitent toujours pas des applications susceptibles de stimuler leur productivité et d'améliorer leurs performances (Graphique 2.4). Une utilisation efficace des nouvelles technologies suppose que les entreprises investissent dans de nouveaux modèles économiques, dans le changement managérial et organisationnel ; et stimulent ainsi la concurrence pour le talent et les nouvelles compétences. La majorité des PME et des grandes sociétés ont accès à un réseau haut débit et possèdent un site internet. Cependant, seules quelques-unes d'entre elles, généralement les plus grandes, recourent aux applications de pointe, telles que les progiciels de gestion intégrés, l'infonuagique et les données massives.

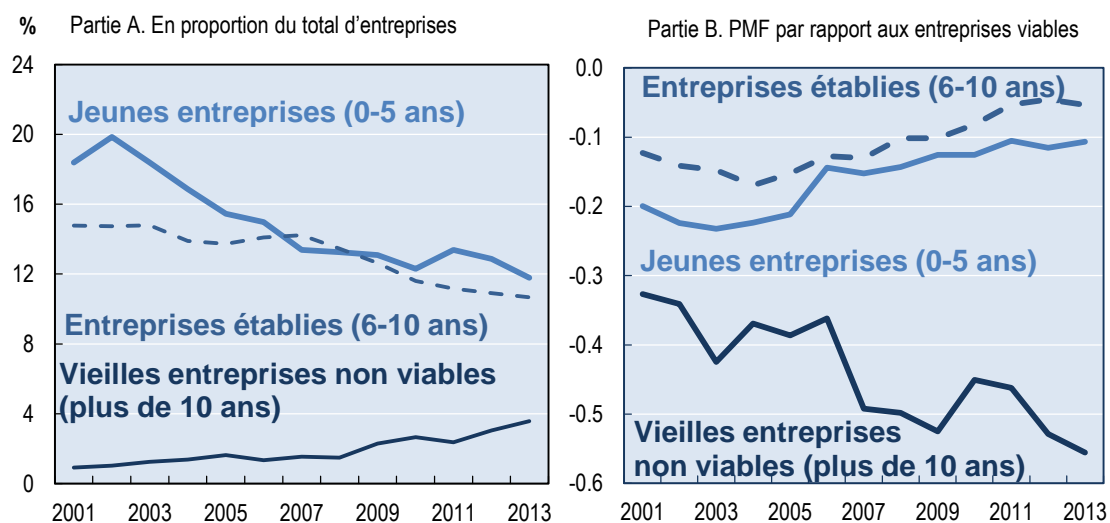
Graphique 2.2 Dynamisme des entreprises et croissance de la productivité



Notes : ce graphique s'appuie sur la productivité multifactorielle calculée en tant que résidu de Solow, à partir des parts du travail externes par activité économique dans la base de données STAN de l'OCDE. Les entrants sont les entreprises établies depuis 5 ans ou moins. Le graphique correspond à une moyenne pondérée ajustée par régression des pays et des activités économiques A38. Les pays suivants sont pris en compte : Autriche, Belgique, Chili, Danemark, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas et Portugal.

Source : Projet MultiProd de l'OCDE (mai 2017).

Graphique 2.3 Évolution des entreprises dans l'économie

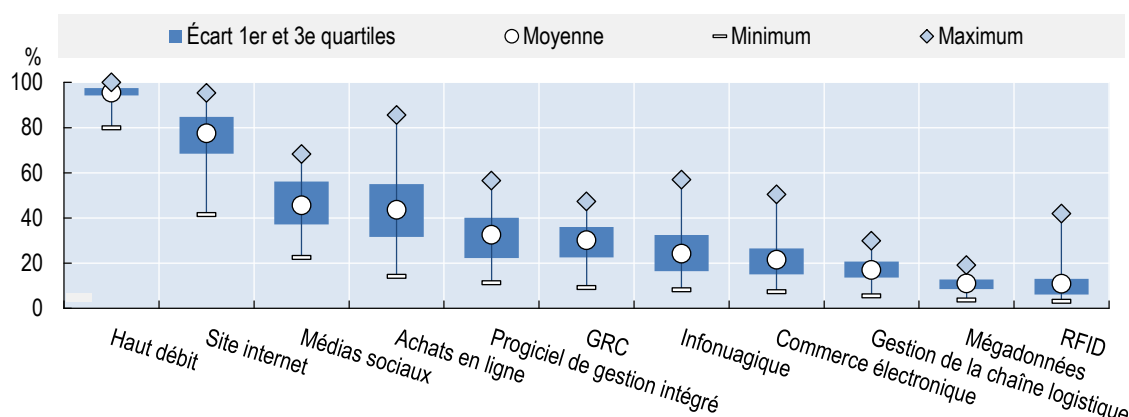


Notes : Les vieilles entreprises non viables sont celles de plus de 10 ans qui accusent des pertes pendant au moins deux années consécutives. Les vieilles entreprises viables (de plus de 10 ans qui n'enregistrent pas de pertes pendant au moins deux années consécutives) ne sont pas prises en compte. L'âge de l'entreprise est calculé à partir de la date de sa constitution. Les estimations sont des moyennes non pondérées de toutes les activités du secteur non agricole et non financier.

Source : Andrews, Criscuolo et Gal (2016).

Graphique 2.4 Diffusion d'une sélection d'outils et d'activités de TIC dans les entreprises, 2016

En pourcentage des entreprises comptant au moins dix salariés, pays de l'OCDE (moyenne, min., max.), 2016

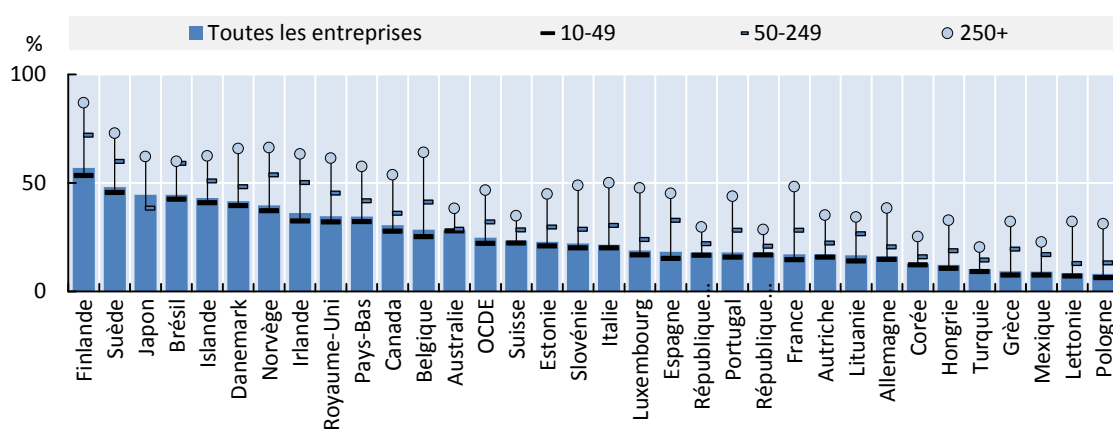


Note : Les définitions des variables et les pays pris en compte sont indiqués dans la source.

Source : OCDE (2017b), <http://dx.doi.org/10.1787/888933585457>.

Graphique 2.5 Entreprises utilisatrices de services infonuagiques, par taille

En pourcentage du nombre total d'entreprises dans chaque classe d'effectif, 2016



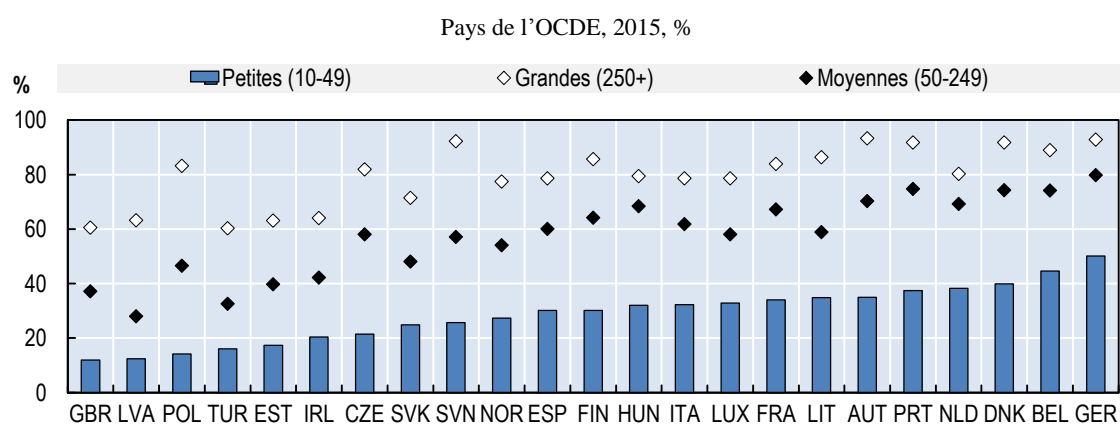
Note : Les définitions des variables et les pays pris en compte sont indiqués dans la source.

Source : OCDE (2017b) <http://dx.doi.org/10.1787/888933585495>.

48. **La transformation numérique et la mondialisation peuvent se renforcer mutuellement.** Le morcellement de la production dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) est le produit de la baisse des coûts liés aux TIC et du renforcement du partage des connaissances. Les entreprises peuvent désormais se spécialiser dans certaines activités au sein des réseaux de production, bénéficier d'investissements complémentaires dans les technologies, l'innovation de procédé ou le changement organisationnel, accéder à de nouvelles variétés d'intrants et aux externalités de connaissance d'entreprises étrangères qui se situent à la frontière (Criscuolo et Timmis, 2017). Plusieurs facteurs sont toutefois nécessaires pour réaliser le potentiel de croissance, notamment en permettant à de jeunes entreprises de grandir. L'expansion rapide des entreprises semble

être davantage constatée aux États-Unis que dans d'autres pays de l'OCDE (Calvino, Criscuolo et Menon, 2016). Les différences d'un pays à l'autre dépendent de la structure industrielle et de la taille du pays, bien qu'elles puissent également être influencées par les institutions, les politiques publiques, ainsi que par les coûts des échanges internationaux et les pratiques restrictives en la matière. Une forte croissance est le résultat d'une combinaison de facteurs, dont font partie les ambitions de croissance, les compétences et l'expérience des entrepreneurs, mais aussi l'accès aux réseaux de connaissances (Richbell, Watts et Wardle, 2006 ; Moen, Heggseth et Lome, 2016). Les entreprises qui misent le plus sur les TIC ayant tendance à être concentrées dans quelques régions, une fracture numérique apparaît également entre ces régions (OCDE, 2017a). Un développement ou une portée tout aussi inégaux de l'activité facilitée par le numérique peuvent également intervenir au sein même des pays. Se concentrer uniquement sur la réduction de la fracture numérique entre pays ou région pourrait ne pas suffire pour faire en sorte que les communautés sous-desservies à l'intérieur des pays puissent, elles aussi, tirer profit des avantages de la technologie numérique. En particulier, il est crucial de déployer des efforts pour que les communautés rurales, les femmes et les jeunes puissent profiter des atouts du numérique si l'on veut accroître la probabilité que l'activité économique fondée sur le numérique soit inclusive. L'accès limité aux compétences et aux ressources financières, conjugué avec le coût élevé des réaffectations (par exemple, en raison de la législation sur la protection de l'emploi, des régimes d'insolvabilité et des politiques fiscales) peut s'ajouter aux obstacles qui empêchent les entreprises de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le développement du numérique.

Graphique 2.6 Utilisation de progiciels de gestion intégrés, par taille d'entreprise

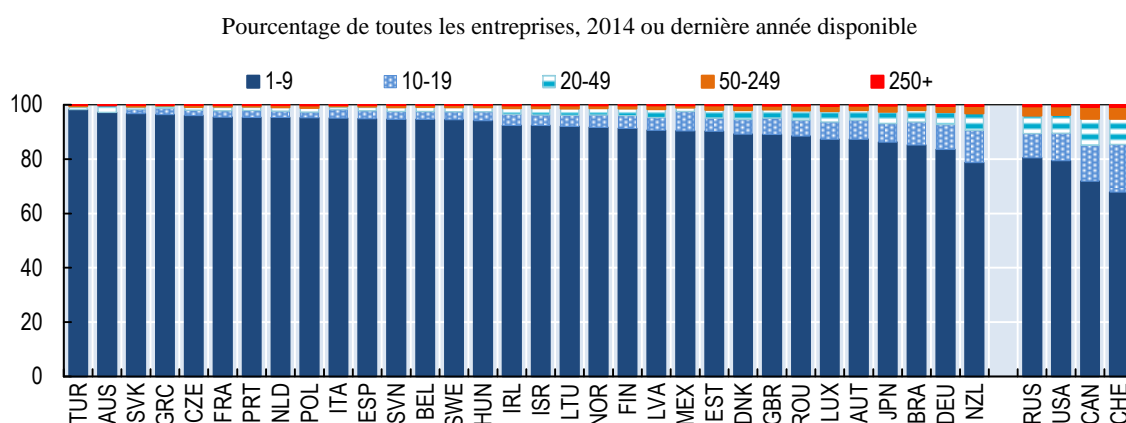


Source : Base de données de l'OCDE sur les TIC.

49. **Les technologies numériques présentent à la fois des possibilités et des difficultés pour les PME.** Intangibles et reproductibles à faible coût, les technologies numériques réduisent les investissements initiaux nécessaires. En particulier, l'infonuagique et d'autres technologies numériques ont ouvert aux PME l'accès à la puissance de l'informatique, mais aussi à de meilleures possibilités de commerce et de publicité en ligne sans frais importants de transport, de communication et de marketing. Bien que le coût de l'adoption des technologies numériques de base ait considérablement diminué, environ deux fois moins de petites entreprises de 10 à 49 salariés que de grandes sociétés possèdent un site internet, et trois fois moins utilisent un progiciel de gestion intégrant les principaux processus métiers en temps réel.

50. **Les jeunes pousses en croissance ne représentent qu'une fraction minuscule de toutes les jeunes pousses.** Cependant, ce développement rapide d'un petit nombre d'entreprises naissantes qui réussissent porte la plus grande part de la création totale d'emplois par les jeunes entreprises. La plupart des jeunes pousses font faillite dans les premières années d'activité ou restent très petites. Ce constat s'explique par la dynamique particulière de ces jeunes entreprises, condamnées à grandir pour ne pas disparaître, qui fait coexister des taux moyens de croissance élevés et de faibles taux de survie. La majorité des entreprises (entre 75 % et 90 %) restent des microentreprises de moins de dix salariés (graphique 2.7).

Graphique 2.7 Entreprises par nombre de salariés, secteur marchand



Source : OCDE (2017d), Panorama de l'entrepreneuriat 2017.

51. Les pays émergents et en développement exploitent eux aussi le potentiel de croissance de la transformation numérique, gênés dans leur progression par une économie informelle importante. Souvent caractérisées par des compétences managériales insuffisantes, les entreprises informelles se heurtent à de graves difficultés d'accès à la finance (La Porta et Shleifer, 2014). Le manque d'accès au crédit peut les empêcher d'investir dans du capital physique et incorporel, mais aussi dans la formation de leurs travailleurs. Certains aspects de la transformation numérique, dont les paiements électroniques et mobiles, ont permis aux entrepreneurs et aux jeunes pousses de brûler les étapes traditionnelles du développement et ont peut-être encouragé la transition de certaines activités économiques vers l'économie formelle (McKinsey, 2017). Dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, l'entrepreneuriat et les jeunes pousses progressent (OCDE, 2012). Grâce à la mobilité mondiale du talent et à la séparation des différentes étapes de production, les travailleurs ont pu acquérir les compétences et la culture d'entreprise nécessaires. La généralisation des TIC a ouvert de nouvelles possibilités d'échanges de savoir, faisant des jeunes pousses une option d'activité économique commercialement viable. L'entrepreneuriat des jeunes a gagné en importance, sous l'impulsion de politiques en faveur d'emplois de qualité pour les jeunes, les jeunes entrepreneurs qui réussissent n'ayant pas le même profil que les jeunes peu qualifiés (OCDE, 2017e).

52. L'économie numérique comporte d'importantes économies d'échelle, susceptibles de créer une dynamique de quasi-monopole dans divers secteurs d'activité (Brynjolfsson et McAfee, 2011). Cette situation pourrait être renforcée par l'importance grandissante d'un rôle dans le domaine de la propriété des données et de l'accès aux données pour la

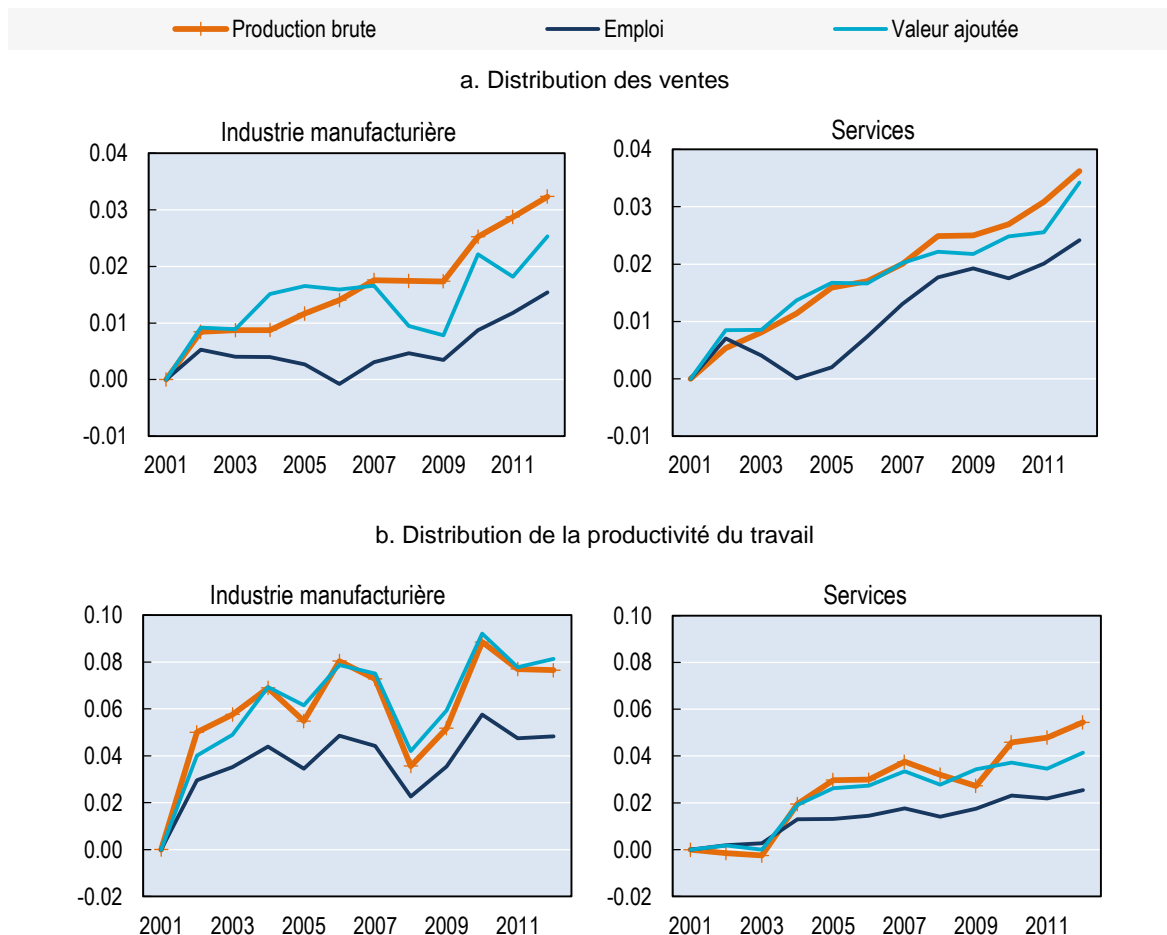
compétitivité, mais aussi par des effets de réputation et de réseau puissants. La concentration s'est accrue dans le secteur des industries manufacturières et des services dans les pays de l'OCDE. Des données récentes du projet MultiProd (OCDE) indiquent une hausse de la concentration dans les secteurs des industries manufacturières et des services de la zone OCDE, à la fois pour les entreprises à l'extrémité supérieure de la distribution des ventes et celles au sommet de la distribution de la productivité (graphique 2.8). La concentration de l'emploi a augmenté plus lentement que la production brute, tandis que celle de la valeur ajoutée correspond aux données existantes (par ex., Autor, et al., 2017 et Berlingieri et al., 2017a) : les entreprises peuvent conquérir de grosses parts de marché avec des ressources relativement limitées, surtout dans le secteur des services.

53. Les nouvelles technologies ont donné aux « entreprises superstars » les moyens d'accaparer une grande part du marché et, dans de nombreux cas, de réaliser des marges commerciales importantes. Une étude récente de l'OCDE confirme que les entreprises mondiales en pointe du secteur des services de TIC ont agrandi leur part de marché au cours des dix dernières années, mais aussi qu'il existe un bien plus grand écart de productivité multifactorielle, par rapport aux autres entreprises et au sein du groupe d'entreprises pionnières mondiales, c'est-à-dire entre le peloton de tête (2 %) et le reste des entreprises pionnières (graphique 2.9 ; Andrews et al., 2016). L'étude porte plus particulièrement sur la performance relative des entreprises pionnières du secteur des services de TIC (programmation, génie logiciel, stockage de données, etc.) relativement aux autres secteurs. Si les entreprises en place ont plus tendance à innover que les autres, Acemoglu et Hildebrand (2017) font observer que leurs parts de marché augmentent également au rythme de l'innovation.

54. **L'articulation entre productivité et inclusivité est également influencée par plusieurs tendances récentes.** Par exemple, les acquisitions transfrontalières de biens numériques par des entreprises non numériques se multiplient rapidement : de 16.6 milliards USD en 2014 à 22.2 milliards USD en 2015 (soit une hausse de 34 %) et à 73.6 milliards USD en 2016 (soit une hausse de 230 %) (graphique 2.10). Les industries traditionnelles recourent de plus en plus aux fusions et acquisitions pour pénétrer dans l'économie numérique. Entre autres avantages, ce type d'activité peut accroître l'investissement en R-D et éliminer les marges redondantes pour les produits demandant des intrants numériques.

Graphique 2.8 Hausse de la concentration dans les pays de l'OCDE

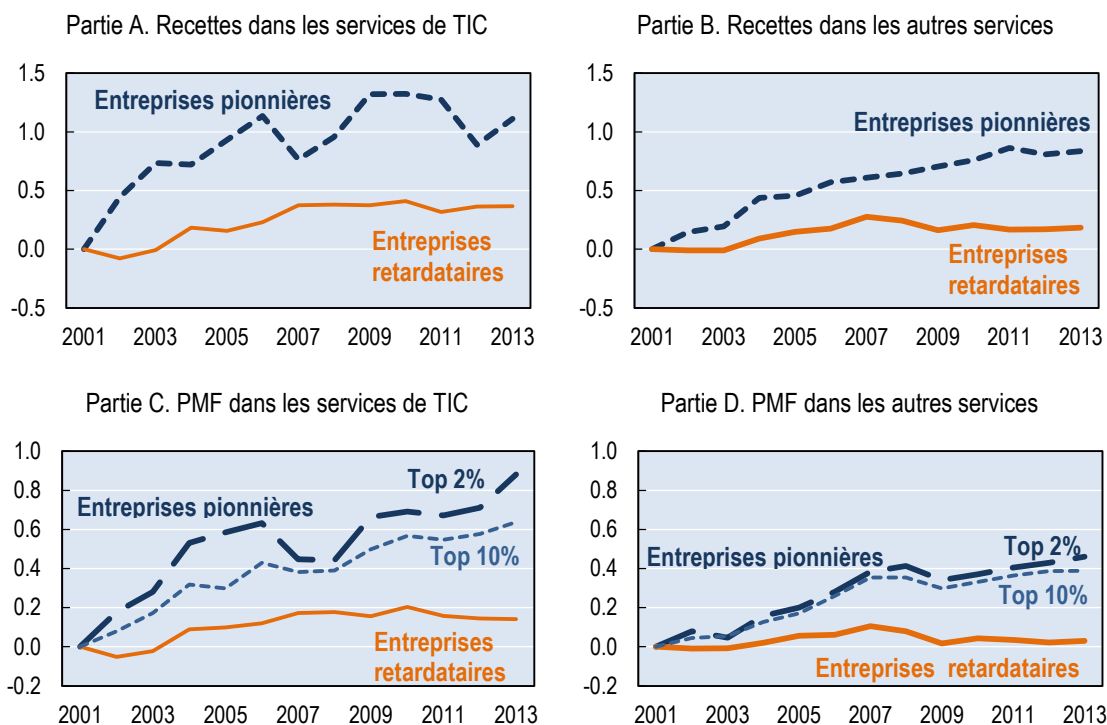
Proportion de la production brute, de l'emploi et de la valeur ajoutée au sommet de la distribution des ventes et de la productivité du travail



Note : Pays inclus : Australie, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Japon, Hongrie, Norvège, Portugal, Suède et Suisse. Les courbes peuvent être interprétées comme représentant les taux de croissance cumulés de la part de la production brute (PB), de l'emploi (E) et de la valeur ajoutée (VA) dans le décile supérieur de la distribution des ventes (partie supérieure) et de la productivité du travail (partie inférieure), dans chaque pays et chaque secteur, pendant la période considérée. Les estimations illustrées par les courbes sont celles d'années fictives dans une régression internationale de la part de PB, E et VA dans le décile supérieur de la distribution, l'année 2001 étant l'année de référence.

Source : Base de données MultiProd (voir <http://www.oecd.org/sti/ind/multiprod.htm>), décembre 2017.

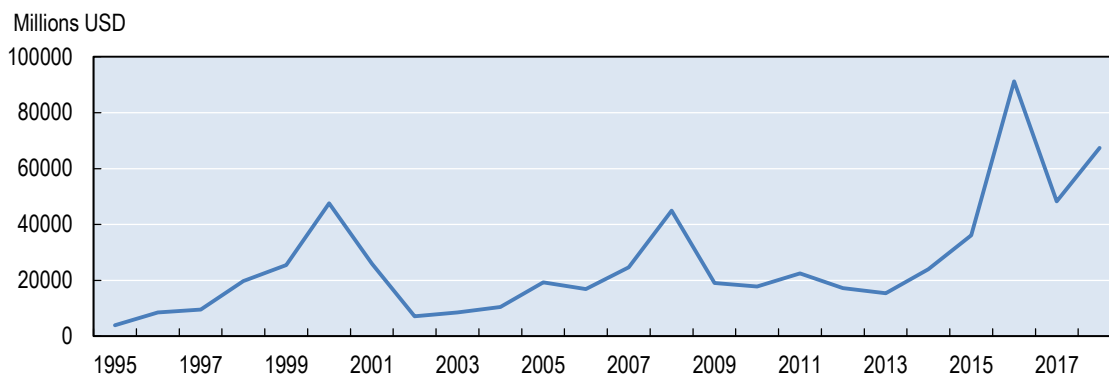
Graphique 2.9 Recettes et productivité multifactorielle des entreprises pionnières et retardataires



Note : Dans les parties A et B, le groupe d'entreprises à la frontière technologique mondiale correspond aux 5 % d'entreprises enregistrant les plus hauts niveaux de PMF dans chaque secteur d'activité à deux chiffres, tandis que les parties C et D emploient deux définitions de la frontière mondiale fondées sur les 2 % et les 10 % au sommet de la répartition de la PMF pour souligner une dispersion croissante au sommet de la répartition de la productivité. Les retardataires correspondent à toutes les autres entreprises. Les moyennes non pondérées pour les secteurs d'activité à deux chiffres sont indiquées pour les ventes et la PMF, séparément pour les services et les services TIC, normalisées à 0 l'année de départ. La période considérée est 2001-2013. Les services sont les services non financiers aux entreprises. Les services à forte composante de TIC correspondent au secteur de l'information et de la communication (section J de la nomenclature des activités économiques NACE rév. 2) et aux activités postales et de courrier (53). La PMF est basée sur la méthodologie Wooldridge (2009) d'estimation de la fonction de production.

Source : Andrews, Criscuolo et Gal (2016).

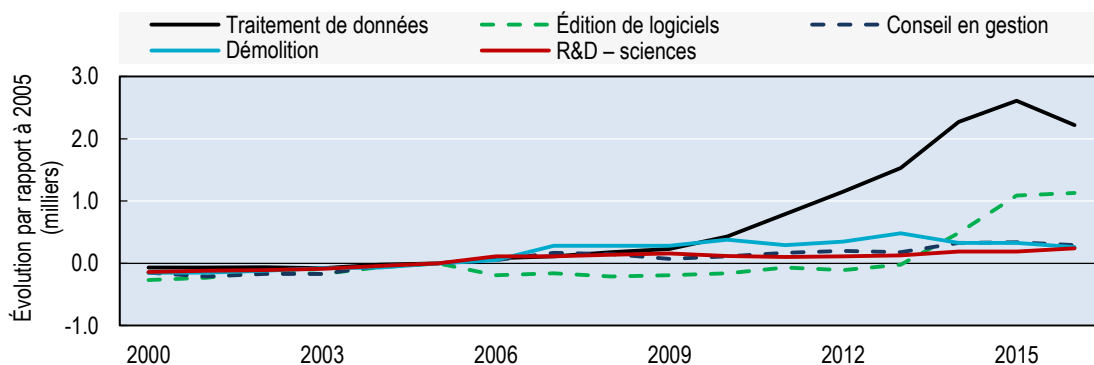
Graphique 2.10 Acquisitions transfrontalières d'actifs numériques par des entreprises non numériques



Source : Base de données Dealogic.

Graphique 2.11 Croissance rapide du nombre d'acquisitions de cibles spécialisées dans le traitement de données

Nombre de fusions et acquisitions par année par rapport à 2005 – 5 secteurs à 3 chiffres les plus performants



Note : Les secteurs correspondent aux secteurs d'activité NACE rév. 2 des entreprises ciblées. Les courbes sont celles de 5 entreprises des secteurs à 3 chiffres qui enregistrent la croissance la plus rapide en nombre de marchés conclus pour la période 2005-2016.

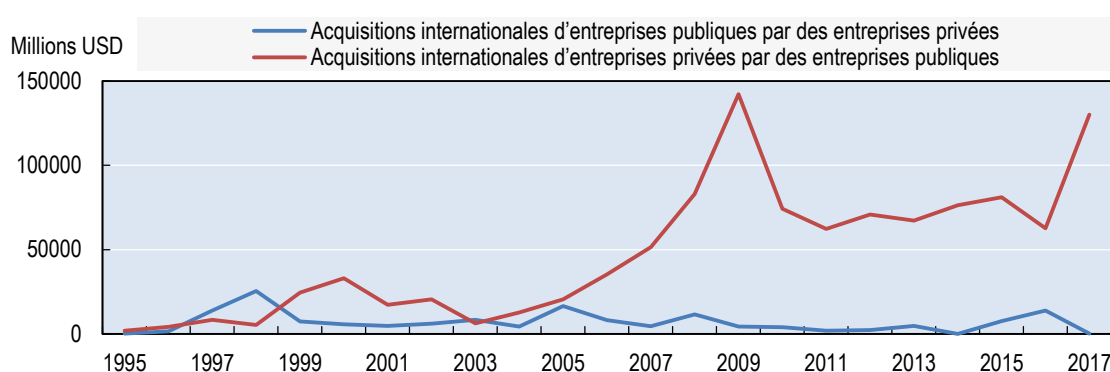
Source : Base de données de fusions et acquisitions de BvD Zephyr.

55. **Les fusions et acquisitions ont augmenté rapidement pour certains secteurs numériques au cours des quelques dernières années.** Le nombre d'acquisitions d'entreprises de traitement de données, en particulier, a progressé plus que tout autre secteur numérique ou non numérique (graphique 2.11). Une forte hausse des achats d'entreprises de TIC risque d'avoir diverses conséquences pour la concurrence et la diffusion des technologies numériques. Quand un acheteur est lui-même dans le secteur numérique, il peut acquérir des nouvelles technologies et compétences, faciliter la diffusion de technologies numériques complémentaires, mais aussi absorber de futurs concurrents en puissance.

56. **Les entreprises publiques dominent les fusions et acquisitions.** En décembre 2017, les ventes de biens publics à des entreprises privées se chiffrent à 0.2 milliard USD seulement, tandis que les acquisitions d'entreprises privées par des entreprises publiques sont de l'ordre de 113.2 milliards USD (graphique 2.12). Ces chiffres pourraient être révélateurs d'inégalités d'accès au marché. Les grandes entreprises publiques qui

dominent le marché dans leur pays (et ne sont pas soumises aux principes de neutralité concurrentielle) peuvent effectuer des fusions et acquisitions à l'étranger, tandis que les possibilités de fusions et acquisitions ouvertes à leurs concurrentes étrangères pour pénétrer dans le marché national des entreprises publiques sont limitées. Ce constat pourrait avoir des conséquences importantes sur la dynamique concurrentielle des secteurs en cours de restructuration, par exemple la sidérurgie, compte tenu des surcapacités.

Graphique 2.12 Asymétries entre entreprises publiques et entreprises privées dans les fusions et acquisitions



Source : Base de données Dealogic.

2.1.2. L'avenir du travail

57. La mondialisation facilite la diffusion de l'innovation et des avancées technologiques, qui transforment les marchés du travail dans tous les pays et créent de nouvelles difficultés et possibilités de développement de la croissance inclusive. Les économies avancées restent capitales dans les chaînes de valeur des services, bien que la reconfiguration des CVM soit susceptible d'entraîner des bouleversements pour les économies émergentes, qui s'appuient sur l'industrialisation pour rattraper leur retard. Certains craignent que la transformation numérique ne réoriente la production et les échanges mondiaux vers les pays avancés (« la relocalisation »). Les signes de relocalisation sont limités à ce stade, mais le risque d'érosion future des avantages de coût de la production dans les économies émergentes, sous l'effet de la robotique, de l'automatisation, de la fabrication informatisée et de l'intelligence artificielle, est de plus en plus préoccupant. En même temps, certaines technologies nouvelles, comme l'impression 3D, pourraient faire pencher la balance en faveur de la production locale à petite échelle et diminuer l'avantage de coût des économies émergentes dans l'industrie manufacturière à faible composante technologique comme source d'emplois et de croissance (DeBacker et Flaig, 2017). D'un autre côté, la transformation numérique pourrait ouvrir aux grandes économies émergentes de nouvelles possibilités de brûler les étapes traditionnelles du développement.

58. **Les nouvelles technologies auront des incidences sur la disponibilité, la nature et la qualité des emplois.** L'avenir du travail sera fait d'emplois nouveaux et plus productifs, mais aussi de grands bouleversements et de risques pour l'inclusivité de la croissance ; alors que certaines compétences deviendront obsolètes, d'autres risquent de faire défaut. Dans les pays avancés, les pertes de débouchés dues aux délocalisations inquiètent, dans l'industrie manufacturière et de plus en plus dans le secteur des services,

quoique la «relocalisation» ouvre de nouvelles possibilités. En même temps, la mondialisation a donné naissance à de nouveaux emplois auprès d'entreprises qui ont investi dans une main-d'œuvre plus qualifiée afin de grimper dans la chaîne de valeur ajoutée pour accroître leur compétitivité. De même, les répercussions du changement technologique sur les emplois dépendront d'une multitude de facteurs économiques, juridiques et sociaux, mais aussi de la disponibilité des compétences nécessaires.

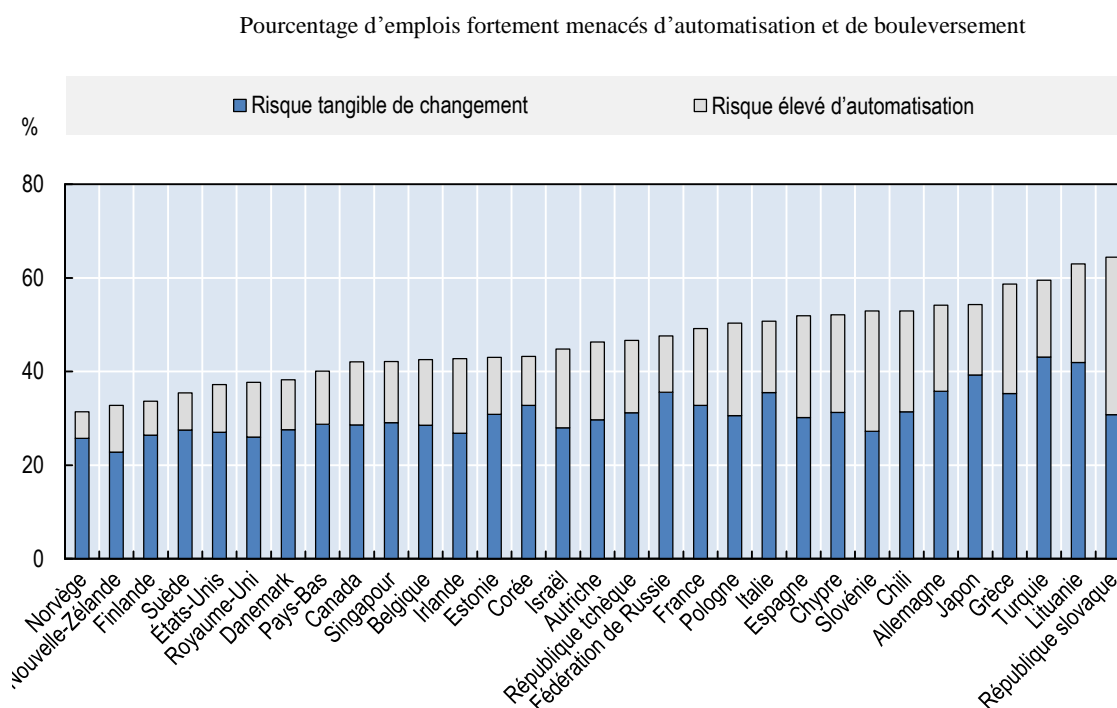
59. Jusqu'à présent, les répercussions de la pénétration accrue des importations sur l'emploi manufacturier sont négligeables, et les échanges commerciaux ont ouvert des possibilités de créer des postes dans l'industrie manufacturière de quelques pays avancés et de nombreuses économies de marché émergentes (OCDE, 2017b). De même, la plus grande utilisation des TIC n'a jusqu'à présent eu que peu d'effet sur la croissance de l'emploi dans l'ensemble de l'économie (OCDE, 2017c). Les TIC et l'automatisation ont entraîné des restructurations, mais n'ont pas aggravé le chômage au niveau global (Bessen, 2016 ; Gaggle et Wright, 2015 ; Graetz et Michaels, 2017 ; Cortes et Salvatori, 2016 ; Autor, 2015 ; Autor et al., 2015). Elles pourraient même avoir contribué à la création d'emplois (par ex., Mann et Püttman, 2017). Ce constat s'explique peut-être par le fait que la baisse du coût des biens d'équipement informatiques a réduit la demande de main-d'œuvre par unité de production, mais tout en entraînant progressivement la baisse des prix, l'arrivée de nouveaux produits, une plus forte demande globale et une hausse de l'emploi. Les suppressions de postes initiales sont ainsi partiellement compensées.

60. **De nouvelles formes d'emplois et de tâches font leur apparition.** L'automatisation peut entraîner des pertes d'emplois au court terme, en particulier dans les secteurs exposés, au fur et à mesure que les nouvelles technologies viennent remplacer certains postes. Cependant, au long terme, elle peut accroître la demande d'autres postes et encourager la création de nouvelles tâches (Acemoglu et Restrepo, 2016 et 2017 ; Autor et Salomons, 2017 ; Gregory et al., 2016 ; graphique 2.13). S'il est vrai que des estimations récentes indiquent qu'environ 14 % des postes actuels dans les pays de l'OCDE sont menacés d'automatisation dans les 15 à 20 prochaines années, 32 % pourraient connaître d'importants changements dans les modes d'exécution (Nedelkoska et Quintini, à paraître en 2018). Par conséquent, les mesures incitatives et les possibilités de recyclage et d'amélioration des compétences actuellement en place devront être renforcées, notamment pour les travailleurs peu qualifiés. En effet, bien que leurs postes soient les plus menacés d'automatisation partielle ou totale, ce sont eux qui suivent le moins de formations.

61. **La mondialisation et les avancées technologiques entraînent une redistribution considérable de l'emploi entre les activités.** Cette situation pourrait causer des transitions compliquées pour les travailleurs et créer des difficultés dans les secteurs et les régions moins à même de s'adapter. En raison de la concentration régionale des emplois dans l'industrie manufacturière, les régions sont moins résilientes aux chocs subis par le secteur ; qu'ils soient causés par une avancée technologique, la concurrence des importations ou d'autres facteurs. Qui plus est, dans le contexte du changement climatique en cours, les emplois évolueront au fur et à mesure que les activités à forte intensité d'émissions modifieront leurs modèles et leurs technologies, même si l'impact sur l'emploi global sera probablement modeste (OCDE, 2017f). D'un côté, de nouveaux emplois pourraient être créés, par exemple dans la fabrication d'appareils de contrôle de la pollution et dans la production d'énergies renouvelables (OIT, 2018) lors de la transition des combustibles fossiles aux énergies renouvelables, ou de la fabrication de camions à celle d'automotrices, ou encore de l'enfouissement et de l'incinération des déchets au recyclage. En revanche, certains emplois risquent de disparaître sans être

remplacés si, par exemple, des matériaux d'emballage sont déconseillés ou interdits, entraînant l'arrêt de leur production. Les effets lourds dans certains secteurs n'entraîneront pas nécessairement une redistribution à grande échelle des activités et des emplois, car les industries les plus polluantes ne représentent qu'une petite proportion du total de la valeur ajoutée et de l'emploi. Le modeste effet cumulé de la transition vers le sobre en carbone sur l'emploi masque d'importantes pertes de postes et un grand bouleversement géographique dans certains secteurs, en plus d'un taux non négligeable de création de nouveaux emplois, dont certains demanderont de nouvelles compétences.

Graphique 2.13 Les effets de l'automatisation se ressentiront sur une proportion importante des emplois



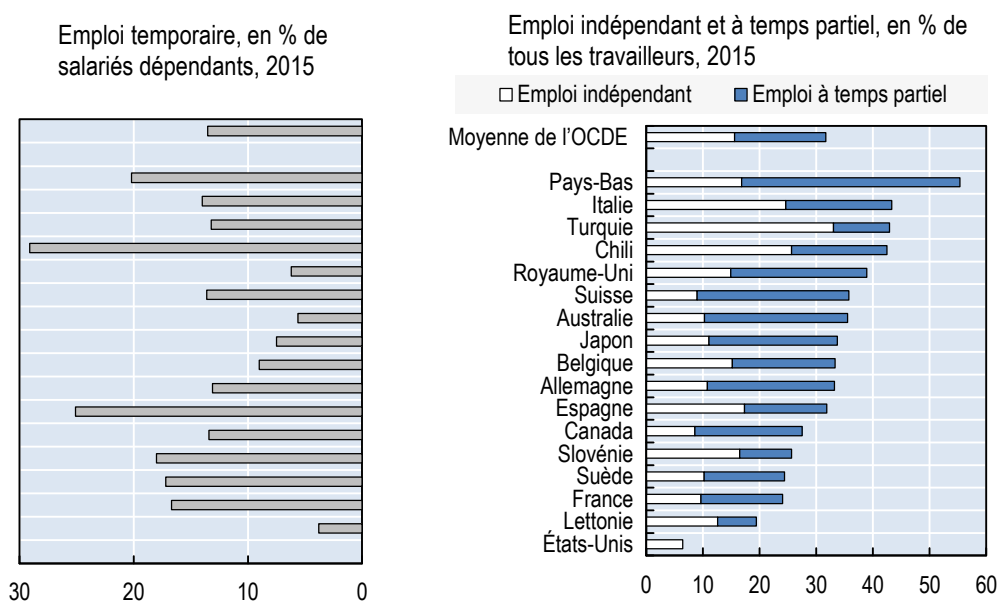
Source : OCDE (2018a).

62. Les travailleurs craignent plus généralement que la mondialisation et la transformation numérique contribuent à la dégradation des conditions de travail et de la qualité des emplois. De nouvelles formes d'emploi sont en train de voir le jour qui, à condition d'apaiser les craintes au sujet de la qualité des emplois, pourront favoriser une plus grande inclusivité du marché du travail. Tant la transformation numérique que la mondialisation ont donné naissance à l'économie dite « des plateformes », un modèle selon lequel les travailleurs effectuent leurs « missions » en personne (par ex., livraison de nourriture et transport de personnes en voiture) ou en ligne (par ex., transcription et catégorisation de produits). Les travailleurs qui peuvent effectuer les missions individuelles demandées par les consommateurs sur des plateformes en ligne le font souvent en qualité de sous-traitants indépendants. Les travailleurs atypiques sont de plus en plus nombreux ; ils ne travaillent qu'occasionnellement, ont plusieurs emplois et plusieurs sources de revenus, et passent fréquemment d'un emploi salarié à un emploi indépendant ou à des périodes d'inactivité économique (graphique 2.14). La flexibilité – du temps et du lieu de travail – offerte par ces nouvelles formes d'emploi ouvre des

débouchés aux personnes jusque-là exclues du marché du travail, à cause de leurs responsabilités familiales ou de leur isolement géographique. Elles ne sont toutefois pas sans susciter de craintes quant à la qualité de l'emploi : par exemple, la rémunération perçue peut être faible, avec peu ou pas de protection de l'emploi ni de couverture de sécurité sociale (OCDE, 2018a, 2018b, 2018c).

63. **Aucun arbitrage majeur n'est constaté entre la quantité et la qualité des emplois dans les pays de l'OCDE.** Aider plus de personnes à trouver un emploi pour créer un marché du travail plus inclusif ne suppose pas nécessairement une perte de qualité (par ex., baisse des taux de rémunération). Le graphique 2.15 illustre différents aspects de la qualité de l'emploi – la qualité du revenu d'activité, l'insécurité sur le marché du travail et la qualité du milieu de travail – par rapport au taux d'emploi dans les pays de l'OCDE. Il en ressort notamment l'absence d'indications systématiques d'arbitrages entre des taux d'emploi supérieurs et une meilleure qualité de l'emploi, étant donné que plusieurs pays sont parvenus à obtenir les deux. Néanmoins, les niveaux de qualité de l'emploi varient considérablement entre les pays, à taux d'emploi comparables. Par exemple, l'Estonie et le Danemark affichent un taux d'emploi comparable, mais la qualité du revenu du travail est nettement supérieure au Danemark, ce qui indique à la fois une plus forte productivité et de moins grandes inégalités de revenu de l'activité (OCDE, 2018a ; OCDE, 2018b ; OCDE, 2018c).

Graphique 2.14 La proportion de travailleurs atypiques est élevée dans quelques pays



Note : Les données sur l'emploi indépendant en France se rapportent à 2011 ; on ne dispose pas de données sur les intérimaires et les travailleurs à temps partiel aux États-Unis.

Source : Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail et OCDE (2017a).

Encadré 2.2. Cadre d'analyse de la qualité de l'emploi de l'OCDE

Le concept de qualité des emplois est, par définition, multidimensionnel et renvoie aux caractéristiques de l'emploi qui favorisent le bien-être des travailleurs. Le cadre d'analyse de la qualité de l'emploi de l'OCDE (OCDE, 2014) a été mis au point sur la base de l'influent rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (Stiglitz et al., 2009), qui définit huit dimensions du bien-être. Il reprend trois de ces huit dimensions qui sont en lien étroit avec la situation des individus sur le marché du travail, à savoir les conditions de vie matérielles, l'insécurité, tant économique que physique, et les activités personnelles, dont le travail. L'élaboration de ce cadre a permis de construire des indicateurs correspondant à chacune de ces trois dimensions en tenant compte des études existantes dans les domaines de l'économie, de la sociologie et de la santé au travail, ainsi que de considérations pragmatiques, à savoir que le choix s'est porté sur des indicateurs pour lesquels des données pourraient facilement être obtenues pour la majorité des pays et seraient disponibles au niveau individuel (Cazes et al., 2015). Ce cadre ayant été largement approuvé (par exemple par le G20 lors du sommet d'Ankara, en septembre 2015), il a été adopté pour la présente analyse et constitue un élément important du cadre de mesure de la performance du marché du travail élaboré pour la nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi.

Le cadre d'analyse de la qualité de l'emploi de l'OCDE mesure la qualité de l'emploi selon trois dimensions :

- La qualité du revenu d'activité. La qualité du revenu d'activité indique dans quelle mesure la rémunération perçue par un travailleur contribue à son bien-être. Elle est mesurée à partir du revenu moyen d'activité d'une part et de la répartition de ce revenu au sein de la population active occupée d'autre part.

- L'insécurité sur le marché du travail. L'insécurité sur le marché du travail rend compte du risque de chômage (risque d'entrée dans le chômage et durée attendue du chômage) et des prestations garanties par le régime public d'assurance chômage (taux de couverture et générosité des prestations).

- La qualité de l'environnement de travail. Cet indicateur rend compte des aspects non économiques de la qualité de l'emploi et mesure la fréquence du stress au travail, lié à un niveau élevé d'exigences professionnelles et de ressources insuffisantes pour y faire face. Les données nécessaires pour mesurer le stress au travail faisant défaut pour la plupart des économies émergentes, la qualité de l'environnement de travail peut aussi être mesurée au moyen de la fréquence de longues heures de travail.

Source : Cazes et al. (2015) ; OCDE (2014, 2018a, 2018b).

64. En cohérence avec l'articulation entre productivité et égalité, les différences salariales inter et intra-entreprise contribuent à l'inégalité des revenus. En fait, le plus gros de l'inégalité salariale à un moment donné traduit les différences salariales intra-entreprise (Abowd et al., 1999, pour la France ; Card et al., 2013, pour l'Allemagne ; Torres et al., 2013, pour le Portugal ; Schaefer et Singleton, 2017, pour le Royaume-Uni ; Song et al., 2015, pour les États-Unis). Les caractéristiques des travailleurs ou des postes (par ex., les compétences, l'âge ou la durée du contrat, à temps plein ou temps partiel) n'expliquent pas toutes les différences salariales entre les travailleurs (OIT, 2017). En Europe en 2010, les inégalités de salaires intra-entreprise comptaient pour près de la moitié des inégalités salariales totales. Leur creusement a été expliqué par la baisse des salaires des travailleurs peu qualifiés dans les grandes entreprises (Song et al., 2015) et la hausse de la rémunération des cadres et des spécialistes très qualifiés, qui ont bénéficié d'augmentations beaucoup plus importantes que leurs collègues (Piketty, 2014 ; Sabadish et Michel, 2012). L'Encadré 2.3 présente, à partir des dernières recherches menées, d'autres éléments sur les déterminants des inégalités de salaires entre les entreprises et à l'intérieur de celles-ci.

Encadré 2.3. Décodage des inégalités de salaires inter et intra-entreprise

À compétences apparemment égales, tous les travailleurs ne sont pas rémunérés au même niveau pour le même travail. Krueger et Summers (1988) sont parmi les premiers à avoir mis ce décalage en évidence pour différents secteurs de l'économie américaine, et des conclusions similaires ont été tirées pour d'autres pays. Alvarez et al. (2016) constatent que presque deux tiers de la dispersion globale des salaires dans le secteur formel brésilien sont dus aux différences de salaire moyen entre les entreprises en 1996. Un tiers de la dispersion globale des salaires provient de différences de rémunération intra-entreprise. La résorption des inégalités salariales au Brésil entre 1996 et 2012 s'explique en grande partie par la réduction de l'hétérogénéité des rémunérations interentreprises ; le rapprochement des salaires intra-entreprise ayant joué un rôle moindre. Aux États-Unis, en revanche, Song et al. (2015) observent une dispersion des salaires intra-entreprise plus importante que la dispersion interentreprises pendant la période 1978-2013. Les « méga-entreprises » de plus de 10 000 travailleurs, cependant, affichent une augmentation considérable et comparable des deux types d'inégalités.

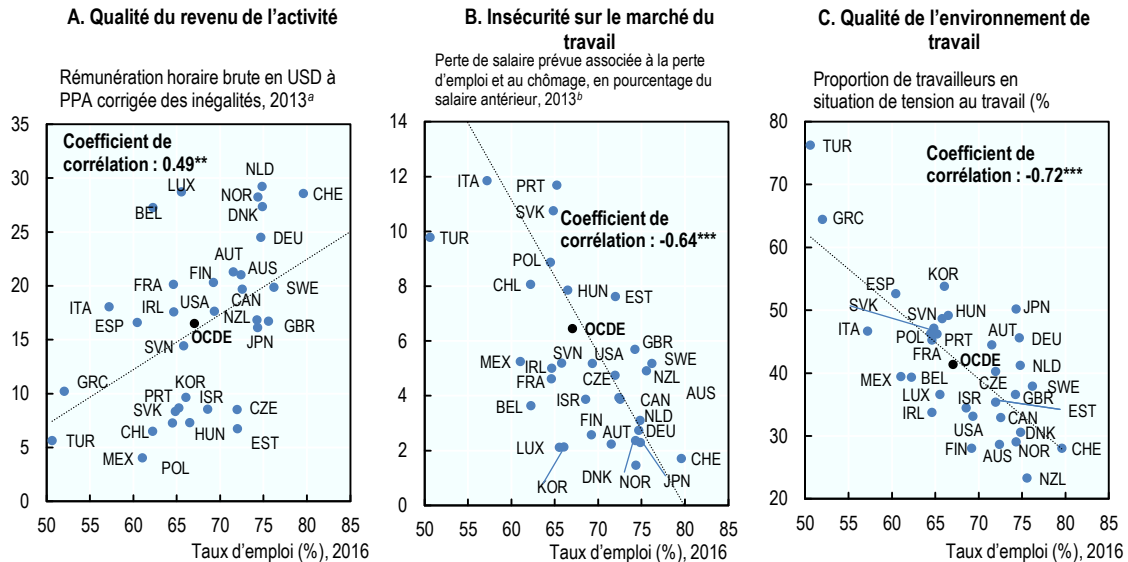
L'étude des travailleurs de différents employeurs, dans les données longitudinales de travaux empiriques récents, confirme l'importance relative de l'hétérogénéité salariale intra-entreprise. En règle générale, environ la moitié des inégalités s'explique par des différences entre les travailleurs, environ un cinquième par des différences inhérentes entre les entreprises (par ex., Abowd et al., 1999 ; Andrews et al., 2008). Cependant, Card, Heining et Kline (2013), Alvarez et al. (2016) et Song et al. (2015) attribuent une part importante des variations d'inégalité salariale dans le temps à l'évolution de la répartition de l'hétérogénéité de rémunération des entreprises dans certains pays (l'inégalité salariale interentreprises). Alvarez et al. (2016) constatent que près de 60 % de l'hétérogénéité de rémunération entre les employeurs est due à des différences de productivité du travail, mesurées par la valeur ajoutée par travailleur au niveau de l'entreprise. Le lien entre productivité et salaires explique la plus grande proportion de la diminution de la dispersion des salaires intra et interentreprises dans le temps (Alvarez et al., 2016). Les travailleurs très qualifiés ont tendance à choisir eux-mêmes les entreprises qui offrent les meilleures rémunérations (par ex., Song et al., 2015). La sous-traitance doit toutefois être prise en compte, car on sait qu'elle contribue à une forte dispersion salariale interentreprises en Allemagne (Goldschmidt et Schmieder, 2017).

Sources : Adapté de la synthèse par Christian Moser (Université Columbia) des travaux, entre autres, de Krueger et Summers (1988), Song et al. (2015), Alvarez et al. (2016), Abowd, Kramarz et Margolis (1999), Andrews et al. (2008), Card, Heining et Kline (2013), Goldschmidt et Schmieder (2017), Adalet McGowan et al. (2017).

65. Les jeunes et les travailleurs peu qualifiés ressentent davantage les chocs économiques que les travailleurs d'âge très actif et les travailleurs très qualifiés ; leurs emplois sont aussi de qualité inférieure. L'étude de la qualité de l'emploi dans tous les groupes socio-économiques révèle une détérioration de la sécurité sur le marché du travail, sous l'effet de la crise économique sévère et prolongée des dix dernières années, en particulier pour les jeunes et les travailleurs peu qualifiés (graphique). Ces deux groupes ont tendance à être les plus défavorisés – en plus d'enregistrer les moins bons taux d'emploi et de chômage, ils obtiennent les pires résultats en matière de qualité de l'emploi (revenu de l'activité inférieur, bien plus grande insécurité sur le marché du travail et niveau supérieur de tension au travail, notamment pour les travailleurs peu qualifiés). En revanche, les travailleurs très qualifiés se comportent bien dans les trois dimensions. La situation des femmes est contrastée : leurs taux d'emploi restent nettement inférieurs à ceux des hommes, tout comme la qualité du revenu d'activité (OCDE, 2016a). L'enjeu de l'emploi est urgent dans les pays en développement en proie aux pressions démographiques et au manque de possibilités de travail rémunéré pour les jeunes. Il faudrait créer 60 millions d'emplois entre 2015 et 2020 pour faire travailler le nombre de jeunes qui devraient entrer sur le marché du travail en Asie du Sud,

42 millions en Afrique subsaharienne et 30 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Banque mondiale, 2015 ; WIR, 2018).

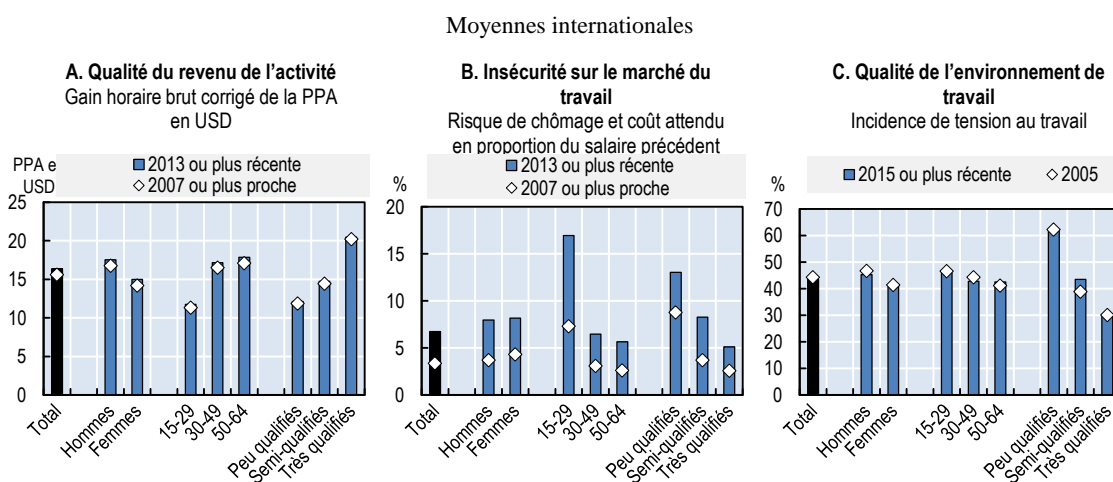
Graphique 2.15 Emploi et dimensions de la qualité de l'emploi



Note : Coefficient de corrélation statistiquement significatif aux seuils de 0.1 % (***) ou 1 % (**). Les données relatives à l'OCDE correspondent à des moyennes non pondérées pour ce qui est des indicateurs de qualité de l'emploi et à une moyenne pondérée pour le taux d'emploi. a) Les données se rapportent à 2013, sauf pour l'Estonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Turquie (2010) ; Israël (2011) ; l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Italie, la Pologne, la Suède et la Suisse (2012) et le Canada, la Corée, la Hongrie, le Mexique, la Norvège, la République slovaque, la République tchèque et le Royaume-Uni (2014). b) Les données se rapportent à 2013 sauf pour le Chili (2011). c) Les données se rapportent à 2015, sauf pour l'Australie, le Canada, la Corée, les États-Unis, Israël, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Suisse (2005) et la Norvège et la Turquie (2010). Aucune donnée n'est disponible pour le Chili et l'Islande.

Source : Calculs réalisés par l'OCDE à partir des bases de données de l'OCDE sur la qualité de l'emploi et sur l'emploi.

Graphique 2.16 Résultats en matière de qualité de l'emploi, par groupe sociodémographique



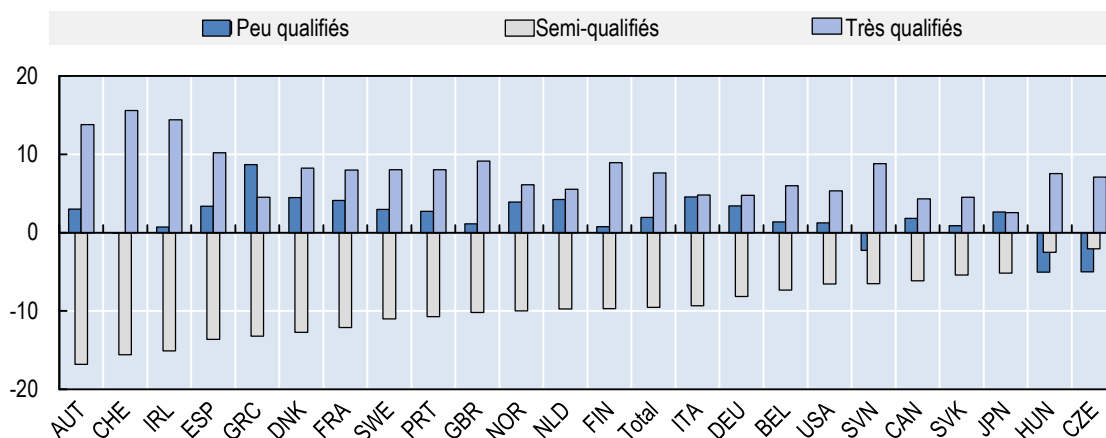
Note : moyennes non pondérées des pays pour lesquels toutes les informations par groupe sont disponibles, selon l'indicateur considéré. La moyenne se rapporte à 28 pays dans la partie A (n'inclut pas Israël, la Lettonie, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, la Slovaquie, la Suisse et la Turquie), à 28 dans la partie B (n'inclut pas le Chili, Israël, la Lettonie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie), et à 23 dans la partie C (n'inclut pas l'Australie, le Canada, le Chili, la Corée, les États-Unis, l'Islande, Israël, le Japon, la Lettonie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Suisse).

Source : OCDE (2017), « Qualité de l'emploi », *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail* (base de données). <http://dx.doi.org/10.1787/975232d7-fr> (consulté le 13 décembre 2017).

66. Le vieillissement rapide de la population gonflera considérablement le nombre de personnes âgées, qui auront besoin d'aide pour continuer de travailler ou changer de travail. Le vieillissement de la population est aussi synonyme de redistribution des emplois. De nombreux pays connaissent actuellement une grande mutation démographique. En moyenne dans les pays de l'OCDE, la proportion de la population de 65 ans et plus devrait, selon les estimations, passer de moins d'une personne sur six en 2015 à plus d'une personne sur quatre d'ici à 2050. La Chine est elle aussi sur le point de subir un vieillissement prononcé de sa population. Moins de jeunes entreront dans la vie active et le départ à la retraite de plus larges cohortes de travailleurs âgés pourrait causer des pénuries de main-d'œuvre qualifiée. L'allongement de la vie active pourrait s'accompagner de changements d'emploi plus nombreux. Il est en outre probable que le vieillissement de la population donnera lieu à des redistributions de la main-d'œuvre sur les secteurs et les métiers au gré des changements de modes de consommation : la demande continuera de s'éloigner des biens durables (par ex., les voitures) et de se rapprocher des services (par ex., les soins de santé).

Graphique 2.17 Les marchés du travail se polarisent dans presque tous les pays de l'OCDE

Variation, en points de pourcentage, de la proportion de l'emploi total, 1995-2015



Source : Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017.

67. Toutes ces mégatendances – développement du numérique, évolution démographique et atténuation du changement climatique – infléchissent la demande de compétences. Par exemple, les avancées technologiques exigent des compétences cognitives (interprétation, analyse et communication d'informations complexes, résolution de problèmes) tandis que l'automatisation réduit la demande de compétences en calcul et à l'écrit, mais aussi de compétences manuelles, notamment dans l'industrie manufacturière (OCDE, 2016a, 2016b, 2017g, 2018c). Les travailleurs chargés de tâches répétitives risquent généralement plus d'être remplacés par des machines. Les mégatendances et la polarisation du marché du travail pourraient être liées. Au cours des vingt dernières années, la plupart des pays de l'OCDE ont assisté à une polarisation vers les emplois peu qualifiés et très qualifiés au détriment des emplois semi-qualifiés (graphique 2.17). Or, la polarisation des emplois n'est pas forcément synonyme de polarisation et d'inégalité accrue des salaires (Acemoglu et Autor, 2011 ; Mischel, Shierholz et Schmitt, 2013 ; Dustmann, Ludsteck et Schönberg 2009 ; Salvatori, 2015)¹⁰. On sait, par ailleurs, que les emplois répétitifs risquent plus d'être délocalisés et d'aller de pair avec une baisse des salaires, tandis que les importations de pays surcompétitifs contribuent à une plus grande dispersion des salaires entre les entreprises (OCDE, 2017a). De même, Acemoglu et Restrepo (2017) constatent d'importants effets négatifs sur les salaires dans les régions des États-Unis les plus exposées à la robotisation, tandis que Dauth et al. (2017) observent que la robotisation a des retombées négatives considérables sur le revenu de l'activité des travailleurs peu qualifiés, et plus particulièrement des ouvriers semi-spécialisés de l'industrie manufacturière en Allemagne. Des effets négatifs comparables sur les salaires des travailleurs peu qualifiés de 17 pays sont obtenus par Graetz et Michaels (2017).

10 Dans son analyse de ce phénomène apparemment inexplicable, Autor (2015) souligne que la progression salariale au bas de l'échelle peut être freinée du fait que ces emplois ne bénéficient généralement pas de complémentarités significatives avec les nouvelles technologies, et font par ailleurs face à une offre de main-d'œuvre très élastique compte tenu du faible niveau de qualification demandé, qui peut s'accroître si la baisse de l'offre d'emplois intermédiaires amène certains travailleurs moyennement qualifiés à accepter des emplois moins qualifiés.

2.2. Initiatives favorables au renforcement de l'inclusivité des marchés

2.2.1. Stimuler la création d'emplois de qualité pour tous à l'ère de la mondialisation et de la transformation numérique

68. **Pour être bénéfiques à tous, la mondialisation et le développement du numérique exigent une démarche équilibrée.** Les politiques publiques doivent aller beaucoup plus loin que les mécanismes de survie traditionnels pour aider ceux qui sont lésés par la mondialisation et déplacés par les avancées technologiques ; elles doivent mettre l'accent sur le renforcement des facteurs favorables, pour aider les entreprises, les travailleurs et les populations locales à s'adapter aux changements rapides et à prospérer. En raison des nombreuses incertitudes critiques engendrées par l'évolution rapide et simultanée des mégatendances, il est difficile d'anticiper tous les changements possibles qui pourraient influencer sur le monde du travail dans les années à venir. À défaut de s'adapter rapidement et de suivre les trajectoires tracées par ces mégatendances, les pays peineront à maintenir des niveaux élevés de quantité et de qualité du travail, ainsi qu'à garantir l'inclusivité du marché du travail. Par conséquent, les responsables politiques doivent s'attacher à rendre les marchés du travail plus flexibles, résilients et adaptables, afin que travailleurs et entreprises puissent gérer la transition avec le minimum de bouleversement possible, tout en maximisant les bénéfices potentiels. En particulier, comme le prévoit la nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi (OCDE, 2018a), les actions publiques doivent être axées sur l'investissement dans les compétences, le redéploiement des travailleurs, le renforcement de la protection sociale, la pérennité de la réglementation du marché du travail, le dialogue social. Une importance particulière doit être accordée aux individus à faible revenu et peu qualifiés, qui risquent de ressentir les effets des mégatendances de manière disproportionnée par rapport aux personnes très qualifiées. À cet égard, les politiques publiques (par ex., amélioration des compétences, redéploiement, protection sociale, réglementation du marché du travail et dialogue social) doivent être ciblées et adaptées aux individus les plus défavorisés.

Investir dans le savoir

69. **Un système d'enseignement et de formation efficace est indispensable pour assurer un emploi de qualité supérieure.** Les individus armés des compétences requises ont plus de chances d'être employés et obtiennent généralement de meilleurs postes. Une main-d'œuvre qualifiée facilite l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies et pratiques d'organisation du travail qui, à leur tour, stimulent la croissance de la productivité. Un système d'éducation initiale et de formation de qualité supérieure sera essentiel pour assurer la meilleure préparation possible à l'entrée dans la vie active, en munissant les individus de compétences de base solides, de compétences socio-émotionnelles et des compétences spécifiques requises par les employeurs. L'apprentissage tout au long de la vie doit être encouragé (OCDE, 2018a, 2018b).

70. Veiller à ce que tout le monde possède le bagage nécessaire à l'heure de la transformation numérique et de la mondialisation est essentiel pour favoriser la croissance inclusive. Le bagage nécessaire est constitué des compétences cognitives générales (maîtrise de l'écrit et des chiffres) requises dans de nombreux emplois et indispensables pour l'apprentissage entrepris tout au long de la vie au gré de l'évolution des besoins de compétences (OCDE, 2018a, 2017g, 2016b). En outre, parce que les tâches répétitives ont tendance à disparaître et que travailleurs et technologies doivent fonctionner ensemble, les compétences complémentaires qui peuvent difficilement être confiées à des machines

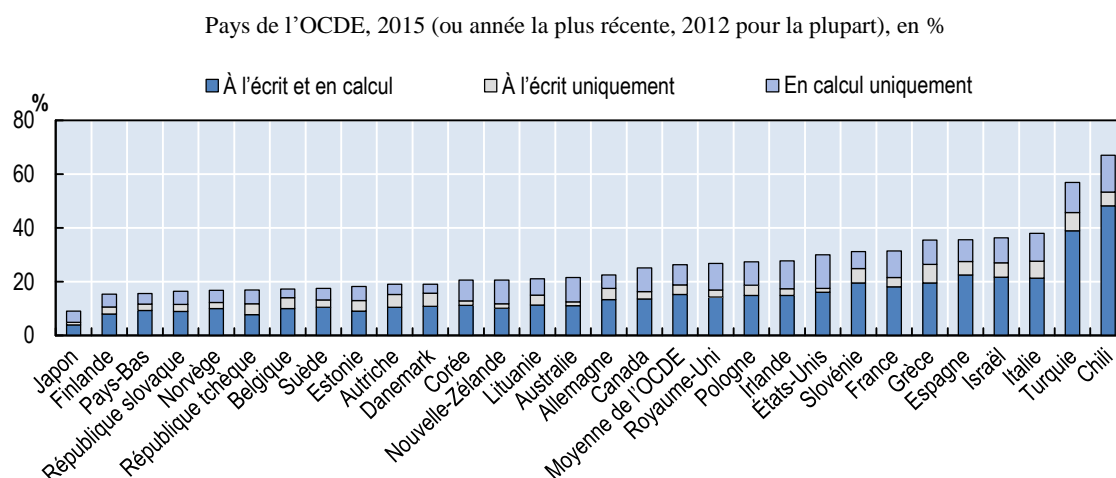
(résolution de problèmes, pensée créative et communication) sont de plus en plus prisées par les employeurs. Enfin, la plupart des travailleurs doivent posséder quelques compétences génériques en TIC, en plus des compétences techniques et professionnelles demandées par leur métier. Ils doivent aussi maîtriser certaines technologies nouvelles, dont l'intelligence artificielle et l'infonuagique (OCDE, 2017r, 2016h, 2015l).

71. **Tous les adultes n'ont pas le bagage nécessaire pour faire face à ces défis.** Selon l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), en moyenne dans l'OCDE, plus de 20 % des adultes ont un faible niveau de maîtrise des chiffres et de l'écrit (

graphique 2.18). À la date de la PIAAC (2012 ou 2015 selon le pays), environ 15 % des adultes n'avaient aucune expérience préalable en informatique ou ne possédaient pas de compétences de base en TIC. Environ 14 % avaient un faible niveau de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique (OCDE, 2016b). Bien que les jeunes adultes possèdent de meilleures compétences cognitives et informatiques que leurs aînés dans la plupart des pays de l'OCDE, le PISA 2015 révèle que, en moyenne dans les pays de l'OCDE, 28 % des élèves ne sont capables de résoudre que des problèmes collaboratifs simples, quand ils y parviennent (OCDE, 2016b, 2017a).

73. **Les systèmes éducatifs doivent aborder les compétences dans une optique globale.** Les données empiriques indiquent que les compétences sociales et émotionnelles peuvent être développées par le biais de stratégies axées sur le ressenti des élèves et sur leurs rapports à l'autre (jeu de rôles, pédagogies collaboratives, jeux, études de cas et pédagogies par résolution de problèmes) et par le biais d'activités extrascolaires (sport, disciplines artistiques) (Le Donné, Fraser et Bousquet, 2016). Ces stratégies peuvent aussi contribuer à (re)motiver les élèves faibles dans les matières fondamentales, à les encourager à assister aux cours et à terminer leurs études. En ce qui concerne les compétences en TIC et les compétences informatiques, l'utilisation des ordinateurs à l'école n'est pas une condition significative du développement des compétences des élèves dans ce domaine (OCDE, 2018a, 2018b). C'est l'utilisation qui est faite des ordinateurs et des logiciels qui change la donne. Des politiques de formation qui favorisent la maîtrise des outils pédagogiques et technologiques par les enseignants sont essentielles pour aider ces derniers à aborder le développement des compétences dans une optique globale.

Graphique 2.18 Proportion d'adultes ayant un faible niveau de maîtrise de l'écrit ou des chiffres



Note : Les adultes peu performants sont ceux dont les résultats se situent au niveau 1 ou inférieur en maîtrise l'écrit ou des chiffres selon l'Évaluation des compétences des adultes. Chili, Grèce, Israël, Nouvelle-Zélande, Slovenie et Turquie : l'année de référence est 2015. Tous les autres pays : l'année de référence est 2012. Les données de la Belgique concernent uniquement la Flandre ; les données du Royaume-Uni concernent l'Angleterre et l'Irlande du Nord conjointement.

Source : Calculs de l'OCDE d'après l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012 et 2015).

74. **Les politiques doivent chercher à réduire les inégalités de chances entre les écoles.** Dans les pays où le milieu social influe plus fortement sur les résultats des élèves, les différences de performances entre les écoles sont plus prononcées (OCDE, 2016c). Il conviendrait, par exemple, de réduire la concentration d'élèves défavorisés et sous-performants dans certains établissements scolaires. Une telle démarche fait intervenir, outre les politiques de compétences, les politiques de logement et autres. En augmentant les ressources allouées aux établissements scolaires à forte concentration d'élèves faibles et aux établissements défavorisés, notamment en les dotant de meilleurs enseignants, les inégalités entre établissements peuvent être réduites. Le mode de financement des établissements scolaires est un outil puissant pour lutter contre les inégalités et renforcer la qualité de l'éducation (OCDE, 2018a, 2018b, 2017i).

75. **L'université n'est pas la seule voie après l'école.** Dans les pays qui offrent des programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de qualité supérieure, à savoir l'Autriche, l'Australie, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse, la proportion de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est relativement faible (OCDE, 2015a). Cependant, pour assurer l'équité des résultats d'apprentissage, l'uniformisation de la qualité des programmes d'EFP s'impose. Ces programmes doivent répondre aux besoins du marché du travail. Tout en développant les compétences propres aux divers métiers, ils doivent veiller à la consolidation des compétences cognitives et socio-émotionnelles, afin que le capital humain ainsi acquis ne soit ni trop général ni trop spécifique ou étroit.

76. L'apprentissage en milieu professionnel est essentiel pour renforcer les liens entre le système éducatif et le marché du travail. L'apprentissage en milieu professionnel peut être intégré dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP), mais il peut aussi être encouragé dans les programmes universitaires. Les programmes d'EFP à composante d'apprentissage en milieu professionnel au niveau du deuxième cycle du secondaire et du

postsecondaire permettent de développer des compétences requises dans la vie active. Ils offrent aux employeurs la possibilité de jouer un rôle dans le système éducatif et de servir d'assurance qualité puisqu'ils seraient peu disposés à fournir des places de stage pour un programme de mauvaise qualité.

77. L'accès des jeunes issus de familles à faible revenu à l'enseignement tertiaire doit être facilité par des mécanismes de financement spéciaux. Le système de financement de l'enseignement tertiaire peut jouer un rôle important dans le rapprochement entre l'enseignement postsecondaire et les besoins actuels et futurs du marché du travail et, plus généralement, dans l'amélioration de sa qualité (OCDE, 2017f). Pour atteindre ces objectifs, les transferts publics directs aux établissements d'enseignement supérieur peuvent être soumis à des critères de performance et doivent garantir la possibilité d'inscription dans le tertiaire pour tous les étudiants qui obtiennent de bons résultats. Il est possible, pour cela, d'accorder des bourses sous condition de ressources et de consentir des prêts remboursables en fonction des revenus futurs en cas d'introduction ou d'augmentation de droits d'inscription.

78. Des programmes de la deuxième chance bien conçus peuvent faciliter la réintégration des jeunes en décrochage scolaire qui ne possèdent pas le bagage requis. Les programmes de la deuxième chance de l'Union européenne, ou ceux du Canada, des États-Unis, de la France et de l'Islande, accordent une place primordiale aux compétences informatiques de base et complémentaires (OCDE, 2015a, 2015b).

L'apprentissage tout au long de la vie

79. Des programmes d'apprentissage tout au long de la vie sont nécessaires pour faire face à certains défis de la transformation numérique. Compte tenu de l'évolution constante des compétences requises, les adultes ont besoin de possibilités d'apprentissage après la formation formelle initiale. Les travailleurs des secteurs de pointe doivent pouvoir s'adapter à l'évolution rapide des techniques. Ceux des secteurs à faible composante technologique et ceux qui exécutent des tâches simples doivent apprendre à être adaptables. Les travailleurs peu qualifiés et semi-spécialisés sont généralement ceux qui ont le moins de chances de bénéficier d'une formation, mais qui risquent le plus de perdre leurs emplois.

80. En règle générale, les infrastructures en place pour l'apprentissage tout au long de la vie risquent de ne pas être équipées pour les changements considérables qui s'annoncent. Les principaux obstacles au recyclage ou à la valorisation des compétences tout au long de la vie sont les suivants : i) la plus grande partie de la future population active a déjà terminé sa formation initiale ; ii) les compétences de ces travailleurs deviendront plus vite obsolètes en raison de la rapidité des avancées technologiques ; iii) ils devront travailler plus longtemps. Les pays doivent tirer pleinement parti des possibilités offertes par les nouvelles technologies, qui permettent d'élargir considérablement l'accès aux formations pour une fraction du coût des formations conventionnelles. Il faut cependant faire attention de ne pas marginaliser ceux qui ne possèdent pas les compétences informatiques de base. Les pays doivent renforcer les systèmes de validation des compétences acquises par le biais de l'apprentissage formel et informel, afin de faciliter le passage des travailleurs d'un emploi à un autre.

81. Pour munir la population de compétences productives et utiles sur le marché du travail tout au long de la vie, le développement et l'utilisation des compétences doivent être pris en compte à l'échelle de l'administration et de la société. Par la coordination entre divers établissements et acteurs, dont les employeurs, les partenaires sociaux et les

institutions sociales, les programmes d'enseignement et de formation pourront être plus réactifs aux besoins changeants ; les individus peu qualifiés et ceux qui ont tendance à bénéficier le moins de programmes d'enseignement et de formation de qualité pourront aussi être ciblés plus facilement. Dans un grand nombre de pays de l'OCDE, les employeurs et autres parties prenantes pourraient intervenir davantage dans les systèmes d'enseignement et de formation, à divers stades et de diverses façons. Des systèmes et des outils efficaces pour évaluer et anticiper les compétences peuvent aussi contribuer à adapter les systèmes d'enseignement et de formation aux besoins du marché du travail (OCDE, 2016d). En même temps, l'orientation professionnelle des élèves, des étudiants et des adultes doit être éclairée par l'information sur les besoins du marché du travail, afin de les aider à faire des choix d'études et de parcours professionnel en connaissance de cause (OCDE, 2007f, 2017g).

Des mesures favorables à la création de viviers de talent

82. Outre le développement de nouvelles compétences, les mesures qui encouragent la formation et l'innovation sur le tas peuvent améliorer le bien-être au travail et la productivité. De bonnes conditions de salaire et de travail peuvent favoriser la croissance de la productivité, car elles renforcent la motivation, l'effort des travailleurs, l'utilisation des compétences et les incitations à apprendre et innover. Les mesures favorables à l'apprentissage et à l'innovation sur le tas prennent la forme de cadres réglementaires adéquats qui favorisent le bien-être au travail, mais aussi de tout un éventail d'actions visant le marché du travail, dont des institutions de négociation collective efficace. Les pouvoirs publics doivent mettre en place des cadres réglementaires bien conçus, qui garantissent des normes adéquates de conditions de travail. Ils doivent prévoir la réglementation de l'hygiène et de la sécurité au travail afin de réduire les risques pour la santé physique et mentale, la réglementation du temps de travail qui empêche les excès et définit les horaires de travail, ainsi que des mesures équilibrées de protection de l'emploi pour mettre les travailleurs à l'abri de possibles abus.

83. Des institutions de négociation collective qui fonctionnent bien peuvent être utiles, en particulier quand elles couvrent un nombre important de personnes. Elles peuvent favoriser le développement et l'utilisation des compétences au travail, et permettre la diffusion efficace des bonnes pratiques professionnelles. Les pouvoirs publics peuvent promouvoir les pratiques de gestion et de travail à haut rendement, qui mettent l'accent sur le travail en équipe, l'autonomie, la latitude dans le choix des tâches, le tutorat, la rotation des emplois et l'utilisation de nouveaux outils, par la diffusion d'informations et de conseils.

84. Des programmes du marché du travail et des services publics de l'emploi efficaces et modernes peuvent faciliter le passage à de nouveaux emplois. La multiplication des modes de travail atypiques, indépendants d'un poste particulier (par ex., contrats temporaires ou à temps partiel, travail à la demande) crée un besoin de formations. Au long terme, de bonnes politiques de l'enseignement et du marché du travail pourront préparer les travailleurs à l'évolution rapide des besoins de compétences en facilitant la formation à divers stades de la vie. Le recyclage des travailleurs peu qualifiés est l'un des plus grands enjeux de nombreux pays. Ils doivent trouver des moyens efficaces de développer les compétences, tout en brisant le cercle vicieux entre le manque de qualifications et la formation des adultes. Les obstacles à la formation des adultes doivent être supprimés par des systèmes fiscaux qui incitent fortement à se former, qui améliorent l'accès à la formation formelle des adultes, qui valident les compétences acquises après la formation initiale, et qui veillent à la coopération avec les

partenaires commerciaux pour développer des possibilités de formation sur le tas et assouplir l'organisation du temps entre travail et formation.

Faciliter la réaffectation des travailleurs

85. Outre l'apprentissage tout au long de la vie, diverses mesures sont envisageables pour faciliter la réaffectation de la main-d'œuvre et son adaptation aux avancées technologiques et autres mégatendances. Les mesures en faveur de la réaffectation des travailleurs peuvent être accompagnées de politiques spécifiques, visant à aider les travailleurs ayant perdu leur emploi à reprendre le travail rapidement. Les politiques d'activation habituelles risquent d'être insuffisantes. On sait qu'intervenir tôt est le moyen le plus rentable d'accompagner vers l'emploi les travailleurs ayant perdu leur emploi. Dans ce contexte, des règles demandant un préavis de suppression d'emploi permettent aux travailleurs concernés et aux autorités compétentes de préparer tôt une adaptation en douceur. La plupart des travailleurs dont l'emploi a été supprimé n'auront peut-être besoin que d'être réorientés rapidement et motivés à rechercher activement un emploi, tandis que d'autres seront confrontés au risque de chômage de longue durée et de fin de droits. Les outils de profilage aident à vite repérer ces individus et à cibler leur accompagnement, tout en évitant de fournir des services d'aide inutilement intensifs et coûteux aux demandeurs d'emploi qui n'en ont pas besoin. Les évaluations précoces systématiques des besoins sont particulièrement utiles, surtout quand le résultat est formalisé dans un plan d'action individuel pouvant aboutir à une intervention précoce en présence d'obstacles précis au retour à l'emploi. Les services doivent être proposés à tous les travailleurs dont l'emploi a été supprimé au lieu d'être réservés à ceux qui sont concernés par les licenciements collectifs dans les grandes entreprises.

86. Dans les pays où le stock de logements à vendre ou à louer est insuffisant, les politiques de logement pourraient compléter les réformes portant sur le marché des produits et du travail afin d'aider les travailleurs à s'installer dans les régions offrant les meilleurs emplois. En fonction de la situation de chaque pays, différentes mesures pourraient être envisagées, par exemple l'amélioration de l'accès au logement social, la réduction des obstacles au développement des marchés locatifs privés, la réduction du coût des transactions liées à la relocalisation pour les locataires et les propriétaires, ou encore des indemnités ciblées de réinstallation, qui pourraient aider les travailleurs à trouver un emploi. Les autorisations d'exercer une profession peuvent parfois faire obstacle à la mobilité sans avantages clairs pour la qualité de service, la santé ou la sécurité du consommateur. Ces autorisations doivent être utilisées judicieusement et assorties de normes harmonisées autant que possible sur l'ensemble des régions.

Renforcer les systèmes de protection sociale

87. **Des systèmes de protection sociale solides et bien pensés jouent un rôle essentiel dans les stratégies de croissance inclusive.** La protection sociale doit être conçue dans un souci d'égalité des chances tout au long de la vie, dès la petite enfance, et de protection des individus contre l'insécurité du revenu causée notamment par le chômage, la maladie et l'invalidité, le divorce et la séparation, ainsi que par la retraite. En même temps, les politiques sociales doivent pouvoir servir de tremplin pour le développement personnel et entrepreneurial, donner aux individus les moyens de prendre des risques calculés et d'accéder aux ressources économiques. Une protection sociale inadaptée peut créer des cercles vicieux de prestations sociales et de pauvreté, accroître l'activité informelle, et fausser les décisions économiques tout en protégeant mal. Des

politiques sociales actives bien conçues peuvent aider les individus à investir dans leurs capacités et leur apporter la sécurité nécessaire à leur bien-être économique et social.

88. La protection sociale doit s'adapter et tenir compte de la transformation numérique, de la mondialisation et du vieillissement, qui déterminent la nature du travail. Dans les pays de l'OCDE, 16 % de tous les travailleurs sont des indépendants, et 16 % ont un contrat de travail temporaire. Pourtant, la plupart des pays de l'OCDE ont encore des systèmes de protection sociale conçus pour le modèle conventionnel de travail permanent à temps plein pour un seul employeur. Les travailleurs indépendants n'ont souvent droit qu'aux prestations les plus élémentaires. Les travailleurs sous contrat temporaire n'ont parfois pas droit aux prestations parce qu'ils ne cotisent pas suffisamment. Dans six pays européens seulement, sur les 35 étudiés, les travailleurs indépendants ont droit aux mêmes assurances que les autres (Spasova et al., 2017). Les femmes sont plus vulnérables que les hommes du fait qu'elles occupent une plus grande part des postes à temps partiel ou temporaires.

89. **L'adaptation aux formes d'emploi atypiques est un enjeu crucial pour l'avenir de la protection sociale.** La protection sociale de ces nouvelles formes d'emploi est indispensable, non seulement pour des raisons d'équité, mais aussi pour motiver les travailleurs dans le bon sens et pour garantir la base de cotisations des systèmes en place. Au fur et à mesure que les technologies modernes réduiront le coût des transactions, les entreprises pourraient orienter leur demande de main-d'œuvre vers des formes d'emploi exemptes des obligations de cotisations de sécurité sociale (OCDE, 2016b). Les travailleurs qui risquent moins de devoir faire appel au système de protection sociale – les jeunes, ceux qui ont fait des études et ceux qui sont en bonne santé – pourraient choisir eux-mêmes des formes d'emploi atypiques.

90. Les pays pourraient prendre des mesures pour intégrer les travailleurs atypiques dans les systèmes de protection sociale existants. Plusieurs pays intègrent déjà les travailleurs atypiques dans les systèmes de protection sociale. Cette solution, bien que simple, n'est pas sans présenter d'inconvénients. Traditionnellement, tant l'employeur que l'employé cotisent, mais il est malaisé de déterminer qui devrait acquitter la cotisation de l'employeur si les travailleurs n'en ont pas les moyens, s'il n'y a pas d'employeur, ou si l'employeur responsable ne peut pas être facilement établi. Le revenu d'activité des travailleurs indépendants est souvent variable et les cotisations sociales calculées en fonction des gains précédents pourraient excéder leur capacité de gain courante. Enfin, l'aléa moral est problématique, notamment pour l'assurance chômage : les abandons volontaires sont difficiles à distinguer des pertes d'activité, et le contrôle des conditions de recherche d'emploi ou de prestation est plus compliqué pour les travailleurs indépendants que pour les salariés.

91. **D'autres mesures sont nécessaires pour individualiser la protection sociale.** Des droits à la protection sociale dépendant des individus, plutôt que des emplois, pourraient faciliter le passage d'un emploi et d'un secteur à un autre, ce qui pourrait devenir plus fréquent dans la nouvelle ère du travail. Plusieurs pays de l'OCDE entendent introduire des « comptes personnels d'activité ». Les individus accumulent des droits dans ces comptes qui, en plus d'être portables, peuvent être utilisés de manière flexible, selon les besoins. Cela n'est toutefois pas sans poser de problèmes. Premièrement : quel degré de redistribution ces modèles devraient-ils incorporer pour veiller à ce que tous les travailleurs en bénéficient ? Deuxièmement : quelles sont les responsabilités de financement respectives des employeurs et de l'État ? Troisièmement : quelle proportion

des droits faut-il réserver à la retraite au lieu d'investir dans la formation, dans la création d'une entreprise ou dans l'acquisition d'autres actifs ?

92. **Des propositions d'universalisation de la protection sociale pourraient être étudiées.** En séparant la protection sociale de l'emploi, les déficits de couverture seraient comblés tout en réduisant la nécessité de suivre les droits d'un emploi à l'autre. Certaines prestations – assurance santé et congé parental – sont déjà universelles dans de nombreux pays de l'OCDE. Réserver les prestations compensatoires de perte de salaire aux ménages à faible revenu, par le contrôle des ressources, comme en Australie et en Nouvelle-Zélande, peut aussi combler les déficits de couverture. Cependant, le suivi du revenu de l'activité des indépendants et les fortes fluctuations de revenu restent problématiques. Un revenu de base universel (RBU) supprimerait les problèmes de conformité et incorporerait aisément les travailleurs atypiques. L'introduction d'un RBU marquerait néanmoins une rupture importante avec les stratégies existantes et poserait des difficultés budgétaires considérables à moins de supprimer d'autres prestations en espèces (OCDE, 2017b).

Pérenniser les réglementations du marché du travail

93. Un regard nouveau sur la réglementation actuelle du marché du travail est nécessaire pour garantir son aptitude à l'usage prévu. La multiplication du travail atypique aboutirait probablement à une réduction de la sécurité de l'emploi pour de nombreux travailleurs, qui ne seraient pas protégés par les règles habituelles d'embauche/débauche arrêtées pour les contrats à durée indéterminée. Souvent, des règles moins strictes s'appliquent (par exemple, dans le cas de l'emploi temporaire, du travail intérimaire ou du travail indépendant) ; dans d'autres cas, les travailleurs sont purement et simplement exclus de la législation sur la protection de l'emploi (par ex., les travailleurs indépendants). Pour certaines des nouvelles formes de travail, il est même malaisé de déterminer le statut des travailleurs, l'employeur et les règles applicables. Les politiques de salaire minimum devront éventuellement être revues dans l'ère future du travail. La législation en la matière pourrait ne pas être applicable à un grand nombre des nouvelles formes d'emploi dans lesquelles les travailleurs deviennent des sous-traitants indépendants, travaillent pour plusieurs clients et sont souvent rémunérés à la tâche. Il sera indispensable de réexaminer les cadres juridiques sous l'éclairage des mises à jour nécessaires pour assurer une forme ou une autre de protection minimum de l'emploi pour tous les travailleurs. Dans certains cas, il pourrait s'agir de clarifier les lignes de démarcation entre différentes formes de travail. Les politiques publiques devront être coordonnées d'un pays à l'autre.

94. **La réglementation de l'hygiène et de la sécurité au travail demande des mesures de politique publique.** Les nouvelles formes d'emploi, en particulier la production participative, ont tendance à transférer la responsabilité de l'hygiène et de la sécurité au travail de l'employeur vers les travailleurs individuels. Or, ces derniers manquent souvent de formation ou de ressources pour prendre les mesures appropriées à cet effet. Parfois, la forte concurrence entre les travailleurs se traduit par la prise de raccourcis et de risques inutiles. Dans de nombreux cas, les inspections du travail ne sont pas adéquatement préparées pour prendre en charge ces nouvelles formes d'emploi. Il faudra donc éventuellement adapter et clarifier les réglementations, tout en renforçant et en améliorant les mécanismes de sensibilisation, de suivi et de contrôle.

Approfondir le dialogue social

95. **Le dialogue social est et restera nécessaire pour améliorer la coopération et la confiance mutuelle.** Pour anticiper les enjeux et les possibilités futurs, trouver des solutions, conduire le changement de manière proactive et façonner l'ère future du travail plus facilement et plus efficacement, l'étroite collaboration des employeurs, des travailleurs et de leurs représentants avec les pouvoirs publics, dans un esprit de coopération et de confiance mutuelle, sera indispensable. Depuis les années 80, le processus de représentation et de négociation collective s'est trouvé confronté à de nombreux obstacles. S'il est vrai que la proportion de travailleurs qui sont employés par une entreprise membre d'une association d'employeurs est restée relativement stable au cours des 15 dernières années, soit environ 51 % dans les pays de l'OCDE, les petites entreprises ne sont pas aussi bien représentées que les moyennes et les grandes dans la plupart des pays. La part des salariés syndiqués dans les pays de l'OCDE est en baisse progressive, de 30 % en 1985 à 17 % en 2015. La proportion de travailleurs couverts par les conventions collectives a diminué de 45 % à 33 % sur la même période. Dans certains cas, ces tendances s'expliquent par des réformes, mais les avancées technologiques et organisationnelles, la mondialisation, le déclin du secteur manufacturier, le développement de formes de travail flexibles (y compris l'apparition de nouvelles formes de travail) et le vieillissement de la population y ont également contribué.

96. **Le dialogue social devra évoluer en harmonie avec les formes d'emploi flexibles.** Le taux de syndicalisation des travailleurs atypiques est généralement très faible. Les nouvelles formes de travail ajoutent à la difficulté d'organiser la représentation des travailleurs puisque les individus travaillent de plus en plus seuls, séparés par la géographie, la langue et le statut juridique. Dans certains cas, d'importants obstacles réglementaires sont à surmonter. Par exemple, dans certains pays, la loi interdit aux travailleurs indépendants de se syndiquer, car cela constituerait une formation de cartel, c'est-à-dire une pratique anticoncurrentielle. Certaines solutions innovantes émergent néanmoins : les travailleurs atypiques créent de nouveaux syndicats et les syndicats « traditionnels » tentent d'améliorer la couverture des formes de travail atypiques. Dans certains cas, les entreprises étendent volontairement aux travailleurs atypiques les conditions définies dans les conventions collectives visant les travailleurs occupant un emploi conventionnel, ou s'engagent dans des négociations collectives. Des initiatives du secteur privé font leur apparition, sous forme de coopératives de travailleurs. Par ailleurs, les nouvelles technologies pourraient faciliter l'organisation des travailleurs par le biais des réseaux sociaux et des plateformes. Pour favoriser ces évolutions du dialogue social et de la représentation des travailleurs, les gouvernements doivent mettre en place un cadre réglementaire favorable.

Créer des emplois de qualité, s'attaquer à l'emploi informel et se préparer pour l'avenir du travail dans les pays en développement.

97. **Les inadéquations de compétences et la fuite des cerveaux empêchent les pays en développement de s'intégrer dans les CVM.** Les pays en développement enregistrent une forte inadéquation des compétences, indépendamment du mode d'évaluation. Selon les calculs de l'OCDE d'après l'Enquête de la Banque mondiale sur les entreprises, le pourcentage d'entreprises citant le niveau de compétences de la main-d'œuvre parmi les obstacles majeurs est particulièrement élevé dans les pays d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, malgré d'importants investissements publics dans l'éducation, en particulier au niveau tertiaire (OCDE, 2012).

98. Certaines économies en développement ont déjà mis en œuvre des réformes visant à améliorer les compétences et à réduire les inadéquations, mais l'enjeu reste énorme. Peu d'entreprises offrent des possibilités de formation à leur main-d'œuvre. En moyenne dans les pays en développement, environ 20 % seulement des jeunes travailleurs bénéficient de ce type de possibilités. On sait peu de choses sur la qualité de cette formation. Les politiques en la matière axées sur la modernisation des secteurs d'activité doivent non seulement chercher à investir dans la multiplication et dans l'amélioration des compétences, mais aussi à adapter l'enseignement aux besoins du marché du travail et de l'environnement, à faciliter le passage du milieu éducatif à la vie active, à encourager l'adaptabilité des compétences à long terme et à favoriser la mobilité internationale des travailleurs qualifiés.

99. **L'amélioration de la qualité des emplois exige la réduction du travail informel par une combinaison de mesures fiscales.** Les travailleurs de l'économie informelle disposent d'un accès limité à la protection sociale, ont généralement des contrats inadéquats et perçoivent des salaires relativement inférieurs. Ils sont également plus vulnérables en cas de perte d'emploi ou de départ à la retraite. La lutte contre l'emploi informel est une question complexe, qui appelle une combinaison de mesures fiscales et d'initiatives d'administration des impôts afin de promouvoir l'entrée des entreprises dans le secteur formel, ainsi que d'autres mesures. Les audits ciblés et les transferts monétaires conditionnels sont des options envisageables à cet égard, dans les pays où l'informalité de l'emploi requiert une stratégie concrète et ordonnée.

100. **Les initiatives favorisant des modalités de travail formelles doivent être poursuivies.** La réduction des coûts et l'augmentation des avantages du travail formel constituent un important objectif stratégique au moyen terme. Pour les entrepreneurs, les avantages de l'économie formelle résident souvent dans l'éligibilité à des emprunts, la signature de contrats avec les pouvoirs publics ou de grandes entreprises, et la possibilité d'exporter. Les coûts de l'entrée dans l'économie formelle sont ceux des impôts et des cotisations de sécurité sociale, des autorisations d'exercer ou de l'enregistrement de la comptabilité. Pour les salariés, les avantages de la formalisation résident dans l'accès à la sécurité sociale, une plus grande sécurité et de meilleures conditions de travail. Le renforcement du lien entre cotisations et prestations dans les régimes d'assurance sociale peut accroître l'attrait du travail formel. L'amélioration des moyens d'application (par exemple, en donnant aux inspections du travail des ressources adéquates) contribue fortement à stimuler la formalisation.

101. L'avenir du travail dans les pays en développement sera déterminé par l'aptitude des pouvoirs publics à résoudre les problèmes d'inégalité les plus urgents dans la production internationale. Dans la mesure où des échanges qui n'auraient pas d'effets compensatoires liés aux activités de production et à la création de valeur ajoutée intérieure ne se révéleraient peut-être pas utiles, plusieurs actions sont nécessaires pour veiller à ce que la main-d'œuvre intérieure profite des CVM :

- Adopter et observer des normes plus rigoureuses pour que les entreprises transnationales repensent leur gouvernance dans un souci d'équité, et assurent une redistribution égale des revenus le long de la chaîne de valeur mondiale, des ouvriers productifs aux actionnaires et aux dirigeants
- Favoriser le travail formel
- Favoriser l'amélioration des compétences, au niveau de l'individu et de l'entreprise

- Mettre en œuvre des programmes visant à encourager le renforcement des chaînes d’approvisionnement et les transferts de savoir à l’échelle locale.

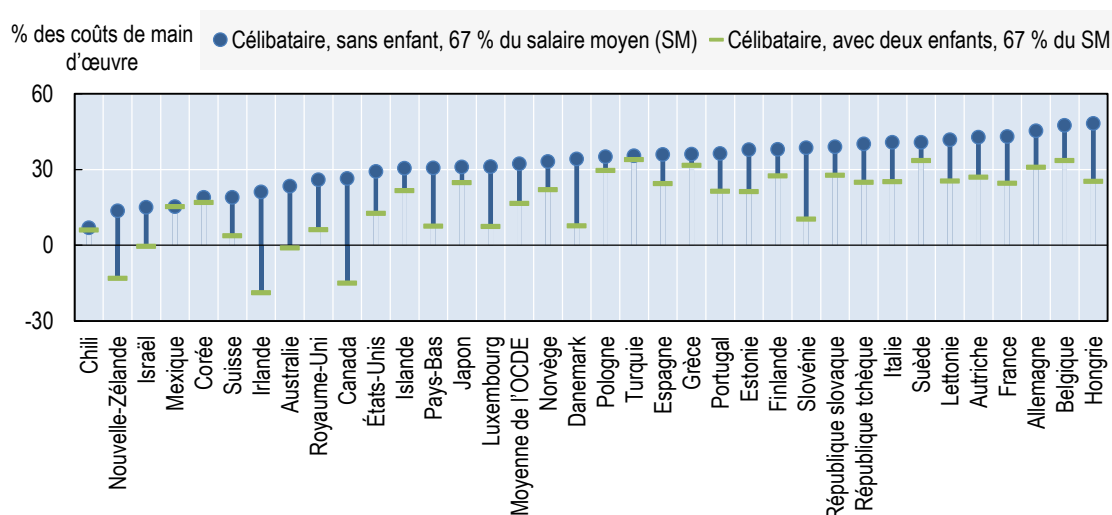
2.2.2. Promouvoir des marchés de l’emploi plus inclusifs grâce à la fiscalité

102. **Les politiques fiscales peuvent contribuer à rendre les marchés de l’emploi plus inclusifs.** La diminution du chômage structurel devrait constituer une priorité essentielle pour de nombreux pays de l’OCDE. Il conviendrait notamment de poursuivre la baisse des taux marginaux d’imposition des personnes peu qualifiées et ayant une faible propension à travailler. À cette fin, on pourrait étendre les prestations liées à l’exercice d’un emploi, versées sous forme de primes ou de crédits d’impôt sur le revenu. Un certain nombre de pays de l’OCDE gagneraient aussi à alléger les prélèvements sur les salaires, en transférant la charge du financement de leur système de protection sociale, des cotisations de sécurité sociale sur d’autres bases fiscales. Les primes ou crédits d’impôt sur le revenu et les réductions de cotisations de sécurité sociale, qui contribuent à abaisser le coin fiscal sur le travail et, partant, à augmenter la rémunération après impôts, s’avèrent particulièrement efficaces pour les travailleurs chez qui l’on observe une élasticité élevée de l’offre de main d’œuvre, notamment les jeunes, les seniors, les femmes, les personnes peu qualifiées et les parents isolés (Brys et al., 2016).

103. **La diminution des taux d’imposition des travailleurs à faible revenu peut contribuer à réduire les inégalités régionales.** En plus de stimuler l’emploi, la réduction des taux d’imposition effectifs des travailleurs à faible revenu (graphique 2.19) peut permettre de réduire les inégalités régionales et procurer des avantages aux entreprises qui emploient un grand nombre de travailleurs peu qualifiés, en profitant en retour à ces mêmes travailleurs (Saez et al., 2017). Dans cette perspective, la structure des primes ou crédits d’impôt sur le revenu et des autres prestations liées à l’exercice d’un emploi importe tout autant que leur coordination avec d’autres politiques du marché du travail, comme le salaire minimum, le niveau des allocations de chômage et les conditions pour en bénéficier (Immervoll et Pearson, 2009).

Graphique 2.19 Coins fiscaux sur les bas salaires

Impôt sur le revenu et cotisations sociales des salariés et employeurs, diminués des prestations versées, 2016
Par catégorie de famille, en pourcentage des coûts de main d'œuvre, 2016



Source : Les impôts sur les salaires 2017

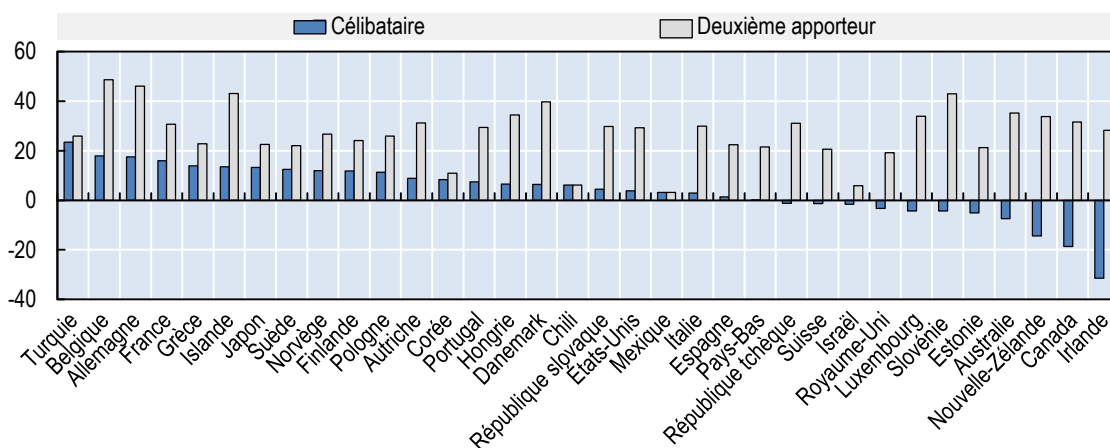
104. **Les systèmes fiscaux peuvent encourager activement la participation des deuxièmes apporteurs au marché du travail.** Les deuxièmes apporteurs sont généralement soumis à des taux marginaux d'imposition élevés comparativement aux principaux apporteurs, du fait de l'incidence de l'imposition par foyer fiscal, des allocations pour conjoint à charge et des prestations familiales (graphique 2.20). Les deuxièmes apporteurs manifestent souvent des réactions particulièrement négatives face à l'impôt sur le revenu (OCDE, 2011). Dans la plupart des pays, ce sont majoritairement des femmes. Le système fiscal, parallèlement à d'autres mesures, devrait inciter davantage les deuxièmes apporteurs à travailler, en supprimant les allocations pour conjoint à charge, en ciblant les avantages fiscaux sur les deuxièmes apporteurs et en individualisant l'impôt sur le revenu des particuliers. Cela vaut tout spécialement pour les ménages avec enfants (Thomas et O'Reilly, 2016).

105. **La création d'emplois nécessite de prêter une attention particulière à la fiscalité des PME.** Le régime fiscal applicable aux PME et aux nouvelles entreprises est un élément essentiel pour stimuler une croissance créatrice d'emplois, et encourager l'innovation, laquelle peut augmenter les salaires et la productivité, et, partant, contribuer à la qualité de ces emplois. Si toutes les PME ne sont pas innovantes, les petites et nouvelles entreprises sont souvent le moteur d'innovations importantes pour la croissance économique (OCDE, 2010). Le régime fiscal des PME est différent selon le statut juridique de l'entreprise. Les bénéficiaires des PME non constituées en sociétés sont en règle générale soumis au régime de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ; les entreprises constituées en sociétés sont, elles, imposées sous le régime de l'impôt sur les bénéfices, puis sous celui de l'IRPP pour les dividendes distribués et les plus-values réalisées. Certains pays disposent d'une réglementation fiscale spécifique pour les sociétés ayant un nombre restreint d'actionnaires. Les entreprises peuvent donc être incitées par l'impôt à se constituer en société ou tout au moins à modifier leur statut

juridique, ce qui peut entraver la croissance des PME et compromettre l'équité horizontale du système fiscal.

Graphique 2.20 Les deuxièmes apporteurs supportent des taux d'imposition supérieurs à ceux des contribuables célibataires

Taux moyens d'imposition, 2015, salarié célibataire et deuxième apporteur gagnant 67 % du salaire moyen, avec 2 enfants



Note : On suppose que le principal apporteur de revenu gagne 67 % du salaire moyen. Cet indicateur donne des résultats qui peuvent différer sensiblement de ceux obtenus lorsqu'on se base sur le membre du ménage légalement soumis à l'impôt. Par exemple, en Allemagne, les conjoints peuvent opter pour une imposition commune ou individuelle de leurs revenus. En cas d'imposition commune, l'administration fiscale allemande considère la famille comme une entité imposable et applique une méthode de partage des revenus. Sur le plan juridique, l'effet de ce partage doit être réparti à parts égales entre le principal apporteur et le deuxième.

Source : « The Impact of Tax and Benefit Systems on the Workforce Participation Incentives of Women » (*L'impact des systèmes de prélèvements et de prestations sur les incitations des femmes à rejoindre le marché du travail*) (Thomas et O'Reilly, 2016).

106. Comme les décideurs politiques envisagent des mesures visant à favoriser la création d'emplois de qualité, il faut accorder une plus grande attention aux caractéristiques de l'emploi qui sont le plus appréciées et contribuent à la croissance de la productivité et à un niveau de vie élevé. Un cadre d'action cohérent pourrait se définir autour des objectifs de développement nationaux, en particulier dans les pays émergents et en développement (Encadré 2.4):

- **Valoriser le travail.** Des efforts ciblés sont nécessaires pour améliorer la productivité du travail et la rémunération potentielle des travailleurs à faible revenu dans les pays en développement. Les pouvoirs publics devraient continuer à investir dans la qualité de l'éducation pour tous et consacrer, dans la loi, le principe d'égalité salariale entre les sexes. Les salaires doivent mieux refléter la croissance de la productivité du travail. Les entreprises doivent être en mesure de partager les bénéfices de la croissance avec les travailleurs et d'améliorer leur niveau de vie. Lorsque les syndicats sont faibles et qu'ils ne peuvent pas s'opposer aux bas salaires dans le secteur productif, il convient de revoir attentivement les accords relatifs aux salaires *minima*. Dans le contexte des chaînes de valeur mondiales, la question de la répartition inégale des revenus entre les travailleurs productifs, les actionnaires et les cadres salariés doit également être abordée en lien avec la gouvernance d'entreprise.

- **Accroître l'attractivité de l'emploi dans les secteurs caractérisés par des conditions de travail et des salaires médiocres.** Aujourd'hui, l'agriculture est un gros employeur de main d'œuvre dans de nombreux pays en développement et recèle un potentiel de création d'emplois, notamment dans l'agriculture biologique à haute valeur ajoutée et les produits alimentaires transformés. Une montée en gamme des emplois agricoles est cependant un impératif. Les pouvoirs publics doivent promouvoir des chaînes de valeur agricoles respectueuses de l'environnement et aider les petits exploitants agricoles à créer de la valeur ajoutée à chaque étape du processus de production, de commercialisation et de consommation.
- **Étendre la protection sociale pour favoriser la création d'emplois de qualité** (en matière de productivité, d'innovation et de méthodes de travail). La protection sociale continue en effet de favoriser les fonctionnaires. En conséquence, de nombreux travailleurs du privé sont fragilisés et l'emploi public reste la forme d'emploi privilégiée, en particulier parmi les jeunes femmes et les travailleurs vulnérables. Créer un secteur non étatique moderne et attractif n'est pas possible en l'absence d'un système national de protection sociale généralisé, qui étendrait la couverture aux travailleurs du secteur privé formel et progressivement aux travailleurs de l'économie informelle.
- **Considérer sérieusement les préoccupations relatives à la sécurité de l'emploi dans les réformes du marché du travail.** Garantir une sécurité de l'emploi raisonnable au travers de la législation sur la protection de l'emploi s'avère souvent compliqué dans un contexte de travail informel généralisé. Il est essentiel d'investir dans des systèmes de protection sociale efficaces, notamment par le biais de régimes d'assurance chômage bien conçus. Les efforts des pouvoirs publics visant à améliorer la sécurité de l'emploi peuvent également aider les entreprises à attirer des travailleurs qualifiés et à stimuler l'investissement dans le développement des compétences. Il est important de protéger les travailleurs contre la perte de revenu. Dans les pays où il n'existe pas d'allocations de chômage, les dispositions relatives à la protection de l'emploi (comme les indemnités de licenciement) peuvent permettre à un travailleur licencié de subvenir à ses besoins durant sa recherche d'emploi et améliorer l'appariement entre offres et demandes d'emploi, sous réserve d'être bien conçues et appliquées.
- **Réduire l'inadéquation des compétences et préparer les travailleurs et les entreprises à une économie sobre en carbone et en ressources.** Plusieurs mesures peuvent permettre de réduire l'inadéquation des compétences et doter les travailleurs des compétences appropriées. Il s'agit notamment d'offrir aux jeunes des conseils de qualité en matière d'orientation professionnelle, d'investir dans la qualité, la pertinence et la réactivité de l'éducation et de la formation initiale, et de favoriser la formation professionnelle continue dans l'entreprise. D'une manière générale, le développement des compétences et les politiques associées doivent s'inscrire dans une stratégie de développement à l'échelle nationale qui puisse tenir compte des contraintes environnementales et propres à un pays. La formation des jeunes doit être encouragée, en particulier dans les PME qui fournissent la plupart des emplois privés dans les pays en développement. Les pouvoirs publics doivent définir des modalités de formation, efficaces lorsque l'économie informelle est importante et adaptées à un grand nombre de jeunes non scolarisés et n'ayant pas acquis les compétences de base.

107. **L'agriculture représente un gisement d'emplois productifs inexploité dans les pays en développement.** La demande croissante de produits alimentaires et l'évolution des préférences des consommateurs, sous l'effet de la croissance démographique, de l'émergence d'une classe moyenne, de l'urbanisation et de la diffusion des technologies, créent de nouvelles possibilités d'emploi. Les zones rurales se caractérisent par une grande diversité d'activités économiques, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles, l'écotourisme et les services. Pour tirer parti du potentiel de l'économie rurale, il faut adopter une approche stratégique du développement rural qui tienne compte des besoins des jeunes et qui puisse créer des possibilités d'emploi en dehors des exploitations agricoles, donner à l'agriculture régionale et nationale un rôle plus central dans les stratégies nationales de développement et associer étroitement les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire aux exigences d'une économie circulaire.

Encadré 2.4. Créer des conditions propices à la création d'emplois de qualité dans les pays en développement

Dans de nombreux pays en développement, les pouvoirs publics prennent conscience que la qualité des emplois est un facteur important en matière de développement et que des efforts ciblés sont nécessaires pour répondre aux attentes croissantes du milliard de personnes qui entreront sur le marché du travail au cours des prochaines décennies. Les politiques qui encouragent la création d'emplois de qualité reconnaissent pleinement le rôle central de l'emploi dans le processus de développement et le fait que tous les emplois ne sont pas équivalents dans une perspective de développement durable et de bien-être sociétal. Les emplois offrent des avantages à titre individuel aux personnes qui les occupent, mais ils ont aussi des retombées sur le reste de la société (Banque mondiale, 2013). Par exemple, la valeur des services de santé infantile et maternelle dispensés par les infirmières et les infirmiers dans un pays en développement est beaucoup plus élevée que le niveau de rémunération de ces professionnels, de sorte que les emplois d'infirmiers ont des retombées positives. D'autres emplois peuvent générer des externalités négatives, par exemple la pollution de l'air ou la diminution de la biodiversité due au changement d'affectation des terres.

Des études récentes ont tenté de mesurer les externalités propres à tel ou tel métier. Les résultats indiquent qu'un certain nombre de professions bien rémunérées présentent des externalités négatives, alors que d'autres professions moins bien payées affichent des externalités positives. Le BIT (2017) tente de définir certaines mesures qui permettraient de réduire les externalités négatives, tout en augmentant les bénéfices pour les individus et la société. À partir des données du Programme international d'enquêtes sociales de 2015, le BIT (2017) montre par exemple que la majorité des travailleurs à travers le monde considèrent que leur travail est bien plus qu'un simple moyen de gagner sa vie. Dans les pays en développement, 91 % des travailleurs estiment qu'un emploi intéressant et 90 % qu'un emploi utile à la société, est une caractéristique importante ou très importante d'un emploi, contre respectivement 92 et 72 % dans les pays développés. Par ailleurs, Nathanson et Weyl (2017) constatent que les jeunes travailleurs dans les pays émergents et en développement ont des attentes élevées à l'égard des emplois et accordent de l'importance à certaines caractéristiques, comme l'intensité de qualification, l'adéquation des compétences, les possibilités de formation, la sécurité de l'emploi et le caractère formel de l'emploi occupé, en plus du revenu qu'il procure.

Comme les décideurs politiques engagent des mesures visant à favoriser la création d'emplois de qualité, il faut accorder une plus grande attention aux caractéristiques de l'emploi qui sont le plus appréciées et peuvent contribuer au développement durable. Le point de départ consiste à promouvoir un cadre intégré qui crée les conditions favorables à un processus de croissance riche en emplois, qui soit durable et équitable, autour de plusieurs objectifs de développement. Des efforts ciblés sont nécessaires pour (i) valoriser le travail, (ii) accroître l'attractivité de l'emploi dans le secteur agricole, caractérisé par des conditions de travail et des salaires médiocres, (iii) étendre la protection sociale en atténuant les distorsions en faveur des fonctionnaires, (iv) tenir pleinement compte des préoccupations relatives à la sécurité de l'emploi dans les réformes du marché du

travail, (v) réduire l'inadéquation des compétences et préparer les travailleurs et les entreprises à une économie verte, ce qui est essentiel pour améliorer la qualité du travail et les conditions de vie, et (vi) favoriser les relations de travail formelles, en tant que partie intégrante d'une stratégie visant à soutenir la création d'emplois de qualité.

Sources : Banque mondiale (2013) ; Nathanson et Weyl (2017) ; OIT (2017).

2.2.3. Accroître la diversité sur le lieu de travail

108. L'égalité entre les sexes, la diversité et l'absence de discrimination sont des éléments centraux des économies modernes prospères, ainsi que des sources de croissance inclusive durable. La société des pays de l'OCDE s'est profondément modifiée au cours des dernières décennies. Depuis 1980, le taux d'emploi des femmes a augmenté de 10 points de pourcentage pour atteindre près de 60 % en 2016. Au cours de la même année, près d'une personne sur dix vivant dans la zone OCDE était née à l'étranger, une proportion qui est encore plus élevée pour les plus jeunes : 15 % des 15-34 ans sont nés à l'étranger, et 12 % supplémentaires sont des autochtones avec au moins un parent issu de l'immigration (OCDE/Union européenne, 2015 ; OCDE, 2017j). Par ailleurs, les personnes LGBT affichent désormais davantage leur orientation sexuelle sur leur lieu de travail que par le passé. D'après Gallup, la proportion d'adultes se reconnaissant dans le terme LGBT aux États-Unis augmente rapidement, et est passée de 3.5 % en 2012 à 4.1 % en 2016.

109. Il est essentiel de veiller à l'intégration des femmes, des immigrés et des personnes LGBT sur le marché du travail, et de leur garantir un accès à des emplois de qualité et les mêmes perspectives de carrière que les autres individus. Or, les pays de l'OCDE peinent à tirer pleinement parti de la diversité de leur société et à assurer des chances égales à ces groupes. Le coût de l'inaction est élevé : la réduction de 25 % d'ici 2025 de l'écart entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes pourrait, sous l'effet d'une augmentation de la population active, ajouter 1 point de pourcentage à la croissance prévue du PIB de référence dans les pays de l'OCDE sur la période 2013-25, et près de 2.5 points de pourcentage si cet écart était réduit de moitié sur la même période. Compte tenu de l'atonie de la croissance, du vieillissement des sociétés et de la progression du niveau d'études des jeunes femmes, l'intérêt économique de parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes ne fait aucun doute. La diversité des points de vue et des expériences au sein d'une organisation – qu'elle soit publique ou privée – peut lui permettre d'élargir le vivier des compétences disponibles pour contribuer à ses performances, et peut aboutir à l'élaboration de politiques et de services qui répondent davantage aux besoins des citoyens et favorisent une croissance inclusive (OCDE, 2013a).

110. Ces cinq dernières années, les pays ont très peu progressé en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie sociale et économique. Si les jeunes femmes dans les pays de l'OCDE étudient désormais plus longtemps que les jeunes hommes, en moyenne, les filles sont beaucoup moins susceptibles d'étudier dans les domaines lucratifs des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Les taux d'activité féminine ont augmenté, mais dans tous les pays de l'OCDE, les femmes restent moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi rémunéré. En outre, lorsqu'elles travaillent, elles sont plus susceptibles d'occuper un emploi à temps partiel et leurs chances d'accéder à des postes de direction dans les sphères économique et politique sont moindres. En 2016, les femmes occupaient seulement 28.7 % des sièges des chambres basses parlementaires en moyenne dans

l'OCDE. Si 55 % des juges sont des femmes (d'après les données nationales disponibles), la présence des femmes diminue à mesure que l'on monte dans la hiérarchie judiciaire. Dans le secteur privé, en 2016, les femmes occupaient 20 % des sièges dans les conseils d'administration des sociétés cotées en bourse et seulement 4.8 % des postes de direction [C/MIN(2017)7].

111. En raison de tous ces facteurs, associés au risque plus élevé auquel elles font face d'être victimes de discrimination, les femmes continuent de gagner moins que les hommes. La salariée médiane à temps plein gagne près de 15 % de moins que son homologue masculin, en moyenne, dans l'OCDE – un taux qui a à peine évolué depuis 2010 (graphique 2.21). De nombreux facteurs déterminent ces écarts de salaire, notamment la répartition des sexes dans les domaines d'études et l'emploi, la plus grande probabilité pour les femmes d'interrompre leur carrière pour s'occuper des enfants, et – même s'ils sont plus difficiles à repérer – les actes de discrimination et les préjugés à l'encontre des femmes. Depuis 2013, les deux tiers environ des pays de l'OCDE ont mis en place de nouvelles *initiatives en faveur de l'égalité de rémunération* ; la transparence salariale est en effet un moyen d'action essentiel pour mettre en lumière les écarts de salaires entre les femmes et les hommes dans les entreprises. Dans six pays de l'OCDE, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est en faveur des femmes pour les 25-29 ans, mais cet écart s'inverse et se creuse en faveur des hommes à mesure que les ménages ont des enfants. Il est important d'améliorer l'accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE). Depuis 2013 plusieurs pays de l'OCDE ont pris des mesures pour rendre ces services plus abordables, généralement en augmentant les subventions ou les prestations/remboursements, et parfois en mettant en place ou en développant des services gratuits de garde d'enfants (OCDE, 2013).

112. **Les pays ont commencé à offrir des incitations aux pères afin de les encourager à prendre un congé parental.** Il s'agit d'une mesure cruciale pour l'égalité entre femmes et hommes pour ce qui est du travail rémunéré et non rémunéré. Elle incite les parents à se partager plus équitablement les tâches familiales et facilite la participation des pères au marché du travail. Ces comportements égalitaires peuvent améliorer le bien-être des pères et des mères, montrer l'exemple aux enfants, et sont susceptibles d'affaiblir, au fil du temps, les stéréotypes dominants.

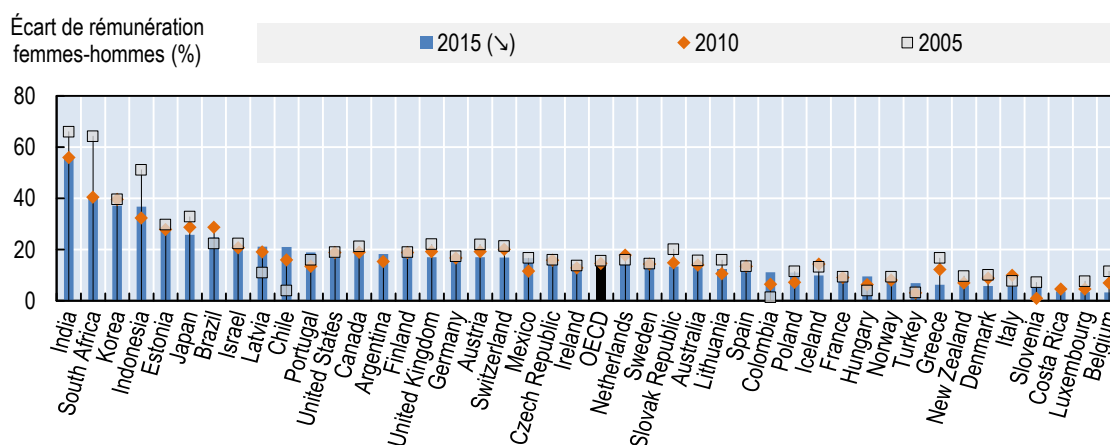
113. La « budgétisation sexospécifique », les quotas et d'autres mesures contribuent à accroître le nombre de femmes aux fonctions de direction dans la sphère publique et le secteur privé. La sous-représentation des femmes aux postes à responsabilité limite leur participation à la prise de décisions importantes, et prive les filles et les jeunes femmes de modèles auxquels s'identifier. Pour combattre les stéréotypes, la société dans son ensemble doit comprendre que les femmes sont capables d'accomplir autant que les hommes dans le secteur privé et dans la vie publique. Dix pays de l'OCDE ont fixé des objectifs de recrutement féminin dans la fonction publique, et six pays de l'Organisation ont des objectifs pour la promotion des femmes. Dans de nombreux pays, le secteur public offre des conditions de travail plus flexibles que le secteur privé (OCDE, 2015c, 2015d).

114. Les administrations et les entreprises étudient différentes politiques et stratégies pour exploiter pleinement la diversité de la main-d'œuvre et renforcer la participation au marché du travail des groupes défavorisés. Certains de ces outils et politiques sont ciblés sur un groupe spécifique – et consistent par exemple à veiller à inclure des candidats issus des minorités ethniques dans les recrutements – d'autres ont au contraire une portée plus générale, comme les formations sur les préjugés inconscients. Les pouvoirs publics ont recours à différentes approches pour accroître la diversité sur le lieu de travail, qu'il

s'agisse d'engagements volontaires pris par les entreprises, d'incitations financières et de campagnes de sensibilisation ou de quotas obligatoires, de clauses relatives à la diversité dans les marchés publics ou d'un durcissement de la législation contre les discriminations. L'efficacité de ces approches est toutefois souvent floue, de même que les conditions nécessaires pour leur permettre de porter leurs fruits.

Graphique 2.21. L'écart médian de rémunération mensuelle entre les femmes et les hommes a peu évolué

Écart médian de rémunération mensuelle entre les femmes et les hommes, employés à temps plein, 2005, 2010 et 2015 ou dernière année disponible



Note : L'écart médian de rémunération mensuelle entre les femmes et les hommes salariés à temps plein correspond à la différence entre la rémunération mensuelle médiane des hommes et celle des femmes, divisée par la rémunération mensuelle médiane des hommes. Les salariés à temps plein sont ceux qui travaillent habituellement 30 heures par semaine ou plus.

Source : OCDE (2017k), Atteindre l'égalité femmes-hommes.

115. En dépit de l'attention croissante attachée par les dirigeants des pays en développement à l'inclusivité, de nombreux obstacles continuent de freiner les progrès. Les inégalités, la hausse du chômage, une évolution technologique qui favorise les plus qualifiés et l'économie informelle font partie des principaux facteurs qui nuisent à la capacité de certains groupes de travailleurs à profiter des gains de productivité et à occuper des emplois de qualité. Si l'urbanisation débridée et l'étalement des bidonvilles ont ouvert de nouvelles perspectives aux communautés locales en termes d'envois de fonds, elles posent également des défis en termes de sécurité et d'autre nature aux administrations locales.

116. Lorsqu'elles sont solidement ancrées dans les lois, les normes sociales et les pratiques officielles et informelles, les discriminations font fortement et durablement obstacle aux femmes dans les pays développés et en développement du monde entier. Les estimations de l'OCDE montrent que la prise de mesures appropriées permettant de réduire les discriminations reposant sur le sexe dans les institutions sociales pourrait avoir des retombées économiques non négligeables, et entraîner une augmentation annuelle du taux de croissance du PIB au niveau mondial de 0.03 à 0.6 point de pourcentage d'ici 2030, en fonction du scénario choisi par l'action publique (Ferrant et Kolev, 2016). Au-delà du PIB, d'autres conclusions révèlent que les hommes et les femmes qui vivent dans des pays où les institutions sociales sont plus égalitaires sont en général plus heureux. Mettre fin aux discriminations reposant sur le sexe dans les institutions sociales pourrait

faire passer la proportion de la population mondiale affichant de faibles niveaux de satisfaction à l'égard de la vie de 14 % à 5 % (Ferrant et Kolev, 2016).

2.2.4. Favoriser la création de savoir et la diffusion des technologies à l'ère du numérique

117. Promouvoir la recherche fondamentale peut stimuler la croissance de la productivité à long terme en repoussant la frontière mondiale. Les pouvoirs publics jouent un rôle fondamental en fournissant certains des éléments sur lesquels s'appuie l'innovation (OCDE, 2015e, 2015f, 2015g). La recherche fondamentale, en particulier, stimule la croissance de la productivité à long terme en repoussant la frontière mondiale et en renforçant la capacité des économies à tirer les enseignements des innovations à la frontière technologique mondiale (OCDE, 2015h). Le financement public est nécessaire pour pallier le sous-investissement chronique dont souffre la recherche fondamentale des entreprises privées, compte tenu des fortes externalités de connaissances induites par cette recherche. Il importe de maintenir le financement à long terme de la recherche spéculative, qui a donné lieu par le passé à des innovations majeures, notamment dans le domaine du numérique – l'internet en étant un exemple probant. Le financement de projets peut quant à lui permettre d'orienter plus directement la recherche publique sur les grands objectifs de politique publique, dont l'innovation et la croissance de la productivité. Il est fondamental d'inscrire le financement de la recherche publique dans une perspective stable et de long terme ; or, si les budgets publics consacrés à la R-D s'étaient relativement bien maintenus depuis la crise dans la plupart des pays de l'OCDE, ils fléchissent aujourd'hui dans plusieurs d'entre eux (OCDE, 2015h).

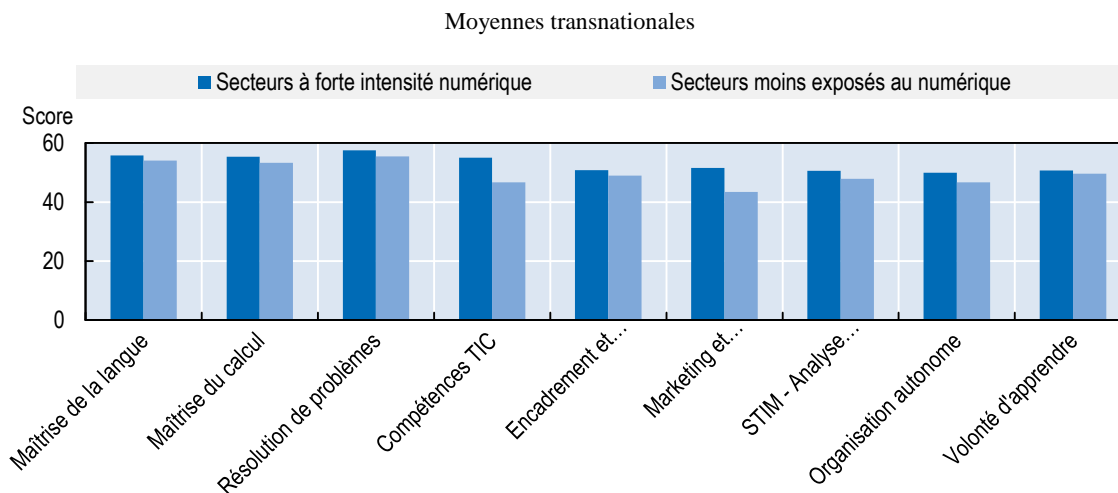
118. Le soutien en faveur de la R-D des entreprises peut aider à stimuler l'innovation, où il importe de concentrer les efforts sur les fortes retombées sociales et les meilleures pratiques internationales. Le soutien à la R-D devrait cibler en priorité les incitations axées sur les dépenses (côté intrants), plutôt que celles axées sur les revenus (à savoir les résultats), à l'instar des régimes d'incitation fiscale applicables aux revenus des brevets. Les aides fiscales en faveur de la R-D devraient être conçues de manière à répondre aux besoins des jeunes entreprises innovantes, sans pour autant créer des possibilités d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (OCDE, 2017k, 2017l). Des crédits d'impôts bien pensés, sous la forme de remboursements, de reports ou d'autres mécanismes, peuvent contribuer à ce que les crédits en faveur de la R-D bénéficient non seulement aux grands acteurs historiques, mais aussi aux jeunes entreprises de petite taille qui n'enregistrent pas toujours des bénéfices suffisants pour prétendre dans l'immédiat aux crédits d'impôts. Les pouvoirs publics doivent en outre donner aux entreprises une certaine visibilité sur les incitations fiscales en faveur de la R-D et éviter d'y apporter des touches successives, sources d'incertitudes. Il importe de concilier les aides indirectes en faveur de la R-D des entreprises (incitations fiscales) et le soutien direct à l'innovation. Les mesures de soutien direct – telles que les marchés, subventions ou contrats portant sur des activités de R-D menées dans le cadre de projets ou le soutien aux réseaux – peuvent s'avérer efficaces pour les jeunes entreprises qui ne disposent pas des ressources initiales ou des garanties nécessaires pour financer un projet d'innovation. Les mesures de soutien non financières – formation, mentorat, développement de réseaux, y compris à l'intention des PME – constituent pour leur part une composante importante de la panoplie globale de mesures, puisque l'insuffisance des financements n'est qu'un obstacle parmi d'autres à l'innovation et la diffusion des connaissances. Dans toutes les politiques d'innovation, on accorde une place croissante à des partenariats public-privé judicieusement conçus pour faire levier sur le financement public (OCDE, 2017m, 2017n).

119. **Investir dans la seule R-D ne suffit pas à promouvoir l'innovation par les TIC.** Encourager l'innovation nécessite également d'investir dans les TIC et le capital intellectuel complémentaire, notamment les données, les compétences et le savoir-faire propres aux organisations, ou encore le changement organisationnel, y compris les nouveaux modèles économiques et processus métier (OCDE, 2016d, 2016e). Nombre d'entreprises, en particulier des PME, ainsi que les pouvoirs publics et les individus – notamment ceux qui n'ont pas bénéficié d'un enseignement formel (ou très peu) – ne disposent pas des compétences ou du savoir-faire nécessaires, ni de ressources financières suffisantes pour tirer parti des TIC et impulser les changements requis pour les utiliser de manière productive au sein des entreprises comme à l'échelle de la société.

120. **La promotion de l'innovation par les TIC nécessite des compétences dans une large palette de disciplines.** Les travailleurs évoluant dans les secteurs frappés de plein fouet par la transformation numérique affichent des niveaux plus élevés de compétences non seulement cognitives, mais aussi non cognitives et sociales (OCDE, 2017a., 2017p). Tandis que la transformation numérique progresse et gagne des secteurs jusqu'à présent relativement épargnés, les besoins en compétences cognitives solides, alliées à de bonnes aptitudes sociales, iront croissant et s'étendront au reste de l'économie. De plus, les diplômés dans les disciplines liées aux TIC et aux STIM (notamment dans les domaines de l'informatique, des systèmes d'information, du génie logiciel et de l'intelligence artificielle) exercent dans un large éventail de secteurs, qui s'étend bien au-delà de ceux de la programmation et du conseil informatiques – de l'éducation au commerce de détail, en passant par les services financiers et la santé humaine (graphique 2.22). Ce phénomène souligne l'importance des compétences TIC dans l'ensemble de l'économie (Paunov, Planes-Satorra et Moriguchi, 2017).

121. Outre le développement des compétences techniques, il importe de renforcer les aptitudes personnelles dans le cadre des programmes d'enseignement formel et professionnel. Les travailleurs innovants se distinguent avant tout par leurs compétences en matière de créativité (à savoir la capacité à apporter des idées et des solutions nouvelles), de raisonnement critique (c'est-à-dire l'appétence pour la confrontation des idées) et de communication (soit l'aptitude à exposer des idées à un auditoire) ; ils se tiennent également au fait des opportunités et font preuve de réflexion analytique ; enfin, ils sont capables de coordonner des activités et d'acquérir rapidement de nouvelles connaissances (Avvisati et al., 2013).

Graphique 2.22 Niveaux de compétences dans des secteurs plus ou moins exposés au numérique, 2012 ou 2015



Source : OCDE (2017a), Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2017, calculs d'après la base de données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), juin 2017.

Note : Certains des niveaux de compétences exposés ne présentent qu'un lien très tangenciel avec les éléments mesurés au titre du PIAAC. Par exemple, les compétences en marketing et comptabilité, ou dans les domaines des STIM et de l'analyse quantitative, ne sont pas mesurées directement dans le cadre du PIAAC. Différents éléments ont été utilisés pour évaluer de manière indirecte ces compétences, mais on ignore s'ils constituent des variables de substitution représentatives ou non.

122. **L'innovation par les TIC nécessite des conditions cadres particulières.** L'inertie face au changement dans les entreprises historiques peut expliquer le fait que l'innovation par le numérique émane souvent de startups, et confère un surcroît d'importance aux conditions cadres influant sur la dynamique des entreprises et l'entrepreneuriat. Ces conditions ont notamment trait aux réglementations en matière de concurrence et de marchés de produits, de protection de l'emploi, de faillite et d'accès aux financements. Elles jouent un rôle essentiel dans l'adoption des TIC, dans la mesure où elles agissent sur les incitations à expérimenter des innovations potentiellement radicales, ainsi que sur la capacité d'augmenter ou de réduire l'échelle de développement des innovations liées au numérique, selon qu'elles s'avèrent concluantes ou non. Par conséquent, elles influent sur la capacité des économies de réaffecter les ressources nécessaires à l'innovation par le numérique (telles que les compétences liées aux TIC) vers les entreprises qui obtiennent de meilleurs résultats, et sont, à ce titre, un important déterminant de la dynamique des entreprises. La diversité des conditions cadres peut expliquer la relative lenteur de certains pays à capitaliser sur la transformation numérique.

123. **Les gouvernements ont commencé à mettre en place des stratégies nationales afin de stimuler l'innovation par le numérique.** Certaines stratégies nationales en matière d'économie numérique mettent l'accent sur la promotion de la diffusion des connaissances liées aux TIC, notamment entre les grandes entreprises et les PME, ou auprès de groupes sociaux défavorisés. D'autres, en revanche, peinent à favoriser les complémentarités entre les investissements dans les TIC et ceux réalisés dans le capital intellectuel (en particulier, le changement organisationnel) et à apporter des solutions aux difficultés que rencontrent les entreprises établies en matière d'investissement dans le

capital intellectuel complémentaire. D'où la nécessité d'améliorer la coordination entre les politiques TIC et celles qui touchent plus largement au cadre réglementaire et aux conditions de marché.

124. **Les pays en développement attirent les activités de recherche et d'innovation.** L'investissement dans la R-D est l'un des indicateurs de l'engagement croissant en faveur de l'innovation dans les économies émergentes. De nombreuses entreprises ont implanté des laboratoires de recherche dans ces économies, notamment en Chine, au Brésil et en Inde, ainsi que dans les économies en croissance comme le Costa Rica, la Malaisie et Singapour. En revanche, les économies émergentes continuent d'afficher des investissements très inférieurs, en termes de ressources et de part du PIB, à ceux des pays de l'OCDE, et les chiffres agrégés révèlent un retard pour ce qui est des résultats de l'innovation, mesurés par le nombre de brevets ou de marques, ou les revenus liés à ce type d'activités (OCDE, 2015i).

125. Certains pays émergents ou en développement donnent la priorité aux politiques d'innovation dans des domaines scientifiques et technologiques spécifiques. Ils prennent à ce titre des mesures de type incitations fiscales et aides financières ciblées en faveur de la R-D. La Chine, par exemple, investit dans la recherche liée aux nouveaux matériaux, aux biotechnologies et aux véhicules à énergie propre. Le Brésil donne la priorité à la recherche dans des domaines stratégiques tels que l'énergie, la santé, les biotechnologies et le changement climatique. Les fonds technologiques sectoriels sont de plus en plus utilisés pour aiguiller les ressources vers les activités d'innovation et encourager les programmes de collaboration entre les entreprises, les universités et les centres de recherche. Ces programmes favorisent le transfert de technologies entre les laboratoires de recherche et les entreprises, et comprennent des services de vulgarisation technologique, ou encore de formation et d'accompagnement à l'appui du développement d'idées nouvelles. À cela s'ajoute le recours croissant aux marchés publics pour renforcer les capacités industrielles nationales dans des secteurs clés et promouvoir l'innovation. Cet axe fait d'ailleurs partie intégrante de la panoplie de mesures prises dans le cadre de la politique industrielle de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine et de l'Inde.

126. À mesure que les entreprises sont contraintes de délocaliser davantage d'activités à forte intensité de savoir, des opportunités se créent dans les pays hôtes (OCDE, 2015h). Ce type de délocalisation à forte valeur ajoutée a profité avant tout aux pays en développement qui, comme la Chine et l'Inde, disposaient déjà d'un certain vivier de connaissances au niveau local. Qui plus est, l'apprentissage et la mise à niveau de la production nationale à la faveur des investissements directs étrangers ne sont pas automatiques. Ils nécessitent de disposer d'une vision claire du développement, de doter les institutions d'une capacité d'action et de mettre en place un cadre d'action cohérent englobant différents niveaux d'administration et de parties prenantes (OCDE, 2013b).

2.2.5. Innovation et entrepreneuriat inclusifs

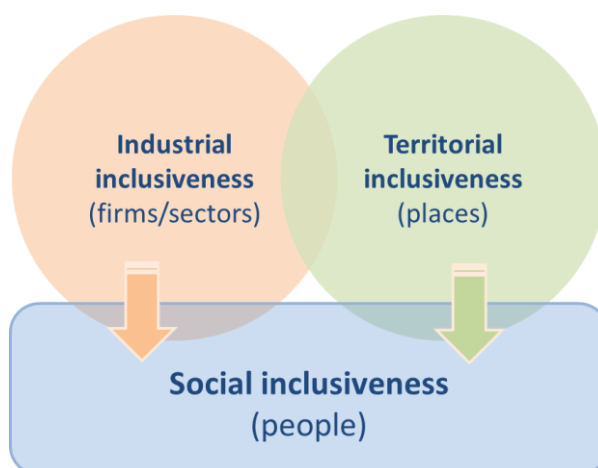
127. **La participation aux activités d'innovation n'est pas répartie également entre les groupes sociaux.** Dans la plupart des pays, les femmes et autres groupes de population sous-représentés ne prennent pas part aux activités liées à la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat sur un pied d'égalité. En cause, dans bien des cas : 1) le manque de capacités ou de compétences clés (compétences entrepreneuriales et managériales, maîtrise du numérique, compétences techniques, par exemple) au sein de ces groupes, souvent lié à un enseignement formel et une formation professionnelle insuffisants ; et 2) des possibilités moins nombreuses de participer à ce type d'activités,

imputables entre autres à la discrimination sur les marchés du travail, à la persistance de stéréotypes, ou à des obstacles à l'entrepreneuriat plus élevés pour des groupes sociaux particuliers.

128. **Certains gouvernements adoptent des approches globales pour stimuler l'innovation** (graphique 2.23). Pour combler les écarts et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat inclusifs, de nombreux pays ont mis en œuvre ces dernières années des « politiques d'innovation inclusive » axées sur des mesures visant à développer les capacités des personnes défavorisées et leurs possibilités de participer aux activités d'innovation et d'en bénéficier, notamment dans les domaines de la recherche et de l'entrepreneuriat. En Afrique du Sud, par exemple, le programme Thuthuka subventionne des projets de recherche dirigés par des chercheurs issus de groupes défavorisés. Ailleurs, on recourt à des modèles de comportement et des programmes de mentorat pour combattre les stéréotypes (tel est le cas en Suède et en Corée), ou à des programmes de vulgarisation de la science et de la technologie (en Inde, par exemple ; Planes-Satorra et Paunov, 2017).

129. Grâce à l'apport des technologies numériques et des « données massives », les pouvoirs publics sont en mesure de suivre les résultats détaillés des politiques, jusqu'alors observables de manière imparfaite ou moyennant des coûts non négligeables. La transformation numérique peut également aider à une mise en œuvre rigoureuse et exhaustive des différents cadres réglementaires, et faciliter le déploiement effectif de programmes ciblant des populations difficiles à atteindre. Elle peut en outre contribuer à réduire le coût, améliorer la fiabilité et augmenter la fréquence d'évaluation des différents types de politiques publiques (Encadré 2.5).

Graphique 2.23 Interactions entre inclusivité sociale, industrielle et territoriale



Source : Planes-Satorra et Paunov (2017).

130. Les politiques d'innovation visant à favoriser l'inclusivité industrielle et territoriale devraient être axées sur le développement d'opportunités permettant aux individus issus d'entreprises, de secteurs et de régions différents de prendre part aux activités d'innovation. Pour favoriser l'inclusivité industrielle, les politiques d'innovation peuvent s'attaquer aux principaux obstacles à l'entrepreneuriat auxquels sont confrontés les groupes défavorisés, dans des domaines tels que l'accès au financement (via des dispositifs de microcrédit, comme en Hongrie, ou de financement sur fonds propres, comme en Irlande), le recrutement de talents (par le biais de subventions aux PME afin de

les aider à recruter des chercheurs pour mener à bien des projets dans les pays participant au programme Horizon 2020) ou l'accès à d'autres services de soutien (à l'instar des services de conseil aux entreprises maories, en Nouvelle-Zélande). Pour ce qui est des problématiques d'inclusivité territoriale, les mesures peuvent viser à aider les entreprises et les entrepreneurs implantés dans les régions à la traîne à accéder aux connaissances et aux technologies existantes (via l'organisation de démonstrations de technologies, comme en Chine), ou chercher à attirer des entreprises innovantes dans des zones périphériques (en Corée, les activités de R-D menées dans le cadre des parcs technologiques sont implantées dans ces zones).

Encadré 2.5. Transformation numérique du cycle d'élaboration des politiques : incidences sur la croissance inclusive

Parmi les exemples d'applications concrètes, citons notamment : l'utilisation de capteurs avancés pour recueillir des données à l'appui de l'évaluation des résultats environnementaux dans différents espaces et zones géographiques ; le recours à des techniques d'analyse avancées comme l'apprentissage automatique pour identifier les nouveaux risques auxquels sont exposés certains groupes de population ; et l'utilisation des technologies de chaîne de blocs et de marqueurs de sécurité avancés pour les biens et les contrats dont les caractéristiques ne sont pas toujours directement observables (titres fonciers, sécurité des produits), avec, à la clé, une amélioration de la protection des consommateurs les plus défavorisés. C'est l'alliance de ces trois éléments – technologies numériques, nouvelles sources de données et techniques d'analyse avancées – qui confère à la transformation numérique le potentiel de révolutionner l'élaboration des politiques et de contribuer à impulser la croissance inclusive.

Les institutions sont, depuis quelques années, de plus en plus nombreuses à faire appel aux moyens et aux technologies numériques employés couramment dans les sciences expérimentales pour identifier les solutions les mieux adaptées aux objectifs d'action publique. Si des initiatives telles que MARS à Toronto, NESTA à Londres et MindLab à Copenhague en sont d'illustres exemples, elles sont loin d'être les seules. Les travaux ont été essentiellement centrés sur la politique sociale, l'éducation et la santé, avec des incidences directes sur la croissance inclusive. Toutefois, de manière générale, certaines répercussions touchent tous les domaines d'action, en particulier :

1. La granularité accrue des données, qui permet de mieux appréhender les caractéristiques et les besoins de la population, ainsi que la façon dont les différents cadres d'action peuvent toucher des segments de population divers (âge, sexe ou région, par exemple).
2. La possibilité de lier les données administratives et les données d'enquêtes au niveau individuel et tout au long du cycle de vie, ainsi que les différents programmes d'action dont les individus sont bénéficiaires, ce qui ouvre la voie à une compréhension et une évaluation plus fines des incidences des politiques.
3. L'élargissement des possibilités de participation des parties prenantes à tous les stades du cycle d'élaboration des politiques, qui peut contribuer à contrecarrer les biais susceptibles de favoriser les « initiés » et les acteurs en place, ainsi que les dynamiques de capture des politiques.

En revanche, plusieurs obstacles freinent la transformation numérique du cycle d'élaboration des politiques. Premièrement, malgré les progrès réalisés, seul un nombre relativement limité de gouvernements a mis en place l'infrastructure nécessaire pour relier les sources de données disparates. Deuxièmement, des obstacles importants (et légitimes) peuvent empêcher l'accès aux données au niveau de ventilation nécessaire. Troisièmement, le processus peut se heurter à une résistance bureaucratique, comme c'est généralement le cas pour toute mutation profonde du cycle d'élaboration des politiques.

Source : Secrétariat de l'OCDE, séminaire du Groupe des Amis de la croissance inclusive, 23 janvier 2018 ; d'après OCDE (2018), *Going Digital in a Multilateral World*, document publié sous la cote DSTI/CDEP/GD(2018)2.

131. **Les politiques d'innovation inclusive se heurtent à un certain nombre de difficultés de mise en œuvre spécifiques.** Ces difficultés sont en partie liées à la faible participation des groupes défavorisés aux programmes d'action, du fait, souvent, d'un manque d'information sur leur existence même, ou d'une piètre confiance dans l'intervention des pouvoirs publics ; et aux capacités limitées de ces groupes de mener les activités préconisées par les programmes. Le succès des politiques dépend de la réponse apportée à ces difficultés (notamment à l'aide des nouveaux outils numériques) et exige de déployer d'importants efforts de développement des capacités, assortis de moyens financiers. Elles doivent être mises en œuvre conjointement à d'autres politiques, telles que les politiques d'éducation, qui visent à offrir un accès équitable à une éducation de qualité, ou les politiques du marché du travail, tout en développant les opportunités offertes aux groupes défavorisés.

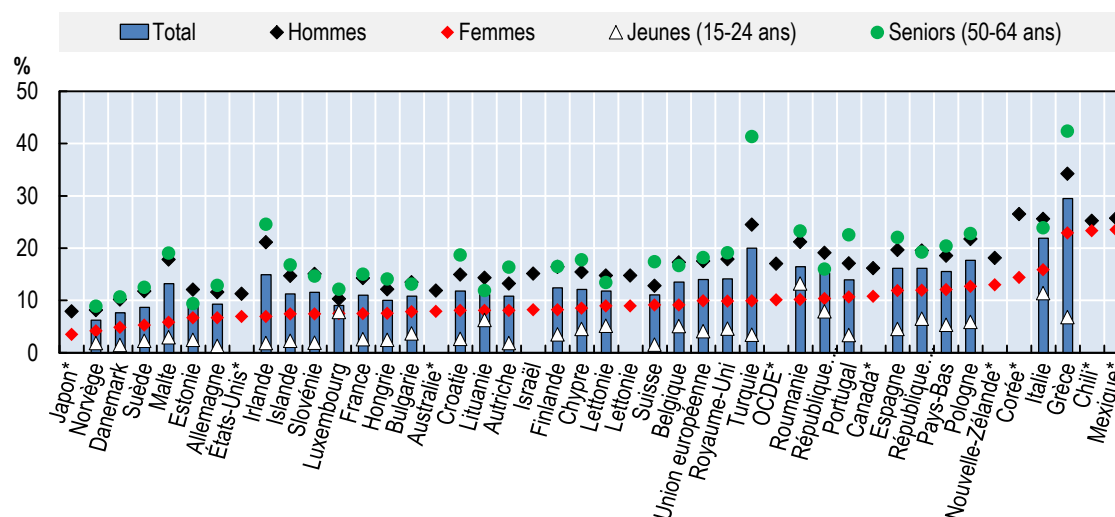
132. **Tous les individus ne sont pas égaux devant l'entrepreneuriat.** On compte moins de travailleurs indépendants parmi les jeunes et les femmes que dans le reste de la population. En 2016, les hommes étaient presque deux fois plus nombreux que les femmes à travailler à leur compte dans la plupart des pays de l'OCDE (Graphique). Les jeunes sont également sous-représentés, bien qu'ils soient nombreux à déclarer préférer travailler à leur compte plutôt que d'occuper un emploi salarié. Moins de 5 % des jeunes actifs (âgés de 15 à 24 ans) étaient des travailleurs indépendants dans les pays de l'OCDE en 2016, soit environ un tiers de la proportion observée dans la population adulte. D'autres groupes sociaux cibles, comme les seniors et les migrants, ne sont certes pas sous-représentés dans tous les pays, mais les personnes qui en sont issues se heurtent souvent à des obstacles plus nombreux et plus importants à l'entrepreneuriat et sur le marché du travail.

133. Les disparités observées en matière d'entrepreneuriat sont souvent dues aux obstacles à la création d'entreprise, qui peuvent être plus élevés pour certaines personnes (femmes, jeunes ou seniors). L'accès au financement est l'un des obstacles à la création d'entreprise qui revient le plus fréquemment ; il était cité par 26 % des jeunes et 22 % des femmes en 2012 (OCDE/CE, 2013). Les autres obstacles ont trait à l'absence de compétences entrepreneuriales, à des réseaux d'entrepreneuriat limités et inefficaces, au manque de connaissances sur le cadre réglementaire et institutionnel, et à des niveaux insuffisants de capital social et de compétences linguistiques (OCDE/CE, 2013, 2014 ; OCDE/UE, 2015, 2017).

134. Des programmes spécifiques de développement des compétences doivent être mis au point pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat inclusifs. Si les compétences en matière de résolution de problèmes sont essentielles pour réussir dans une entreprise ou se lancer dans l'entrepreneuriat, certaines catégories de travailleurs, notamment les femmes, les jeunes et les immigrés, doivent surmonter des obstacles plus importants que les autres (OCDE/UE, 2017). Par exemple, bien que l'on observe, entre les femmes et les hommes, des écarts de perception des obstacles à la création d'entreprise, les femmes affichent la même confiance que les hommes à l'égard de leur entreprise et de son avenir une fois l'activité lancée et ce, dans la plupart des pays de l'OCDE (Graphique 2.25). L'amélioration de la qualité des startups représente une opportunité d'accroître la participation sur le marché du travail et peut stimuler la productivité. Des programmes de type incubateurs et accélérateurs d'entreprises spécialement adaptés aux entrepreneurs innovants voient le jour dans les pays de l'OCDE afin d'aider les groupes sous-représentés et défavorisés à accéder au capital-risque, à la formation, aux services d'accompagnement et aux réseaux.

Graphique 2.24 Taux de travailleurs indépendants

En pourcentage de l'emploi total, 2016 ou dernière année disponible



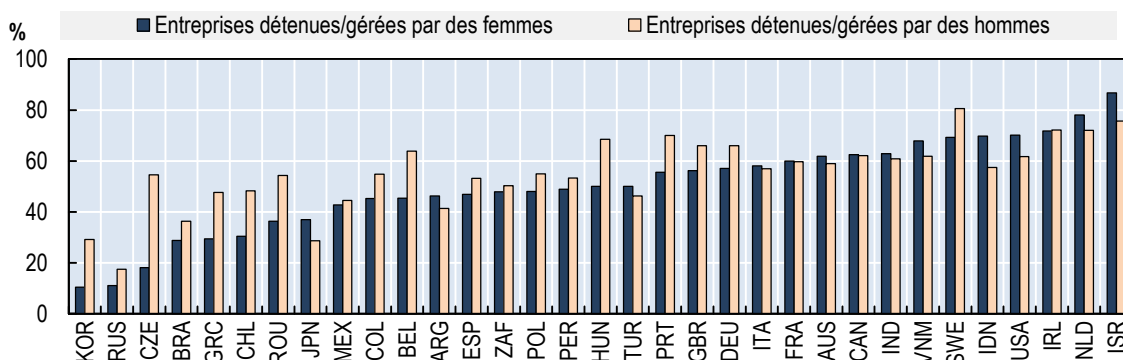
Note : Les données marquées par le signe * se rapportent à 2015.

Source : Eurostat (2017), *Enquête sur les forces de travail*, consultable à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data/database> ; OCDE (2016), *Indicateurs d'égalité des sexes dans l'entrepreneuriat*, Portail de l'OCDE sur l'égalité femmes-hommes, disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/parite/donnees/>.

135. Il importe de mettre en œuvre des politiques en faveur de l'entrepreneuriat inclusif afin de veiller à ce que tous les individus bénéficient des mêmes opportunités pour créer et diriger leur propre entreprise. Ces politiques visent à aider les personnes issues de groupes sociaux sous-représentés dans le domaine de l'entrepreneuriat ou désavantagés sur le marché du travail (à savoir les femmes, les jeunes, les seniors, les chômeurs et les personnes handicapées, ou issues de minorités ethniques ou de l'immigration ; OCDE/CE, 2013 ; 2014 ; OCDE/UE, 2015 ; 2017). La création de startups pérennes constitue à l'évidence un objectif phare des politiques en faveur de l'entrepreneuriat inclusif (OCDE/CE, 2013). De fait, les dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat inclusif contribuent souvent à développer les compétences, la motivation, les réseaux et l'employabilité des participants.

Graphique 2.25 Une fois leur entreprise opérationnelle, les femmes entrepreneurs affichent une confiance dans l'avenir équivalente à celle des hommes

Appréciation positive de la situation actuelle de l'entreprise, en pourcentage des répondants à l'enquête (moyenne 2016-17)



Source : OCDE (2017c), d'après les données de l'enquête sur l'avenir des entreprises (*Future of Business Survey*), réalisée conjointement par Facebook, l'OCDE et la Banque mondiale.

136. Les principales politiques visant à promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat inclusif s'articulent autour de la formation, de l'accompagnement et du mentorat, de la facilitation de l'accès au financement et du développement des réseaux d'aide à l'entrepreneuriat. Pour être efficaces, les mesures de soutien doivent être adaptées aux défis spécifiques rencontrés par les différents groupes sociaux visés, et des efforts de sensibilisation ciblés doivent être déployés à l'intention des entrepreneurs potentiels. En Irlande, par exemple, le programme *Going for Growth* propose des services d'accompagnement et de mentorat afin d'aider les femmes entrepreneurs à impulser la croissance de leur entreprise et développer leurs réseaux. Les décideurs doivent en outre chercher à regrouper les mesures de soutien, puisque nombre d'obstacles et de défis sont interdépendants, et utiliser des mécanismes de mise en œuvre idoines. Telle est l'approche adoptée aux Pays-Bas pour le programme BBZ, qui propose des formations à l'entrepreneuriat et des services d'accompagnement et de mentorat, auxquels s'ajoute une allocation d'aide à la création d'entreprise pour les personnes bénéficiaires de l'assistance sociale. Les mesures de soutien sont souvent plus efficaces lorsqu'elles font intervenir des organismes spécialisés ou des succursales spécialisées d'organismes à visée générale ; le public ciblé doit toutefois être suffisamment large pour atteindre un bon rapport coût-efficacité.

Encadré 2.6. Le numérique a ouvert de nouvelles perspectives et de nouveaux marchés qui favorisent la croissance de l'entrepreneuriat

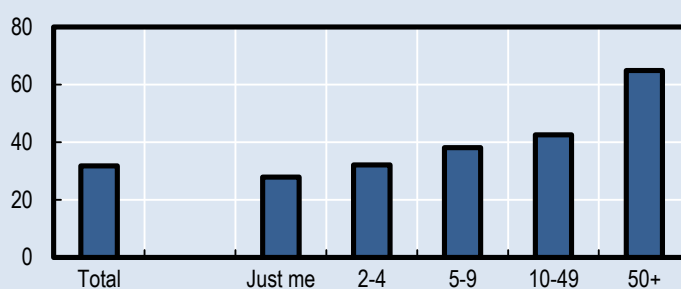
Le développement d'outils et de plateformes numériques abordables a offert aux microentreprises de nouvelles possibilités d'accéder aux marchés étrangers d'une façon jusque-là inimaginable. Les nouvelles données de l'enquête sur l'avenir des entreprises (*Future of Business Survey*), réalisée conjointement par Facebook, l'OCDE et la Banque mondiale, montrent que même les structures unipersonnelles (c'est-à-dire composées d'un travailleur indépendant sans salarié), malgré leur petite taille, peuvent réaliser une part importante de leur activité à l'exportation, en capitalisant sur les outils numériques (*Panorama de l'entrepreneuriat 2017*). Par le passé, seules les grandes multinationales pouvaient, concrètement, acquérir une stature mondiale. De nos jours, les petites entreprises ont à leur disposition toute une palette d'outils numériques qui leur permet de mobiliser les réseaux internationaux et de commercialiser directement leurs produits et services auprès de

clients potentiels dans le monde entier, et, partant, de surmonter les obstacles aux échanges qui pèsent traditionnellement davantage sur les petites entreprises caractérisées par de plus faibles économies d'échelle.

L'enquête révèle que les exportations représentent une composante essentielle du modèle économique des entreprises exportatrices non seulement pour une proportion considérable de petites entreprises (comptant moins de 50 salariés), mais également pour bon nombre des structures unipersonnelles. Parmi ces dernières, près d'un tiers (28 %) de celles qui exportent déclarent réaliser plus de 25 % de leurs recettes totales à l'international. En outre, deux tiers des PME exportatrices indiquent que plus de 50 % de leurs ventes à l'international se font en ligne.

Entreprises dont les recettes d'exportation sont supérieures à 25 % du total des recettes, par taille d'entreprise

En pourcentage des entreprises exportatrices, mars-mai 2017



Note : Réponses fournies par les entreprises ayant une page Facebook, entre mars et mai 2017. Sont comptabilisées comme entreprises exportatrices celles qui sont à la fois exportatrices et importatrices, ou seulement exportatrices.

Source : Facebook-OCDE-Banque mondiale, Future of Business Survey (base de données), juin 2017 ; Panorama de l'entrepreneuriat 2017, Éditions OCDE, Paris ; et www.futureofbusinesssurvey.org.

137. **Des programmes en faveur de l'innovation inclusive voient également le jour dans les pays en développement.** Si les programmes dits d'« innovation inclusive » peuvent sembler modestes sur le plan technique, ils peuvent avoir des répercussions majeures sur la vie des individus ; outre l'initiative Aravind Eyecare en Inde, on trouve des programmes d'apprentissage de la lecture par ordinateur, de développement d'installations solaires ou d'équipements agricoles de type pompes d'irrigation (OCDE, 2013b). Lorsque les clients ciblés sont issus de groupes à faible revenu, l'une des approches possibles consiste à proposer des versions plus abordables, simplifiées et, éventuellement, de qualité inférieure, de biens et de services plus élaborés. D'autres initiatives s'articulent autour d'innovations locales mises au point directement par des groupes à faible revenu, généralement en s'appuyant sur des savoirs indigènes ou traditionnels. Ils sont axés sur le développement local et visent à permettre aux communautés de trouver des solutions répondant à leurs besoins. Les aides proposées à ces innovateurs peuvent prendre différentes formes : incubateurs d'entreprises, réseaux techniques dédiés, etc. C'est ainsi qu'en Inde, le *Honey Bee Network* agit comme un incubateur qui aide les innovateurs à approfondir et développer leurs connaissances, leurs idées et leurs produits ; le lave-linge à pédales est un exemple d'innovation né de cette initiative (Planes-Satorra et Paunov, 2017 ; Paunov et Rollo, 2016). Les répercussions de ces innovations inclusives et locales n'ont pas à ce jour été évaluées en détail. Il n'en reste pas moins que la réduction de l'extrême pauvreté et la lutte contre le creusement des

inégalités mondiales passera nécessairement par une adoption plus large des technologies dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

2.2.6. Repenser la concurrence à l'ère du numérique

138. Des politiques efficaces en matière de concurrence sont nécessaires afin de veiller à ce que la concurrence et l'innovation se renforcent mutuellement et ne soient pas faussées par des pratiques abusives d'entreprises. Les pressions concurrentielles peuvent pousser les entreprises à innover en améliorant leurs produits, en en commercialisant de nouveaux, ou en réduisant leurs coûts. Parallèlement, les innovations peuvent permettre à de nouvelles entreprises d'entrer sur les marchés et bousculer les modèles économiques établis, comme on le voit aujourd'hui avec l'arrivée de nombreuses plateformes numériques. Ce type d'innovations peut entraîner une suppression des coûts intermédiaires et une diminution des prix, permettant ainsi d'ouvrir certains marchés à des consommateurs qui en étaient jusqu'alors exclus.

139. Il est possible de renforcer la capacité des autorités de la concurrence de lutter contre les comportements anticoncurrentiels, sans qu'il soit nécessaire d'adopter une approche radicalement nouvelle. Si l'économie numérique a fait naître des préoccupations d'un nouveau genre, les autorités de la concurrence disposent d'ores et déjà d'outils pour y répondre. De fait, face aux défis soulevés par les marchés axés sur l'innovation, l'une des réponses adaptées consiste à mettre l'accent sur la coopération et la sensibilisation aux nouvelles problématiques.

140. Il pourrait s'avérer nécessaire de réviser les exigences en matière de notification des fusions, afin de mieux évaluer les acquisitions d'entreprises affichant des revenus faibles, voire nuls. En matière de politique de la concurrence, une problématique spécifique se pose : l'acquisition de nouvelles entreprises innovantes par des acteurs existants du marché dans le seul but d'empêcher l'arrivée de nouveaux concurrents. Certes, les fusions peuvent être bénéfiques pour les consommateurs et la concurrence, et la perspective d'une reprise peuvent inciter les entreprises à déployer des efforts pour développer des innovations de rupture. En revanche, on peut craindre que des entreprises historiques cherchent à entraver la diffusion d'innovations de rupture ou s'adonnent à d'autres pratiques anticoncurrentielles pour préserver leur part de marché. Afin de déceler ce type d'opérations, les autorités de la concurrence pourraient envisager d'opérer des changements ciblés dans les exigences en matière de notification des fusions. De fait, les seuils actuels fondés sur les recettes des entreprises ne permettent pas de détecter les acquisitions de nouvelles entreprises innovantes enregistrant des revenus modestes ou nuls, pourtant susceptibles d'avoir des répercussions majeures sur la concurrence.

141. Les stratégies des entreprises ultradominantes peuvent appeler une surveillance accrue de la part des autorités de la concurrence. Le rôle croissant des technologies numériques peut donner lieu à d'importants effets de réseau, voire à l'apparition de barrières à l'entrée, qui peuvent éventuellement induire l'émergence d'entreprises « superstars ». Si de telles entreprises dominantes abusent de leur position sur un marché, les autorités de la concurrence doivent être prêtes à intervenir. Par exemple, si une entreprise utilise les actifs en données massives qu'elle a acquis sur un marché pour renforcer sa position sur un autre, sans bénéfice tangible pour le consommateur, il peut y avoir violation du droit de la concurrence. De même, les autorités de la concurrence doivent surveiller de près les éventuels efforts déployés pour imposer aux consommateurs des coûts de transfert, ériger des barrières à l'entrée de nouveaux acteurs, empêcher des

concurrents d'accéder aux marchés, ou abuser de l'accès privilégié aux données des consommateurs.

142. Le renforcement de la transparence des prix et d'autres données de marché représente un nouveau défi pour les autorités de la concurrence. La transparence peut profiter au public, en facilitant des décisions efficaces d'investissement, de production et de consommation. Ainsi, les consommateurs peuvent tirer profit de la transparence du fait qu'elle facilite les comparaisons entre les produits ou les services, y compris par le biais de sites de comparaison tiers. Les producteurs peuvent également en bénéficier parce que la transparence sur les prix peut donner aux fournisseurs des signaux indicateurs de la quantité à produire. Toutefois, la transparence peut faciliter la collusion. D'aucuns suggèrent qu'à la faveur des progrès de l'apprentissage automatique, les algorithmes de tarification peuvent parvenir à des résultats collusoires, sans instruction particulière de la part des entreprises qui les utilisent, lesquelles n'en ont parfois pas même connaissance. Le recours à ce type d'algorithme a d'ores et déjà donné lieu, dans une affaire, à des accusations de collusion par une autorité de la concurrence. La détection et l'application de ces algorithmes peuvent poser des défis aux autorités, qui vont devoir s'informer plus avant sur les technologies sophistiquées utilisées par les entreprises.

143. Les autorités de la concurrence doivent être vigilantes et bien informées afin d'être en mesure de répondre rapidement et de manière adéquate aux changements sur les marchés induits par la transformation numérique. La coopération entre les autorités pour affronter les nouveaux défis induits par la transformation numérique peut être facilitée en renforçant les dispositifs formels de partage d'informations, et en prenant part aux forums internationaux, à l'instar du Comité de la concurrence de l'OCDE. En outre, le recours à des outils d'information alternatifs, comme les études de marché, peut aider les autorités à mieux comprendre l'évolution des marchés et l'impact de la réglementation sur la concurrence qui s'y exerce.

144. Il existe une corrélation négative entre la rigueur de la réglementation des marchés de produits et la contribution nette des entreprises à l'emploi dans les secteurs plus risqués et dépendants financièrement. L'effet de la réglementation sur les incitations et la capacité des entreprises à affronter la concurrence et innover a été étudié dans le cadre de nouveaux travaux de recherche menés par l'OCDE. Par exemple, les travaux sur le rôle des réglementations des marchés de produits dans la dynamique de l'emploi des nouveaux entrants et des entreprises historiques révèlent, dans les secteurs plus risqués ou dépendants financièrement, une relation négative entre une réglementation plus stricte et la contribution nette des entreprises à l'emploi. L'intensité de cette corrélation semble comparable pour les entrants et les acteurs historiques (Calvino, Criscuolo et Menon, 2016).

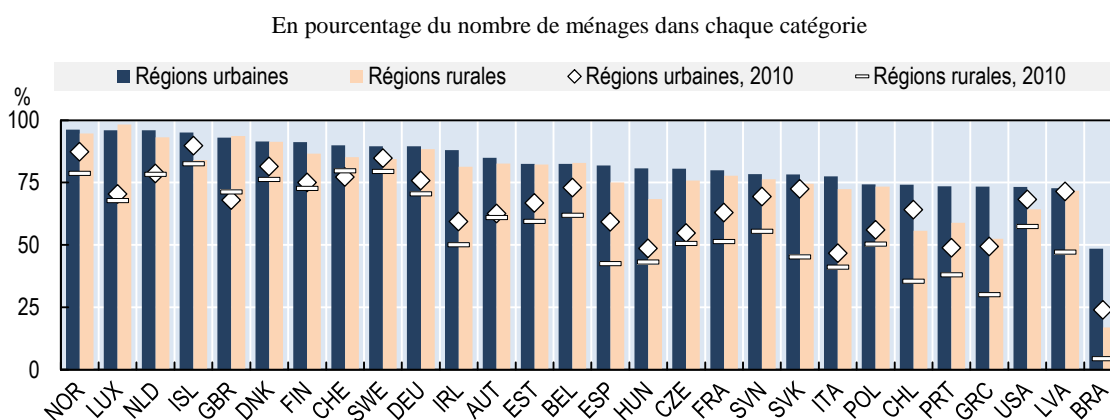
145. La mise en œuvre effective des politiques de concurrence constitue un facteur déterminant pour obtenir des résultats efficaces sur le plan économique et bénéfiques sur le plan social dans les pays en développement. L'existence de cadres d'action nationaux solides peut stimuler la création d'emplois et permettre aux pays de tirer le meilleur parti de l'augmentation des opérations transfrontières de fusions et d'acquisitions. À mesure que les restrictions aux IDE sont peu à peu levées partout dans le monde et que des normes positives de traitement sont établies pour les entreprises transnationales, les pays en développement doivent adopter et mettre en œuvre des mesures solides afin de contrôler les pratiques anticoncurrentielles des entreprises.

2.2.7. Aider les régions à réussir leur transition vers l'économie numérique

146. L'accès aux infrastructures numériques est inégalement réparti au sein des pays – les politiques publiques peuvent aider à étendre l'accessibilité. Les infrastructures numériques efficaces, fiables et largement accessibles – réseaux de communication et services haut débit, données, logiciels et matériels – constituent le socle de l'économie numérique. Il est essentiel que les pouvoirs publics encouragent l'investissement dans ces infrastructures, favorisent la concurrence dans le domaine des réseaux et des services haut débit, et s'assurent que les leviers complémentaires sont en place. Les investissements dans les infrastructures TIC et haut débit jouent un rôle essentiel dans le développement de la connectivité entre les régions. Ils constituent désormais une condition nécessaire à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité, ainsi qu'à la progression de la qualité de vie, via la fourniture de biens et services publics de qualité, ou à des coûts concurrentiels (OCDE, 2017q, 2017a). En revanche, l'accès aux infrastructures est inégal selon les régions de la zone OCDE (graphique 2.26). Si d'importants progrès ont été réalisés dans l'extension de l'infrastructure numérique, certaines zones, en particulier les zones rurales isolées, demeurent moins connectées et/ou connaissent des débits de connexion très inférieurs. Les écarts les plus marqués entre les régions rurales et urbaines en termes d'accès haut débit ont été enregistrés en Grèce (21 points de pourcentage), au Chili (19 points) et au Portugal (15 points) (OCDE, 2015j).

147. Le développement de la connectivité via les TIC en milieu rural permet d'offrir un éventail plus large de services aux citoyens comme aux entreprises. Par exemple, en matière de santé, le recours à la télémédecine et, en particulier, l'utilisation des technologies de visioconférence, contribuent à améliorer l'accès des patients, des familles et des praticiens aux services de santé. Ces technologies sont synonymes de réduction des déplacements et des coûts, de sorte que les professionnels de santé peuvent consacrer davantage de temps à la prise en charge de leurs patients. Les solutions de planification prospective intégrée permettent de s'assurer que les investissements dans l'infrastructure numérique répondent correctement aux besoins locaux et tiennent compte des évolutions démographiques à venir. Si les nouvelles technologies ouvrent des perspectives d'amélioration de la qualité des connexions en milieu rural, les connexions du « dernier kilomètre » continuent souvent de représenter un défi et appellent des mesures de soutien spécifiques. Un aspect d'autant plus important qu'avec le rôle croissant des nouvelles technologies, les zones hors connexion peuvent être désavantagées.

Graphique 2.26 Ménages équipés d'une connexion haut débit, zones urbaines et zones rurales, 2011 et 2016



Source : OCDE (2017a), Ménages équipés d'une connexion haut débit, régions urbaines et rurales, 2010 et 2016 : En pourcentage du nombre de ménages dans chaque catégorie, in *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris.

148. Les technologies et systèmes qui sous-tendent les villes intelligentes se sont rapidement imposés comme un moyen de rendre les villes plus résilientes, agréables à vivre et inclusives. La promesse des « villes intelligentes » tient à leur capacité de collecter, d'analyser et d'acheminer des données à l'appui d'une prise de décisions éclairées au niveau municipal, par un recours accru à la technologie. Les données et les analyses en temps réel ouvrent la voie à une prise de décisions allant dans le sens d'une amélioration de la durabilité et de la croissance économique des villes, ainsi qu'à une offre de services essentiels qui soit rentable et renforce la transparence des pouvoirs publics, et la participation et la qualité de vie des citoyens. Les villes intelligentes se distinguent par le fait qu'elles i) mettent à profit les complémentarités entre les politiques, et ii) s'appuient sur les connaissances locales (données de terrain collectées en temps réel). Cette approche, qui trouve de nombreuses applications, aide par exemple des villes et des régions à se reconstruire après une catastrophe (OCDE, 2013c), ou à promouvoir la croissance verte (OCDE, 2016f).

149. Les politiques-cadres jouent un rôle essentiel dans le dynamisme des entreprises, la croissance des jeunes entreprises et des PME, et la création d'emplois. Les politiques-cadres, notamment les cadres institutionnels et réglementaires, qui visent à encourager la prise de risques et l'expérimentation entrepreneuriale, sont essentielles au dynamisme des entreprises et contribuent à libérer le potentiel de croissance des jeunes entreprises et des PME, en particulier dans les secteurs à haut risque, comme les télécommunications, la R-D scientifique et les services informatiques. Les PME, du fait de leurs contraintes internes, sont en général plus tributaires de leur écosystème économique que les grandes entreprises et présentent une plus forte vulnérabilité face aux défaillances des marchés et à l'inefficacité et l'incohérence des politiques (Calvino et al., 2016).

150. Les start-ups sont particulièrement sensibles au cadre d'action publique qui peut avoir été implicitement conçu en tenant compte des besoins et des conditions des entreprises en place. Les réglementations peuvent aussi être adaptées à la technologie dominante adoptée par les acteurs historiques, plutôt qu'aux technologies innovantes utilisées par les start-ups. Sans compter que les entrants sont souvent moins rompus au cadre d'action, ce qui peut peser sur leurs coûts d'ajustement. La croissance et le risque

étant étroitement corrélés, les politiques peuvent aider les entreprises à surmonter des entraves passagères à leur croissance (en améliorant l'accès au financement, aux compétences ou aux actifs), et affronter les défaillances qui ajoutent un coût supplémentaire au risque (législation sur les faillites, failles dans l'exécution des contrats, etc.).

151. Les contraintes de financement peuvent être particulièrement strictes pour les startups ou les PME dont les modèles économiques reposent sur des actifs incorporels. Il importe d'élargir la palette d'instruments financiers mis à la disposition des PME et des entrepreneurs, mais les alternatives au financement traditionnel par l'emprunt restent insuffisamment développées dans la plupart des pays (OCDE, 2015k ; UE et OCDE, 2015). Les Principes de haut niveau G20-OCDE sur le financement des PME préconisent d'aborder la problématique des déficits de financement des PME selon une approche globale, reconnaissant l'existence d'un certain nombre d'obstacles du côté de la demande (manque de compétences financières, régime fiscal défavorable) et de l'offre (opacité du marché des PME) qui entravent la diffusion de solutions de financement alternatives. Par conséquent, les PME évoluent souvent sur des marchés étroits et illiquides comptant un nombre limité d'acteurs. Cette situation tend à son tour à faire baisser la demande des PME et à décourager les financeurs potentiels (OCDE, 2016g ; Nassr et Wehinger, 2016).

Références

- Abowd, J., F. Kramarz et D. Margolis (1999), « High Wage Workers and High Wage Firms », *Econometrica*, vol. 67, n° 2, pp. 251-333.
- Acemoglu, D. et N. Hildebrand (2017), « Increasing Concentration and Persistence of Innovation: Facts and Theory », *Working Paper*, Massachusetts Institute of Technology.
- Acemoglu, D. et D. Autor (2011), « Skills, Tasks and Technologies: Implications for Employment and Earnings », *Handbook of Labor Economics*, vol. 4, partie B, pp. 1043 – 1171.
- Acemoglu, D. et P. Restrepo (2016), « The race between machine and man: Implications of technology for growth, factor shares and employment », n° w22252, National Bureau of Economic Research.
- Adalet, McGowan, M., D. Andrews et V. Millot (2017), « The Walking Dead? Zombie Firms and Productivity Performance in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1372, Éditions OCDE, Paris.
- Andrews, D., C. Criscuolo et P. Gal (2017), « The Best versus the Rest: The Global Productivity Slowdown Hides an Increasing Performance Gap across Firms », *VoxEU.org*, 27 mars.
- Andrews, D., C. Criscuolo et P. Gal (2016), « The Best versus the Rest: The Global Productivity Slowdown, Divergence across Firms and the Role of Public Policy » *OECD Productivity Working Papers*, n° 5, Éditions OCDE, Paris.
- Andrews, D. et C. Timiliotis (2018), « Boosting Digital Adoption in Firms: What Role for Structural Policies? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- Autor, D. (2015), « Why are There Still So Many Jobs? The History and Future of Workplace Automation », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 29, n° 3, pp. 3-30.
- Autor, D. et al. (2017), « The Fall of the Labour Share and the Rise of Superstar Firms », *NBER Working Papers*, n° 23396, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Autor, D., D. Dorn et G. Hanson (2015), « Untangling Trade and Technology: Evidence from Local Labour Markets », *Economic Journal*, vol. 125, n° 584, pp. 621-646.
- Avvisati, F., G. Jacotin et S. Vincent-Lancrin (2013), « Educating Higher Education Students for Innovative Economies: What International Data Tell Us », *Tuning Journal for Higher Education*, n° 1, novembre, pp. 223-40.
- Banque mondiale (2015), *The State of Social Safety Nets 2015*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2013), *World Development Report 2013: Jobs*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Berlingieri, G., P. Blanchenay et C. Criscuolo (2017a), « The Great Divergence(s) », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 39, Éditions OCDE, Paris.
- Berlingieri, G., S. Calligaris et C. Criscuolo (2017b), « Does the Sector Matter? Unbundling the Size-Productivity-Wage Premium », *DSTI/CIIE(2017)15*, OCDE, Paris.
- Bessen, J. (2016), « How Computer Automation Affects Occupations: Technology, Jobs and Skills », *Law and Economic Research Papers*, n° 15-49, Boston University School of Law.
- Brynjolfsson, E. et al. (2008), « Scale without Mass: Business Process Replication and Industry Dynamics », *Unit Research Papers*, n° 07-016, Harvard Business School Technology & Operations Mgt.
- Brys, B. et al. (2016), « Tax Design for Inclusive Economic Growth », *OECD Taxation Working Papers*, n° 26, Éditions OCDE, Paris.
- Calvino, F., C. Criscuolo, et C. Menon (2016), « No Country for Young Firms? Start-up Dynamics and National Policies », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 29, Éditions OCDE, Paris.
- Card, D., J. Heining et P. Kline (2013), « Workplace Heterogeneity and the Rise of West German Wage Inequality », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 128, n° 3, pp. 967-1015.

- Cazes, S., A. Hijzen et A. Saint-Martin (2015), « Measuring and Assessing Job Quality: The OECD Job Quality Framework », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 174, Éditions OCDE, Paris.
- Cortes, G.M. et A. Salvatori (2016), « Delving into the Demand Side: Changes in Workplace Specialisation and Job Polarisation », *IZA Discussion Paper Series*, n° 10120.
- Criscuolo, C. et J. Timmis (2017), *The Relationship between Global Value Chains and Productivity*, *International Productivity Monitor*, voir : http://www.csls.ca/ipm/32/Criscuolo_Timmis.pdf.
- Criscuolo, C., P. Gal et C. Menon (2014), « The Dynamics of Employment Growth: New Evidence from 18 Countries », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, Éditions OCDE, Paris.
- Dauth, W. et al. (2017), « German Robots: The Impact of Industrial Robots on Workers », *CEPR Discussion Papers*, n° 12306.
- De Backer, K. et D. Flaig (2017), « The Future of Global Value Chains: Business as Usual or 'a New Normal'? », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 41, Éditions OCDE, Paris.
- Dustmann, C., J. Ludsteck et U. Schönberg (2009), « Revisiting the German Wage Structure », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 124, n° 2, pp. 843–881.
- Ferrant, G. et A. Kolev (2016), « Does Gender Discrimination in Social Institutions Matter for Long-term Growth? Cross-country Evidence », *Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE*, n° 330, Éditions OCDE, Paris.
- Gaggle, P. et G.C. Wright (2015), « A Short-run View of What Computers Do: Evidence from a UK Tax Incentive », *SKOPE Research Paper*, n° 123.
- Goldschmidt, D. et J. F. Schmieder (2017), « The Rise of Domestic Outsourcing and the Evolution of the German Wage Structure », *NBER Working Papers*, n° 21366.
- Graetz, G. et G. Michaels (2017), « Robots at Work », voir : http://personal.lse.ac.uk/michaels/Graetz_Michaels_Robots.pdf.
- Immervoll, H. et M. Pearson (2009), « A Good Time for Making Work Pay? Taking Stock of In-Work Benefits and Related Measures across the OECD », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 81, Éditions OCDE, Paris.
- Krueger, A. et L. Summers (1988), « Efficiency Wages and the Inter-industry Wage Structure », *Econometrica*, vol. 56, n° 2, 259-93.
- La Porta, R. et A. Shleifer, (2014), « Informality and Development », *NBER Working Paper*, n° 20205.
- Le Donne, N., P. Fraser et G. Bousquet (2016), « Teaching Strategies for Instructional Quality: Insights from the TALIS/PISA Link Data », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 148, Éditions OCDE, Paris.
- Mann, K. et L. Püttmann (2017), « Benign Effects of Automation: New Evidence from Patent Texts », voir : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2959584.
- Marcolin, L., S. Miroudot et M. Squicciarini (2016), « Routine Jobs, Employment and Technological Innovation in Global Value Chains », *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, n° 2016/01, Éditions OCDE, Paris.
- McKinsey (2017), « Global Payments 2017: Amid Rapid Change, an Upward Trajectory », McKinsey Global Institute Report, octobre.
- Melitz, M. et S. Polanec (2015), « Dynamic Olley-Pakes Productivity Decomposition with Entry and Exit », *RAND Journal of Economics*, vol. 46, n° 2, pages 362-375, RAND Corporation
- Mishel, L., H. Shierholz et J. Schmitt (2013), « Don't Blame the Robots: Assessing the Job Polarization Explanation of Growing Wage Inequality », *EPI Working Papers*.
- Moen, O., A. Heggseth et O. Lome (2016), « The Positive Effect of Motivation and International Orientation on SME Growth », *Journal of Small Business Management*, vol. 54, n° 2, pp. 659-678.
- Nassr, I.K. et G. Wehinger (2016), « Opportunities and Limitations of Public Equity Markets for SMEs », *OECD Journal: Financial Market Trends*, vol. 2015, n° 1, pp. 49-84, Éditions OCDE, Paris.
- Nathanson, C. et E. Weyl (2017), « Taxation and the Allocation of Talent », *Journal of Political Economy*, vol. 125, n° 5, pp. 1635-1682.

- Nedelkoska, L. et G. Quintini (2018), « Automation, Skills and Training », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2018a), *New OECD Jobs Strategy*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2018b), *OECD Employment Outlook 2018*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- OCDE (2018c), « Automation, skills use and training », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- OCDE (2017a), *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017: The Digital Transformation*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017b), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2017 Numéro 1*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017c), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017d), *Panorama de l'entrepreneuriat 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017e), *Libérer le potentiel des jeunes entrepreneurs dans les pays en développement*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017f), *Investing in Climate, Investing in Growth*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017g), « Going Digital: Making the Transformation Work for Growth and Well-Being », Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 7-8 juin 2017, OCDE, Paris.
- OCDE (2017i), « Inclusive Innovation Policy Toolkit », disponible sur la Plateforme des politiques de l'innovation : <https://www.innovationpolicyplatform.org/inclusivetoolkit>.
- OCDE (2017j), *Perspectives des migrations internationales 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017k), *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017l), *Small, Medium, Strong: Trends in SME Performance and Business Conditions*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017m), « Enhancing Productivity in SMEs: Interim Report », CFE/SME(2017)14, OCDE, Paris.
- OCDE (2017n), « Vers une Stratégie de l'OCDE pour les PME », CFE/SME(2017)2, OCDE, Paris.
- OCDE (2017p), *Making Innovation Benefit All: Policies for Inclusive Growth*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017q), *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017r), « Résolution collaborative de problèmes », *PISA à la loupe*, n° 78, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016a), « Indicators of gender equality in entrepreneurship », Portail de l'OCDE sur l'égalité hommes femmes.
- OCDE (2016a), « Skills for a Digital World: 2016 Ministerial Meeting on the Digital Economy Background Report », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 250, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016b), « New Markets and New Jobs », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 255, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016c), « Stimulating digital innovation for growth and inclusiveness: The role of policies for the successful diffusion of ICT », *Documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique*, n° 256, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016d), *L'importance des compétences: Nouveaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016e), *Getting Skills Right: Anticipating and Responding to Changing Skill Needs*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016f), *Green Growth in Bandung, Indonesia*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016g), « Fostering Markets for SME Finance: Matching Business and Investor Needs », Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat, OCDE, Paris, CFE/SME(2016)4/FINAL.
- OCDE (2016h), *Résultats du PISA 2015 (Volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015a), *Employment Outlook 2015*, Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2015b), « Skills and Learning Strategies for Innovation in SMEs », CFE/SME(2014)3/REV2, OCDE, Paris.
- OCDE (2015c), *New Approaches to SME and Entrepreneurship Financing: Broadening the Range of Instruments*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015d), *Recommandation de 2015 du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015f), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015 : Les jeunes, les compétences et l'employabilité*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015g), *L'impératif d'innovation : Contribuer à la productivité, à la croissance et au bien-être*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015h), *The Future of Productivity*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015i), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015j), « Cities as hubs for data-driven innovation », in *Data-Driven Innovation: Big Data for Growth and Well-Being*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015k), « Taxation of SMEs in OECD and G20 Countries », *OECD Tax Policy Studies*, n° 23, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015l), « Students, Computers and Learning: Making the Connection », PISA, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2014), *All on Board: Making Inclusive Growth Happen*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2013a), *Recommandation de 2015 du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2013b), « The role of FDI in Costa Rica's economic development », in *OECD Investment Policy Reviews: Costa Rica 2013*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2013c), *Policy Making after Disasters: Helping Regions Become Resilient – The Case of Post-Earthquake Abruzzo*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2012), *Perspectives du développement mondial 2012: La cohésion sociale dans un monde en mutation*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité: Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *SMEs, Entrepreneurship and Innovation*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE/Union européenne (2017), *The Missing Entrepreneurs 2017: Policies for Inclusive Entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE/Union européenne (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE/Union européenne (2015), *Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2015: Politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe*, Éditions OCDE, Paris.
- OIT (2018), *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2018*, Organisation internationale du Travail, Genève (à paraître).
- OIT (2017), *Rapport initial pour la Commission mondiale sur l'avenir du travail*, Organisation internationale du Travail, Genève.
- Paunov, C. et V. Rollo (2016), « Has the Internet Fostered Inclusive Innovation in the Developing World? », *World Development*, vol. 78, pp. 587-609.
- Paunov, C., S. Planes-Satorra et T. Moriguchi (2017), « What Role for Social Sciences in Innovation? Re-assessing How Scientific Disciplines Contribute to Different Industries », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 45, Éditions OCDE, Paris.
- Piketty, T. (2013), « Le Capital au XXIe siècle », Seuil.
- Planes-Satorra, S. et C. Paunov (2017), « Inclusive Innovation Policies: Lessons from International Case Studies », *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, n° 2017/02, Éditions OCDE, Paris.

- Richbell, S., H. Watts et P. Wardle, (2006), « Owner-managers and Business Planning in the Small Firm », *International Small Business Journal*, vol. 24, n° 5, pp. 496-514.
- Sabadish, N. et L. Mishel (2012), « How Executive Compensation and Financial-sector Pay Have Fuelled Income Inequality », *Issue Brief*, n° 331, Economic Policy Institute.
- Saez, E., B. Schoefer et D. Seim (2017), « Payroll Taxes, Firm Behavior, and Rent Sharing: Evidence from a Young Workers' Tax Cut in Sweden », *NBER Working Papers*, n° 23976, <http://dx.doi.org/10.3386/w23976>.
- Salvatori, A. (2015), « The Anatomy of Job Polarisation in the UK », *IZA Discussion Papers*, n° 9193.
- Schaefer, D. et C. Singleton (2017), « Recent Changes in British Wage Inequality: Evidence from Firms and Occupations », *MPRA Paper*, n° 76744, University Library of Munich.
- Song, J. et al. (2015), « Firming Up Inequality », *NBER Working Papers*, n° 21199.
- Spasova, S. et al. (2017), « Access to social protection for people working on non-standard contracts and as self-employed in Europe », Réseau européen de politique sociale.
- Thomas, A. et P. O'Reilly (2016), « The Impact of Tax and Benefit Systems on the Workforce Participation Incentives of Women », *OECD Taxation Working Papers*, n° 29, Éditions OCDE, Paris.
- Torres, S. et al. (2013), « The Sources of Wage Variation: A Three-Way High-Dimensional Fixed Effects Regression Model », *IZA Discussion Papers*, n° 7276, Institute for the Study of Labor (IZA).
- World Inequality Report (2018), « World Inequality Report », voir : <http://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-full-report-english.pdf>.

3. Investir dans les personnes et territoires laissés de côté, pour offrir les mêmes chances à tous

Ce chapitre se compose de deux grandes parties. Premièrement, il expose les tendances relatives aux principaux résultats qui déterminent l'égalité des chances et la prospérité future. Il rend notamment compte de l'évolution du bien-être des enfants, en particulier au cours de la dernière décennie, de celle des résultats de l'éducation et des possibilités en la matière dans leur rapport avec l'origine socioéconomique, et des tendances concernant les résultats sur le plan de la santé et la mobilité sociale, ainsi que les disparités régionales et la cohésion des collectivités.

Deuxièmement, il examine les principaux aspects de la dynamique à instaurer et des actions à mener pour accroître l'égalité des chances et renforcer les fondements de la prospérité future. Il montre combien il est important de mettre en place des systèmes d'enseignement inclusifs qui offrent à chacun les compétences et les possibilités dont il a besoin pour pouvoir s'épanouir tout au long de sa vie, et il souligne que les programmes d'éducation et d'intervention préscolaires qui contribuent grandement à atténuer l'accumulation des inégalités dans la suite de l'existence. Il appelle aussi l'attention sur la place centrale que doivent occuper la réduction des disparités régionales et les politiques territorialisées parmi les priorités de l'action en faveur d'une croissance inclusive: intensifier la diffusion de l'innovation et des connaissances d'une région à l'autre, offrir des logements d'un prix abordable et accroître la mobilité et la connectivité sont des composantes essentielles de cette approche régionale. Pour finir, il fait état des politiques à mettre en œuvre pour créer des collectivités dynamiques, capables d'assurer le bien-être de chacun.

Le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive intègre plusieurs des recommandations clés visant à affermir et à partager plus équitablement les gains tirés de la croissance économique, issues des travaux de l'OCDE y afférents, autour de grands principes pour investir dans le capital humain et dans les territoires laissés de côté, grâce à :

- i) des services d'accueil des jeunes enfants, une éducation de la petite enfance et une acquisition de compétences tout au long de la vie ciblés et de qualité ;*
- ii) un accès effectif à des soins de santé, une éducation, une justice, des logements et des infrastructures de qualité, et*
- iii) une gestion optimale des ressources au service d'une croissance durable.*

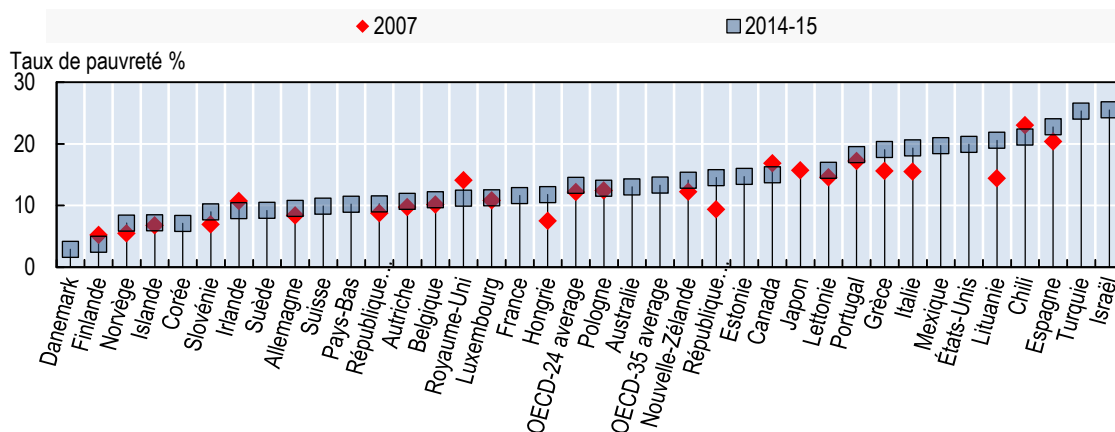
3.1. Tendances concernant les principaux résultats qui déterminent l'égalité des chances et la prospérité future

3.1.1. Évolution du bien-être des enfants

152. **La pauvreté des enfants est en progression dans la majorité des pays de l'OCDE.** Les enfants font lourdement les frais des fortes inégalités, souvent croissantes, qui marquent les différentes dimensions du bien-être. La proportion d'enfants vivant dans la pauvreté a augmenté dans près de deux tiers des pays de l'OCDE (graphique 3.1) par suite de la grande récession et malgré les mesures qui ont souvent été prises pour en atténuer les effets sur le niveau de vie des familles (Adema et al., 2014; Ali *et al.*, 2014).

Graphique 3.1 Les taux de pauvreté monétaire chez les enfants progressent dans la plupart des pays de l'OCDE depuis 2007

Proportion (%) d'enfants (0 à 17 ans) vivant dans un ménage dont le revenu équivalent, après impôts et transferts, est inférieur à 50 % du revenu annuel national équivalent médian, après impôts et transferts, 2017a et 2014-15b ou année disponible la plus proche



Note : a) 2008 pour l'Allemagne, Israël, la Norvège et la Nouvelle-Zélande; 2009 pour le Chili et le Japon.
b) 2013 pour le Brésil et la Chine ; 2015 pour le Chili, la Finlande, Israël, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.
c) La moyenne OCDE-24 est la moyenne arithmétique non pondérée des 24 pays de l'OCDE sur lesquels des données sont disponibles pour 2007.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

153. **Les modèles familiaux influent sur le risque de pauvreté chez les enfants.** En moyenne, une famille monoparentale sur trois vit en situation de pauvreté relative, chiffre trois fois supérieur au taux de pauvreté relevé chez les familles biparentales. Une proportion croissante d'enfants connaît une période de pauvreté en raison de l'augmentation de la part des familles monoparentales : 15.8 % des enfants vivaient avec un parent seul en 2007 et 17.2 % en 2016 (OCDE, 2017a).

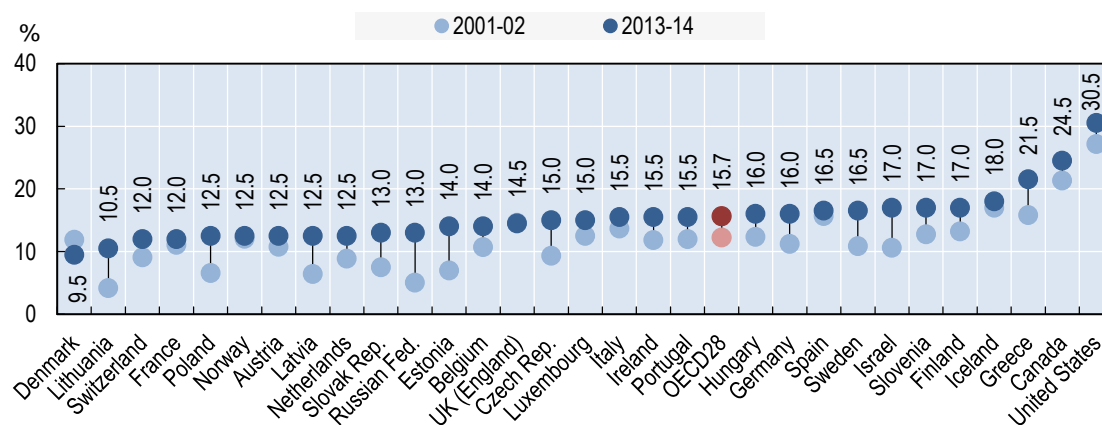
154. **L'exercice continu d'un emploi par les parents constitue la protection la plus durable contre le risque de pauvreté.** En moyenne, dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, 66 % des familles monoparentales sans emploi sont en situation de pauvreté monétaire, chiffre qui est trois fois moindre lorsque le parent a une activité rémunérée ; de même, en moyenne 62 % des familles comptant deux parents sont en situation de pauvreté monétaire lorsqu'aucun de ces derniers ne travaille, mais la proportion tombe à 4 % lorsque l'un et l'autre ont une activité rémunérée. Toutefois, environ un enfant sur dix vit dans une famille sans emploi, proportion qui a fortement augmenté dans les pays

urement touchés par la récession économique, dont la France (+3 %), l'Irlande (+4.1 %), la Grèce (+7 %), l'Italie (+5 %), le Portugal (+3 %), la Slovénie (+3 %) et l'Espagne (+8 %) (OCDE, 2017a ; OCDE, 2017i).

155. **Le bien-être des enfants ne dépend pas uniquement de la situation matérielle.** Sortir les enfants de la pauvreté monétaire n'est que l'une des conditions nécessaires pour qu'ils puissent avoir une vie heureuse et productive en restant en bonne santé. Les conditions de logement, le quartier et le milieu dans lesquels les enfants vivent, leur santé, leur sécurité, leur scolarité, leur temps de loisir et leurs relations personnelles, ainsi que leur bien-être subjectif et leur santé mentale, sont autant de déterminants essentiels de la qualité de leur vie (OCDE 2009, 2015, 2017a ; Richardson et Ali, 2014). Par exemple, près d'un tiers des enfants (32 %) appartenant à des familles à faible revenu vivent dans des foyers surpeuplés, alors que moins de 18 % des enfants connaissent cette situation dans les familles dont le revenu est élevé (OCDE, 2017a).

156. **Les enfants pauvres sont moins heureux.** Tout en déterminant fortement les aspirations des enfants et leur devenir sur le plan scolaire (voir la section ci-dessous), le milieu économique et social auquel appartiennent les familles influe sur la satisfaction générale que ceux-ci éprouvent à l'égard de leur vie. Ainsi, les adolescents de 15 ans issus des familles les plus défavorisées du point de vue socioéconomique sont à la fois moins nombreux à se dire très satisfaits de leur vie (32 %, contre 37 % des adolescents de familles relativement privilégiées) et plus nombreux à se déclarer peu satisfaits de celle-ci (14 %, contre 9 % des adolescents de familles plus favorisées). Des données concernant certains pays de l'OCDE montrent que 20-40 % des enfants âgés de 11 à 15 ans se plaignent de troubles psychosomatiques multiples et récurrents, phénomène dont la prévalence est plus grande chez les filles que chez les garçons et qui s'accroît avec l'âge (OCDE, 2015a, 2015b).

Graphique 3.2 Évolution du surpoids autodéclaré (y compris l'obésité) chez les jeunes âgés de 15 ans



Source : OCDE (2017b), Panorama de la santé 2017.

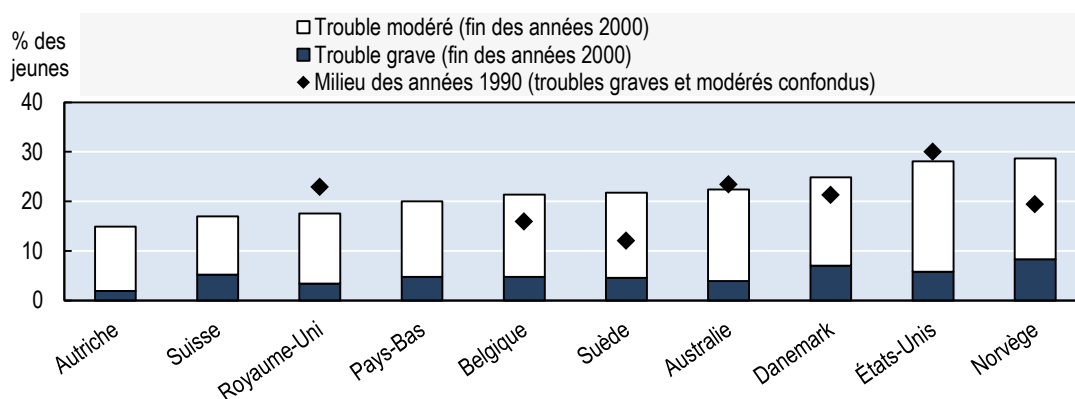
157. La pauvreté monétaire influe sur les pratiques alimentaires des enfants et leurs résultats en matière de santé, provoquant chez eux de l'obésité. En Europe, environ 16 % des enfants en situation de pauvreté monétaire ne consomment pas au moins une fois par jour des fruits et des légumes ou un repas comportant de la viande, du poulet ou du poisson (ou un produit végétarien équivalent), la proportion étant quatre fois inférieure

dans les familles ayant un revenu relativement élevé (OCDE, 2017a). Tout aussi important est le risque de « surpoids » et d'« obésité » qui dépend nettement des moyens matériels de la famille : 22 % des adolescents âgés de 11 à 15 ans qui appartiennent à des familles peu aisées sont considérés comme étant en « surpoids » ou « obèses », alors que la proportion n'est que de 15 % chez les enfants de familles très aisées (Inchley *et al.*, 2016 ; OCDE, 2017a ; OCDE, 2017b). De plus, la prévalence du surpoids chez les enfants (y compris l'obésité) a augmenté de 28 % au cours de la dernière décennie, passant de 12 % en 2001-02 à 16 % en 2013-14. Cette progression de l'obésité dans l'enfance est un important sujet d'inquiétude pour les pays de l'OCDE car cette affection constitue un important facteur prédictif de l'obésité à l'âge adulte (OMS, 2016a) et qu'elle est par conséquent associée à un risque plus grand de souffrir plus tard de maladies cardiovasculaires, endocriniennes ou pulmonaires. À plus court terme, l'obésité chez les enfants influe sur leur santé mentale en favorisant chez eux le développement d'une mauvaise image de soi, de troubles alimentaires et d'états dépressifs (Inchley *et al.*, 2016). L'obésité va de pair avec une moindre réussite scolaire (Devaux *et al.*, 2011).

158. **L'enfance et l'adolescence sont des périodes déterminantes pour la construction de la santé mentale.** Un grand nombre d'enfants souffrent de troubles mentaux, surtout dans les familles à faible revenu. Beaucoup d'affections mentales font leur apparition dans l'enfance ou l'adolescence, et environ un jeune sur quatre est atteint d'un trouble mental (graphique 3.3). Des données concernant certains pays de l'OCDE indiquent que 20-40 % des enfants âgés de 11 à 15 ans se plaignent de troubles psychosomatiques multiples et récurrents, phénomène dont la prévalence est plus forte chez les filles que chez les garçons et qui s'accroît avec l'âge (OCDE, 2015a). L'existence d'une bonne santé mentale dans la petite enfance et même dans la première enfance a aussi été associée à un meilleur devenir à long terme sur le plan mental, physique et social (McDaid, Hewlett et Park, 2017). Le bien-être mental des enfants appartenant à des familles pauvres est généralement moins grand que celui des enfants de familles riches (McDaid, Hewlett et Park, 2017). Les enfants et les adolescents en mauvaise santé mentale sont davantage susceptibles de quitter l'école prématurément, ont des acquis scolaires moindres et éprouvent par conséquent davantage de difficultés à accéder au marché du travail.

Graphique 3.3 Jeunes âgés de 15 à 24 ans atteints d'un trouble mental

Pays de l'OCDE, % de la population totale des jeunes, fin des années 2000 et milieu des années 1990



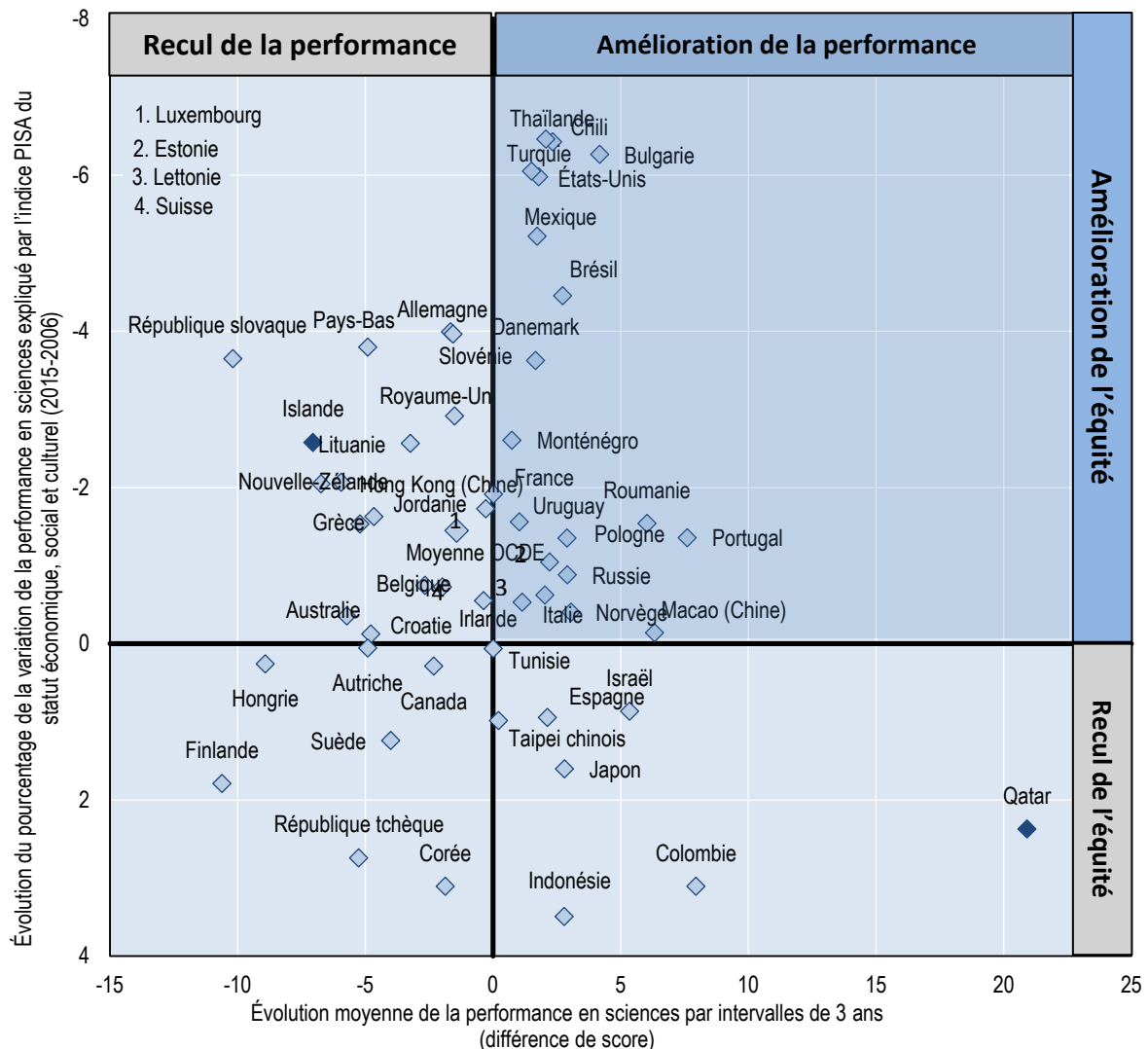
Note : Enquêtes nationales sur la santé. Australie : National Health Survey 2001 et 2007/08 ; Autriche : Enquête sur la santé 2006/07 ; Belgique : Enquête de santé 1997, 2001 et 2008 ; Danemark : Enquête nationale de santé 1994, 2000 et 2005 ; Pays-Bas : Enquête de santé POLS 2001-03 et 2007-09 ; Norvège : Enquête sur les niveaux de vie et la santé 1998, 2002 et 2008 ; Suède : Enquête sur les conditions de vie 1994/95, 1999/2000 et 2004/05 ; Suisse : Enquête de santé 2002 et 2007 ; Royaume-Uni : Health Survey of England 1995, 2001 et 2006 ; États-Unis : National Health Interview Survey 1997, 2002 et 2008.
 Source : OCDE (2012), Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi.

3.1.2. *Évolution des résultats de l'éducation et des possibilités en la matière*

159. **Le milieu familial influe sur la réussite dans les études et l'école peut renforcer ou, au contraire, atténuer cette influence.** En 2006, en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 14 % de la variation de la performance des élèves en sciences pouvaient être expliqués par leur statut socioéconomique. Une variation d'une unité de l'indice PISA du statut économique, social et culturel (SESC) - qui rend compte de la différence entre les élèves de statut socioéconomique moyen et les élèves défavorisés - était associée à un écart de score de 39 points en sciences.

160. Au cours de la dernière décennie, les possibilités en matière d'éducation ne se sont pas beaucoup accrues (selon l'intensité du gradient socioéconomique). En 2015, la capacité du statut socioéconomique des élèves de faire office de variable prédictive de leur performance en sciences a diminué pour passer à 13 points, et l'écart de score entre les élèves dont l'indice SESC varie d'une unité s'est réduit, passant à 38 points (OCDE, 2016a, 2016b, 2016c, 2015c). Au cours de la période 2006-15, l'intensité du gradient a diminué de plus de trois points de pourcentage dans huit pays, qui ont aussi réussi à maintenir leur performance moyenne : l'Allemagne, le Brésil, la Bulgarie, le Chili, le Danemark, les États-Unis, la Slovaquie et la Thaïlande. Dans le cas de ces pays, le statut socioéconomique des élèves est devenu une variable prédictive moins probante de la performance, cette dernière n'ayant pas évolué de manière significative (graphique 3.4).

Graphique 3.4 Évolution, entre 2006 et 2015, de l'intensité du gradient socioéconomique



Notes : Ne sont représentés que les pays pour lesquels des données sont disponibles.

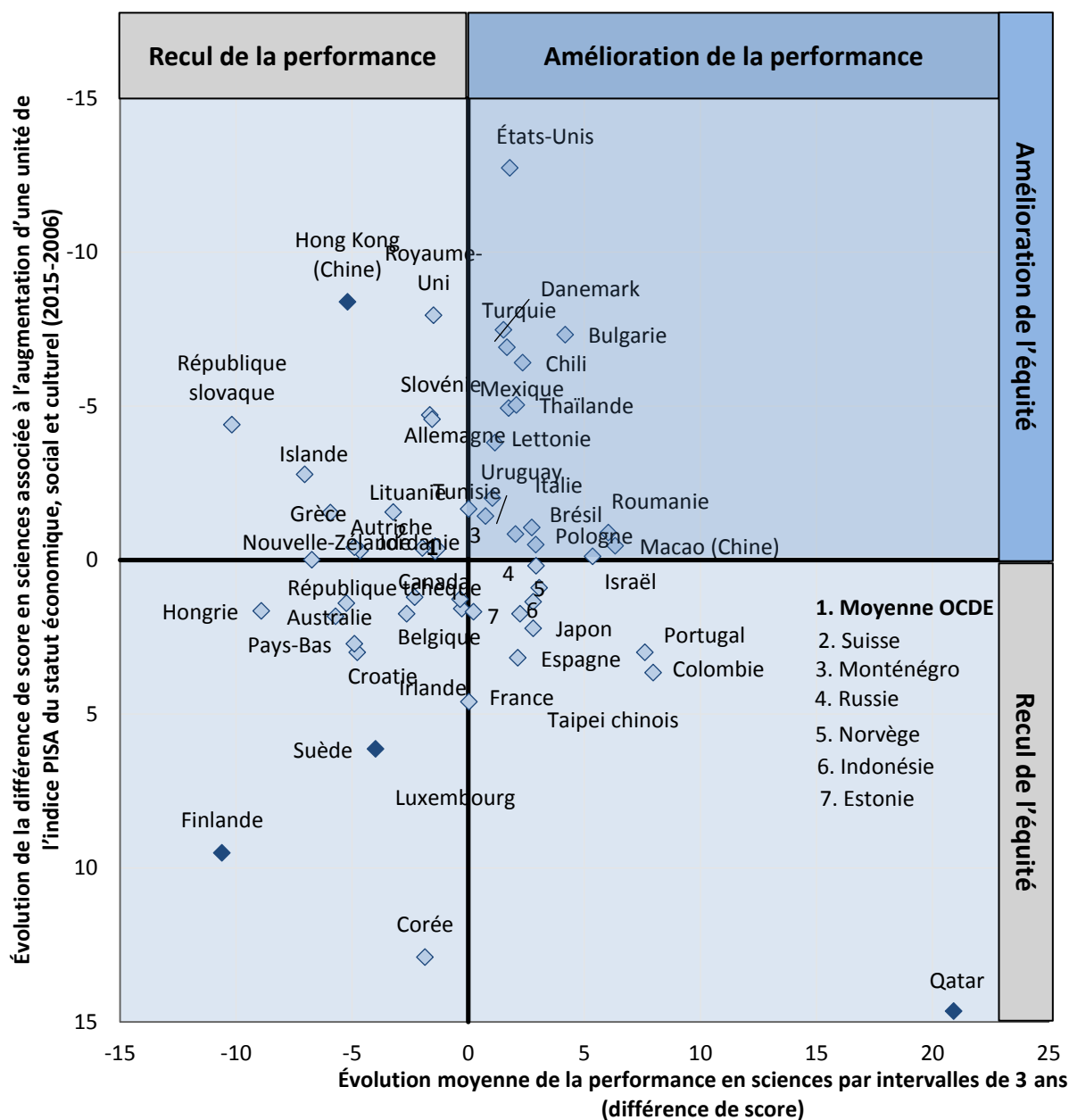
Les variations concernant aussi bien l'équité que la performance observées entre 2006 et 2015 qui sont statistiquement significatives sont représentées dans un ton plus foncé (voir l'annexe A3).

L'évolution moyenne par intervalles de 3 ans correspond au taux moyen de variation, par périodes de 3 ans, entre la première enquête PISA ayant mesuré cet indicateur et l'enquête PISA 2015. Dans le cas des pays pour lesquels des mesures ont été faites lors de plusieurs enquêtes, l'évolution moyenne par intervalles de 3 ans est calculée à l'aide d'un modèle de régression linéaire. Ce modèle prend en compte le fait que le Costa Rica, la Géorgie, Malte et la Moldavie ont administré l'enquête PISA 2009 en 2010 dans le cadre de PISA 2009+.

Source : OCDE, base de données PISA 2015, Tableau I.6.17.

161. **Il est possible d'améliorer simultanément la performance et l'équité au sein du système scolaire.** Dans certains pays de l'OCDE, les possibilités en matière d'éducation se sont accrues sans neutraliser les progrès réalisés : entre l'enquête PISA 2006 et l'enquête PISA 2015, au Chili, au Danemark, aux États-Unis, au Mexique, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Turquie, l'impact moyen du statut socioéconomique des élèves sur leur performance a diminué de plus de quatre points, alors que le score moyen en sciences n'a pas baissé (graphique 3.5).

Graphique 3.5 Évolution, entre 2006 et 2015, de la pente du gradient socioéconomique



Notes : Ne sont représentés que les pays pour lesquels des données sont disponibles. Les variations concernant aussi bien l'équité que la performance observées entre 2006 et 2015 qui sont statistiquement significatives sont représentées dans un ton plus foncé (voir l'annexe A3). L'évolution moyenne par intervalles de 3 ans correspond au taux moyen de variation, par périodes de 3 ans, entre la première enquête PISA ayant mesuré cet indicateur et l'enquête PISA 2015. Dans le cas des pays pour lesquels des mesures ont été faites lors de plusieurs enquêtes, l'évolution moyenne par intervalles de 3 ans est calculée à l'aide d'un modèle de régression linéaire. Ce modèle prend en compte le fait que le Costa Rica, la Géorgie, Malte et la Moldavie ont administré l'enquête PISA 2009 en 2010 dans le cadre de PISA 2009+.

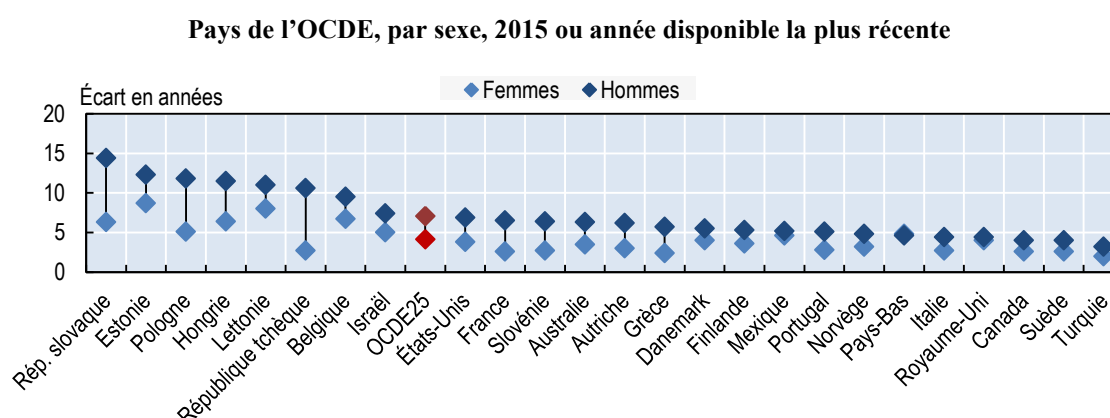
Source : OCDE, Base de données PISA 2015, tableau 1.6.17.

3.1.3. Évolution des disparités en matière de santé

162. Si les écarts de longévité se sont réduits entre les pays, à l'intérieur de ces derniers, les inégalités dans ce domaine demeurent importantes. Les inégalités d'espérance de vie entre les pays ont diminué au cours de la dernière décennie, mais les gains de longévité ont été médiocres (inférieurs à un an) au Mexique, aux États-Unis et en Allemagne, alors qu'une augmentation de deux ans en moyenne a été enregistrée dans les pays Membres et les pays Partenaires clés de l'OCDE, et de 1.8 an dans les pays de l'OCDE. Toutefois, à l'intérieur de ces derniers, les inégalités de longévité demeurent importantes. En 2001, dans 25 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, l'écart d'espérance de vie à 30 ans entre les personnes ayant un niveau d'études élevé et les personnes peu instruites était d'environ 7 ans chez les hommes et de 4 ans chez les femmes (Murtin *et al.*, 2017 ; OCDE, 2017a).

163. **Les écarts de longévité sont très variables selon les pays.** Les hommes de 30 ans ayant un niveau d'études élevé peuvent espérer vivre plus de dix années de plus que les hommes faiblement instruits en République slovaque, en Estonie, en Pologne, en Hongrie, en Lettonie et en République tchèque, alors que cet écart est inférieur à cinq ans en Turquie, en Suède, au Canada, au Royaume-Uni, en Italie, aux Pays-Bas et en Norvège. S'agissant des femmes, les inégalités d'espérance de vie sont relativement peu importantes en Turquie, en Grèce, au Canada, en France et en Suède, mais la différence dépasse huit années en Lettonie et en Estonie. Les écarts de longévité selon le niveau d'études persistent même à des âges plus avancés. À 65 ans, la différence d'espérance de vie entre les personnes ayant un niveau d'études élevé et celle qui ont un faible niveau d'instruction était, en moyenne dans les 23 pays pour lesquels des données sont disponibles, de 3.6 ans chez les hommes et de 2.5 ans chez les femmes (graphique 3.6). En termes relatifs, c'est-à-dire en proportion de la durée de vie restante, les écarts de longévité sont encore plus importants à 65 ans qu'à 25 ans. S'il existe de fortes différences de longévité moyenne (c'est-à-dire d'espérance de vie) selon le niveau d'études et selon le sexe, les écarts sont encore plus grands à l'intérieur de chaque catégorie.

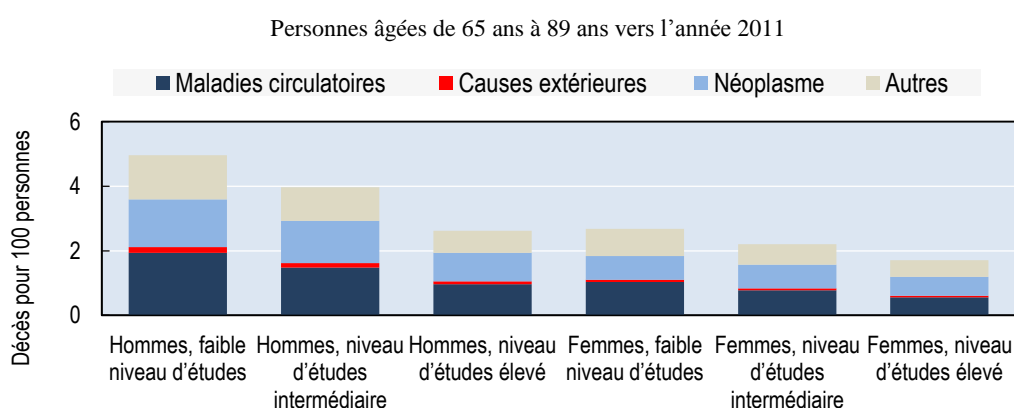
Graphique 3.6 Écart d'espérance de vie à l'âge de 30 ans entre le niveau d'études le plus élevé et le niveau le plus faible



Sources : Murtin *et al.* (2017) et OCDE (2017).

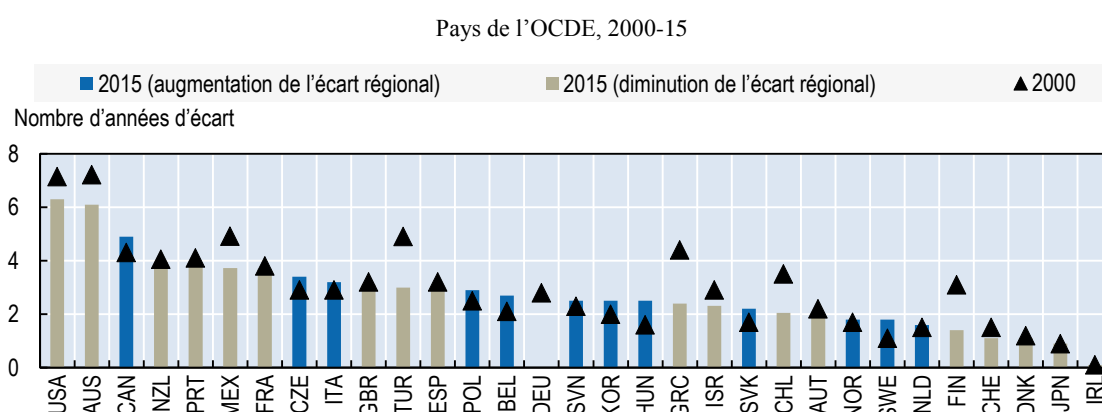
164. Les problèmes circulatoires constituent le principal facteur explicatif de l'écart de taux de mortalité existant selon les niveaux d'études à un âge avancé. Chez les personnes relativement âgées, les problèmes circulatoires sont à l'origine de 41 % de la différence de taux de mortalité entre les hommes faiblement instruits et ceux qui ont un niveau d'études élevé, et d'environ 50 % de l'écart entre les femmes ayant fait peu d'études et celles qui ont un niveau d'instruction élevé. Lutter contre les facteurs de risque qui déterminent les maladies circulatoires, en particulier le tabagisme, contribuerait sensiblement à réduire aussi bien les taux de mortalité moyens que les inégalités de longévité selon le niveau d'études (graphique 3.7). Le tabagisme explique jusqu'à la moitié des écarts de taux de mortalité relevés dans certains pays d'Europe (OCDE, 2017b) ; de plus, si sa contribution aux inégalités de longévité a diminué dans la majorité des pays dans le cas des hommes, elle a augmenté pour les femmes.

Graphique 3.7 Taux de mortalité selon le sexe, le niveau d'études et la cause du décès



Source : Murin et al. (2017).

Graphique 3.8 Évolution de l'écart régional d'espérance de vie



Note : Le graphique indique la différence entre les régions TL2 où l'espérance de vie à la naissance est la plus forte et celles où elle est la plus faible dans les pays de l'OCDE, ainsi que l'évolution de cette différence au cours de la période 2000-15. Étant donné que l'espérance de vie a augmenté dans toutes les régions pendant cette période, la réduction de l'écart régional est due à une meilleure performance relative de la région enregistrant la valeur la plus basse. De même, un accroissement de l'écart régional est dû à une amélioration plus rapide de l'espérance de vie dans la région où celle-ci est la plus grande. Nunavut (Canada), Ceuta (Espagne) et Melilla (Espagne) ne sont pas inclus.

Source : Calculs fondés sur les Statistiques régionales de l'OCDE (base de données).

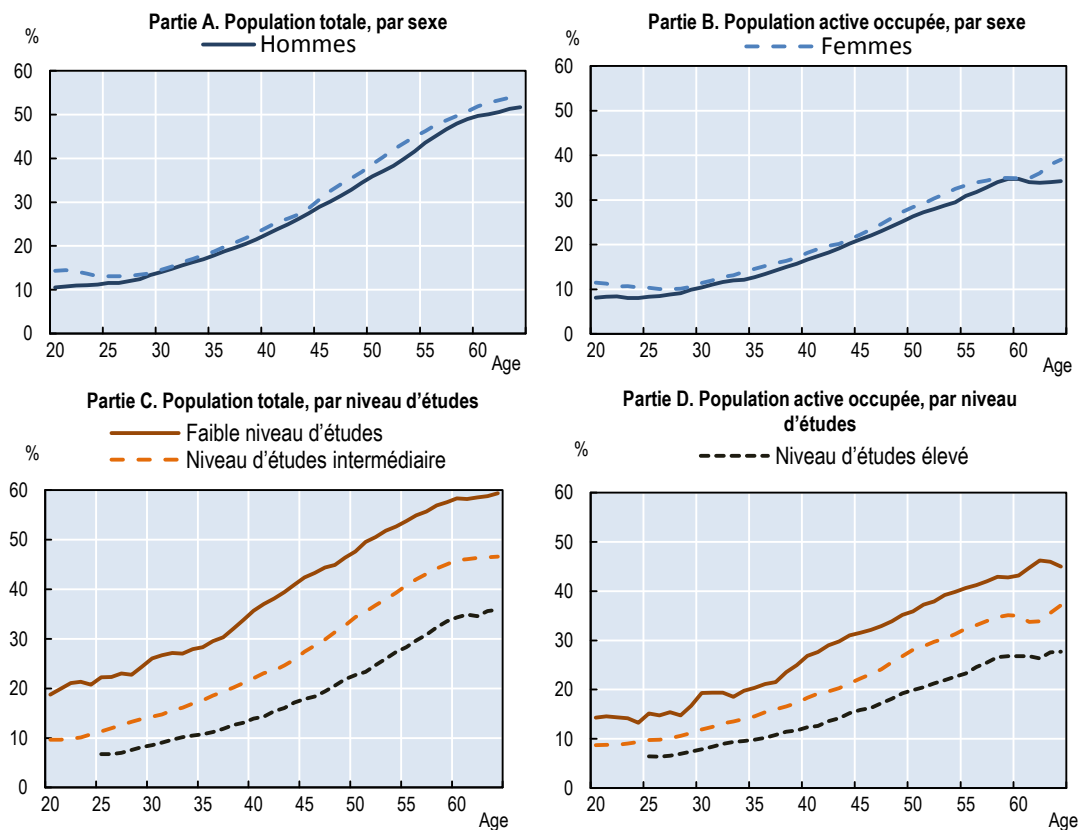
165. **Il existe des disparités régionales frappantes en matière d'espérance de vie dans l'ensemble des pays de l'OCDE.** En moyenne, les habitants des régions où l'espérance de vie est la plus grande vivent deux ans et demi de plus que ceux des régions où celle-ci est la plus faible (graphique 3.8). Dans des pays tels que la Finlande, le Japon ou la Suisse, les écarts régionaux d'espérance de vie sont très peu importants, et ils sont demeurés stables ou ont même diminué entre 2000 et 2015. En revanche, les différences relevées à l'intérieur des États-Unis ou de l'Australie sont à peu près aussi fortes que l'écart d'espérance de vie moyenne nationale existant entre ces pays et le Mexique, pays de l'OCDE où l'espérance de vie est la plus basse. Si les disparités régionales en matière d'espérance de vie ne se sont atténuées en moyenne que légèrement de 2000 à 2015, certains pays ont vu ces écarts diminuer sensiblement. Par exemple, la Finlande est parvenue à réduire de moitié sa différence d'espérance de vie, et cet écart a diminué de 30 % en Turquie, en Grèce et au Chili.

166. **Les inégalités en matière de santé se creusent avec l'âge.** La proportion de personnes qui déclarent être en mauvaise santé croît avec l'âge : d'environ un dixième de la population totale à l'âge de 20 ans, elle dépasse la moitié de celle-ci à l'âge de 64 ans (Graphique 3.9, partie A), et elle passe, respectivement, d'environ un dixième des actifs occupés à un peu plus d'un tiers de ces derniers (Graphique 3.9, partie B). S'il n'existe pas de différences significatives entre les hommes et les femmes, on relève de fortes disparités selon le niveau d'études (Graphique 3.9, parties C et D). Parmi les personnes ayant un niveau d'études élevé, moins de 10 % sont en mauvaise santé à l'âge de 25 ans et environ 35 % le sont à l'âge de 64 ans. Les chiffres sont proches de 20 % et de 60 %, respectivement, chez les personnes ayant un faible niveau d'instruction.

167. **Dans bien des cas, les inégalités dans le domaine de l'éducation, de la santé et du marché du travail s'aggravent mutuellement.** Les personnes en mauvaise santé exercent moins souvent une activité rémunérée et, à tous les âges, leurs taux d'emploi sont inférieurs à ceux des personnes bien portantes (graphique 3.10). Par exemple, tant dans le cas tant des hommes que dans celui des femmes, en bonne ou en mauvaise santé, la courbe des taux d'emploi selon l'âge a la forme d'une cloche, de sorte qu'elle descend fortement après l'âge de 55 ans. De plus, lorsque les personnes en mauvaise santé travaillent, elles obtiennent des salaires inférieurs à ceux de leurs homologues bien portants. Sur toute la vie professionnelle, un mauvais état de santé réduit de 33 % l'ensemble des gains perçus par les hommes ayant un faible niveau d'études, et de 17 % ceux des hommes ayant un niveau d'études élevé. Quant aux femmes, leurs gains suivent une trajectoire légèrement différente et les effets de l'état de santé sont moins prononcés (18 % et 13 % respectivement), le risque de non-emploi lié à la santé étant moindre (OCDE, 2017a, 2017b, 2017d).

Graphique 3.9 La santé se détériore avec l'âge

Proportion de personnes déclarant être en mauvaise santé selon l'âge, le sexe et le niveau d'études dans 24 pays de l'OCDE

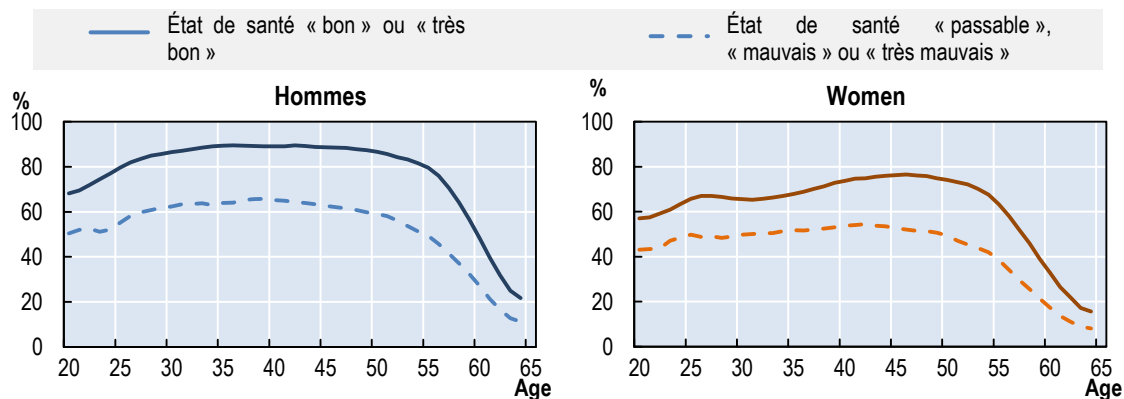


Note : Les niveaux d'études « Faible », « Intermédiaire » et « Élevé » correspondent respectivement aux codes 0-2, 3-4 et 5-6 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).

Source : Graphique 2.1 de OCDE (2017d), *Preventing Ageing Unequally*.

Graphique 3.10 Les taux d'emploi à tous les âges sont inférieurs chez les individus en mauvaise santé

Taux d'emploi selon le sexe, l'âge et l'état de santé autodéclaré dans 24 pays de l'OCDE



Source : Graphique 2.2 (partie A) dans OCDE (2017d), *Preventing Ageing Unequally*.

168. Améliorer la situation dans le domaine de l'éducation, par exemple, pourrait avoir des répercussions positives sur le marché du travail et la santé. Les politiques visant à réduire les inégalités existant en matière d'éducation ou de santé ou sur le marché du travail auront un rendement total plus grand du point de vue du bien-être, étant donné qu'elles ont des retombées sur d'autres domaines. Les interventions effectuées dans la petite enfance ont aussi un rôle important du fait que, pour la plupart des aspects de capital humain (ex., niveau d'études et santé), les inégalités se manifestent très tôt dans la vie et les actions visant à les réduire viendront se compléter mutuellement sur l'ensemble de l'existence.

3.1.4. Évolution de la qualité de vie environnementale

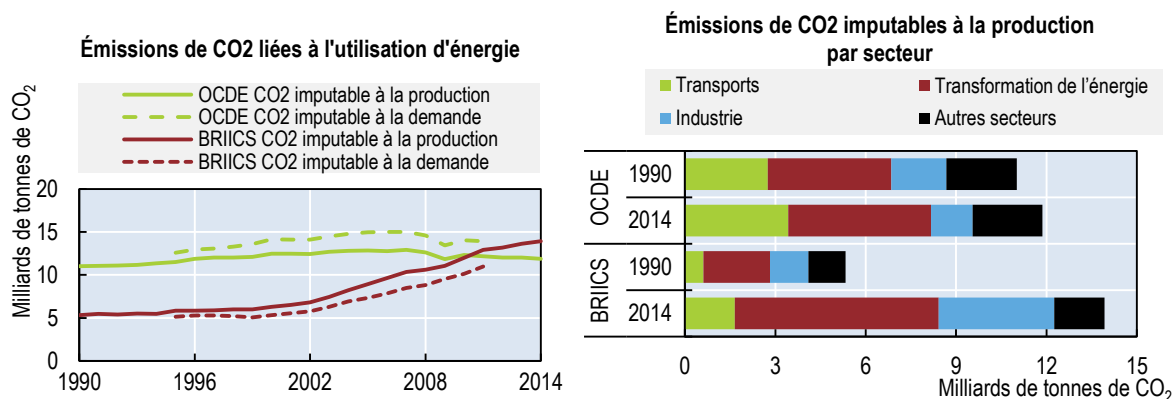
169. Les inégalités entre pays suscitent des préoccupations au sujet de l'équité qui sont liées aux approches appliquées par les pays pour atténuer la dégradation de l'environnement, et les inégalités à l'intérieur des pays peuvent livrer des informations sur les groupes de la population qui sont exposés aux pressions et risques environnementaux et ceux qui en sont responsables. Les questions de répartition occupent une place centrale dans les problématiques de la qualité de vie environnementale et de la consommation de ressources. L'extraction et la consommation de matières énergétiques et non énergétiques ont continué d'augmenter au niveau mondial ces dernières années, tandis que la modification des courants d'échanges et la délocalisation à l'étranger de productions grosses consommatrices de ressources ont contribué, dans les pays de l'OCDE, à une progression de la productivité fondée sur la production, qui est allée de pair avec une hausse des émissions (OCDE, 2017f ; graphique 3.11). Les émissions ont potentiellement des répercussions négatives plus fortes sur certains pays (les îles basses, par exemple) et des effets dommageables sur la santé (liés aux émissions autres que celles de CO₂) dans les pays ou régions d'accueil des activités délocalisées.

170. La consommation de ressources naturelles et ses effets secondaires suscitent des préoccupations au sujet de la façon dont les rentes, l'accès aux ressources et l'exposition aux pollutions et contaminations potentielles sont répartis entre les citoyens. La configuration des émissions de CO₂ basées sur la demande cache des traits comportementaux liés à la dynamique des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays. On estime qu'au niveau mondial, la moitié environ des émissions de CO₂ associées aux modes de vie individuels est le fait des 10 % de personnes du haut de la distribution des revenus, dont une part disproportionnée vit dans les pays de l'OCDE les moins égalitaires (Chancel et Piketty, 2015). Il ressort également d'autres travaux connexes (Levinson et O'Brien, 2015 ; Oxfam, 2015) qu'en règle générale, les modes de vie et de consommation déterminés par les inégalités économiques débouchent sur une situation où les plus fortunés consomment plus d'énergie et produisent plus déchets.

171. **Si la consommation de ressources est inégalement répartie, il en va de même de ses effets environnementaux.** Les répercussions de la dégradation de l'environnement ne sont pas réparties de façon égale à l'intérieur des pays et entre eux, et ce sont ceux qui sont les moins préparés et armés pour y faire face qui subissent les plus lourdes conséquences socio-économiques. S'agissant du changement climatique, la Banque mondiale estime que, si rien n'est fait pour l'enrayer, il risque de plonger 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté dans les pays en développement d'ici à 2030 (Banque mondiale, 2016). De même, on constate que le risque économique qu'il engendre est inégalement réparti à l'intérieur des États-Unis : l'élévation des températures pourrait entraîner un transfert de valeur des régions pauvres du Sud vers d'autres parties plus opulentes du pays et creuser ainsi les inégalités économiques (Hsiang, Solomon et al.,

2017). Les communautés défavorisées sont mal préparées pour faire face aux défis du changement climatique, car elles n'ont guère les moyens d'investir dans des mesures de prévention ou d'atténuation *ex post* (OCDE, 2017e).

Graphique 3.11 Les émissions mondiales de CO₂ liées à l'utilisation d'énergie restent orientées à la hausse



Source : AIE (2016), « CO₂ emissions by product and flow (Edition 2016) », IEA CO₂ Emissions from Fuel Combustion Statistics ; OCDE (2015d), « Contenu en émissions de dioxyde de carbone des échanges internationaux », Analyse structurelle (STAN), bases de données : Base de données des Entrées-Sorties.

172. L'adoption de mesures décisives face au changement climatique ouvre des perspectives de création d'emplois et de stimulation de la croissance économique, mais elle entraînera également des destructions d'emplois, avec des effets de répartition particuliers. Selon le scénario 66 % 2° C de l'AIE, une trajectoire aboutissant avec une probabilité de 66 % à limiter le réchauffement planétaire à 2° C provoquerait la disparition d'environ 1 million d'emplois dans le secteur énergétique (sur les 30 millions qu'il compte) du fait de la fermeture anticipée de certains actifs (AIE, 2017). Bien que modestes rapportées au nombre total d'emplois dans le secteur, ces destructions d'emplois pourraient être inégalement réparties et concentrées dans des endroits spécifiques, entraînant des fractures territoriales (OCDE, 2017b).

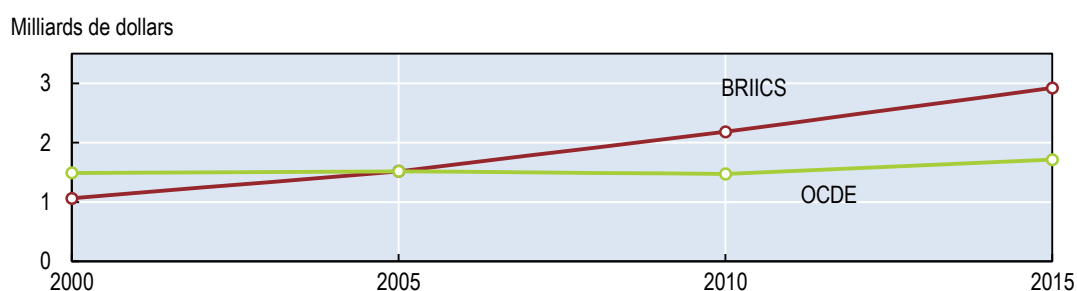
173. **L'action face au changement climatique permettra de réduire l'exposition à la pollution atmosphérique, facteur environnemental qui menace le plus gravement la santé dans le monde et a des conséquences particulières pour certains segments de la population.** À l'échelle planétaire, 4,4 millions de décès peuvent ainsi être attribués chaque année à l'exposition aux particules fines (PM_{2,5}) et à l'ozone, dont 500 000 d'après les estimations dans les pays de l'OCDE (GBD, 2015). Les coûts en bien-être sont estimés à 1 700 milliards USD par an, soit l'équivalent de 3,6 % du PIB de la zone OCDE (graphique 3.12). En l'absence de mesures publiques plus vigoureuses, ces coûts atteindront 3 500 milliards USD d'après les prévisions en 2060 (l'équivalent de 5 % du PIB cette année-là). Dans les économies non Membres de l'OCDE, ils devraient être multipliés par dix et pourraient ainsi atteindre entre 15 000 et 22 000 milliards USD en 2060 (l'équivalent de 7 à 10 % du PIB de ces économies en 2060 ; OCDE, 2016b).

174. **L'exposition à la pollution de l'air varie entre les groupes de revenus et entre les pays.** Comme le montre une récente méta-analyse de plusieurs études existantes sur la pollution atmosphérique et les inégalités dans le monde, les populations pauvres respirent généralement un air plus pollué : ce lien est mis en évidence dans 8 des 10 études

analysées (Hajat et al., 2015). C'est en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique que le lien entre exposition à la pollution de l'air ambiant et faible revenu a été le plus systématiquement relevé (même si les données sont extrêmement limitées). En Europe, en revanche, il n'existe pas de lien clair. Cela indique que la répartition des effets environnementaux peut dépendre de beaucoup d'autres facteurs, dont la géographie, l'urbanisme, la conception des infrastructures, les technologies et l'ampleur des inégalités à l'intérieur du pays.

Graphique 3.12 Le coût en bien-être de la pollution de l'air extérieur s'élève à 3.6 % du PIB dans la zone OCDE

Coûts des décès prématurés imputables à la pollution de l'air extérieur dans l'OCDE et les BRIICS (en milliers de milliards USD)



Note : Calculs de l'OCDE selon une méthode adaptée d'OCDE (2014). Une estimation standard de la valeur d'une vie statistique (VVS) est employée pour calculer le coût des décès prématurés. Les coûts par pays présentés tiennent compte des différences de niveau de revenu et d'élasticité-revenu entre les pays (élasticité de 0,8, 0,9 et 1, respectivement, pour les pays à haut revenu, à revenu intermédiaire et à bas revenu). Néanmoins, l'estimation sous-jacente de la VVS peut être moins fiable lorsqu'elle est appliquée à des pays à niveau de vie différent ou extrapolée dans le temps. La VVS tient compte en outre de valeurs non marchandes qui ne sont pas liées à des dépenses et n'entrent donc pas dans le calcul du PIB. Par conséquent, la comparaison entre les coûts estimés et le PIB est purement indicative.

Source : OCDE (2014), *Le coût de la pollution de l'air : Impacts sanitaires du transport routier*.

175. Dans la zone OCDE, l'accès à l'eau potable et l'assainissement sont généralisés, mais dans les économies émergentes, des progrès sont nécessaires, notamment pour améliorer la situation des ménages les plus fragiles. Au niveau mondial, les carences dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement grèvent lourdement la croissance économique et le bien-être, augmentent la mortalité et la morbidité, font baisser la productivité du travail et nuisent aux écosystèmes d'eau douce. Dans les économies émergentes et les pays en développement, ces effets sont généralement concentrés dans les parties basses de la distribution des revenus (OCDE, 2017^e, 2012b). Dans la zone OCDE, la part des habitants raccordés à une station d'épuration municipale approche aujourd'hui 80 %, contre environ 60 % au début des années 90. Pour environ 72 %, les eaux usées font l'objet d'un traitement secondaire ou supérieur (OCDE, 2017f). Les effets sur la santé imputables au déficit d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, calculés en fonction des années de vie corrigées de l'incapacité (AVCI), ont diminué considérablement : de 90 % au Mexique et en Turquie depuis 1990, et d'au moins 70 % dans les BRIICS (OCDE, 2017a). Des progrès sont toutefois nécessaires en Indonésie, en Inde et en Afrique du Sud pour assurer un meilleur accès à l'assainissement amélioré et aux installations de distribution d'eau potable (OCDE, 2017f). La tâche sera de plus en plus difficile en raison de la hausse de la demande d'eau, qui aggrave les problèmes de stress hydrique dans de nombreux bassins hydrographiques desservant des zones densément

peuplées dans les économies en phase de développement rapide. D'ici à 2050, le nombre de bassins soumis à un stress hydrique élevé devrait augmenter, principalement en raison de la progression des besoins en eau, et le nombre de personnes vivant dans un bassin touché par ce phénomène devrait exploser pour s'établir à 3.9 milliards, contre 1.6 milliard en 2000 (OCDE, 2012b). Les trois quarts environ des personnes vivant dans des régions en situation de stress hydrique élevé seront alors des habitants des BRIICS (OCDE, 2012b).

3.1.5. *Évolution de l'inclusivité des territoires et des collectivités*

176. **À de nombreux égards, la situation en termes de bien-être peut aussi varier** considérablement à l'intérieur des régions métropolitaines et entre elles, et se caractériser par des inégalités de revenu plus fortes dans les villes. Au Canada, aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas, la part de la population diplômée de l'enseignement supérieur peut varier de plus 15 points de pourcentage d'une ville à l'autre (OCDE, 2016, *Making Cities Work for All*). À Baltimore (États-Unis) et à Londres (Royaume-Uni), l'écart d'espérance de vie entre certains quartiers peut atteindre pas moins de 20 ans (OCDE, 2016, *Making Cities Work for All*).

177. **La ségrégation résidentielle a progressé dans beaucoup de pays de l'OCDE.** La ségrégation résidentielle – c'est-à-dire la concentration spatiale d'individus présentant des caractéristiques communes sur le plan du niveau de revenus ou de l'appartenance raciale ou ethnique, par exemple – s'accroît depuis plusieurs décennies dans de nombreux pays de l'OCDE, même si son évolution, ses enjeux et ses causes ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre (OCDE, 2016f). Par exemple, dans les villes françaises et néerlandaises où cette ségrégation est la plus nette, elle se situe en fait à un niveau comparable à celui des villes américaines où la ségrégation est la moins marquée (OCDE, 2016f). Même à l'intérieur d'un même pays, la ségrégation par les revenus peut varier d'une ville à l'autre en fonction de facteurs propres à chacune, tels que sa taille et sa productivité, le degré de concentration de la population dans un centre unique et le profil démographique (OCDE, 2017h). Par extension, les désavantages ainsi créés peuvent peser sur les générations suivantes et limiter la mobilité sociale. Les données semblent indiquer que les transports jouent un rôle crucial à cet égard : l'insuffisance ou l'inaccessibilité relative des solutions de transport constituent des obstacles majeurs à l'accès aux emplois, aux établissements d'enseignement, aux installations de santé et aux liens sociaux, ce qui peut créer un « engrenage de la pauvreté » (FIT, 2017).

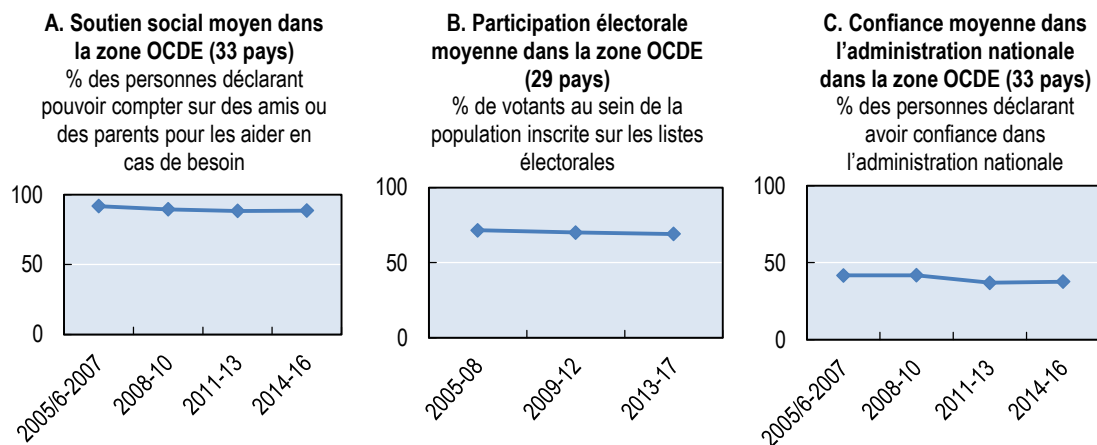
178. **Des collectivités saines connectées entre elles sont un fondement de la prospérité future.** Au niveau individuel, l'entraide entre amis et membres de la famille et le temps consacré à la vie sociale sont des éléments clés du lien social. Au niveau supérieur, des facteurs comme le bénévolat, la confiance dans les autres, les conditions de logement, la qualité de l'environnement et la sécurité des personnes sont très importants pour le capital social et le bien-être de la collectivité. Au niveau plus général, les actes civiques (comme le vote) et le fonctionnement des institutions publiques (la confiance à l'égard des pouvoirs publics, le fait d'avoir son mot à dire concernant leur action et la consultation des intéressés par l'administration) sont des facteurs de poids.

179. **Les liens sociaux se sont affaiblis depuis 2005.** De même que l'écart entre les populations et les institutions publiques s'est creusé, un affaiblissement des liens sociaux entre les personnes a été constaté dans la plupart des pays de l'OCDE. En témoigne la baisse de la proportion des habitants des pays de l'OCDE qui estiment pouvoir compter sur des amis ou des parents en cas de besoin (graphique 3.13).

180. **Les divisions sociales menacent l'inclusivité des collectivités.** Comme c'est le cas pour la plupart des dimensions du bien-être, on relève d'importants clivages au sein de la société en ce qui concerne le sentiment d'être en sécurité dans son quartier, le sentiment d'être soutenu par ses amis et parents, le temps disponible pour la vie sociale, la confiance envers les autres, l'engagement dans des activités bénévoles et la participation aux élections (OCDE, 2015^e, 2017j). Les jeunes participent moins aux élections, tandis que les personnes âgées sont beaucoup moins bien loties que celles d'âge moyen pour ce qui est du soutien social, du sentiment de sécurité et du sentiment d'avoir son mot à dire, bien qu'elles soient plus susceptibles d'aller voter. Le sentiment d'être en sécurité et celui d'être soutenu sont moindres parmi les personnes peu instruites et plus faibles parmi les immigrés que parmi les autochtones.

181. **La confiance est un autre aspect qui révèle des clivages entre groupes de population.** Selon des données récentes provenant des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (Eurostat, 2015) et du projet Trustlab de l'OCDE (encadré 3.1), la confiance envers les autres augmente avec le revenu et le niveau d'instruction et atteint son plus bas niveau parmi les chômeurs.

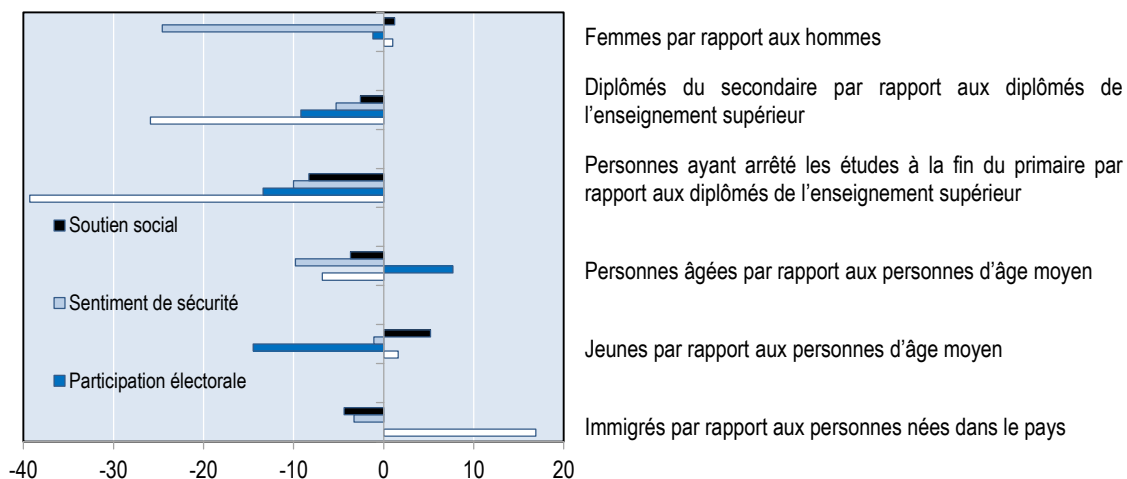
Graphique 3.13 Depuis 2005, le soutien social, la participation électorale et la confiance envers les pouvoirs publics sont en recul



Source : OCDE (2017j), Comment va la vie ? 2017 ; graphiques 1.13 et 1.29.

Graphique 3.14 Des communautés divisées en termes de soutien social, de sentiment de sécurité et d'engagement civique

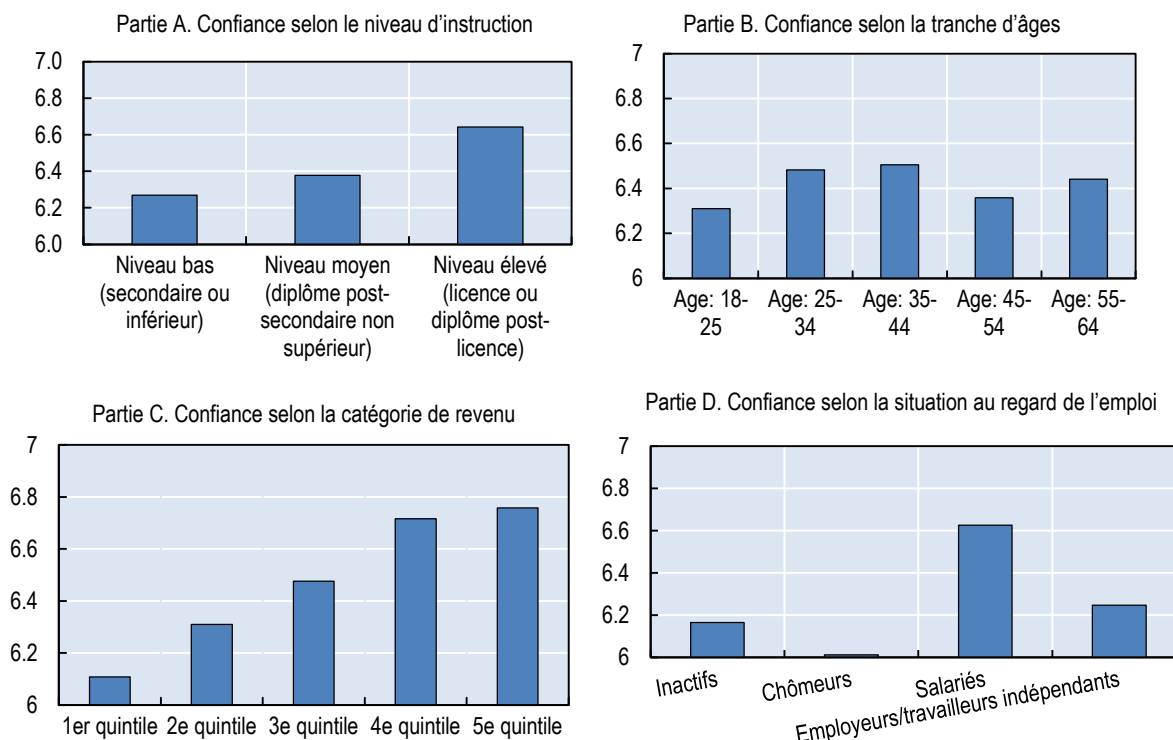
Pays de l'OCDE, variations en fonction du sexe, du niveau d'instruction, de l'âge et du statut d'autochtone ou d'immigré



Note : Le graphique montre l'écart en pour cent enregistré par le groupe désigné par rapport au groupe de référence indiqué. Le soutien social et le sentiment de sécurité sont déterminés au moyen d'une simple question oui ou non ; la participation électorale correspond au pourcentage des électeurs inscrits qui ont voté lors des dernières élections nationales, tandis que le sentiment d'avoir son mot à dire concernant l'action des pouvoirs publics renvoie au pourcentage des personnes qui ne sont plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec l'affirmation : « des gens comme moi n'ont pas leur mot à dire dans l'action des pouvoirs publics ». *Source* : OCDE (2017j), *Comment va la vie ? 2017*.

Graphique 3.15 La confiance envers les autres augmente avec le revenu et le niveau d'instruction

Moyenne arithmétique, sur une échelle de 0 (ne fait confiance à aucune autre personne) à 10 (la plupart des gens sont dignes de confiance) en fonction de différentes caractéristiques sociodémographiques, 2016-17



Note : Regroupement des données de quatre pays ayant participé au projet Trustlab de l'OCDE (Allemagne, États-Unis, Italie et Slovaquie). Taille de l'échantillon : N = 1 000 par pays.

Source : OCDE Trustlab, Murin et al. (2018).

Encadré 3.1. Mesurer la confiance et d'autres préférences sociales au moyen de méthodes expérimentales

La confiance est indispensable dans les relations sociales et économiques (Arrow, 1972 ; Putnam, 2000 ; Guiso et al., 2008). En outre, la confiance des citoyens dans les institutions publiques est une condition essentielle de la mise en œuvre de réformes de l'action publique, ainsi que de la légitimité et de la viabilité de tout système politique (OCDE, 2015). Jusqu'à présent, la confiance a toutefois été mesurée essentiellement au moyen d'instruments d'enquête qui ont une portée très restreinte et dont la validité n'est pas pleinement établie. Le projet Trustlab de l'OCDE offre le premier instrument permettant des comparaisons internationales qui combine des mesures comportementales de la confiance et d'autres préférences sociales et une vaste enquête sur les déterminants psychologiques, institutionnels et sociaux de la confiance envers autrui et de la confiance dans les institutions. Sa base de données contient aujourd'hui des données de six pays (France, Corée, Slovaquie, États-Unis, Allemagne et Italie) et bénéficie du concours d'un réseau d'établissements de recherche et d'organismes officiels affiliés.

Les principaux déterminants de la confiance envers autrui sont la conviction que les autres sont dignes de confiance et les préférences en rapport avec autrui, comme l'altruisme, la probité et la volonté de coopérer, ainsi que la qualité des institutions et des aspects représentatifs du capital social comme les liens sociaux à l'intérieur du quartier et le bénévolat. En ce qui concerne la confiance dans les institutions, il apparaît que les déterminants les plus importants sont l'intégrité, la fiabilité et la réactivité perçues des pouvoirs publics, ainsi qu'une attitude positive envers les immigrants.

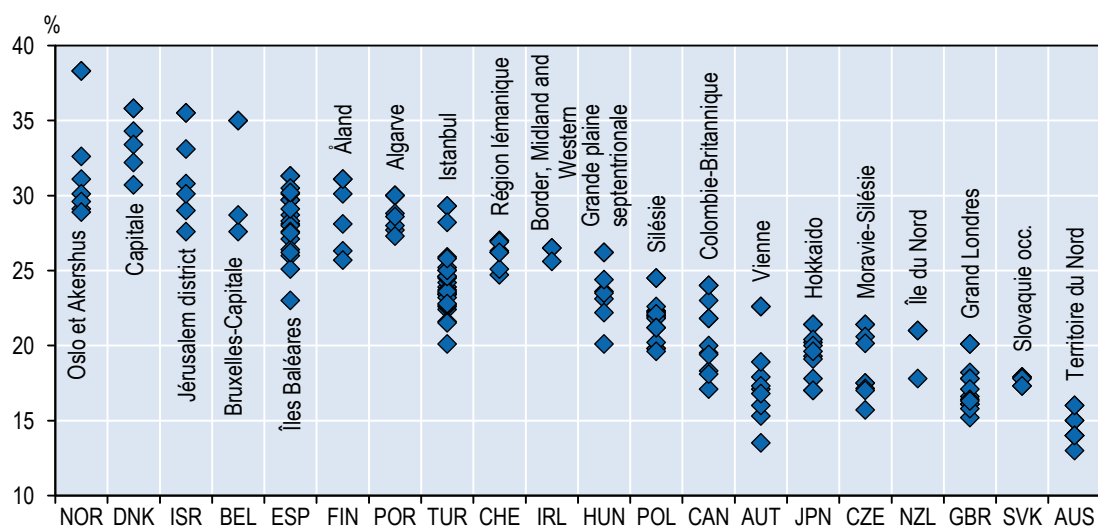
Source : Murin et al. (2018).

3.1.6. Logement et foncier

182. **L'accès à un logement de qualité abordable est important à de nombreux égards, mais continue de poser des problèmes pressants.** Le coût du logement représente une charge excessive pour beaucoup de ménages des pays de l'OCDE, même si la situation est très variable d'un pays à l'autre (Graphique 3.17). Dans la zone OCDE, il absorbe quelque 18 % du revenu disponible des ménages remboursant un emprunt immobilier, et 23 % de celui des locataires. La charge est bien plus élevée pour les ménages à faible revenu, qui y consacrent en moyenne plus d'un tiers de leur revenu disponible dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2017h). De plus, un nombre non négligeable de personnes sont sans abri : si les statistiques sont difficilement comparables, il ressort des chiffres communiqués par les pays de l'OCDE qu'une proportion de personnes comprise entre 0.1 et 1 % n'ont pas normalement accès à un logement. De nombreux ménages vivent par ailleurs dans des logements de piètre qualité : 18 % des ménages à faible revenu habitent ainsi des logements surpeuplés. Beaucoup de ménages de la zone OCDE sont également confrontés à des problèmes de pollution et de délinquance dans leur quartier.

Graphique 3.16 Disparités régionales en termes de coût du logement

Dépenses de logement en pourcentage du revenu disponible des ménages, 2014 ou dernière année disponible



Note : Chaque losange représente les dépenses dans une grande région (TL2). Les pays sont classés en fonction de la région la plus chère de chacun.

Source : Statistiques régionales de l'OCDE (base de données).

183. L'accessibilité financière des logements représente une question importante, en particulier pour les personnes à faible revenu qui habitent dans les zones métropolitaines. Elle varie considérablement à l'intérieur de l'OCDE. Si les ménages de certaines régions australiennes dépensent quelque 15 % seulement de leur revenu disponible pour se loger, les habitants des pays Scandinaves, de la Belgique ou d'Israël peuvent y consacrer plus d'un tiers. A Oslo et Akershus (Norvège) et dans la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique), les dépenses de logement représentent respectivement 40 % et 35 % environ du revenu disponible des ménages. Dans l'ensemble, la concurrence pour l'accès au logement est nettement plus forte dans les régions des capitales, où les habitants paient plus cher pour se loger, même si l'on tient compte des niveaux de revenu plus élevés qui

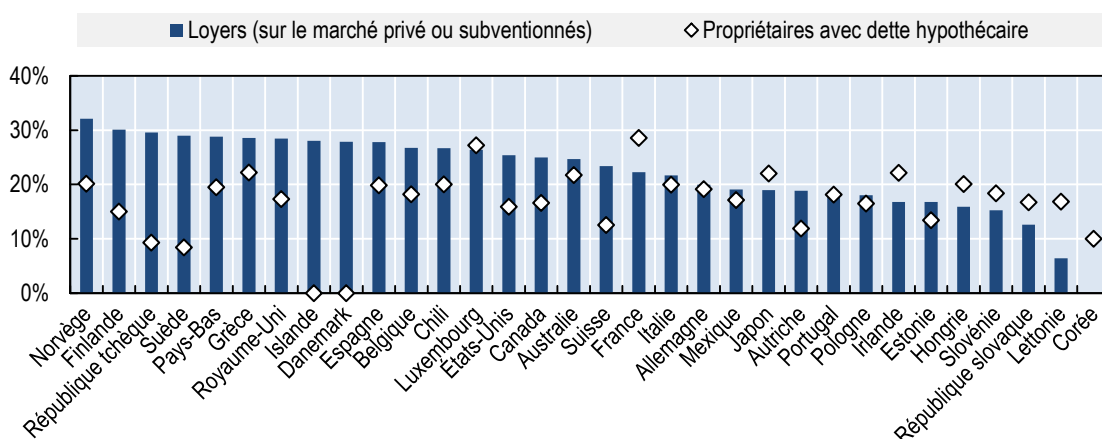
y sont observés. Dans ces régions, il y a donc un risque d'éviction des populations à faible revenu par les prix.

184. **Les politiques du logement doivent être conçues avec soin pour éviter qu'elles aient des effets de répartition néfastes.** Les pays de l'OCDE utilisent différents moyens d'action pour favoriser l'accès à des logements de qualité et abordables (Graphique 3.18). L'un d'eux, couramment employé, consiste à subventionner les propriétaires, lesquels bénéficient par ce biais d'un soutien public considérable. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, les acquéreurs d'un logement peuvent obtenir des primes, des aides financières et des garanties publiques souvent réservées aux primo-accédants jeunes et à faible revenu. Les propriétaires bénéficient souvent d'un traitement fiscal avantageux de leur logement, ce qui a tendance à favoriser les ménages aisés ; en outre, ces mesures faussent les incitations en faveur de l'investissement dans d'autres modes d'occupation et/ou biens et poussent en fait fréquemment à la hausse les prix des logements.

Graphique 3.17 Coût du logement pour les ménages (emprunts et loyers)

En pour cent du revenu disponible, 2014 ou dernière année disponible

Valeur médiane du coût des emprunts hypothécaires (principal et intérêts) ou des loyers (sur le marché privé ou subventionnés) en pour cent du revenu disponible



Note : Pour des notes détaillées et les sources nationales, voir OCDE (2017), Base de données de l'OCDE sur le logement abordable.

Source : OCDE (2017h), Base de données de l'OCDE sur le logement abordable.

185. **Les allocations logement peuvent fausser les prix des loyers.** L'aide au logement passe aussi par des allocations logement liées au revenu, auxquelles les pays qui en font état ont consacré jusqu'à 1.4 % du PIB en 2015. Quasiment tous les pays de l'OCDE ont recours à cet instrument. Les allocations logement sont généralement versées sous conditions de ressources, mais les critères à remplir pour en bénéficier et les montants alloués varient considérablement selon les pays. Ces allocations présentent des inconvénients : elles peuvent ne pas être très efficaces pour ce qui est de permettre l'accès, en particulier des ménages fragiles, à des logements locatifs de qualité, et elles peuvent avoir des effets pervers sur les prix des loyers.

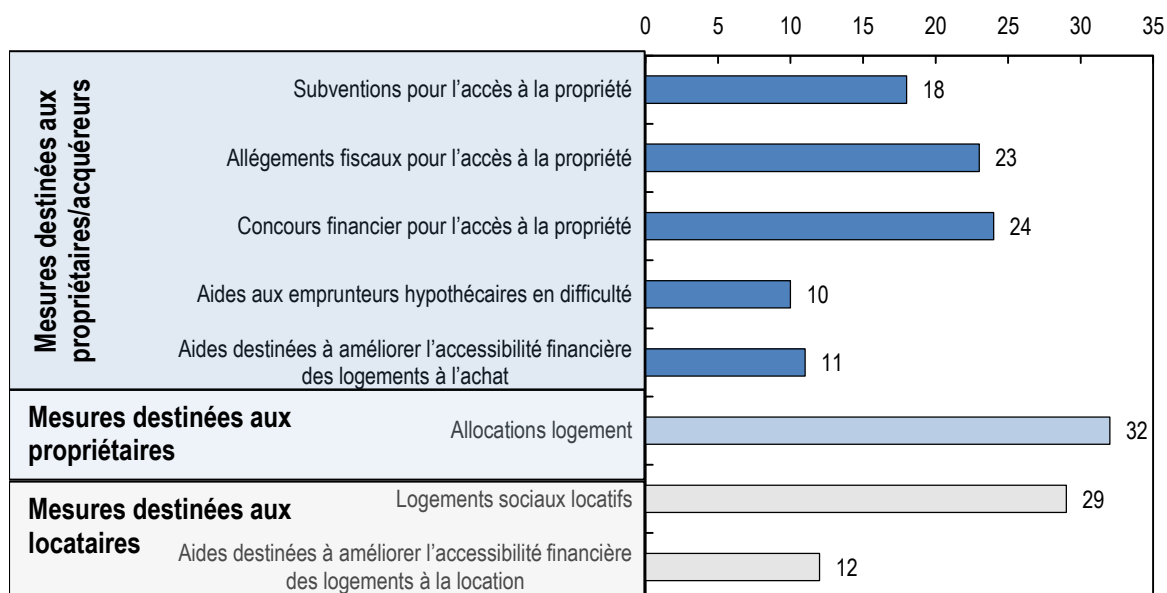
186. **Il existe aussi dans beaucoup de pays des logements sociaux locatifs.** La plupart des pays de l'OCDE soutiennent l'offre de ces logements. Beaucoup se chargent de les fournir, le plus souvent par l'intermédiaire des collectivités locales ou d'ONG moyennant un financement partiel par l'administration centrale. Les ménages à faible

revenu constituent la majorité des locataires dans beaucoup de pays, en particulier dans les pays qui connaissent une pénurie de logements sociaux locatifs. Le soutien de l'administration centrale à la fourniture de ces logements peut atteindre 0.5 % du PIB dans certains des pays qui en font état, mais le montant des financements publics est en baisse dans beaucoup d'entre eux. En 2015, les logements sociaux représentaient en moyenne moins de 5 % du stock de logements dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2017h).

187. Les politiques nationales du logement doivent être flexibles, et les villes ont besoin de plus de latitude et de ressources pour répondre à leur situation particulière. Les régions, les villes et les villages ont des besoins particuliers en matière de logement qui appellent des réponses locales et flexibles. Les collectivités locales peuvent intégrer les objectifs relatifs au logement dans leurs activités d'urbanisme afin de favoriser un développement urbain durable. Elles influencent les marchés du logement public et privé par leurs décisions d'aménagement et d'encadrement de l'aménagement, entretiennent des liens forts avec les populations locales et sont bien placées pour faciliter une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration dans le domaine du logement. Elles peuvent formuler des stratégies locales pour le logement en se fondant sur une analyse de l'offre de logement sur leur territoire, de la demande attendue, des évolutions sociodémographiques et économiques, ainsi que des recommandations concernant les processus de planification, les plans d'occupation des sols et la réglementation des aménagements.

Graphique 3.18 Allocations logement, logements sociaux et aides à l'accession à la propriété

Instruments de la politique du logement : nombre de pays ayant déclaré avoir adopté chaque type de mesure
1, 2



Notes : Les instruments répertoriés sont ceux qui étaient cités dans le questionnaire d'enquête de 2016 sur le logement abordable et social, auquel ont répondu 35 pays. On ne dispose pas d'informations sur la Belgique, le Danemark, l'Islande, Israël, l'Italie et la Turquie.

Source : Questionnaire d'enquête de l'OCDE sur le logement abordable et social, 2016.

188. Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer en assurant un accès équitable à une offre adéquate de logements de qualité abordables et en réduisant les

phénomènes de ségrégation. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, ce sont elles qui construisent et gèrent les logements locatifs publics, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés municipales. De plus, elles peuvent exiger des promoteurs privés qu'ils louent une partie des logements neufs construits à des ménages à faible revenu, à des prix inférieurs à ceux du marché. Le choix de l'emplacement des logements publics et sociaux peut également favoriser l'inclusion en promouvant la mixité sociale et en évitant la ségrégation spatiale par les revenus et les risques qu'elle entraîne. Les collectivités locales peuvent recourir à la réglementation foncière et aux processus de délivrance des permis de construire. Lorsque cette réglementation empêche l'offre de s'adapter à la hausse de la demande, les prix des logements augmentent. Il ressort d'études récentes que ce phénomène est responsable de la hausse des prix des logements dans beaucoup de grandes villes en expansion des pays de l'OCDE (par exemple, Glaeser et Gyourko, 2017 ; Hilber et Vermeulen, 2016). Dans les villes et les régions qui connaissent une forte croissance démographique, la réglementation foncière doit permettre la construction de suffisamment de logements pour répondre à l'accroissement de la demande, tout en empêchant un étalement des villes qui engendre des externalités négatives, par exemple en encourageant la densification du parc immobilier existant (OCDE, 2017h).

189. L'un des enjeux de la politique du logement est la lutte contre la ségrégation résidentielle, qui est le reflet et l'une des causes des inégalités socio-économiques et ethno-raciales. Les populations démunies vivant dans des quartiers à fort taux de pauvreté n'ont pas accès à des écoles adaptées ou à des perspectives d'emploi adéquates et sont défavorisées par rapport aux groupes comparables, et tous ces facteurs contribuent à l'exclusion sociale. Même si tout un chacun a le droit de vivre où bon lui semble, la ségrégation demeure du fait des discriminations (sur le marché des logements privés, par exemple), des politiques du logement antérieures (implantation des logements sociaux dans des secteurs peu attrayants, restrictions de zonage et d'aménagement, etc.) et de facteurs économiques (accessibilité des logements de qualité, par exemple). Dans de nombreux pays, des mesures ont été prises aux niveaux national et local pour lutter contre la ségrégation spatiale. Certains pays européens, les États-Unis et le Chili ont ainsi facilité la mixité d'occupation, parfois en liaison avec des programmes de démolition, dans le cadre de politiques plus générales de rénovation urbaine répondant à des objectifs économiques et sociaux. L'efficacité de ces démarches et leurs conséquences imprévues devraient être étudiées de manière plus approfondie, tout comme leur articulation avec les problématiques sociales (Salvi et al., 2017).

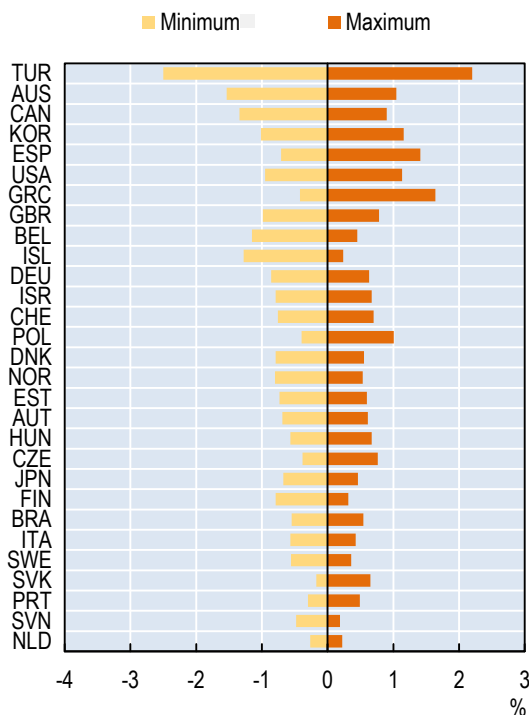
190. Les politiques qui facilitent la mobilité géographique et améliorent la connectivité régionale peuvent aider les individus à accéder à l'emploi, aux services et aux opportunités. Dans les 29 pays de l'OCDE étudiés, 24 millions de personnes ont chaque année changé de région de résidence au cours de la période 2011-13. Le bilan est très variable selon les régions : la région de Gümüşhane (Turquie), l'Égée-Septentrionale (Grèce) et la province de Las Palmas (Espagne) ont connu les plus forts taux d'immigration, tandis que l'Agri (Turquie), le Territoire du Nord-Outback (Australie) et les Territoires du Nord-Ouest (Canada) ont enregistré les taux d'émigration les plus élevés (graphique 3.19). Globalement, sur 26 pays de l'OCDE, le taux net d'immigration est beaucoup plus élevé dans les régions essentiellement urbaines que dans les régions intermédiaires et essentiellement rurales. Si les premières ont vu leur population s'accroître en moyenne de 6 personnes pour 10 000 habitants sur la période 2011-13, les secondes et les troisièmes ont perdu respectivement 2 et 10 habitants par an pour 10 000 habitants en moyenne (graphique 3.20). L'éloignement par rapport au marché du

travail et aux services semble expliquer les migrations au sein des pays de l'OCDE : hormis en Turquie, aux États-Unis et en Suède, les régions rurales isolées (c'est-à-dire éloignées des agglomérations urbaines par la route) affichent des taux de sorties nettes plus élevés que la moyenne des régions rurales. L'adoption d'une stratégie de développement régional axée sur les liens fonctionnels entre zones urbaines et rurales favorise une meilleure intégration entre les unes et les autres.

191. Les réseaux de transport contribuent à réduire l'exclusion sociale en améliorant l'accès des personnes aux emplois, aux établissements d'enseignement, aux installations de santé et aux liens sociaux. Une large couverture du territoire par les transports en commun est essentielle à l'accessibilité, mais en réalité, la couverture n'est pas forcément synonyme d'accès si la desserte est peu fréquente, si les stations sont clairsemées et si le réseau laisse à désirer. L'accès aux opportunités par les transports collectifs varie grandement selon la taille des villes, et il est généralement meilleur dans les villes européennes que dans celles d'Amérique du Nord et des pays en développement. Réduire le déficit d'accessibilité dans les régions et les villes nécessite des investissements significatifs dans les infrastructures et l'amélioration des services. Il importe en particulier de déterminer les obstacles à l'accessibilité pour les groupes vulnérables. En général, les citoyens à faible revenu pâtissent davantage du manque de possibilités de transport, doivent se contenter de services de transport de faible qualité et sont obligés de voyager dans de moins bonnes conditions (de sûreté, de sécurité, de fiabilité et confort), ce qui crée un « engrenage de la pauvreté ». L'accès aux activités et aux services peut aussi être limité par d'autres facteurs, comme l'âge et le handicap. À l'intérieur des zones urbaines fonctionnelles, des infrastructures de transport plus efficaces et plus fiables peuvent contribuer à améliorer la situation sur le marché du travail des minorités vivant dans les quartiers mal desservis.

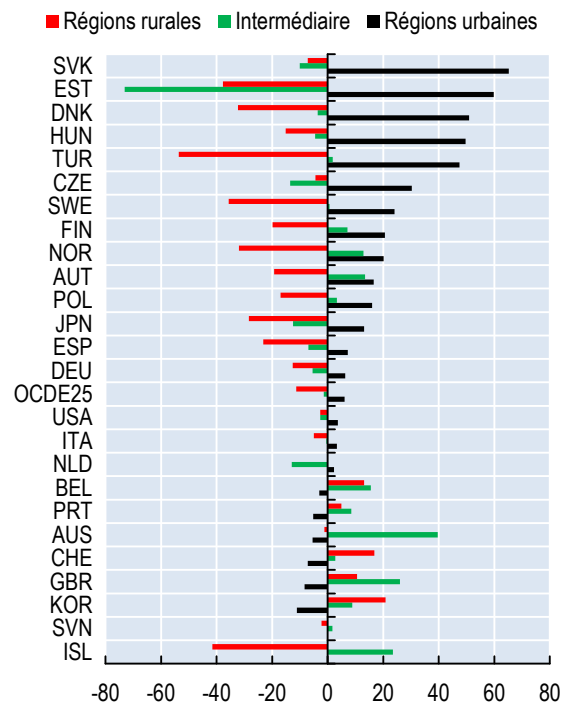
Graphique 3.19 Taux annuels maximaux et minimaux de migration au niveau régional (moyenne 2011-13)

Flux nets entre les régions de niveau TL3, en pourcentage de la population totale



Graphique 3.20 Taux annuels de migration au niveau régional par type de région (moyenne 2011-13)

Flux nets entre les régions de niveau TL3, pour 10 000 habitants



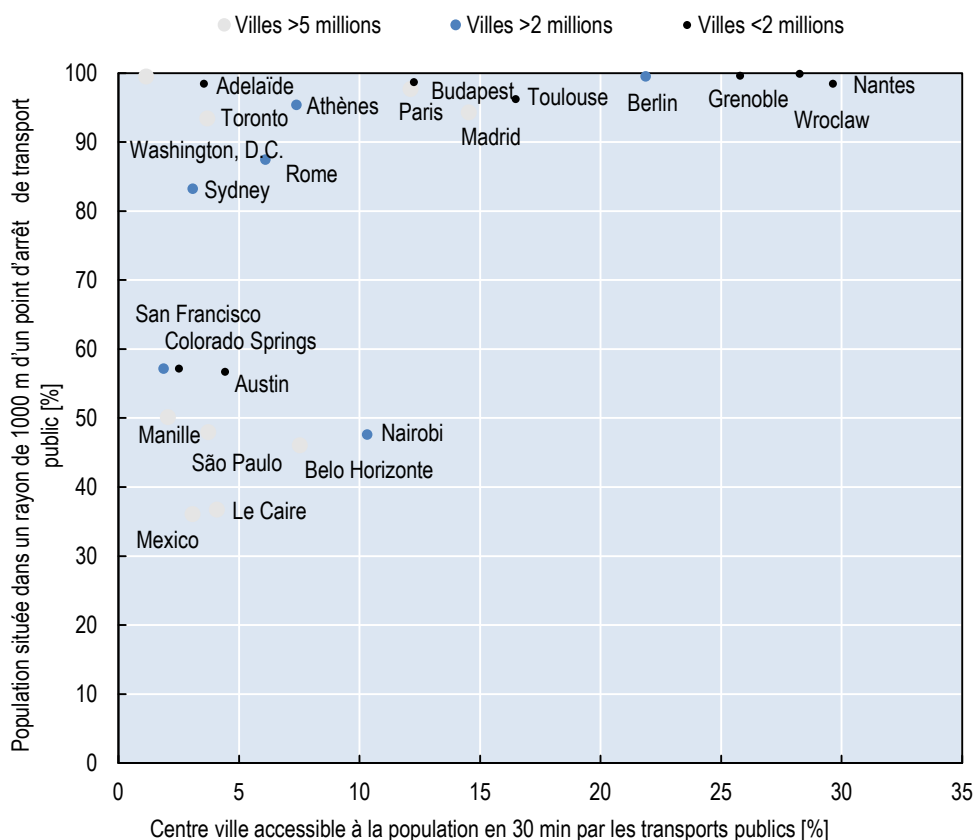
Source : OCDE, Statistiques régionales de l'OCDE (base de données).

192. Des données et des analyses améliorées peuvent favoriser un développement des transports tourné vers la création d'accès, et les politiques foncières peuvent stimuler l'accessibilité urbaine. Une tarification cohérente des différents modes de transport peut appuyer les objectifs de mobilité durable et d'inclusion sociale ; il s'agit, par exemple, de veiller à ce qu'elle reflète les externalités engendrées par les véhicules particuliers. L'aménagement axé sur le transport collectif consiste à créer des secteurs d'habitation et tertiaires denses autour des couloirs et des carrefours de transports publics. Dans les villes aménagées selon ce principe, les habitants sans voiture particulière ont accès à une proportion bien plus importante des emplois disponibles que dans celles où logements et espaces de bureaux sont construits sans tenir compte des transports collectifs. De même, ce type d'aménagement donne lieu à une urbanisation diversifiée qui améliore l'accessibilité urbaine. Il encourage l'implantation des bâtiments résidentiels et tertiaires – bureaux, commerces... – dans les mêmes quartiers. L'aménagement axé sur le transport collectif raccourcit les distances à parcourir pour se rendre au travail et mener les activités courantes comme faire des courses. Il réduit le besoin de recourir à la voiture et contribue ainsi à faire baisser les encombrements et les émissions de polluants atmosphériques et de carbone, ce qui est bénéfique pour tous les habitants de la ville. Les stratégies de rénovation urbaine et d'urbanisation axée sur le transport collectif peuvent être réajustées

à la lumière de leurs résultats en termes d'équité et d'inclusion sociale, et être utilisées pour mettre l'augmentation des valeurs foncières au service des objectifs d'inclusion sociale.

Graphique 3.21 Accessibilité urbaine par les transports publics

Population desservie par les transports publics et accessibilité moyenne par les transports publics



Source : Forum international des transports (2017).

193. Jusqu'à présent, le bilan des politiques d'urbanisme destinées à lutter contre la ségrégation est mitigé, ce qui laisse à penser que les interventions doivent être conçues avec soin pour accroître le capital social. Si plusieurs évaluations n'ont pas constaté d'amélioration de la cohésion sociale à la suite de modifications du parc immobilier allant dans le sens d'une plus grande mixité sociale (Van Bergeijk, 2008 ; Van Kempen et Bolt, 2009), d'autres ont observé que le lien et les échanges sociaux étaient plus forts dans les quartiers suburbains où il est possible de se déplacer à pied que dans ceux où les habitants sont tributaires de l'automobile, de même que dans les collectivités bien desservies par les transports collectifs et dotées d'espaces publics animés (Leyden, 2003 ; Schreiber et Carius, 2016). En outre, il est apparu que la récente relocalisation des réfugiés de la « jungle de Calais », en France, dans des centres d'accueil temporaires a fait notablement baisser le vote en faveur de l'extrême droite dans les communes d'accueil, ce qui donne à

penser que les contacts réels avec les personnes d'autres cultures peuvent améliorer l'attitude à l'égard de la diversité (Vertier, 2017).

3.2. Politiques propres à renforcer l'égalité des chances et les fondements de la prospérité future

3.2.1. Améliorer la vie de tous les enfants

194. Des interventions efficaces peuvent protéger le bien-être mental des enfants ou atténuer l'impact des troubles de la santé mentale pendant l'enfance et l'adolescence. La promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux chez les enfants et les adolescents figurent parmi les domaines qui ont suscité le plus d'intérêt dans les pays de l'OCDE ces dernières années (McDaid, Hewlett et Park, 2017). Les systèmes éducatifs ont aussi un rôle clé à jouer pour repérer très tôt les enfants souffrant de troubles mentaux et leur venir en aide, notamment en investissant dans des programmes de prévention des troubles de la santé mentale à l'école afin de développer la résilience, et dans la sensibilisation des enseignants à ces problèmes dans le cadre de leur formation (OCDE, 2017i, 2012, 2009). Il est également essentiel d'assurer aux jeunes souffrant de troubles mentaux un accès rapide à des services de soutien. De nombreux pays de l'OCDE ont déjà mis en place des services de santé mentale dans les établissements scolaires, mais ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour apporter un soutien en temps voulu à tous les élèves qui en ont besoin. Dans la plupart, sinon la totalité, des pays de l'OCDE, l'offre de services de soutien psychologique dans les établissements scolaires pourrait être étoffée, tandis que la qualité et l'accessibilité des services de santé mentale dédiés aux enfants et aux adolescents pourraient être améliorées.

195. Les politiques sociales peuvent contribuer à assurer l'égalité des chances pour tous les enfants, en agissant sur les problématiques suivantes :

- **Lutter contre la pauvreté des familles et atténuer ses effets sur la privation matérielle des enfants et le climat familial.** La pauvreté influe sur le devenir des enfants de différentes manières. En premier lieu, le manque de ressources économiques réduit la capacité d'un ménage à acheter ou à produire des « ressources » importantes pour le développement de l'enfant : repas nutritifs, ressources éducatives, loisirs ou accueil formel de bonne qualité. Les familles modestes vivent souvent dans des quartiers où l'offre de services de transport ou d'accueil est plus limitée, où l'accès à de bonnes écoles est plus difficile, et où elles sont parfois plus exposées à la criminalité. Les pressions financières pèsent également sur le climat familial et sur les relations entre les membres de la famille, y compris sur les interactions entre parents et enfants. Cela peut se répercuter sur les résultats des enfants. Des politiques publiques plus performantes pour aider les familles modestes à concilier travail et obligations familiales sont également cruciales pour améliorer la qualité du temps parental et des interactions entre parents et enfants.
- **Répondre aux besoins multiples des enfants défavorisés.** Une offre de services intégrée pourrait améliorer les résultats de l'utilisation des services pour les familles ayant des besoins multiples (OCDE, 2015e). Même si la portée et la conception des programmes existants varient considérablement d'un pays à l'autre, les initiatives couronnées de succès ont des points communs, notamment la gestion par cas et un point d'accès unique aux services à l'échelon local. Une autre stratégie consiste à s'appuyer sur les services à domicile (équipes volantes

d'aide aux familles par exemple), qui permettent d'atteindre les familles qui peinent à accéder aux services ou qui sont dans l'incapacité d'accéder aux guichets uniques (dans les zones rurales notamment). Les services à domicile intégrés permettent également aux prestataires d'évaluer et de traiter l'éventail complet des problèmes rencontrés par les adultes et les enfants. L'efficacité des programmes dépend avant tout de la bonne interaction entre les différents services et de la manière dont les autorités locales, régionales et nationales facilitent l'intégration de l'offre de services.

- **Adapter les systèmes de protection sociale à l'évolution des modes de vie des familles.** L'hétérogénéité grandissante des modes de vie des familles est source d'inégalités entre les enfants, car l'aide publique qu'ils reçoivent dépend souvent de la reconnaissance juridique de la situation conjugale de leurs parents. Dans de nombreux pays, il faudrait envisager d'accroître les aides destinées aux enfants de parents non mariés en cas de séparation ou de décès des parents. Les systèmes d'impôts et de prestations, ainsi que les régimes d'allocations familiales, doivent en outre veiller à ce que tous les enfants aient accès aux mêmes aides indépendamment de l'état matrimonial légal de leurs parents.
- **Investir dans les enfants dès leur plus jeune âge.** Il faut intervenir dès les premiers signes de besoin, avant que les handicaps sociaux ne s'enracinent. L'intervention précoce peut aussi réduire les coûts ultérieurs pour les individus, la société et l'État. Les politiques en faveur du développement des compétences cognitives (langage et calcul), des compétences sociales (confiance en soi, maîtrise de soi, comportement prosocial) et de la santé physique dès le plus jeune âge peuvent avoir des effets positifs durables sur le niveau d'instruction, l'emploi et le revenu (voir la section suivante).

3.2.2. Assurer des possibilités d'enseignement efficaces

196. Des systèmes éducatifs inclusifs qui permettent à tous d'acquérir les compétences nécessaires tout au long de la vie pour saisir les opportunités qui se présentent constituent les principaux fondements de la prospérité future. En mettant l'accent sur l'éducation des jeunes enfants, ainsi que sur les enfants et les établissements scolaires défavorisés, ces systèmes peuvent promouvoir la croissance inclusive et la cohésion sociale en contribuant à atténuer les inégalités dès le plus jeune âge. Il a été démontré que les actions précoces menées auprès des jeunes enfants constituent l'une des solutions les plus efficaces pour empêcher que les inégalités ne s'accumulent ensuite à l'âge adulte (OCDE, 2017a). Les systèmes éducatifs inclusifs doivent aussi offrir aux adultes la possibilité de se former et de développer leurs compétences tout au long de la vie, et éliminer les obstacles à la formation des adultes en concentrant l'aide financière sur les plus démunis.

197. Pour bâtir des sociétés où règnent l'équité et l'inclusivité, il faut accorder la priorité à l'investissement public dans l'éducation, notamment au profit des enfants et des jeunes défavorisés. En 2016, les dépenses sociales publiques s'élevaient à 21 % du PIB en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ces dernières années, c'est la France qui affichait le ratio dépenses sociales publiques/PIB le plus élevée, à 32 %, suivie par la Finlande (plus de 30 %). Ce ratio a diminué dans quelques pays de l'OCDE, dont la Hongrie, le Luxembourg, la Lettonie et l'Irlande ; mais dans la plupart des pays, il est resté stable ou n'a que légèrement augmenté. La majorité des pays de l'OCDE investissent beaucoup moins dans l'éducation, et notamment dans l'enseignement post-secondaire, que dans les retraites et la santé, en proportion du PIB. En moyenne, les dépenses publiques allouées à

L'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire s'élèvent à 3.4 % du PIB. Compte tenu du rendement élevé de l'éducation, les pays devraient envisager d'accroître leurs dépenses dans ce domaine, en mettant l'accent sur les programmes ciblés sur les enfants et les jeunes défavorisés (encadré 3.2).

Encadré 3.2. Financement de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur offre un rendement élevé (OCDE, 2015b). D'une manière générale, les pays peuvent soutenir l'enseignement supérieur soit directement (baisse des frais de scolarité, hausse des bourses d'études, aides financières, prêts subventionnés par exemple), soit par l'intermédiaire de la fiscalité. Les stratégies de soutien à l'investissement dans les compétences qui ne sont pas fondées sur la fiscalité (axées notamment sur l'enseignement supérieur, au moyen de bourses d'études, de frais de scolarité réduits ou de prêts remboursables en fonction des revenus futurs) peuvent être plus avantageuses pour les étudiants aux revenus modestes. Plus les frais de scolarité sont élevés, plus les effectifs inscrits diminuent ; par ailleurs, la baisse des frais de scolarité ou le relèvement des dépenses allouées aux bourses d'études et aux aides financières ont des répercussions positives en termes d'équité et d'efficacité (Kane, 2006). Par rapport aux subventions axées sur la fiscalité, la baisse des frais de scolarité ou l'offre de bourses d'études ou d'aides financières sont plus efficaces pour améliorer les taux d'inscription et de réussite. Ces mesures permettent en outre de cibler plus précisément les étudiants les plus modestes. Enfin, elles sont plus susceptibles d'aboutir à une hausse des taux d'inscription des étudiants modestes par rapport aux dépenses fiscales liées aux compétences, qui sont souvent moins avantageuses pour les bas revenus, du fait qu'ils ne sont pas imposables ou des procédures administratives fastidieuses à suivre pour demander à en bénéficier.

Les prêts remboursables en fonction des revenus futurs constituent une autre option intéressante. En moyenne, les investissements consentis dans les compétences sont rentables ; néanmoins, de nombreux étudiants réalisent des investissements ayant un rendement nul, voire négatif, ce qui peut être le cas même lorsque le rendement attendu de l'investissement était positif. Or les prêts remboursables en fonction des revenus futurs protègent les étudiants contre ces risques. L'aide apportée aux étudiants par l'intermédiaire de ces prêts se révèle particulièrement efficace à plusieurs niveaux : elle permet en effet d'assurer l'accès des étudiants modestes à l'enseignement supérieur, de partager la charge financière entre l'État et les étudiants, de répartir les risques associés aux investissements dans le capital humain, et de concilier les considérations d'équité et d'efficacité.

198. Il faut assurer à tous les citoyens un accès à une éducation de qualité dès le plus jeune âge, à des établissements scolaires dotés d'enseignants qualifiés et à la formation continue. Les compétences cognitives et socioémotionnelles acquises pendant les premières années de la vie constituent le socle du potentiel futur des individus (OCDE, 2015f). Même s'il est possible de surmonter les difficultés d'apprentissage des jeunes enfants, des environnements inadaptés et un accompagnement insuffisant peuvent freiner le développement et avoir des effets durables sur le devenir des individus (OCDE, 2015f). Les enfants issus de milieux socioéconomiques moins favorisés ont beaucoup moins de chances que leurs camarades issus de familles plus aisées de bénéficier d'un environnement d'apprentissage de qualité à la maison et d'avoir accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE). C'est pourquoi il faut étudier la possibilité d'adopter des moyens d'action ciblés pour veiller à ce que les enfants issus de milieux défavorisés accèdent à des possibilités d'apprentissage de qualité. Il s'agit notamment de supprimer les obstacles qui entravent l'accès aux services d'EAJE, d'assurer la qualité des services d'EAJE, et d'encourager les actions menées auprès des familles et au plan local.

199. **Il faut renforcer l'aide apportée aux établissements défavorisés.** Ce sont eux, en effet, qui ont généralement le plus besoin de ressources et de soutien de qualité ; or, dans la plupart des pays, leurs ressources financières et humaines sont souvent insuffisantes. Les établissements défavorisés comptent aussi fréquemment un nombre exceptionnellement important d'élèves en difficulté qui risquent de décrocher (OCDE, 2016c). Il est crucial d'allouer aux établissements défavorisés des ressources financières et humaines adéquates pour s'assurer que tous les élèves bénéficient de l'enseignement de qualité dont ils ont besoin pour participer pleinement à la société (OCDE, 2016c). C'est pourquoi il faut octroyer des ressources financières et humaines supplémentaires à ces établissements. Les budgets scolaires doivent accorder la priorité aux dépenses qui contribuent à réduire l'inégalité des chances à l'école, ainsi qu'aux investissements dans des ressources humaines de qualité au niveau des chefs d'établissement et des enseignants. Des incitations monétaires ou professionnelles peuvent aussi être utilisées pour attirer des chefs d'établissement et des enseignants efficaces dans les établissements défavorisés. Il faut apporter une aide ciblée aux chefs d'établissement et enseignants des établissements défavorisés, et s'efforcer de les mettre en contact avec d'autres chefs d'établissement et enseignants, afin qu'ils échangent leurs connaissances et se soutiennent mutuellement (OCDE, 2012c, 2016c).

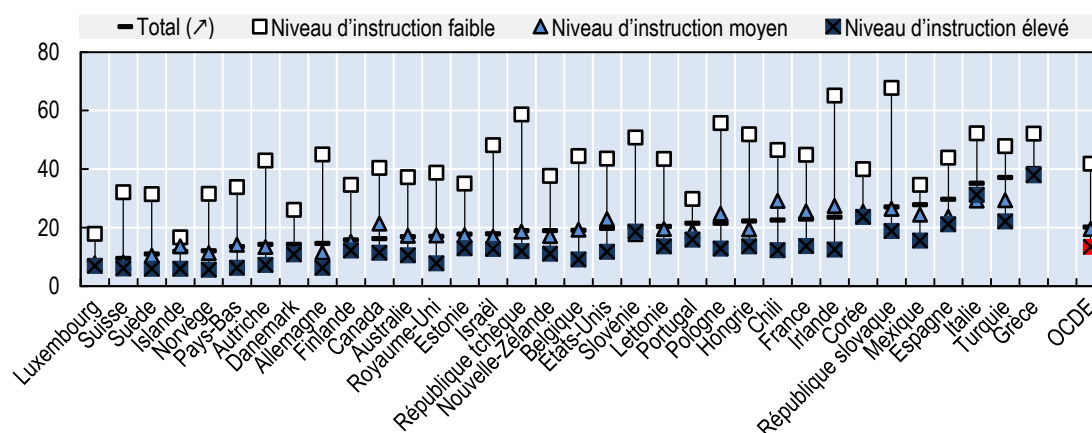
200. **Il faut accompagner les jeunes afin qu'ils poursuivent leurs études et s'insèrent avec succès sur le marché du travail.** En 2015 dans l'OCDE, 15 % des jeunes étaient sans emploi et sortis du système éducatif, soit environ 40 millions de personnes. Plus des deux tiers n'étaient pas en recherche active d'emploi. L'incertitude relative à l'emploi et aux revenus peut empêcher les jeunes d'atteindre d'autres repères traditionnels de l'entrée dans l'âge adulte, ce qui risque de les décourager définitivement. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont un niveau de satisfaction à l'égard de la vie et de confiance en autrui inférieur aux autres. Ils sont aussi moins intéressés par la politique et sont plus susceptibles de considérer qu'il est de la responsabilité de l'État de subvenir aux besoins des citoyens, avec un creusement des inégalités lorsque les régions ne parviennent pas à rattraper leur retard (graphique 3.22). Le fait d'être sans emploi et sorti du système éducatif jeune peut aussi avoir des répercussions négatives à long terme sur la santé, la fécondité et la criminalité, ce qui peut, à terme, mettre en péril la cohésion sociale.

201. **Les problèmes de santé et les mauvais résultats scolaires influent fortement sur le risque de chômage des jeunes adultes :** les 15-29 ans en mauvaise santé ont quatre fois plus de risques que les autres d'être sans emploi et de ne suivre ni études ni formation. Par ailleurs, le fait de ne pas avoir achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire multiplie par plus de deux le risque d'être sans emploi et sorti du système éducatif par la suite (OCDE, 2016c, 2016f).

Graphique 3.22 Les jeunes peu instruits sont beaucoup plus nombreux à être sans emploi et sortis du système éducatif

Taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en pourcentage,

25-29 ans, par niveau d'instruction, 2013-14



Note : Les données correspondent à 2014, sauf pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la Corée, Israël, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Turquie (2013). Pas de donnée disponible pour le Japon. « Niveau d'instruction faible » correspond à un niveau inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0 à 2 de la Classification internationale type de l'éducation [CITE]), « niveau d'instruction moyen » correspond au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement postsecondaire (niveaux 3-4), et « niveau d'instruction élevé » correspond à l'enseignement supérieur (niveaux 5-6).

Source : OCDE (2016f), *Panorama de la société*.

202. Souvent, les jeunes sortis prématurément du système scolaire et ceux dont le parcours professionnel est irrégulier ne peuvent prétendre aux garanties de revenu prévues par les régimes d'assurance sociale. Seuls 30 % environ de tous les jeunes sans emploi perçoivent une allocation de chômage, contre plus de 40 % des demandeurs d'emploi âgés de 30 ans et plus. Les filets de protection sociale sont donc moins efficaces pour lutter contre la pauvreté des jeunes : 40 % des jeunes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté n'y sont pas grâce aux transferts publics, contre 50 % des personnes de 30 ans et plus. Près d'un jeune sur huit vit sous le seuil de pauvreté, et le taux de pauvreté des jeunes est supérieur à celui des personnes âgées (OCDE, 2016c, 2016f).

203. **Un accompagnement global s'impose pour veiller à ce que tous les jeunes achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.** Compte tenu du facteur de risque important que représente un faible niveau d'études pour les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, il est crucial de lutter contre l'abandon prématuré de la scolarité. Cela passe généralement par des mesures telles que la surveillance de l'assiduité scolaire afin de détecter le plus tôt possible les signes de décrochage, la prise en compte des problèmes sociaux ou de santé des élèves, et la mise en place de programmes périscolaires visant à mobiliser les élèves et à renforcer leur motivation.

204. **Les pouvoirs publics doivent aussi mener des actions ciblées pour assurer un passage sans heurts de l'école à la vie active.** Ceux qui traversent un épisode de chômage dès le début de leur carrière ont plus de risques de connaître à nouveau une période de chômage par la suite (Schmillen et Umkehrer, 2013 ; Möller et Umkehrer,

2014) et leur rémunération est généralement plus faible (Umkehrer, 2015). Pour prévenir le chômage des jeunes, différentes mesures ont démontré leur efficacité :

- **Offrir aux jeunes la possibilité d’acquérir une expérience professionnelle.** Il a été démontré que les jeunes qui travaillent modérément (moins de 15 heures par semaine) ont moins de risque de sortir prématurément du système éducatif, peut-être parce que l’emploi leur permet d’acquérir des compétences utiles dans la vie courante, comme le caractère consciencieux et la motivation, et peut participer à leur orientation professionnelle. Cela offre également des avantages aux étudiants de l’enseignement supérieur, notamment s’ils travaillent modérément – c’est-à-dire moins qu’un mi-temps – dans un emploi en lien avec leur domaine d’études (Quintini et Martin, 2014). Ainsi, de nombreuses communes et régions en Suède, de même que la ville de New York, organisent des programmes de stage d’été à destination des 16-18 ans. Ces programmes aident les jeunes à acquérir une expérience professionnelle et se traduisent par des revenus d’activité plus élevés pour les jeunes adultes, surtout pour les plus défavorisés. Ils semblent aussi protéger les jeunes contre certains résultats négatifs, comme l’incarcération, et diminuent le taux de mortalité (Alam et al., 2013 ; Gelber et al., 2016).
- **Proposer des services d’orientation professionnelle pour aider les élèves à faire les bons choix.** Des conseils de qualité en matière d’orientation professionnelle peuvent avoir une incidence positive sur les taux de réussite des études en permettant aux jeunes de choisir la filière qui leur convient le mieux. Ils peuvent aussi renforcer la mobilité sociale en faisant découvrir aux jeunes des parcours professionnels que leurs proches et leurs relations pourraient ne pas connaître, et en les incitant à opter pour des filières plus susceptibles de déboucher sur un emploi stable. L’orientation professionnelle est déterminante pour les jeunes qui envisagent de suivre des filières d’EFP – notamment des programmes d’apprentissage – car ce choix a une incidence plus directe sur les perspectives professionnelles des jeunes que celui de la filière générale dans le secondaire. Il est plus facile de veiller à ce que tous les jeunes bénéficient de services d’orientation professionnelle lorsque ces derniers sont dispensés dans le cadre scolaire. La participation des employeurs ou de spécialistes extérieurs permet de fournir des informations plus complètes et plus fidèles à la réalité du marché du travail.
- **Offrir une formation pratique de qualité.** Une formation pratique de qualité peut faciliter le passage de l’école à la vie active en rendant les programmes d’enseignement plus attrayants aux yeux des jeunes, tout en permettant à ces derniers d’acquérir les compétences recherchées sur le marché du travail. Pour assurer sa qualité et sa pertinence, la formation doit être assurée en partie par l’entreprise, idéalement dans le cadre de programmes d’apprentissage. Mais les élèves les plus défavorisés, qui n’ont souvent pas les compétences ou la motivation requises, peuvent avoir du mal à réussir dans les programmes professionnels. Les programmes de préapprentissage peuvent préparer les jeunes dont les compétences sont insuffisantes à intégrer les programmes d’EFP, en les aidant à combler leurs lacunes à l’écrit ou en calcul, en améliorant leur motivation, en leur donnant des habitudes de travail, voire en leur permettant de travailler en entreprise sur de courtes périodes.

- **Aider les jeunes sans emploi au moyen d’actions ciblées.** Une grande partie des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif n’ont besoin que d’un peu d’aide pour trouver un emploi, mais ceux qui n’ont pas achevé le deuxième cycle de l’enseignement secondaire et ceux qui souffrent de problèmes de santé ou de handicaps ont besoin d’un accompagnement plus intensif. Les programmes les plus prometteurs conjuguent scolarisation, formation pratique, conseils, soutien psychologique et aide au logement afin de développer simultanément les compétences cognitives, professionnelles et sociales. Les données montrent que les compétences sociales peuvent être développées tout au long de l’adolescence et au début de l’âge adulte, et qu’elles exercent une influence considérable sur le devenir à l’âge adulte dans un grand nombre de domaines, parmi lesquels la délinquance, les liens avec le marché du travail, les salaires et la stabilité familiale (Kautz et al., 2014 par exemple). En effet, les programmes complets qui conjuguent formation, logement, mentorat et aide sociale ont des retombées positives durables sur le taux d’activité, les salaires et la réduction des activités criminelles (Schochet et al., 2008).

205. **Il est capital d’éliminer les obstacles à la participation aux programmes de formation des adultes.** Il est absolument essentiel de supprimer les obstacles à la participation aux programmes de formation, qu’ils soient d’ordre financier ou liés à des questions de temps ou de ressources, surtout pour les personnes issues de milieux socioéconomiques défavorisés. Les dispositifs de cofinancement et les incitations fiscales sont particulièrement efficaces à cet égard. Les pouvoirs publics ont à leur disposition une grande variété de mécanismes de cofinancement, comme les comptes individuels de formation, les comptes uniquement dédiés à la formation continue, les chèques-formation, les subventions et les congés de formation. Par ailleurs, les mécanismes d’ordre fiscal, comme les déductions fiscales ou les crédits d’impôt qui réduisent les impôts à payer sur au moins une partie des dépenses individuelles directement consacrées à la formation, peuvent supprimer les obstacles liés aux coûts et encourager la participation aux programmes de formation des adultes (OCDE, 2017k). Ces incitations fiscales peuvent accroître le rendement des compétences en permettant de déduire de l’impôt sur le revenu les coûts associés à l’acquisition de ces compétences. Pour éliminer les obstacles liés à des questions de temps ou de ressources, on peut avoir recours à des programmes de formation innovants et pratiques, comme les cours en ligne, à distance ou à domicile. Enfin, il est possible d’améliorer la flexibilité et d’encourager la participation aux programmes de formation des adultes en étoffant l’offre de cours à temps partiel, le soir ou le week-end (OCDE, 2016c).

3.2.3. *Investir pour améliorer la santé de tous les groupes de population*

206. **Dans le système de santé, l’accès de tous à des soins de santé de qualité est encouragé.** Des politiques publiques pourraient s’attacher à répondre aux besoins des populations vulnérables ou socialement défavorisées, comme celles qui vivent sous le seuil de pauvreté, les personnes âgées et les femmes qui attendent un enfant, entre autres.

207. En dépit des efforts considérables déployés par les pouvoirs publics pour protéger les populations vulnérables d’une participation aux coûts excessive, les besoins non satisfaits restent importants. En Nouvelle-Zélande, par exemple, des cabinets médicaux à très bas coûts (*very-low-cost-access*, VLCA) qui soignent les populations défavorisées perçoivent des subventions publiques s’ils suppriment le ticket modérateur (Paris et al., 2010). Au Canada et en France, des aides sont dispensées pour que les populations pauvres puissent obtenir une assurance maladie privée complémentaire ou

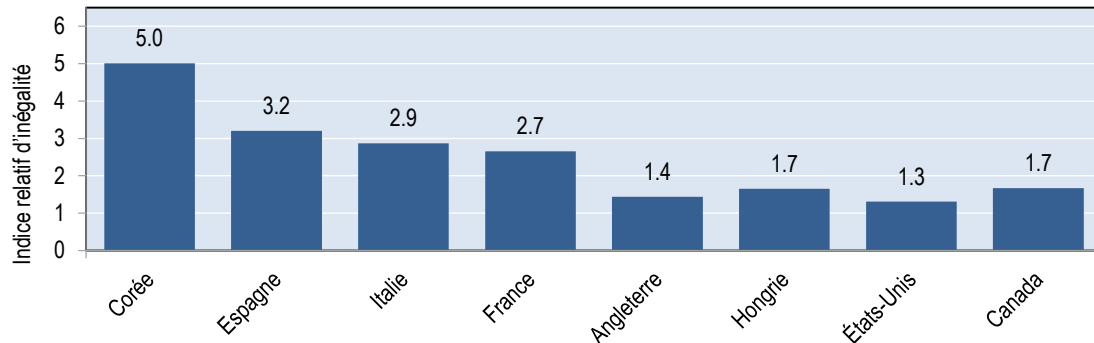
supplémentaire. Par ailleurs, alors que les patients doivent souvent participer au coût des produits pharmaceutiques, des soins dentaires et des soins optiques dans les pays de l'OCDE, les pauvres, les enfants et les personnes âgées sont généralement exemptés de tels frais. Néanmoins, les besoins de soins médicaux non satisfaits restent plus importants chez les pauvres, puisque 14 % des adultes aux revenus modestes font état de besoins non satisfaits sur le plan médical pour des raisons financières, contre 25 % pour les autres adultes, dans les 10 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables (OCDE, 2017b).

208. Pour assurer l'accès aux soins de santé, les professionnels de santé doivent être équitablement répartis sur l'ensemble du territoire national et les nouvelles technologies doivent être mises à profit. La concentration des médecins et des autres professionnels de santé dans une région alors que d'autres sont confrontées à des pénuries peut se traduire par des inégalités en matière d'accès, comme un allongement des temps de déplacement ou des délais d'attente. Dans de nombreux pays de l'OCDE, les régions isolées et faiblement peuplées ainsi que les zones rurales et urbaines défavorisées manquent de professionnels de santé, ce qui tient souvent aux difficultés rencontrées pour attirer des médecins dans ces régions et éviter qu'ils ne les quittent. Divers moyens d'action peuvent être utilisés pour influencer le choix du lieu d'installation des médecins. Ainsi, en 1973, le Japon a créé l'Université de médecine de Jichi spécialement pour former les médecins à exercer dans les zones rurales, ce qui a permis d'améliorer l'accès de tous aux soins de santé dans les régions rurales manquant de médecins (Ikegami, 2014). D'une manière plus générale, les principaux moyens d'action sont les suivants : 1) proposer des incitations financières aux médecins qui s'installent dans les zones en situation de pénurie ; 2) augmenter les inscriptions en école de médecine d'étudiants issus de certaines zones géographiques ou de certains milieux sociaux ; 3) réglementer le choix du lieu d'installation des médecins (pour tous les nouveaux médecins ou les médecins formés à l'étranger) ; et 4) réorganiser la prestation des services de sorte à améliorer les conditions de travail dans les zones défavorisées (OCDE, 2017b). Une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication peut aussi améliorer l'accès aux soins dans les zones isolées, par exemple en renforçant le recours à la télémédecine et à d'autres modalités innovantes de prestation des services.

209. Il faut non seulement élaborer des politiques publiques propres à améliorer l'accès aux services de santé, mais aussi s'attaquer aux principales causes des problèmes de santé et des décès prématurés au sein des populations défavorisées. Pour y parvenir, il convient de combattre les principaux facteurs de risque évitables pour la santé que sont l'obésité ou le tabagisme. La prévalence de ces facteurs de risque varie d'une catégorie socioéconomique à l'autre, et peut afficher une prévalence disproportionnée parmi les populations plus pauvres et moins instruites. Ainsi, les femmes qui ont un niveau d'études moins élevé sont deux à trois fois plus susceptibles d'être en surpoids que celles qui sont plus qualifiées dans la moitié environ des huit pays pour lesquels on dispose de données (Graphique 3.23). Ces différences sont moins prononcées chez les hommes, même si elles s'accroissent. Pour promouvoir des modes de vie plus sains, offrir de meilleurs choix aux individus et réduire les inégalités sur le plan de la santé, il faut déployer des efforts supplémentaires afin de lutter contre les facteurs de risque liés au mode de vie dans les populations défavorisées.

Graphique 3.23 Les femmes moins qualifiées sont plus susceptibles d'être en surpoids

Inégalités liées au niveau d'études au regard du surpoids chez les femmes, 2014 ou dernière année disponible



Note : Les personnes en surpoids sont définies comme celles ayant un IMC ≥ 25 kg/m². Le niveau d'études est divisé en trois catégories (enseignement primaire, secondaire et supérieur). Sur l'axe des ordonnées, l'indice relatif d'inégalité mesure les inégalités face au risque de surpoids en fonction du niveau d'études.

Source : Analyse de l'OCDE à partir des données issues d'enquêtes nationales sur la santé.

210. Il est suggéré d'adopter un ensemble complet de mesures adaptées au contexte local, associant l'ensemble des parties prenantes et couvrant l'ensemble des secteurs, pour lutter contre l'obésité, surtout parmi les populations défavorisées. Parmi les nouvelles initiatives lancées dans certains pays de l'OCDE ces dernières années en matière de santé, on recense des interventions au niveau des soins primaires (comme le fait de prescrire une activité physique aux patients) et des campagnes de communication en faveur d'un régime alimentaire sain (OCDE, 2017c). Par exemple, un étiquetage informatif des produits alimentaires peut aider les citoyens à manger mieux. En dehors du secteur de la santé, diverses mesures peuvent être mises en œuvre, comme des actions sur le plan de la tarification et de la fiscalité, des interventions à l'école et en entreprise, la reformulation des produits, la modification de la taille des portions ou des campagnes relatives aux transports (subventionnement des modes de déplacement actifs comme alternative aux véhicules automobiles par exemple).

211. Les catégories de population à bas revenus doivent être plus particulièrement prises en compte dans l'élaboration des politiques de santé. Ainsi, les politiques de communication qui incitent à adopter un régime alimentaire sain en améliorant les connaissances en matière de santé et en responsabilisant les consommateurs (exemple : campagnes médiatiques d'incitation à manger mieux) peuvent être ciblées sur certaines catégories de population défavorisées. Ces dernières années, plusieurs pays de l'OCDE (Belgique, Chili, Finlande, France, Hongrie et Mexique par exemple) ont adopté des mesures fiscales visant à accroître le prix des produits potentiellement nocifs pour la santé, comme les produits alimentaires à forte teneur en sel, en sucre ou en graisse, ou les boissons sucrées. Ce type de mesure a des retombées financières plus importantes sur les bas revenus que sur les hauts revenus. Néanmoins, les personnes aux revenus modestes sont aussi celles qui sont le plus susceptibles d'être obèses. Toutefois, des données probantes supplémentaires sont nécessaires pour établir l'efficacité de ces politiques pour atteindre des résultats spécifiques en matière de santé.

212. **Pour réduire la consommation d'alcool, différents moyens d'action s'imposent.** Les stratégies mises en œuvre pour réduire la consommation d'alcool s'articulent autour de mesures budgétaires (taxes et prix minimum par unité d'alcool par

exemple), de mesures réglementaires (réglementation relative aux points de vente, à leur emplacement et à leurs horaires, limites d'âge, application de la loi sur la conduite en état d'ivresse, réglementation sur la publicité), de campagnes de promotion de la santé, et des politiques de santé (traitement de l'addiction à l'alcool par exemple) (OCDE, 2015a). De nombreux pays de l'OCDE ont adopté une réglementation de la publicité en faveur de l'alcool, mais on constate d'importants écarts entre les pays concernant les types de médias couverts par cette réglementation (presse écrite, panneaux d'affichage, Internet) et l'application de la loi. Au sein de la zone OCDE, c'est certainement la Norvège qui encadre de la manière la plus stricte la commercialisation de l'alcool. Différentes initiatives ont été mises en œuvre dernièrement pour limiter la consommation excessive d'alcool, comme l'instauration d'un prix minimum par unité d'alcool en Écosse en 2012. Ce système, conçu pour augmenter le prix de l'alcool peu onéreux, devrait modifier les habitudes de consommation des gros buveurs aux revenus modestes ; néanmoins, ceux qui ont des revenus élevés continueront d'avoir les moyens de poursuivre leur consommation excessive d'alcool (OCDE, 2015a).

213. **Il existe un vaste éventail de mesures pour s'attaquer au tabagisme.** Les stratégies de lutte contre le tabagisme reposent sur la fiscalité, la réglementation (limite d'âge, zones non-fumeurs, interdiction de la publicité et paquet de cigarettes neutre), les campagnes d'information dans les médias conçues pour mettre en garde contre les dangers du tabac, et les politiques de la santé visant à aider les fumeurs à arrêter la cigarette. Tous les pays de l'OCDE ont mis en œuvre des programmes et des politiques de lutte contre le tabagisme, même si les types de mesures adoptées et leur ampleur varient d'un pays à l'autre (OCDE, 2015b). De nouvelles initiatives anti-tabac ont été lancées dernièrement dans certains pays : l'Australie et la France ont par exemple adopté le paquet de cigarettes neutre. S'agissant des taxes appliquées sur le tabac, qui offrent un bon rapport coût-efficacité dans la lutte contre le tabagisme, 26 pays de l'OCDE taxaient le tabac à hauteur de 70 % en 2014 (OMC, 2016a). La France a annoncé une augmentation progressive du prix du paquet, qui devrait atteindre 10 EUR d'ici à 2020.

214. Pour réduire les inégalités en matière de santé, il faut aussi élaborer des politiques publiques qui s'attaquent aux déterminants sociaux plus vastes de la santé. Le revenu, le chômage, le niveau d'études et d'autres facteurs socioéconomiques influent de manière décisive sur la santé, de même que les modes de vie et l'environnement (James et al., 2017). Les bas revenus et la pauvreté, notamment s'ils perdurent, ont clairement des effets nocifs sur la santé, en contraignant par exemple les individus à avoir un régime alimentaire mauvais pour leur santé. C'est pourquoi des politiques novatrices dans le domaine de la fiscalité, des prestations et du salaire minimum pourraient contribuer à améliorer les résultats en matière de santé. Les politiques qui apportent une aide plus ciblée peuvent jouer un rôle complémentaire. Par exemple, des études menées sur le dispositif Supplemental Nutrition Assistance Program aux États-Unis, qui distribue des bons d'alimentation aux ménages modestes, mettent en évidence des effets positifs sur les résultats en termes de naissances et la santé des enfants (US Executive Office of the President, 2015). Le chômage a aussi des répercussions négatives sur la santé. Il ressort par exemple d'une méta-analyse d'études fondées sur des données individuelles que le chômage est associé à un risque de mortalité supérieur de 63 % après prise en compte de l'âge et d'autres facteurs (Roelfs et al., 2011).

Encadré 3.3. Les conditions d'emploi influent sur les résultats en matière de santé

Les longues heures de travail et un contrôle limité sur les horaires de travail nuisent à la santé (Bassanini et Caroli, 2014). Un examen des interventions menées dans des entreprises au Canada, aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède montre que les mesures qui améliorent le sentiment de contrôle des salariés ont des effets positifs sur leur santé mentale (Egan et al., 2007). Plus les adultes ont un niveau d'études élevé, meilleur est leur état de santé et celui de leurs enfants, indépendamment des effets liés au revenu et à l'emploi. Cela s'explique en grande partie par le choix de modes de vie plus sains. Il a par ailleurs été démontré à plusieurs reprises que de mauvaises conditions de logement (froid, humidité, insécurité) et certaines caractéristiques du quartier de résidence, comme le manque de sécurité, ont des effets néfastes sur la santé (Gibson et al., 2011). Les ménages aux revenus modestes et les minorités ethniques sont plus susceptibles d'être confrontés à ces conditions de vie difficiles. La pollution atmosphérique varie également considérablement d'un quartier à l'autre. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les politiques visant à améliorer les infrastructures de logement (visites à domicile, suppression des dangers) et les mesures d'aide au logement ont une incidence positive sur la santé (Bambra et al., 2010).

3.2.4. Mesures visant à améliorer la justice environnementale

215. Les politiques visant à réduire les inégalités environnementales doivent adopter un point de vue holistique afin de prendre en compte les vecteurs sociaux d'empreinte environnementale. Si l'on veut atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur le climat, il faudra une vive accélération de l'élimination progressive et de la réforme des subventions inefficaces aux énergies fossiles ainsi que des efforts pour élargir l'assiette de taxation du carbone. Des mesures ciblées peuvent contrebalancer des effets potentiellement régressifs de la politique climatique ou de la suppression des subventions aux combustibles fossiles sur les ménages pauvres. Demeure le risque que, bien que les effets de nouvelles taxes environnementales (ou de la suppression des subventions) touchent davantage, en termes absolus, les personnes qui se trouvent plus haut sur l'échelle des revenus, les catégories les plus pauvres de la société puissent ressentir plus fortement la baisse de leur pouvoir d'achat. Dans cette optique, il est essentiel de veiller à ce qu'une partie des recettes tirées de la taxation environnementale ou de la suppression des subventions soit réaffectée de manière à soutenir ces mêmes groupes de population. De récents travaux de l'OCDE ont permis de dégager des données factuelles témoignant de la nécessité de recourir à la réaffectation des recettes publiques pour remédier aux inégalités. Il en ressort qu'entre 1995 et 2011, dans les pays de l'OCDE n'ayant pas mis en place de mécanisme explicite de redistribution des recettes fiscales liées à l'environnement, les recettes issues des taxes sur l'énergie, en proportion du PIB, étaient positivement, quoique modestement, corrélées aux inégalités de revenus. En revanche, dans les pays où les recettes des taxes sur l'énergie sont au moins partiellement utilisées pour réduire la charge fiscale qui pèse sur le revenu et la main-d'œuvre, on observe une relation négative entre les taxes sur l'énergie et les inégalités dans les sources de revenus (OCDE, 2016d).

216. Les pouvoirs publics devraient rechercher des complémentarités potentielles entre la promotion d'une utilisation plus efficace des ressources et l'équité. Afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources, les politiques publiques doivent cibler l'ensemble du cycle de vie d'une ressource physique donnée (OCDE, 2016e). À ce jour, les instruments de politique publique ont généralement été appliqués davantage en aval qu'en amont dans le cycle de vie du produit (OCDE, 2016e). Ainsi, le nombre de pays faisant état de l'utilisation d'instruments économiques tels que les taxes de mise en

décharge a nettement augmenté au cours des 15 dernières années, ce qui a conduit à se détourner de la mise en décharge au profit de la récupération d'énergie. Nonobstant, et malgré d'autres réussites en aval, des efforts supplémentaires sont nécessaires en amont pour encourager en premier lieu la réduction des déchets. Au nombre de ces efforts pourraient figurer des politiques qui encouragent une conception des produits plus soucieuse des questions environnementales ou des mesures visant à modifier les comportements des consommateurs. Ces efforts de réduction des déchets auraient naturellement des implications au niveau de la distribution socio-économique, du fait qu'ils se concentreraient sur ceux qui consomment les quantités les plus massives de ressources physiques, qui viennent généralement de la partie supérieure de la distribution des revenus (dans les pays les plus riches). *In fine*, les efforts visant à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources ne réussiront que si les pouvoirs publics peuvent ancrer cet objectif dans des domaines d'action publique existants, allant de l'innovation aux échanges en passant par l'éducation et le développement des compétences. En particulier, plusieurs de ces domaines d'action publique sont également cruciaux pour déterminer la forme que revêtent les inégalités socio-économiques et leur ampleur, ce qui laisse à penser que des actions transversales pourraient être entreprises pour remédier à ces deux aspects. À titre d'exemple, des efforts visant à favoriser des compétences et l'entrepreneuriat « écologiques » afin de promouvoir une utilisation efficace des ressources pourraient également cibler des groupes de population situés plus bas sur l'échelle des revenus.

217. Plusieurs obstacles entravent une transition juste vers une économie bas carbone, mais les transitions industrielles passées peuvent aider les décideurs politiques à tracer la voie. À l'heure actuelle, plusieurs obstacles se posent à la transition vers une économie bas carbone, qu'il convient de surmonter. Pour les entreprises, ces obstacles sont les coûts administratifs de la fermeture, les indemnités de licenciement pour les travailleurs et le caractère irrécupérable des coûts fixes irréversibles dans les secteurs à forte intensité capitalistique. D'autres obstacles se répercutent sur l'action publique, notamment la concentration géographique des secteurs et le rôle des entreprises publiques, en particulier dans les économies émergentes et les pays en développement (OCDE, 2017e). Des orientations sur la manière de surmonter ces obstacles pourront être dégagées à partir des enseignements tirés des précédentes transitions industrielles, lors desquelles les pouvoirs publics ont déployé toutes sortes de mesures en vue d'aider les travailleurs aussi bien que les entreprises. Du point de vue des travailleurs, l'expérience passée montre l'intérêt d'une conjonction d'actions : soutien public visant à promouvoir la création d'emplois dans les zones en proie à des difficultés économiques ; politiques actives du marché du travail (sur le plan de la formation et du conseil) ; et aides à la fermeture visant à faciliter le versement d'indemnités de licenciement (OCDE, 2017e). Pour les entreprises, plusieurs mesures peuvent être utiles, en particulier : l'aide à l'investissement, les garanties d'emprunt conjuguées à des engagements à réduire les capacités, et les instruments de financement et autres mesures visant à promouvoir la diversification et la modernisation (OCDE, 2017e).

218. Les politiques adaptées à la lutte contre la dégradation de la qualité de vie environnementale devraient être conçues en gardant à l'esprit leur impact social. Si tout un chacun, dans nos sociétés peut tirer profit d'une réduction de la pollution atmosphérique, les réductions devraient s'avérer particulièrement bénéfiques pour les catégories de population à faibles revenus (plus précisément en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique), où l'exposition est fonction de la distribution des revenus (Hajat et al., 2015). Avant tout, les mesures de prévention sont essentielles. Il peut s'agir de

stratégies visant à réduire les émissions nocives en remplaçant les combustibles polluants par des énergies plus propres et d'encourager le développement d'industries plus propres (OCDE, 2017e). Il ressort des travaux de l'OCDE que les politiques publiques qui fournissent des incitations à un large éventail d'entreprises et de consommateurs, telles que les taxes sur les émissions ou sur l'énergie, tendent à être plus efficaces que celles ciblant un produit, un combustible ou une technologie spécifique, comme les subventions aux véhicules électriques. De telles mesures sont particulièrement efficaces au regard du coût associé lorsqu'elles sont spatialement hétérogènes, laissant la possibilité de mesures plus strictes dans les zones densément peuplées ou pour les sources d'émissions situées en amont de zones urbaines par rapport au vent (OCDE, 2017e). Les mesures d'atténuation ont aussi un rôle essentiel à jouer pour remédier à la pollution résiduelle. Ainsi, l'éducation aux risques liés à la pollution atmosphérique et la fourniture d'informations actualisées sur les niveaux de pollution peuvent nettement réduire les répercussions sur la santé, surtout parmi les populations plus à risque. Plus généralement, l'efficacité du système de santé peut jouer un rôle important dans la réduction des effets délétères de la maladie sur le bien-être des individus et limiter l'impact sur la productivité de la main-d'œuvre (OCDE, 2016d).

219. L'accès à l'eau demeure une priorité d'action publique dans les pays en développement et les économies émergentes, tandis que son financement constitue une préoccupation cruciale dans la zone OCDE. Dans les pays en développement et les économies émergentes, la promotion d'un accès plus large aux services cruciaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, surtout dans les zones rurales et les communautés les plus pauvres, reste fondamental. On peut apprendre beaucoup des progrès réalisés, ces dernières années, par des pays de l'OCDE tels que le Mexique pour améliorer la couverture de la population. Dans ce pays, grâce aux efforts déployés par des initiatives telles que le fonds pour les infrastructures sociales, lequel aide les administrations locales et nationales à développer les infrastructures sociales de base (notamment concernant l'eau potable et l'assainissement), l'accès à l'eau potable a progressé : alors que moins de 80 % de la population était couverte au début des années 90, cette proportion avoisine aujourd'hui les 95 %. Depuis 2000, la proportion de la population couverte par le traitement des eaux usées est passée d'à peine plus de 20 % à près de 60 % (INEGI et CONAGUA). Dans les pays de l'OCDE, le principal défi tient souvent au renouvellement et à la mise à niveau de l'infrastructure existante. Or, ceux-ci sont particulièrement vitaux au regard du changement climatique, qui rend la demande en eau moins prévisible et les disponibilités en eau plus incertaines et qui, dans certains cas, accroît également le ruissellement des eaux de pluie dans les environnements urbains. Dans ce contexte, le financement des services de l'eau demeure un défi de taille. Une première étape essentielle pour relever ce défi consiste à combiner les recettes tirées de la tarification de l'eau, des transferts budgétaires et des transferts internationaux (les 3Ts). Une tarification bien conçue des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement devrait couvrir les coûts d'exploitation, d'entretien et de rénovation des infrastructures et une part non fixe des coûts d'investissement (OCDE, 2017e). Dans certains cas, la tarification soulèvera des problèmes d'accessibilité financière pour les catégories de population à bas revenu, mais le meilleur moyen de résoudre ces problèmes consiste à adopter, parallèlement à la facturation de l'eau, des mesures sociales ciblées.

3.2.5. Réduction des disparités dans les opportunités régionales et de la ségrégation urbaine

220. Le rattrapage de productivité des régions est associé à la présence d'une ville bien administrée à l'intérieur ou à proximité de la région, ainsi qu'au dynamisme de son secteur échangeable. Deux caractéristiques distinguent les régions qui ont réussi à réduire leur retard sur les régions les plus productives du pays et celles qui ont accentué leur retard (OCDE, 2016c). Premièrement, la présence de villes performantes est importante, non seulement parce qu'elles abritent sur leur territoire des activités économiques mais aussi par leurs liens avec les zones rurales environnantes. Deuxièmement, à l'inverse des régions qui perdent du terrain, les régions en rattrapage de productivité se caractérisent par un secteur échangeable plus dynamique, et qui représente une part plus importante de l'économie.

221. **La diversification stratégique des économies régionales soutient la croissance de la productivité.** Pour les produits et services échangeables, les entreprises organisées en pôles d'activités sectoriels constituent une source importante de croissance de la productivité et d'activités d'innovation. Dans certaines régions, les entreprises spécialisées dans des activités liées à une seule catégorie de produits ou services peuvent jouer un rôle économique important. En Europe, les pôles d'activités échangeables atteignant le niveau de spécialisation le plus élevé emploient plus de 40 % de la main-d'œuvre de la région (OCDE, à paraître). D'autres régions sont plus diversifiées : dans certains cas, la plus forte concentration d'activités échangeables organisées en pôles représente moins de 5 % de l'emploi, quand ailleurs elle en représente plus de 40 %. Les régions très spécialisées présentent un PIB par habitant plus élevé que les régions où l'activité économique est plus diversifiée et se répartit entre de nombreux pôles d'activités. En revanche, la croissance du PIB par habitant est plus soutenue dans les régions plus diversifiées. Cela signifie que la spécialisation se renforce lorsque les régions s'enrichissent, mais que cet effet peut brider le potentiel de croissance future des régions.

222. **Les investissements stratégiques sont essentiels pour libérer le potentiel de croissance des régions.** L'investissement public en pourcentage des dépenses publiques a cependant reculé de 9.5 % à 7.7 % au cours des deux dernières décennies (OCDE, 2016b). Bien que la majorité des investissements publics (59 %) continuent de relever de la compétence des administrations infranationales, le renforcement des capacités de ces dernières à mettre en œuvre des projets reçoit rarement une attention prioritaire. Les investissements qui favorisent la diffusion de l'innovation et des bonnes pratiques à l'ensemble des secteurs et des entreprises au sein du territoire d'une région et au-delà offrent la possibilité d'améliorer la productivité, à mesure que les entreprises situées à la frontière creusent l'écart sur les autres entreprises (Andrews et al., 2015). Si, dans de nombreux pays, des politiques sont menées pour réduire les écarts entre les régions, il convient d'éviter d'entraver la croissance des régions les plus productives.

223. Il est fondamental, pour la prospérité à venir, de permettre un rattrapage régional et de promouvoir des politiques de développement régional qui renforcent le potentiel économique dans les régions accusant un retard. De telles politiques de développement régional devraient se focaliser sur l'innovation et la diffusion des connaissances afin de stimuler la croissance de la productivité, et s'attacher à développer le secteur exportateur, tout en adoptant des mesures visant à atténuer les coûts d'ajustement des chocs commerciaux. Proposer des logements abordables constitue un axe majeur du programme d'action en faveur de la croissance inclusive et devrait figurer au cœur des stratégies de

développement régional. Enfin, encourager la mobilité géographique et la connectivité entre régions est essentiel à l'inclusion sociale et à la croissance de la productivité.

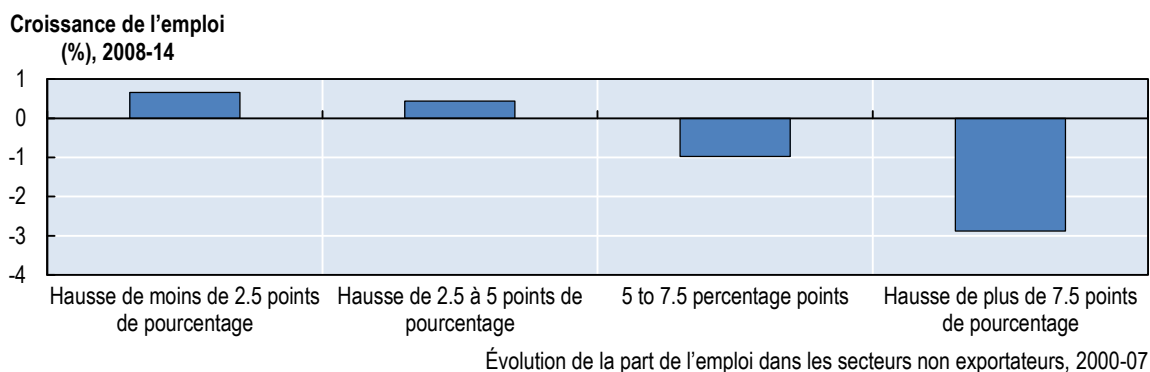
224. Le soutien à l'innovation et à la diffusion des connaissances peut permettre d'amenuiser les écarts entre régions et stimuler la croissance de la productivité globale. La diffusion des connaissances nécessite de travailler avec différents types d'acteurs dans la région. Les associations professionnelles peuvent aider les entreprises à apprendre des expériences les unes des autres et peuvent coordonner les activités de recherche conjointes des entreprises. Les pouvoirs publics devraient viser à établir les conditions-cadres à même d'étayer les efforts coordonnés des entreprises, mais éviter de laisser un espace propice à la collusion entre entreprises concurrentes. De fait, les liens entre universités et les entreprises privées peuvent favoriser et permettre de diffuser l'innovation, en particulier lorsque les activités de recherche universitaire sont en lien avec des domaines importants pour l'économie locale. Ces liens sont mutuellement bénéfiques car ils peuvent permettre aux universités d'obtenir des subventions. Les centres technologiques destinés à mettre en relation la recherche universitaire et la R-D des entreprises peuvent constituer un catalyseur aidant à traduire une recherche abstraite en nouveaux produits innovants.

225. **Les régions doivent se focaliser sur les activités exportatrices.** Les régions affichant l'expansion la plus forte dans les secteurs non exportateurs sont celles qui ont le plus souffert depuis la crise financière mondiale de 2007-08. En moyenne, la croissance de l'emploi est ressortie à environ 0.7 % par an depuis 2008 dans les régions qui n'ont enregistré que de légers reports de l'emploi vers le secteur non exportateur avant la crise de 2007-08 (graphique 3.24). En revanche, les régions où l'emploi s'est fortement reporté vers les secteurs non exportateurs ont vu l'emploi décliner de près de 1 % par an entre 2008 et 2014. Le manque de résilience est le plus marqué pour les 10 % de régions ayant enregistré le redéploiement le plus fort vers les secteurs non exportateurs avant la crise. Dans ces régions, après la crise, l'emploi a chuté, en moyenne, de 2.9 % par an. Ces résultats pourraient sembler contre-intuitifs puisque les secteurs locaux peuvent paraître moins tributaires des tendances mondiales. Cependant, les activités non exportatrices ne sont pas véritablement déconnectées des chocs mondiaux. Les secteurs locaux sont liés aux secteurs exportateurs par le biais des mécanismes de l'offre et de la demande. En outre, ils se limitent à la demande locale, alors que les secteurs exportateurs peuvent rechercher des débouchés dans d'autres régions.

226. Les échanges sont bénéfiques au niveau national, et la plupart des régions en tirent profit, mais dans quelques régions, les effets négatifs prédominent. Une plus grande intégration des échanges est source d'avantages pour les entreprises qui exploitent des marchés plus vastes pour leurs produits et leurs ressources, bénéficiant aussi de la possibilité de trouver des ressources moins onéreuses. Cependant, les entreprises qui initialement fournissaient les ressources localement peuvent être évincées du marché pour des raisons de prix. Souvent, ces chocs se concentrent sur une région donnée. Ainsi, la production dans la région Nord du Portugal est fortement spécialisée dans la fabrication de textiles et de chaussures. Après l'adhésion de la République populaire de Chine à l'Organisation mondiale du commerce, et l'adoption (et ensuite l'appréciation) de l'euro, la région Nord a perdu près de 170 000 emplois dans la production manufacturière, soit un recul de 30 % de l'emploi dans ce secteur entre 2000 et 2015.

Graphique 3.24 Les régions qui affichaient, avant la crise, de fortes hausses dans les secteurs non exportateurs sont celles qui ont perdu le plus d'emplois

Croissance annuelle moyenne de l'emploi (2008-14) et évolution de la part des travailleurs occupés dans les secteurs non exportateurs dans l'emploi total entre 2000 et 2007



Note : Données relatives à 203 régions correspondant à l'échelon territorial 2 (TL2) dans 19 pays de l'OCDE : Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie et Suède. Les catégories présentées de gauche à droite comptent respectivement 81, 84, 19 et 19 régions.

Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE.

227. **Aucune politique ne peut à elle seule remédier aux pertes concentrées faisant suite aux chocs commerciaux.** Les panoplies de mesures doivent comporter des programmes de formation et d'éducation afin de réduire l'impact sur les travailleurs. L'évolution de la demande de compétences requiert des travailleurs qu'ils s'adaptent afin de trouver nouvelles opportunités lorsque les secteurs disparaissent. Toutefois, il est peu probable que les politiques relatives à l'éducation et aux compétences puissent, à elles seules, suffire. Étant donné que le commerce peut conduire à un recul du nombre d'entreprises dans une région, il est important non seulement de cibler les travailleurs, mais aussi de prendre en considération la demande de main-d'œuvre locale. Les politiques publiques devraient donc envisager des incitations à la création d'entreprises ou des incitations visant à attirer des investissements directs étrangers dans une région. En outre, il conviendrait d'aider les travailleurs à trouver un emploi dans une autre région, où le taux de chômage est moins élevé. Les obstacles économiques et sociaux peuvent empêcher les travailleurs de rechercher un emploi dans une autre région. Ces derniers pourront plus facilement trouver un emploi ailleurs si on leur fournit un soutien et des informations sur les moyens de surmonter ces obstacles. De telles mesures peuvent aussi être bénéfiques aux travailleurs qui restent dans la région en réduisant le nombre de personnes en concurrence pour un nombre limité de postes.

228. Des mécanismes de gouvernance adéquats sont nécessaires aux villes pour procurer un double dividende en termes de productivité et d'inclusivité. Un doublement du nombre de communes dans une zone urbaine (fonctionnelle) est associé à une pénalité de productivité de 6 %. Cette pénalité est réduite de moitié quand il existe un organe de gouvernance à l'échelon de la zone métropolitaine (Ahrend et al., 2017). C'est l'une des raisons pour laquelle de nombreux pays ont déjà mis en œuvre des réformes de leurs dispositifs de gouvernance métropolitaine (OCDE, 2015a). Un niveau donné de morcellement au niveau des communes pèse plus sur la croissance dans les régions urbaines, parce que les interactions y sont plus denses que dans les zones rurales (Bartolini, 2015). Le morcellement est également associé à une plus forte ségrégation en

fonction des revenus dans les zones métropolitaines, qui pèse elle-même sur l'égalité des chances (Boulant et al., 2016).

3.2.6. Créer des communautés dynamiques et inclusives

229. Les pouvoirs publics devraient soutenir les investissements dans le capital social, la participation des citoyens et d'autres biens intangibles, comme le réseau social ou la confiance et les normes de coopération. La création de communautés dynamiques et inclusives ne se limite pas à des emplois de bonne qualité, à la croissance de la productivité, à des logements abordables et à des systèmes de transport bien connectés. Elle repose aussi fondamentalement sur des relations sociales positives, l'un des principaux piliers du capital social (Scrivens et Smith, 2013). Jusqu'à présent, celles-ci n'ont pas beaucoup attiré l'attention au niveau de l'action publique. Pourtant, cette négligence relève d'une opportunité vitale manquée, en raison à la fois du rôle de ces relations dans le soutien d'un bien-être accru pour les individus et la communauté, et de leur influence sur l'efficacité du fonctionnement de l'économie et des pouvoirs publics. Ainsi, l'isolement social a une incidence sur le plan de la santé ; le fait d'avoir un bon réseau social induit des bénéfices sur le plan de l'éducation, de l'emploi et de la santé mentale ; une participation accrue des citoyens entraîne l'amélioration des performances institutionnelles ; et opérer dans une société où la confiance est forte et où les interactions économiques sont fluides présente des avantages pour les entreprises à (Scrivens et Smith, 2013 ; OCDE, 2017).

230. **La qualité des institutions et la connexion avec le voisinage peuvent accroître le capital social.** On dispose d'une certaine marge pour renforcer le capital social grâce à des politiques publiques qui se concentrent sur l'amélioration de la qualité institutionnelle (par exemple en luttant contre la corruption) ou qui accroissent les connexions avec le voisinage (Encadré 3.4). Une grande partie de la recherche sur ce dernier point s'est intéressée au rôle que joue la diversité des communautés, qu'il s'agisse d'inégalités ou de fragmentation ethnique, dans le renforcement de la confiance (Rothstein et Uslaner, 2005 ; Algan et Cahuc, 2013). Ainsi, aux États-Unis, les personnes qui vivent dans une communauté caractérisée par une mixité ethnique et/ou présentant de fortes disparités au niveau des revenus font moins confiance à l'autre (Alesina et La Ferrara, 2002). Des schémas analogues se retrouvent dans d'autres pays (Bjørnskov, 2006 ; Helliwell et Wang, 2010). Toutefois, de plus en plus d'éléments tendent à prouver que c'est la ségrégation résidentielle, et non la diversité en elle-même, qui nuit à la confiance (de Souza Briggs, 2002 ; Rothwell, 2011 ; Uslaner, 2012 ; Laurence, 2017). En outre, les pays de l'OCDE ayant une importante population immigrée, comme l'Australie, le Canada, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande ou la Suisse, sont, par comparaison, des pays où la confiance est forte, ce qui laisse à penser que les interactions entre diversité et confiance peuvent être complexes.

Encadré 3.4. Qu'est-ce que le capital social et comment peut-il être renforcé ?

Bien qu'il n'y ait pas une interprétation unique du « capital social » et que le terme ait été appliqué à une vaste palette de situations, ce concept est généralement conceptualisé et mesuré suivant quatre grands axes :

Relations personnelles : renvoie aux relations entre les individus et aux actions entreprises pour créer/maintenir ces relations (par exemple passer du temps les uns avec les autres) ;

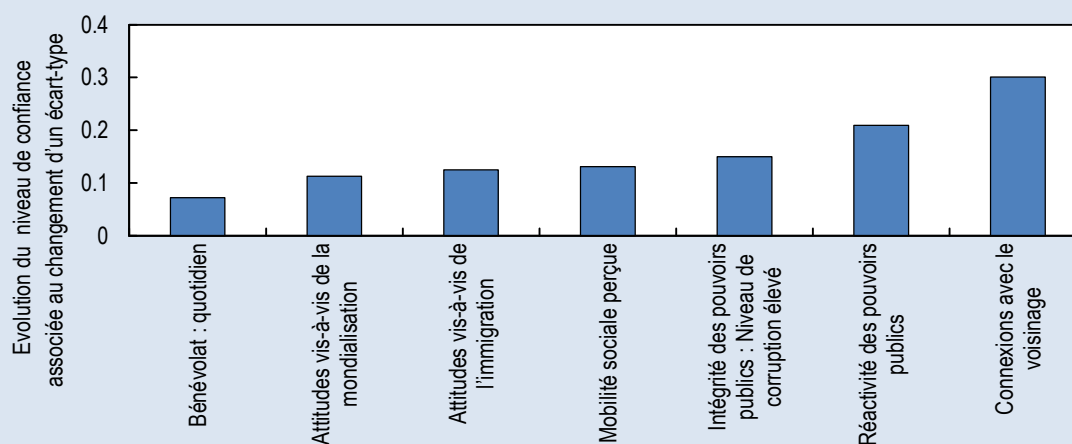
Soutien par le réseau social : renvoie aux ressources – émotionnelles, matérielles, pratiques,

financières, intellectuelles ou professionnelles – dont disposent les individus grâce à leurs réseaux personnels ;

Engagement des citoyens : renvoie aux activités qui contribuent à la vie civique et communautaire, par exemple le bénévolat, la participation politique, l'adhésion à un groupe ou d'autres formes d'action communautaire ; et

Confiance et normes coopératives : renvoie à la confiance, aux normes sociales et aux valeurs communes qui sous-tendent le fonctionnement sociétal et permettent une coopération mutuellement bénéfique.

Graphique 3.25 La confiance interpersonnelle est associée à une multiplicité de facteurs communautaires et institutionnels



Des éléments factuels issus du projet Trustlab de l'OCDE montrent que la confiance en l'autre, l'une des mesures indirectes du capital social, va de pair avec les connexions avec le voisinage, la qualité des institutions (en termes de réactivité et d'intégrité des pouvoirs publics), la mobilité sociale perçue, les attitudes vis-à-vis de l'immigration et de la mondialisation et une fréquence élevée du bénévolat. Ce projet fait écho à des recherches antérieures : ainsi, les interactions fréquentes avec d'autres personnes dans le voisinage favorisent le développement de la confiance en l'autre en général puisque cette confiance est déduite d'expériences sociales que l'on est en train de vivre, et qui à son tour permet de faire des suppositions sur les normes sociales partagées dans la société dans son ensemble (Offe, 1999 ; Glanville et Paxton, 2007). Le lien entre les relations d'une personne au sein d'une communauté et la confiance interpersonnelle a été établi à la fois sur le plan de la corrélation et de la causalité (Putnam, 2000 ; Delhey et Newton, 2003 ; Li, Pickles et Savage, 2005 ; Glanville et Paxton, 2013). Parallèlement, la qualité des pouvoirs publics importe pour la confiance interpersonnelle, puisque des institutions justes et efficaces permettent à une personne d'accorder sa confiance à des étrangers sans se mettre en danger (Gambetta, 1993 ; Tabellini, 2008 ; Herrmann et al., 2008 ; OCDE, 2017b).

Note : Ce graphique présente une simulation de l'évolution de la confiance générale, mesurée sur une échelle de 0 à 10, à la suite de l'augmentation de tel ou tel facteur. Les coefficients de régression s'appuient sur une analyse multivariée de la confiance en l'autre, avec prise en compte de diverses variables individuelles, sociétales et institutionnelles. Les données concernent quatre pays qui ont participé au projet Trustlab de l'OCDE (Allemagne, États-Unis, Italie, Slovaquie). La taille de l'échantillon est $n = 1\ 000$ par pays, et l'échantillon est représentatif au niveau de l'âge, du sexe, des revenus et de la localisation géographique.

Source : Murtin et al. (2018).

231. Les pouvoirs publics doivent activement promouvoir le bénévolat/le volontariat et rechercher des moyens collaboratifs d'associer la société et les citoyens à des activités

bénévoles. Dans les pays de l'OCDE, une personne sur trois en âge de travailler fait du bénévolat au moins une fois par an, cette proportion variant entre 18 % en Espagne ou en République tchèque et plus de 55 % aux États-Unis ou en Norvège. Les salariés et les personnes ayant un niveau d'instruction et de revenu plus élevés sont plus susceptibles de faire du bénévolat que les autres. Si l'on additionne la valeur du temps que les personnes consacrent au bénévolat, on aboutit à environ 2 % du PIB en moyenne dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2015e). Le bénévolat crée également un « cercle vertueux » du fait que les personnes qui en aident d'autres dans la communauté en retirent également des bénéfices pour leur propre bien-être, en particulier sur le plan du bien-être subjectif, des compétences et du potentiel de revenu (Encadré 3.5).

Encadré 3.5. Les services de bénévolat/de volontariat sont des dispositifs attrayants pour ce qui concerne l'inclusion des jeunes

Les pouvoirs publics s'attachent de plus en plus à soutenir les bénévoles/volontaires dans leur engagement, que ce soit à travers une validation des compétences acquises afin de renforcer le potentiel de carrière, l'implication des citoyens dans les processus politiques, ou par l'apport d'un soutien aux bénévoles/volontaires lorsqu'ils s'efforcent de résoudre un problème social. Voici quelques-unes de ces politiques :

Le « service civique » français (service volontaire), qui a été inscrit dans la loi début 2010, constitue une forme particulière de volontariat. Le programme compte deux objectifs : renforcer le « civisme » et la cohésion nationale, et permettre aux jeunes de prendre part à un projet collectif. L'État soutient les volontaires engagés dans le service civique en leur versant une petite indemnité et en payant leurs cotisations d'assurance, ainsi qu'en les faisant bénéficier de formations avancées. Entre 2010 et 2016, quelque 182 000 jeunes ont effectué leur service civique. Au fil du temps, ce programme a gagné en popularité parmi les chômeurs et les jeunes issus de milieux défavorisés.

Le gouvernement britannique a mis en place le service national citoyen (National Citizen Service), qui fait, d'une certaine façon, écho au service civique français ; cette initiative phare vise à créer une société plus grande, plus forte (services du Premier Ministre du Royaume-Uni – UK Cabinet Office, 2013). Programme d'été pour les jeunes de 16 ans, qui comporte à la fois des composantes en résidentiel et des volets à domicile, le service national citoyen offre aux jeunes l'occasion de travailler en équipe afin de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'action sociale dans leur localité. Une évaluation publiée en 2011 indique que la participation au service citoyen se traduit par des gains substantiels de bien-être chez les jeunes, par comparaison à un groupe témoin.

La loi danoise sur le service social impose aux communes le devoir de soutenir économiquement les organisations de bénévoles et de coopérer avec elles. Elles doivent définir une politique de soutien au bénévolat et évaluer les activités y afférentes. De fait, environ 60 à 80 % des communes du Danemark disposent d'une politique sur le bénévolat, et 55 % des communes ont mis en place un conseil du bénévolat, qui formule à l'intention de la municipalité des recommandations sur le type d'activités qu'il convient de soutenir (Principi, Jensen et Lamura, 2014).

Afin de renforcer la cohésion et de favoriser la solidarité dans la société européenne, la Commission européenne a mis en place un Corps européen de la solidarité dans l'optique de créer une communauté de jeunes désireux de s'engager dans une vaste palette d'activités de solidarité, à travers le volontariat ou en obtenant une expérience professionnelle, en vue de contribuer à résoudre des situations délicates dans l'Union européenne ou ailleurs.

Références

- Adema, W., N. Ali et O. Thévenon (2014), « Changes in Family Policies and Outcomes: Is there Convergence? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 157, Éditions OCDE, Paris.
- AEE(2016), « Air Quality in Europe: 2016 Report », voir : www.eea.europa.eu/publications/air-quality-in-europe-2016.
- AIE (2016), « CO₂ Emissions by Product and Flow (Edition 2016) », *IEA CO2 Emissions from Fuel Combustion Statistics*.
- AIE (2017), « Investment Needs for a Low-Carbon Energy System », in *Perspectives for the Energy Transition*, AIE/Éditions OCDE, Paris, et IRENA, Abu Dhabi.
- Alam, M., K. Carling and O. Nääs (2013), « The Effect of Summer Jobs on Post-schooling Incomes », *IFAU Working Papers*, n° 2013:24.
- Alesina, A. et E. La Ferrara (2002), « Who Trusts Others? », *Journal of Public Economics*, vol. 85, pp. 207-34.
- Algan, Y. et P. Cahuc (2013), « Trust, Growth and Well-being: New Evidence and Policy Implications », *IZA Discussion Papers*, n° 7464.
- Ali, N. et D. Richardson (2014), « An Evaluation of International Surveys of Children », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 146, Éditions OCDE, Paris.
- Arrow, K. (1972), « Gifts and exchanges », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 1, n° 4, pp. 343-362.
- Banque mondiale (2016), « Shockwaves Managing the Impacts of Climate Change on Poverty », World Bank Group, Washington DC.
- Bjørnskov, C. (2006), « Determinants of Generalized Trust: A Cross-country Comparison », *Public Choice*, vol. 130, pp. 1- 21.
- Brauer, M. et al. (2016), « Ambient Air Pollution Exposure Estimation for the Global Burden of Disease 2013 », *Environmental Science and Technology*, vol. 50, n° 1, pp. 79-88.
- Burnett, R.T. et al. (2014), « An Integrated Risk Function for Estimating the Global Burden of Disease Attributable to Ambient Fine Particulate Matter Exposure », *Environmental Health Perspectives*, vol. 122, pp. 397-403.
- Caiazzo, F. et al. (2013), « Air Pollution and Early Deaths in the US; Part I: Quantifying the Impact of Major Sectors in 2005 », *Atmospheric Environment*, vol. 79, pp. 198-208.
- Chancel, L. et T. Piketty (2015), « Carbon and Inequality: from Kyoto to Paris Trends in the Global Inequality of Carbon Emissions (1998-2013) & Prospects for an Equitable Adaptation Fund », Paris School of Economics.
- D'Costa, S., E. Garcilazo et J. Oliveira Martins (2013), « The Impact of Structural and Macroeconomic Factors on Regional Growth », *Documents de travail de l'OCDE sur le développement régional*, n° 2013/11, Éditions OCDE, Paris.
- D'Costa, S., E. Garcilazo et J. Oliveira Martins (2016), « Impact of Structural Reforms on Regional Growth: Distance to the Frontier Matters », *SERC Discussion Papers*, vol. 203.
- de Souza Briggs, X. (2002), « Social Capital and Segregation: Race, Connections, and Inequality in America », *KSG Working Papers*, n° RWP02-011.
- Delhey, J. et K. Newton (2003), « Who Trusts? The Origins of Social Trust in Seven Societies », *European Societies*, vol. 5, n° 2, pp. 93-137.
- Devaux, M. et al. (2011), « Exploring the Relationship Between Education and Obesity », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2011, n° 1.
- Dorling D (2017), *The Equality Effect*, New Internationalist Publishing
- Downey, D.B. et D.J. Condon (2016), « Fifty Years since the Coleman Report: Rethinking the Relationship between Schools and Inequality », *Sociology of Education*, vol. 89, n° 3, pp. 207-220.

- Forum international des transports (2017), « Public Transport Accessibility in Cities: Public Transport Coverage and Average Accessibility by Public Transport », in *ITF Transport Outlook 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- Gambetta, D. (1993), *The Sicilian Mafia: The Business of Private Protection*, Harvard University Press.
- GBD (2015), « Global Burden of Disease Study 2015 Results », Institute for Health Metrics and Evaluation, Seattle, États-Unis.
- Gelber, A., A. Isen et J.B. Kessler (2016), « The Effects of Youth Employment: Evidence from New York City Lotteries », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 131, n° 1, pp. 423-460.
- Glaeser, E., & Gyourko, J. (2017), « The Economic Implications of Housing Supply », n° w23833, National Bureau of Economic Research.
- Glanville, J. L., P. Paxton (2007), « How Do We Learn to Trust? A Confirmatory Tetrad Analysis of the Sources of Generalized Trust », *Social Psychology Quarterly*, vol. 70, pp. 230-242.
- Glanville, J.L. et P. Paxton (2013), « Do Social Connections Create Trust? An Examination Using New Longitudinal Data », *Social Forces*, vol. 92, n° 2, pp. 545-562.
- Grotlüschen, A. et al. (2016), « Adults with Low Proficiency in Literacy or Numeracy », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 131, Éditions OCDE, Paris.
- Guiso L., P. Sapienza, et L. Zingales (2004), « The Role of Social Capital in Financial Development », *American Economic Review*, vol. 94 (3). pp. 526-56.
- Hajat A., Hsia C., O'Neill M.S. (2015), « Socioeconomic Disparities and Air Pollution Exposure: A Global Review », *Curr Environ Health Rep*, vol. 2, n° 4, pp. 440-450.
- Helliwell, J.F. et R.D. Putnam (2007), « Education and Social Capital », *Eastern Economic Journal*, vol. 63, n° 1, pp. 1-19.
- Helliwell, J.F. et S. Wang (2010), « Trust and Well-being », Working Paper n° 15911, National Bureau of Economic Research.
- Herrmann, B., C. Thöni et S. Gächter (2008), « Antisocial Punishment across Societies », *Science*, vol. 319.
- Hilber, C.A., et W. Vermeulen, (2016), « The Impact of Supply Constraints on House Prices in England », *The Economic Journal*, vol. 126, n° 591, pp. 358-405.
- Hsiang, Solomon et al. (2017), « Estimating Economic Damage from Climate Change in the United States », *Science*, vol. 356, n° 6345, pp. 1362-1369.
- Inchley, J. et al. (dir. pub.) (2016), *Growing up Unequal: Gender and Socioeconomic Differences in Young People's Health and Well-being*, *Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) Study: International Report from the 2013/2014 Survey*, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Copenhague.
- Kane, T.J. (2006), « Public Intervention in Post-Secondary Education », in Hanushek, E.A. et Welch, F. (Eds.), *Handbook of the Economics of Education*, vol. 2, Elsevier.
- Kautz, T., et al. (2014), « Fostering and Measuring Skills: Improving Cognitive and Non-cognitive Skills to Promote Lifetime Success », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 110, Éditions OCDE, Paris.
- Laurence, J. (2017), « Wider-community Segregation and the Effect of Neighbourhood Ethnic Diversity on Social Capital: An Investigation into Intra-Neighbourhood Trust in Great Britain and London », *Sociology*, vol. 51, n° 5, pp. 1011-1033.
- Levinson, A. et J. O'Brien (2015), « Environmental Engel Curves », *NBER Working Papers*, n° 20914.
- Leyden, K.M. (2003), « Social Capital and the Built Environment: The Importance of Walkable Neighbourhoods », *American Journal of Public Health*, vol. 93, n° 9, pp. 1546-1551.
- Li, Y., A. Pickles et M. Savage (2005), « Social Capital and Social Trust in Britain », *European Sociological Review*, vol. 21, n° 2, pp. 109-123.
- McDaid, D., E. Hewlett et A. Park (2017), « Understanding Effective Approaches to Promoting Mental Health and Preventing Mental Illness », *Documents de travail de l'OCDE sur la santé*, n° 97, Éditions OCDE, Paris.

- Murtin, F. et al. (2018), « Trust and its Determinants: Evidence from the Trustlab Experiment », *OECD Working Papers* (à paraître).
- OCDE (2017a), *Educational Opportunity for All: Overcoming Inequality throughout the Life Course*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017b), *Panorama de la santé*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017c), *Obesity Update*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017d), *Preventing Ageing Unequally*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017f), *Investing in Climate, Investing in Growth*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017f), *Green Growth Indicators 2017*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017g), *Taxation and Skills*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017h), *Logement abordable* (base de données), OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/els/famille/base-de-donnees-logement-abordable.htm>.
- OCDE (2017i), *Portail de données de l'OCDE sur le bien-être des enfants* (base de données), OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/els/famille/bien-etre-des-enfants/donnees>.
- OCDE (2017j), *Comment va la vie ? 2017: Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017k), *Résultats du PISA 2015 (Volume III) : Le bien-être des élèves*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017l), *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264278219-en>.
- OCDE (2016a), « Améliorer le bien-être des enfants à l'appui d'une croissance inclusive », Document de référence, Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 1er-2 juin 2016, OCDE, Paris.
- OCDE (2016b), *Résultats du PISA 2015 (Volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016c), *L'importance des compétences: Nouveaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016d), *Les conséquences économiques de la pollution de l'air extérieur*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016e), « Ressources matérielles », *Statistiques de l'OCDE sur l'environnement* (base de données), OCDE, Paris.
- OCDE (2016f), *Panorama de la société*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016f), *Making Cities Work for All: Data and Actions for Inclusive Growth*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015a), « Comment va la vie pour les enfants? », in *Comment va la vie ? 2015: Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015b), *Santé mentale et insertion professionnelle: De la théorie à la pratique*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015c), *Les compétences au service du progrès social: Le pouvoir des compétences socio-affectives*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015d), « Contenu en émissions de dioxyde de carbone des échanges internationaux », *Statistiques de l'OCDE STAN pour l'analyse structurelle : Tableaux des Entrées-Sorties* (base de données).
- OCDE (2015e), *Comment va la vie ? 2015 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015f), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015g), *Panorama des administrations publiques 2015*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2014), *Le coût de la pollution de l'air : Impacts sanitaires du transport routier*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2012a), *Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi*, Mental Health and Work, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2012b), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : Les conséquences de l'inaction*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2012c), *Équité et qualité dans l'éducation: Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2009) *Assurer le bien-être des enfants*, Éditions OCDE, Paris.
- Murtin, F., et al. (2017), « Inequalities in Longevity by Education in OECD Countries: Insights from New OECD Estimates », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2017/02, Éditions OCDE, Paris.
- Offe, C. (1999). « How Can We Trust Our Fellow Citizens? », in M. Warren, (dir.pub.), *Democracy and Trust*, Cambridge University Press, pp. 42-87.
- OMS (2016a), « Rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant », Organisation mondiale de la santé, Genève.
- OMS (2016b), « Qualité de l'air ambiant et santé », Aide-mémoire, n° 313, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Oxfam (2015), « Extreme Carbon Inequality », Oxfam.
- Paris, V., M. Devaux et L. Wei (2010), « Health Systems Institutional Characteristics: A Survey of 29 OECD Countries », *Documents de travail de l'OCDE sur la santé*, n° 50, Éditions OCDE, Paris.
- Principi, A., P.H. Jensen et G. Lamura (2014), *Active Ageing: Voluntary Work by Older People in Europe*, University of Bristol Publishing.
- Putnam, R.D. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon & Schuster (dir. pub.), New York.
- Quintini, G. et S. Martin (2014), « Same Same but Different: School-to-work Transitions in Emerging and Advanced Economies », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 154, Éditions OCDE, Paris.
- Rajan, R. (2010), *Fault Lines: How Hidden Fractures Still Threaten the World Economy*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey
- Rothstein, B. et E. Uslaner (2005), « All for All: Equality, Corruption and Social Trust », *World Politics*, vol. 58, n° 3, pp. 41-72.
- Rothwell, J.T. (2011), « The Effects of Racial Segregation on Trust and Volunteering in US Cities », *Urban Studies*, vol. 49, n° 10, pp. 2109-2136.
- Salvi Del Pero, A. et al. (2016), « Policies to Promote Access to Good-quality Affordable Housing in OECD Countries », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, Éditions OCDE, Paris.
- Schochet, P., J. Burghardt et S. McConnell (2008), « Does Job Corps Work? Impact Findings from the National Job Corps Study », *American Economic Review*, vol. 98, n° 5, pp. 1864-1886.
- Schreiber, F. et A. Carius (2016), « The Inclusive City: Urban Planning for Diversity and Social Cohesion », in Worldwatch Institute (dir.pub.), *State of the World: Can a City Be Sustainable?*, pp. 123-141, Washington D.C.
- Scrivens, K. et C. Smith (2013), « Four Interpretations of Social Capital: An Agenda for Measurement », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2013/06, Éditions OCDE, Paris.
- Sunde, U. et T. Vischer (2011), « Human Capital and Growth: Specification Matters », *IZA Discussion Papers*, n° 5991, Institute of Labor Economics, Bonn.
- Tabellini, G. (2008), « Institutions and Culture », *Journal of the European Economic Association: Papers and Proceedings*, vol. 6, pp. 2-3.
- Uslaner, E. (2012), *Segregation and Mistrust: Diversity, Isolation and Social Cohesion*, Cambridge University Press.
- Van Kempen, R. et G. Bolt (2009), « Social Cohesion, Social Mix, and Urban Policies in the Netherlands », *Journal of Housing and the Built Environment*, vol. 24, n° 457.
- Vertier, P. (2017), « Dismantling the 'Jungle': Refugee Relocation and Extreme Voting in France », *Sciences Po Working Papers*.

4. Mettre en place des pouvoirs publics efficaces et réactifs

Ce chapitre avance deux idées cruciales : la nécessité d'une coordination et d'une intégration à l'échelle de l'ensemble de l'administration des actions menées en faveur de la croissance inclusive à différents échelons de l'administration, d'une part, et celle d'une action publique inclusive, définie comme la pratique qui consiste à comprendre et à prendre en compte le point de vue et les besoins réels des citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Le chapitre examine, à l'échelon national, l'action publique inclusive, définie comme le processus, expérimentations comprises, par lequel les pouvoirs publics permettent l'intégration des besoins et opinions des citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, ce qui permet de mieux cibler les programmes publics et d'accroître leur efficacité.

Une action publique inclusive requiert, de la part des pouvoirs publics, la capacité à prendre en compte la complexité lors de l'élaboration de l'action publique, à évaluer des impacts différenciés de l'action publique à partir de points de vue plus larges tout en éliminant la discrimination et les biais comportementaux, et à mettre en évidence les complémentarités et les arbitrages au sein, et entre, les politiques publiques et objectifs. Elle requiert également que l'action publique soit à l'abri de toute influence induite, c'est-à-dire de toute situation où un groupe d'intérêt oriente une décision publique afin qu'elle s'accorde à son propre intérêt. L'intégrité, l'ouverture et la transparence du processus décisionnel permettent de veiller à ce que soient pris en compte les besoins, préférences et préoccupations des parties prenantes, y compris des catégories de population défavorisées. Ces composantes sont mesurées par divers indicateurs, notamment la confiance à l'égard des autorités nationales ainsi que la satisfaction et la confiance à l'égard des services publics. Une compilation des meilleures pratiques en matière de gouvernance de la croissance inclusive dans différents secteurs (par exemple innovation, compétences et institutions du marché du travail) est présentée ainsi que diverses pratiques de gouvernance qui touchent à plusieurs domaines d'action publique.

Le Cadre d'action pour les politiques de croissance inclusive intègre plusieurs des recommandations clés visant à affermir et à partager plus équitablement les gains tirés de la croissance économique, issues des travaux de l'OCDE y afférents, autour de grands principes pour mettre en place des pouvoirs publics efficaces et réactifs, grâce à :

- i) un ensemble de mesures alignées pour l'ensemble des pouvoirs publics ;*
- ii) l'intégration des aspects redistributifs en amont de l'élaboration des mesures, et*
- iii) l'évaluation des politiques publiques au regard de leur inclusivité ainsi que de leurs impacts sur la croissance.*

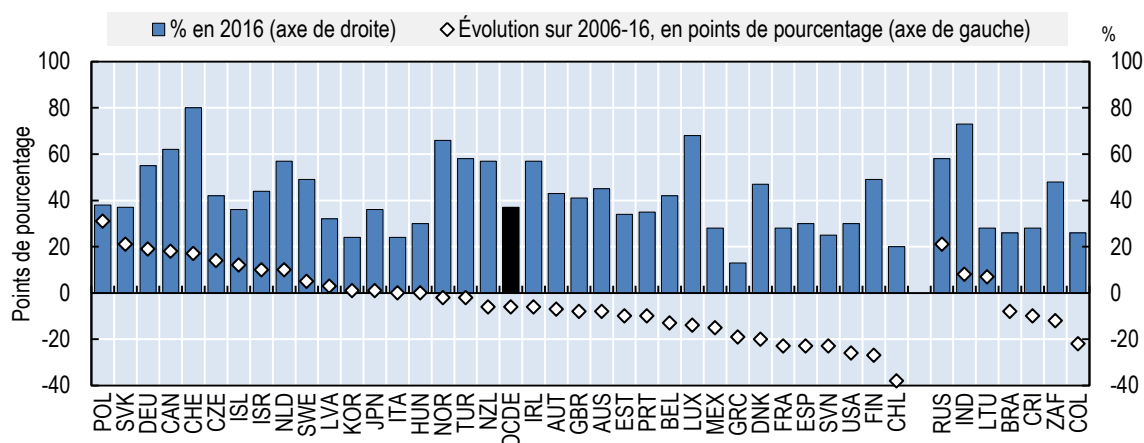
4.1. Élaboration inclusive de l'action publique

4.1.1. La confiance dans les pouvoirs publics est faible

232. La confiance des individus dans les institutions publiques s'érode, et dans le même temps, l'engagement citoyen et l'efficacité politique s'amenuisent. La confiance du public dans les institutions est importante pour le bon fonctionnement de l'économie, la vie démocratique ainsi que le bien-être de la population (Algan et Cahuc, 2013). Elle est essentielle à la réussite des politiques publiques qui nécessitent un consensus social et politique plus vaste, et elle incite les responsables de l'action publique à moins rechercher des gains à court terme. En moyenne, seulement 38 % de la population dans la zone OCDE déclarent avoir confiance dans leurs autorités nationales, contre 42 % il y a dix ans (Graphique 4.1). Dans les pays où des données sont disponibles concernant plusieurs institutions publiques, le parlement est systématiquement présenté comme l'institution dans laquelle le public a le moins confiance, par comparaison avec le système juridique et la police (Murtin et al., 2018 ; OCDE, 2017a, 2017b).

Graphique 4.1 Baisse de la confiance dans les autorités nationales dans les pays de l'OCDE

Niveau moyen de confiance à l'égard des autorités nationales en 2014-16, et évolution par rapport à 2005-07



Note : Les données relatives à l'Islande et au Luxembourg renvoient à 2008 et non à 2006. La moyenne simple couvre tous les pays de l'OCDE.

Source : Calculs de l'OCDE sur la base du sondage Gallup World Poll, www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.

233. **Une défiance grandissante se conjugue à une baisse de l'engagement citoyen.** Le taux de participation aux élections ne cesse de décroître dans l'ensemble de l'OCDE, en particulier parmi les groupes qui sont eux-mêmes moins bien représentés par la classe politique : les jeunes, les personnes moins instruites et celles ayant de faibles revenus. D'après les auto-déclarations, le taux de participation aux élections des personnes se trouvant dans le dernier quintile de revenus est de 14 points de pourcentage inférieur à celui des personnes se trouvant dans le premier quintile de revenus, et celui des jeunes (18-24 ans) est d'environ 17 point de pourcentage inférieur à celui des personnes de plus de 65 ans (OCDE, 2017a, 2017b). Le vote des électeurs s'en ressent lui aussi : en Europe, la baisse de la confiance dans les institutions est allée de pair avec un accroissement du vote populiste (Algan et al., 2017).

234. **L'efficacité politique telle que perçue par la population ne cesse de diminuer.** L'efficacité politique, c'est-à-dire le sentiment d'avoir un certain poids dans l'action des pouvoirs publics, influe sur le sentiment qu'ont les citoyens d'être inclus dans le processus politique, sur leur motivation à participer et *in fine* sur la confiance qu'ils accordent aux personnes qui les gouvernent. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, seulement une personne sur trois estime avoir une certaine influence sur l'action des pouvoirs publics, cette proportion variant entre 20 % ou moins en Italie, en Slovaquie et en France, et 60 % ou plus au Chili, en Grèce et en Lituanie. À l'instar du taux de participation aux élections, l'efficacité politique n'est pas également répartie dans les différents groupes de population : les personnes moins instruites, moins riches, au chômage et plus âgées sont moins nombreuses à juger avoir une influence sur leurs institutions (Murtin et al., 2018 ; OCDE, 2017b).

235. **Le recul de la confiance dans les institutions précède la grande récession et s'étend après elle.** La confiance a chuté de plus de 15 points de pourcentage en Grèce, en Espagne et au Portugal, soit certains des pays qui ont été le plus durement touchés par la crise. En revanche, en Allemagne, en Pologne et en République slovaque, qui sont parmi les pays où la confiance a le plus augmenté, l'habitant moyen est généralement plus aisé qu'il ne l'était en 2005 (OCDE, 2017a). Néanmoins, le recul de la confiance ne se limite pas à la grande récession et aux seuls facteurs économiques. Aux États-Unis, où des sondages d'opinion mesurent la confiance envers le gouvernement fédéral depuis les années 50, la confiance ne cesse de reculer depuis plus de 50 ans, passant de près de 80 % au début des années 60 à moins de 20 % aujourd'hui (OCDE, 2017b, 2017g, 2013a). Une partie de ce déclin peut s'expliquer par des questions de mesure, telles que les perceptions ou les biais culturels. L'OCDE étudie les mesures de la confiance, de manière à mieux appréhender les préoccupations sous-jacentes des citoyens (Encadré 4.1).

Encadré 4.1. Mesurer la confiance

L'OCDE élabore de nouveaux outils destinés à mesurer la confiance des individus, notamment la confiance interpersonnelle, afin de soutenir ses recommandations sur les politiques à mener. Dans le cadre de son Initiative du vivre mieux lancée en 2011 et de sa mission visant à promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure, l'OCDE a lancé sa Stratégie pour la confiance lors de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2013 consacrée à l'Emploi, l'égalité et la confiance, afin de fournir des orientations, notamment des conseils pratiques en matière de méthodologie et de mesure, propres à restaurer la confiance dans les institutions publiques. Ces initiatives s'inscrivent dans le droit fil des Objectifs de développement durable (ODD), et notamment de l'Objectif 16, qui vise à « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ». Le Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, le PIAAC, comporte en outre des questions sur la confiance afin d'analyser dans quelle mesure l'acquisition de compétences et la confiance sont liées.

Parallèlement, plusieurs initiatives sont menées dans des pays de l'OCDE, visant à mesurer la confiance, sur la base d'informations comparables et reposant sur des faits statistiques solides. Ainsi, les offices nationaux de statistiques de Nouvelle-Zélande, du Canada, de Corée et d'Australie incluent des mesures de la confiance

dans leurs enquêtes. La collecte et l'utilisation d'indicateurs de la confiance conformément aux normes de validité et de fiabilité de l'OCDE a progressé.

Toutefois, en dépit de ces avancées, la mesure de la confiance se heurte à des difficultés telles que la mesure des biais comportementaux (c'est-à-dire, la différence entre les mesures auto-déclarées et les mesures expérimentales), les limites de l'interprétation qui ne permettent toujours pas de distinguer clairement la confiance dans les gouvernements et dans les institutions publiques, l'insuffisance de données disponibles en termes d'actualité et de comparabilité entre les pays, et le manque de connaissances sur les informations que livrent réellement les mesures de la confiance et les moyens de les intégrer au mieux dans la conception des politiques. Au-delà des sources de données de l'OCDE utilisées dans le présent rapport, la plupart des données peuvent être collectées auprès de sources non officielles telles que le Gallup World Poll, la World Values Survey, l'Enquête sociale européenne ou les Enquêtes européennes sur la qualité de vie. Leur couverture et leur représentativité (elles portent en général sur quelque 1 000 personnes par pays) varient toutefois d'un pays à l'autre et dans le temps. Face à ces difficultés de mesure, l'OCDE a lancé TrustLab, un programme international visant à recueillir des informations sur la confiance en ayant recours à des mesures traditionnelles émanant d'enquêtes, ainsi qu'à des données comportementales et expérimentales. En 2017, l'OCDE a lancé les Lignes directrices sur la mesure de la confiance afin d'aider les offices statistiques nationaux à mesurer la confiance efficacement et d'une manière qui permette les comparaisons internationales. Sur cette base, l'OCDE a intégré la mesure de la confiance dans divers domaines tels que le rapport Comment va la vie ? et l'indice du vivre mieux, ainsi que dans le Cadre d'action pour les politiques de la croissance inclusive.

4.1.2. Restaurer la confiance grâce à une meilleure prestation de services

236. L'amélioration de la gouvernance peut contribuer à améliorer la confiance, ainsi que la perception qu'ont les citoyens des performances des institutions et de la représentativité :

- Des services publics de qualité sont essentiels à la vie de la population et étroitement liés à la confiance (OCDE, 2017a). En moyenne, plus des deux tiers des citoyens dans les pays de l'OCDE sont globalement satisfaits de la prestation de services dans leur localité pour ce qui concerne la santé, l'éducation, les transports publics et la police. Point intéressant, les personnes qui, dans les faits, ont recouru à un service spécifique au cours de l'année écoulée font part d'un niveau de satisfaction plus élevé. Toutefois, on constate d'importants écarts entre pays au niveau de la satisfaction à l'égard des services, et la satisfaction est globalement nettement moindre vis-à-vis de certaines institutions en particulier (par exemple, seulement 49 % de la population dans les pays de l'OCDE a confiance dans le système judiciaire). Partant, l'amélioration de la qualité de service et la simplification de l'accès pourraient constituer un moyen d'améliorer la confiance.
- Il apparaît que l'amélioration de l'intégrité des pouvoirs publics est l'un des déterminants les plus importants de la confiance à l'égard des autorités nationales, si bien qu'elle constitue une priorité de l'action publique (Murtin et al., 2018 ; OCDE, 2017a). Plus de la moitié des habitants des pays de l'OCDE estiment que

la corruption est chose courante au sein des pouvoirs publics, cette proportion allant de 18 % en Suède à 89 % en Italie (graphique 4.2). Depuis 2006, la perception de la corruption des administrations publiques a augmenté de 3 points de pourcentage en moyenne dans l'ensemble de la zone OCDE, en droite ligne du déclin de la confiance à l'égard des institutions. Si, en s'appuyant uniquement sur des données reposant sur la perception qu'a la population de la prévalence de la corruption, on risque d'aboutir à une mesure incomplète du phénomène, le niveau même (et la tendance) de cette mesure souligne que la corruption constitue une préoccupation importante pour les citoyens.

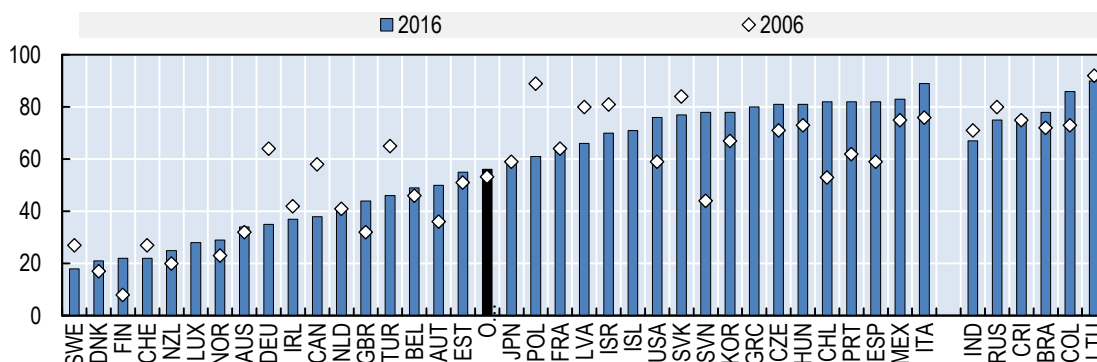
- Il apparaît que d'autres caractéristiques sont positivement corrélées à un niveau élevé de confiance : la fiabilité des pouvoirs publics, leur capacité de réaction face à des événements négatifs ainsi que leur réactivité et leur ouverture vis-à-vis des contributions des citoyens (Murtin et al., 2018 ; OCDE, 2017a, 2017b). La perception d'un traitement équitable des minorités dans les interactions avec le service public est également positivement corrélée à la confiance.

4.1.3. Restauration de la confiance grâce à une plus grande réactivité de la politique publique

237. Seulement moins de la moitié des pays de l'OCDE ont défini des cadres pour une approche intégrale de la participation des citoyens au cycle de l'action publique. Les pays ont accompli des progrès substantiels dans la promotion de la participation des parties prenantes, à la fois dans le processus de définition des priorités nationales, dans l'élaboration de nouvelles lois et de nouveaux règlements, et dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Des approches holistiques de la participation des citoyens à la vie publique sont de plus en plus perçues comme fondamentales pour l'acceptabilité des politiques et pour éviter la captation des politiques. Toutefois, seuls quelques pays de l'OCDE ont mis en place ce type de cadre. L'élaboration d'un tel cadre favoriserait le recours à des pratiques participatives en définissant quels mécanismes utiliser (« quoi »), à quel stade du cycle de l'action publique (« quand »), quelles parties prenantes associer (« qui ») et comment il convient d'encourager les citoyens afin que la participation soit adéquate et en vue d'assurer une prestation efficace et efficiente de politiques et services publics de grande qualité, d'améliorer la reddition de compte, de renforcer la transparence et de regagner la confiance de la population dans les institutions publiques.

Graphique 4.2 Plus de la moitié des habitants des pays de l'OCDE estiment que les autorités nationales sont corrompues

Pourcentage de la population estimant que la corruption est chose courante au sein des pouvoirs publics, 2006 et 2016



Note : La moyenne de l'OCDE est la moyenne simple des 32 pays pour lesquels des données sont disponibles pour les deux périodes, et exclut la Grèce, l'Islande et le Luxembourg.

Source : Calculs de l'OCDE sur la base du sondage Gallup World Poll.

238. Les pouvoirs publics mènent de plus en plus des programmes de réforme en faveur du gouvernement ouvert afin de garantir la réactivité de la politique publique. La Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le gouvernement ouvert définit la notion de gouvernement ouvert comme « une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie et de la croissance inclusive », favorisant des institutions inclusives qui permettent une participation effective des citoyens, un pluralisme et un système de contre-pouvoirs propices à la croissance inclusive (OCDE, 2016a, 2016b). Tous les pays de l'OCDE ont mis en place des initiatives d'ouverture de l'administration. Si, dans 49 % d'entre elles, une stratégie unique en matière de gouvernement ouvert a été définie, dans les autres cas, les initiatives d'ouverture du gouvernement sont intégrées à d'autres stratégies (graphique 4.4). Mais en réalité, 76 % des pays qui ont affirmé disposer d'une stratégie en matière de gouvernement ouvert faisaient référence à un plan d'action en matière de partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), qui ne constitue pas une stratégie nationale complète. Ces plans sont cependant un outil de mise en œuvre crucial pour diverses initiatives sans lien direct les unes avec les autres.

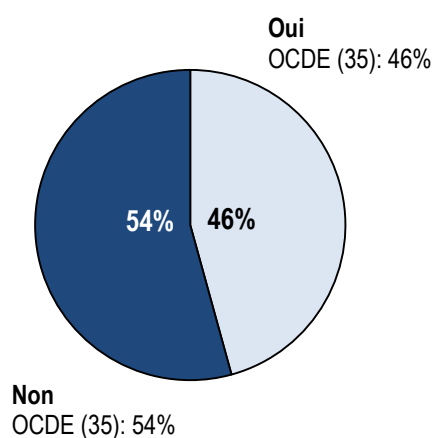
Encadré 4.2. Types de participation des parties prenantes

La participation des parties prenantes, telle que définie par la Recommandation du Conseil sur le gouvernement ouvert, renvoie à l'ensemble des formes d'intégration des parties prenantes au cycle des politiques publiques ainsi qu'à la conception et à la prestation des services publics, notamment par l'information, la consultation et l'engagement. Information : Niveau initial de participation caractérisé par une relation unilatérale dans le cadre de laquelle les pouvoirs publics produisent de l'information et la communiquent aux parties prenantes. Cette notion recouvre à la fois la fourniture d'information sur demande et les mesures « volontaristes » prises par les pouvoirs publics pour diffuser l'information.

Consultation : Niveau plus poussé de participation, caractérisé par une relation bilatérale dans le cadre de laquelle les parties prenantes fournissent un retour d'information aux pouvoirs publics, et vice versa. La consultation se fonde sur une définition préalable de la question au sujet de laquelle des avis sont sollicités, et elle implique la fourniture d'une information pertinente, ainsi qu'un retour

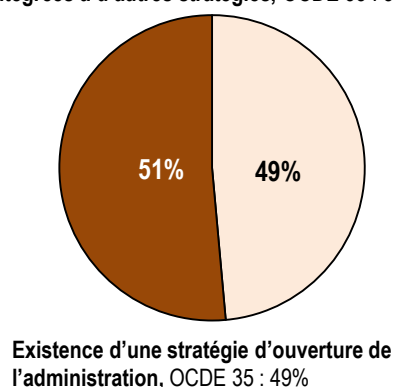
d'information sur l'issue du processus. Engagement : Cas de figure où les parties prenantes se voient offrir la possibilité et les moyens (information, données, outils numériques, etc.) de collaborer à toutes les phases du cycle des politiques publiques ainsi qu'à la conception et à la prestation des services publics.

Graphique 4.3 Disponibilité d'un document global axé sur l'association des citoyens au cycle des politiques publiques



Graphique 4.4 Existence d'une stratégie unique en matière de gouvernement ouvert

Non, mais des stratégies d'ouverture de l'administration sont intégrées à d'autres stratégies, OCDE 35 : 51%



Source : OCDE (2016b), Gouvernement ouvert : Contexte mondial et perspectives, Éditions OCDE, Paris.

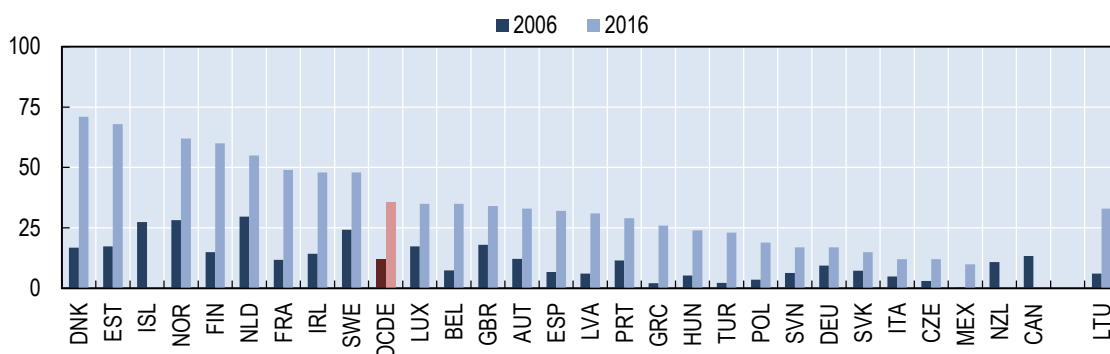
239. Les cadres numériques offrent des possibilités, et les pouvoirs publics ont besoin de recenser et de comprendre les demandes et besoins des citoyens, et de les intégrer dans la conception et la mise en œuvre des stratégies relatives au service public. En 2016, environ 36 % des habitants des pays Membres de l'OCDE ont télétransmis des formulaires via les sites web d'administrations publiques. Toutefois, des disparités subsistent dans l'utilisation des services publics par internet selon les groupes de population. La comparaison du niveau d'études des utilisateurs de ces services fait apparaître des différences marquées (Graphique 4.5). En moyenne, dans la zone OCDE, environ 54 % des individus très qualifiés ont télétransmis, en 2016, des formulaires remplis via les sites web d'administrations publiques, contre 17 % des individus peu qualifiés. Cet écart dans l'utilisation des services administratifs en ligne en fonction du niveau d'instruction est moins marqué dans les pays nordiques (Danemark, Finlande et Norvège, par exemple), tandis qu'il l'est davantage en Estonie, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Lettonie et au Portugal. Le niveau de revenus semble aussi avoir une incidence sur le degré d'interaction numérique avec les administrations publiques (Graphique 4.5 ; Graphique 4.6). En moyenne de la zone OCDE, environ 49 % des individus figurant dans le quartile supérieur de revenus (les plus riches) ont télétransmis des formulaires remplis via les sites web d'administrations publiques, contre 25 % des individus du quartile inférieur de revenus (les plus pauvres).

240. Les politiques publiques relatives aux données sur le gouvernement ouvert peuvent aider à façonner les politiques centrées sur la population. Assurer la disponibilité de données publiques ouvertes, leur accessibilité et leur réutilisation par les acteurs

publics, privés et de la société civile permet aux pouvoirs publics de collaborer avec différents acteurs en vue d'améliorer la conception des services publics grâce à une démarche axée sur le citoyen. L'indice OURdata (données publiques ouvertes, utiles et réutilisables) figure, avec les travaux analytiques de l'OCDE et ses examens des politiques nationales sur l'ouverture des données publiques, parmi les outils élaborés par l'Organisation pour aider les Membres et les pays partenaires dans la promotion des politiques sur les données publiques ouvertes afin de créer de la valeur publique ; il permet de mesurer les efforts déployés par les autorités pour favoriser la disponibilité, l'accessibilité et la réutilisation des données publiques. D'après l'indice OURdata 2017, les pouvoirs publics doivent encore s'efforcer davantage d'utiliser les données publiques ouvertes en vue d'associer un ensemble complet de parties prenantes issues de tout l'écosystème des données publiques ouvertes afin de collaborer avec elles et de bénéficier de contributions participatives pour la définition de l'action publique et la prestation de services. L'utilisation de données publiques ouvertes demeure donc une opportunité inexploitée de conférer davantage de leviers d'action aux individus en permettant que leurs besoins orientent les décisions en matière de services et de politiques publiques (graphique 4.7).

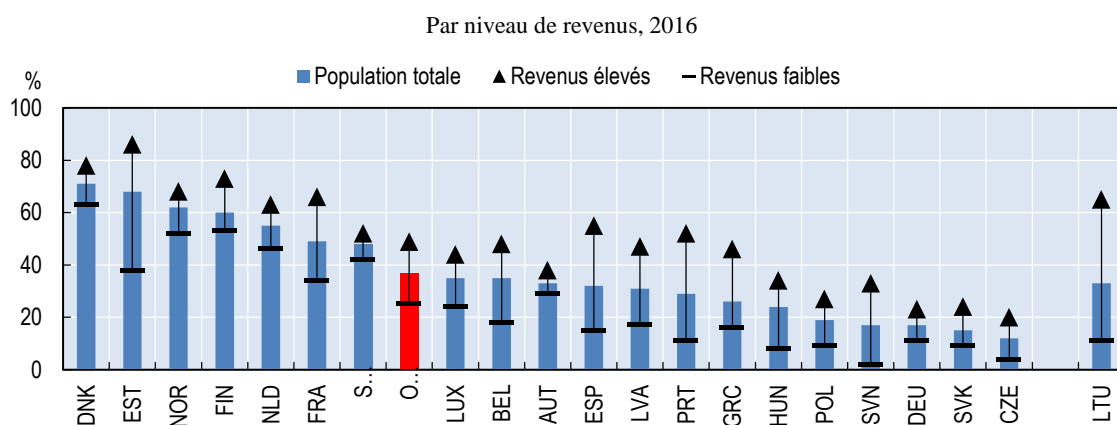
Graphique 4.5 Personnes ayant envoyé des formulaires remplis via les sites web d'administrations publiques au cours de l'année écoulée

Pays de l'OCDE, par niveau d'instruction, 2006 et 2016



Note : Données non disponibles pour les pays Membres de l'OCDE non européens. Mexique : 2015, et non 2016. *Source* : Base de données de l'OCDE sur les TIC et base de données d'Eurostat sur la société de l'information.

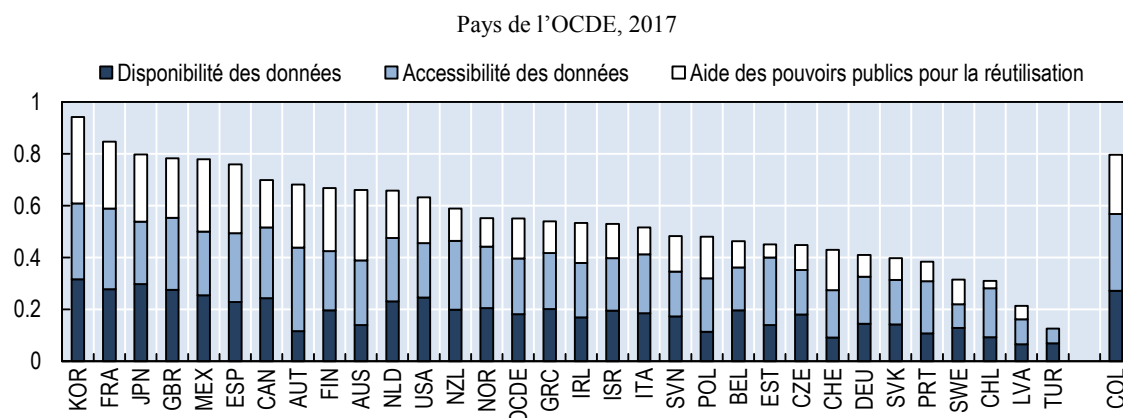
Graphique 4.6 Personnes ayant envoyé des formulaires remplis via les sites web d'administrations publiques au cours de de l'année écoulée



Note : Données non disponibles pour les pays Membres de l'OCDE non européens, ni celles concernant l'Islande, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède.

Source : Base de données de l'OCDE sur les TIC et base de données d'Eurostat sur la société de l'information.

Graphique 4.7 Indice OURdata sur les données publiques ouvertes, utiles et réutilisables,



Note : Données non disponibles pour la Hongrie, l'Islande et le Luxembourg. Le Danemark ne dispose pas d'un portail central/fédéral sur les données et n'est pas présenté dans l'indice. La méthodologie détaillée et les données sous-jacentes sont disponibles dans l'annexe en ligne. Informations concernant les données relatives à Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Source : Enquête de l'OCDE sur les données publiques ouvertes.

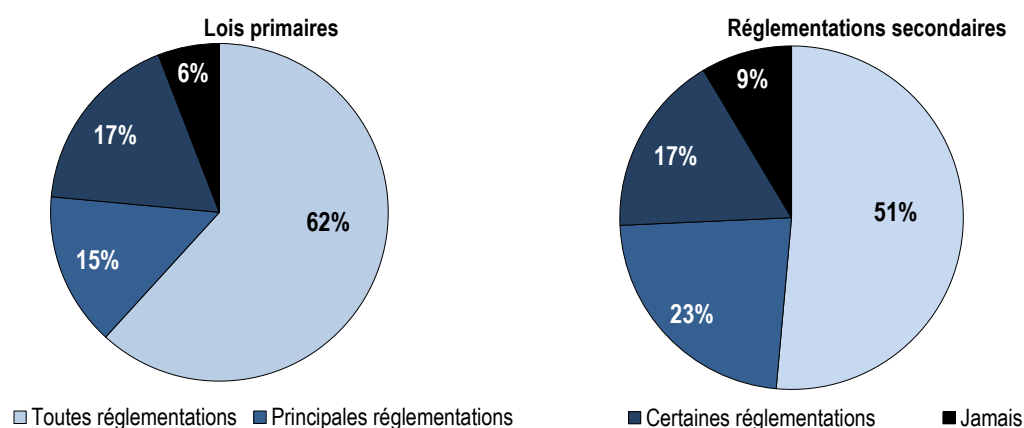
241. Une forte implication des parties prenantes peut aider à mettre en œuvre des politiques, outils et projets plus en phase avec l'intérêt du grand public. L'amélioration de l'implication des parties prenantes permet aux pouvoirs publics de mieux collecter des données factuelles qui formeront la base de leurs décisions. Associer une large palette de parties intéressées et se tourner vers celles qui ne sont pas nécessairement habituées à être associées (ou capables ou désireuses de l'être) devrait contribuer à recueillir des idées et opinions plus variées, à permettre aux décisions de mieux répondre aux besoins de la société à différents niveaux et à conduire à une prise de décision de meilleure qualité sur

la base de données factuelles meilleures et plus robustes. À travers la participation, les parties prenantes développent un sentiment d'appropriation vis-à-vis des choix d'action publique, des réformes et des réalisations issues des projets. En outre, la participation des parties prenantes peut donner voix au chapitre aux personnes les plus vulnérables à l'incertitude économique et à l'exclusion sociale, par exemple les personnes âgées, les chômeurs et les segments de la population démunis ou sous-desservis. Des formes innovantes de prestation de services ciblent les besoins de ces groupes et restructurent la prestation de services autour de leurs besoins, abaissant les barrières sociales, économiques et physiques qui empêchaient les usagers d'accéder à ces services.

242. La majeure partie des pays Membres de l'OCDE exigent que les parties prenantes soient associées à l'élaboration de la législation primaire et de la législation secondaire. De nombreux pays disposent de mécanismes permettant d'associer des parties prenantes à la conception de la réglementation ; toutefois, les instruments effectivement utilisés sont assez variés (graphique 4.87). Un nombre croissant de pays font appel à la loi voire à une exigence constitutionnelle pour que les fonctionnaires s'engagent vis-à-vis de la participation de parties prenantes, ce qui montre bien l'importance que les pays accordent à cette question (OCDE, 2015a).

243. Des difficultés substantielles continuent d'entraver une participation significative des parties prenantes, en particulier lorsqu'il s'agit d'associer des populations à faibles revenus. On peut distinguer trois grandes catégories de difficultés : *i*) faibles capacités administratives, dues à un manque de planification, à un mandat ou des incitations faibles, ou à une culture de l'administration non propice ; *ii*) groupes sociétaux difficiles à atteindre, en particulier les segments de population démunis (de par le contexte social ou économique, l'identité ethnique, culturelle ou sexuelle, ou des facteurs géographiques) ; et *iii*) faibles incitations à participer, y compris disponibilité, accessibilité, pertinence ou impact perçu du temps et des efforts requis pour participer.

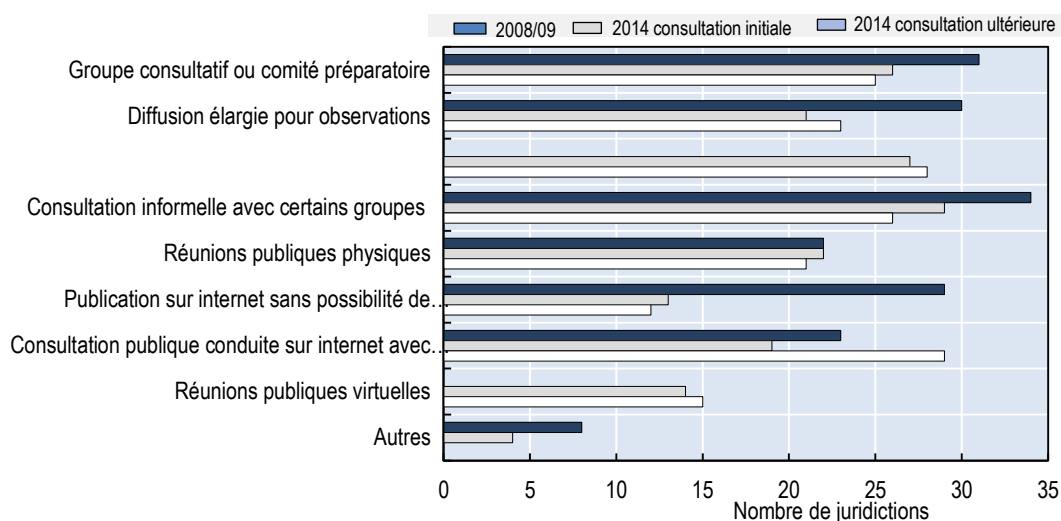
Graphique 4.87 Participation obligatoire des parties prenantes : réglementations primaires et secondaires



Note : Sur la base des données préliminaires de 34 pays et de la Commission européenne.

Source : *Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation* à paraître et résultats de l'enquête 2014 sur les indicateurs réglementaires.

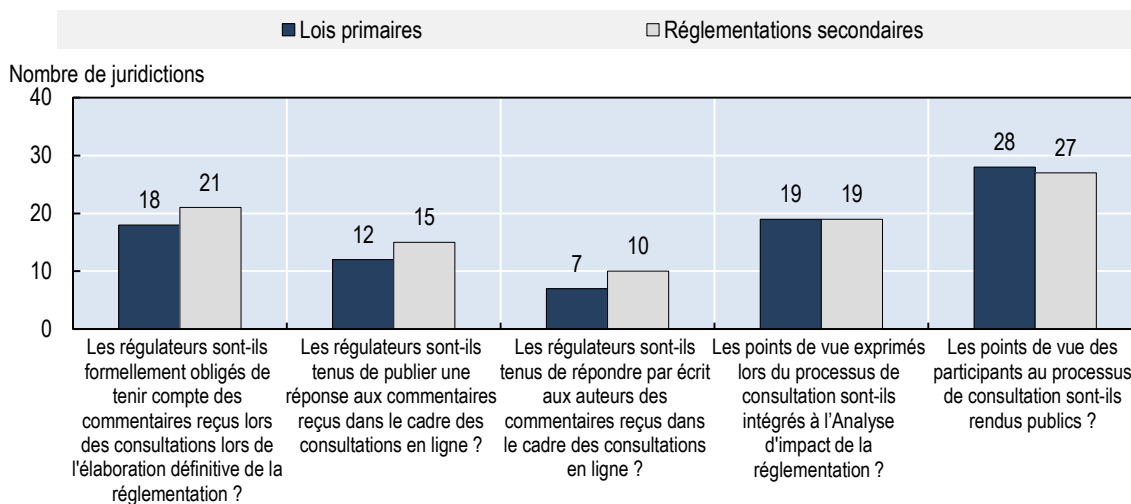
Graphique 4.88 Types de consultation



Notes : La consultation initiale fait référence à une participation des intervenants dès les premières phases, pour renseigner les pouvoirs publics sur la nature du problème et alimenter le débat sur les solutions possibles. La consultation ultérieure fait référence à une intervention des parties prenantes quand la solution privilégiée a été identifiée et/ou quand la version préliminaire de la réglementation a été publiée. Sur la base des données des 34 pays Membres de l'OCDE et de la Commission européenne.

Source : OCDE (2015b), Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation 2015.

Graphique 4.89 Obligation de fournir des observations sur les commentaires reçus



Note : Sur la base des données de 34 pays et de la Commission européenne.

Source : OCDE (2015b), Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation 2015.

244. Bien que l'association de parties prenantes constitue officiellement une obligation, elle n'est pas encore intégrée dans le travail quotidien des responsables de l'action publique et des citoyens. Pour que cela puisse se concrétiser, il faut que les parties prenantes soient associées avant la phase finale d'élaboration de la réglementation

afin que des contributions significatives puissent alimenter le processus de définition des règles. Actuellement, peu de pays consultent systématiquement les parties prenantes avant de prendre une décision de réglementation dans l'optique d'explorer les options envisageables pour remédier à d'éventuels problèmes, par exemple au moyen d'avant-projets pour consultation. En outre, toutes les parties concernées devraient être prises en compte afin de garantir l'inclusivité et des conditions uniformes. Les pays recourent à différents types de processus de consultation des parties prenantes (Graphique 4.88). Limiter les consultations aux participants habituels par le biais des consultations ciblées (c'est-à-dire dépendant trop de réunions avec des groupes spéciaux) pourrait opérer une discrimination à l'encontre des PME, des nouveaux entrants ainsi que des opérateurs et investisseurs étrangers (OCDE, 2015a ; OCDE, 2015b).

4.1.4. Intégrer l'objectif de l'égalité femmes-hommes et la diversité dans la vie publique

245. La diversification des points de vue et des vécus au sein des organismes publics peut favoriser l'accroissement de la réserve de talents disponible pour contribuer à l'efficacité de ces organismes, et elle peut susciter l'adoption de politiques et la mise en place de services qui répondent mieux aux besoins de la population. Une représentation égale des femmes et des hommes dans l'emploi public constitue un important indicateur des progrès réalisés vers la constitution, dans le secteur public, d'un personnel plus varié, qui intègre toutes les composantes de la collectivité. En 2015, assurer une présence équilibrée des deux sexes était le principal objectif des stratégies en faveur de la diversité adoptées dans 15 pays de l'Union européenne, dont 15 pays Membres de l'OCDE. Dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, les femmes sont plus fortement représentées dans l'emploi public (58 %) que dans l'emploi total (45 %). Ce tableau concorde avec la représentation des femmes dans l'administration centrale, où elles forment en moyenne 53 % des salariés (2015). En Grèce, en Italie, au Danemark, en Belgique et en Espagne, il existe un relatif équilibre entre les sexes (51 % à 52 % de femmes). C'est en Hongrie que la proportion de femmes dans l'administration centrale est la plus forte (72 %), suivie de la Pologne (69 %) et de la République slovaque (68 %). À l'autre extrémité de l'éventail se trouvent le Japon (18 %), la Corée (29 %) et la Suisse (31 %).

246. **Il n'existe pas de parité entre les sexes dans tous les organismes et tous les secteurs.** En fait, l'une des raisons qui expliquent la répartition quasi égale de l'emploi public entre femmes et hommes est le fait que certaines professions essentielles du secteur public, comme celles d'enseignant/enseignante ou d'infirmier/infirmière, sont exercées très majoritairement par des femmes, à la différence d'autres activités. Cette situation témoigne de la persistance d'une ségrégation professionnelle des femmes et des hommes. Plus on s'élève dans la hiérarchie, moins les femmes sont nombreuses. Alors qu'une représentation équilibrée de chaque sexe aux niveaux de responsabilité les plus élevés est un important indicateur du rôle que les femmes jouent dans la prise de décision et l'élaboration des politiques, et donc de la possibilité de produire des résultats conformes aux intérêts de tous, on constate de manière systématique une raréfaction de la présence des femmes aux postes d'encadrement dans l'ensemble du secteur public, et très peu d'avancées ont été observées à cet égard ces dernières années. Dans les 28 pays de l'Union européenne pour lesquels des données sont disponibles, les femmes exerçaient 35.3 % des plus hautes fonctions administratives au sein des administrations nationales en 2016, soit une augmentation minimale de 5.1 % par rapport à 2013. Au deuxième niveau le plus élevé, elles occupaient 41.1 % des postes, soit une minuscule progression de 2.5 % par rapport à 2013. Ces moyennes masquent des différences entre les pays, en particulier

aux plus hauts échelons de la fonction publique (OCDE, 2016d, 2017e). S'agissant de l'évolution au niveau des pays, très peu d'entre eux sont parvenus à la parité entre les sexes. C'est en Pologne, en Grèce, en Islande et en Lettonie que la proportion de femmes aux postes à responsabilités est la plus forte (entre 50 % et 54 %). Les proportions les plus faibles sont relevées au Japon (3 %), en Corée (6 %) et en Turquie (8 %). L'Islande et la Norvège sont les pays où la proportion de femmes présentes aux hautes fonctions dirigeantes s'est accrue le plus depuis 2010 (de 12 et 11 points de pourcentage respectivement). En revanche, au Danemark, au Portugal et en Espagne, leur part a diminué de 3 à 4 points de pourcentage environ. Dans l'administration centrale, la proportion de femmes qui occupent des postes de direction est très variable.

247. L'orientation des politiques dans un sens propice à la parité des sexes aux échelons les plus élevés de l'administration peut aider à y attirer davantage de femmes. Des objectifs de recrutement de femmes ont été adoptés dans dix pays de l'OCDE, de même que des objectifs de promotion de femmes dans six pays Membres de l'Organisation. Par ailleurs, dans beaucoup de pays, le secteur public offre des modalités de travail plus souples que le secteur privé. Par exemple, dans 16 pays de l'OCDE, le premier propose plus souvent que le second des facilités pour prendre soin des enfants ou d'autres membres de la famille.

248. On voit apparaître de nouvelles formes de gouvernance ouverte qui offrent des possibilités non négligeables de donner un caractère plus participatif au processus d'élaboration des politiques. Le rôle des pouvoirs publics évolue constamment, étant donné que l'information des citoyens et des autres parties prenantes s'améliore à la faveur de la révolution numérique, et que ceux-ci exigent que les politiques et les décisions des dirigeants prennent en compte leurs préférences, leurs besoins et leurs points de vue. Cette situation a contribué à l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernance qui dépasse les approches participatives classiques, ainsi qu'à la transformation des lignes de responsabilité, qui a déplacé l'accent vers le partage du pouvoir et de la prise de décision, l'échange d'informations et le respect mutuel entre les administrations et les parties prenantes. La Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le gouvernement ouvert définit ces dernières comme « toute partie intéressée et/ou affectée, notamment : les individus, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur orientation sexuelle et de leurs affiliations religieuses et politiques ; et les institutions et organisations, qu'elles soient gouvernementales ou non gouvernementales, appartenant à la société civile, au monde universitaire, aux médias ou au secteur privé ».

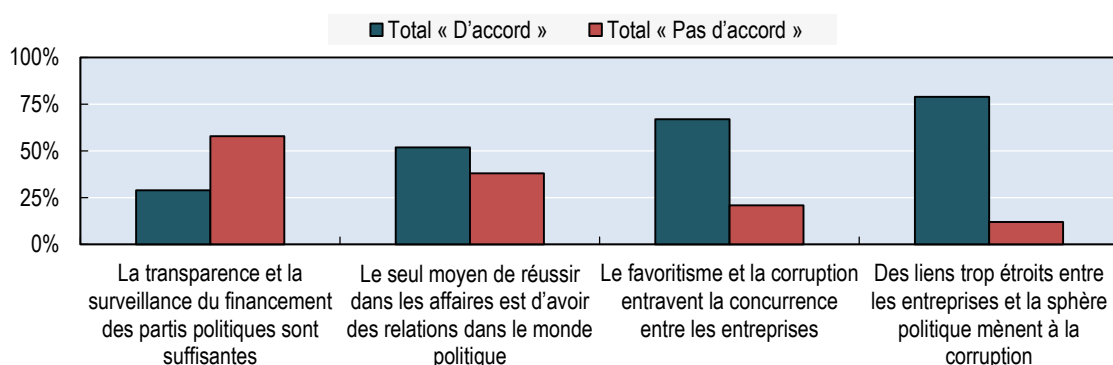
4.1.5. Prévenir la captation des politiques ou y remédier afin de garantir qu'elles seront profitables aux plus défavorisés

249. **La captation des politiques peut être un obstacle puissant à l'élaboration de politiques publiques réactives.** Le détournement des politiques au profit de certains est par définition le contraire de l'élaboration de politiques inclusives, mais il a aussi pour effet de perpétuer, voire d'aggraver les inégalités sociales et économiques et risque par conséquent de compromettre l'instauration d'une croissance inclusive (OCDE, 2016c). Les politiques publiques déterminent dans une large mesure la répartition des coûts et des avantages à l'intérieur de l'économie d'un pays. Les exemptions fiscales, les subventions, la participation du secteur privé à la fourniture des services publics, les normes d'émissions, les politiques de la santé publique et les dispositifs de bourses d'études, pour n'en citer que quelques-unes, influent directement sur le degré de redistribution des richesses. Les décisions des pouvoirs publics concernant ces politiques risquent par conséquent de subir des influences qui vont les détourner de l'intérêt général au profit de

celui de certaines catégories ou individus. Lorsqu'il y a captation des politiques, les avantages obtenus de manière illégitime peuvent être réinvestis dans de nouveaux efforts de recherche d'influence, ce qui a pour effet d'entretenir ou d'aggraver toutes sortes d'inégalités.

250. La captation des politiques alimente le cercle vicieux des inégalités, et elle nuit à la capacité de réforme et amoindrit le potentiel de croissance économique des pays. De fait, lorsque la faiblesse du système de préservation de l'intégrité fait de la captation des politiques une option viable, l'obtention d'une protection « légale » contre la pression concurrentielle à travers l'exercice d'une influence induite peut constituer pour les entreprises le moyen le plus efficace d'obtenir des rentes (OCDE, 2016c, 2017e). Selon des données récentes issues de l'enquête Eurobaromètre, nombreux sont ceux qui pensent que le seul moyen de réussir dans les affaires est d'avoir des relations dans le monde politique, que le favoritisme entrave la concurrence entre les entreprises et que l'existence de liens trop étroits entre les entreprises et la sphère politique est un facteur de corruption (graphique 4.90 ; OCDE, 2016c, 2016e). De même, lors de cette enquête, la plupart des personnes interrogées ont déclaré que le financement des partis politiques n'était pas assez transparent ni suffisamment surveillé. Celui-ci est l'un des moyens sur lesquels s'appuient les intérêts privés pour influencer sur l'élaboration des politiques (OCDE, 2017d, 2017e).

Graphique 4.90 Utilité des liens avec les responsables politiques



Source : Commission européenne (2017), Eurobaromètre standard 87.

251. Il est essentiel de lutter contre le cercle vicieux de la captation des politiques pour pouvoir retrouver la confiance des citoyens. Suite à la publication, par des journalistes d'investigation, de rapports (comme les Panama Papers ou les Paradise Papers) qui révèlent de plus en plus souvent les avantages (souvent légaux mais moralement contestables dont profitent les élites, il y a lieu de penser que les citoyens ont de plus en plus le sentiment que la prise de décision au niveau politique est exclusive, et qu'elle sert uniquement les intérêts particuliers de catégories privilégiées bénéficiant de bonnes relations, au détriment de l'intérêt général (graphique 4.91). Lors d'une enquête réalisée par le Forum économique mondial auprès de jeunes du monde entier, 48,6 % des personnes interrogées ont indiqué que la corruption et le manque de transparence constituaient, selon elles, le facteur d'inégalité le plus important dans leur pays (graphique 4.92).

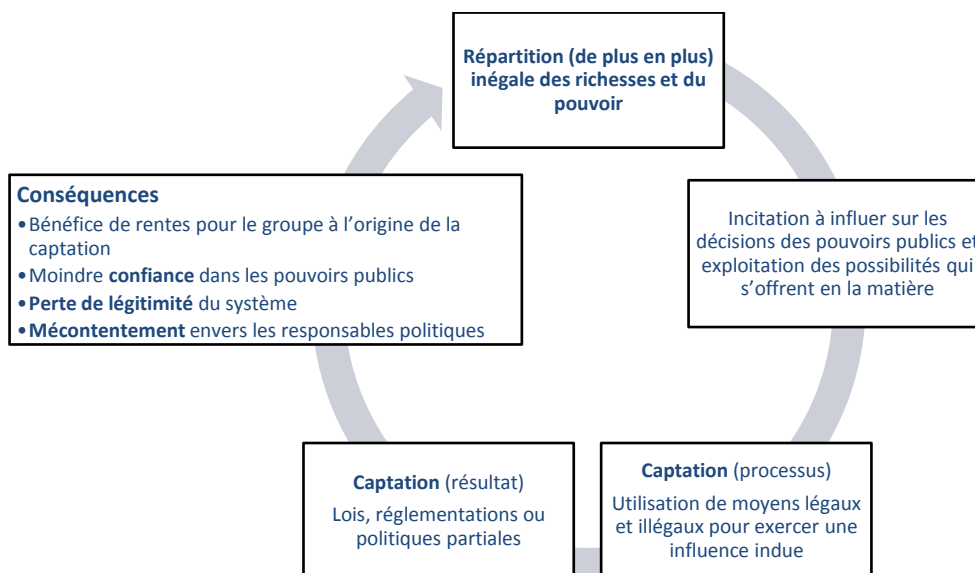
252. **Les stratégies visant à empêcher la captation des politiques doivent aller au-delà de la lutte contre la corruption.** La complexité et le caractère parfois légal des stratégies de détournement des politiques exigent une action allant plus loin que les simples mesures de lutte contre la corruption, et rendent d'autant plus nécessaires les efforts de renforcement de la cohésion sociale et du respect de l'obligation de redevabilité, ainsi que la promotion de valeurs qui puissent servir de guide au-delà des règles formelles (OCDE, 2017d, 2017e). Par conséquent, une stratégie de lutte contre la captation des politiques demande, de la part des décideurs, des actions qui se complètent et se renforcent mutuellement dans quatre domaines essentiels :

- **Instaurer des règles du jeu équitables :** assurer la participation de parties prenantes aux intérêts divers permet de garantir le caractère inclusif du processus de décision et d'accroître ainsi sa résilience face au risque de captation, étant donné qu'il sera plus difficile pour un groupe d'intérêts d'influer sur les décisions sans provoquer la résistance des autres groupes. La mise en place de règles du jeu équitables consiste, par exemple, à garantir à tous et de façon égale la possibilité d'exercer des pressions, à appliquer des règles justes pour le financement des partis politiques et des campagnes électorales, mais aussi à permettre aux usagers des services publics de participer aisément au processus de réglementation de ces derniers, comme la fixation des tarifs de l'eau. Par exemple, la Commission écossaise du secteur de l'eau a mis en place un Forum des consommateurs (*Customer Forum*), afin de déterminer les préférences et de recueillir des données d'observations et des commentaires, et de les intégrer dans son examen stratégique des redevances sur l'eau pour la période 2021-27.
- **Faire respecter le droit de savoir :** pour permettre aux parties prenantes de participer de manière constructive au processus de décision, ainsi que faciliter le contrôle social de ce processus, il faut donner aux acteurs extérieurs la possibilité d'accéder aisément à des informations utiles et fiables, par exemple sur les personnes qui ont pris part à tel ou tel processus de décision public ou sur les liens que des hauts fonctionnaires peuvent éventuellement avoir avec des entreprises privées, comme dans le cas d'une personnalité politique qui a travaillé avec l'industrie pharmaceutique ou a été invitée à des conférences organisées par celle-ci, tout en étant associée à des décisions concernant le secteur de la santé.
- **Promouvoir l'exercice de la redevabilité à travers les instances responsables de la concurrence, les organismes chargés de la réglementation et les institutions supérieures de contrôle des finances publiques :** un contrôle extérieur, ainsi que la mise en place de politiques de la concurrence et la réglementation des marchés défaillants sont indispensables à la création de conditions propices à l'exercice de la redevabilité, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Par exemple, assurer la concurrence permet de prévenir le risque de voir les entreprises établies faire pression pour l'instauration de barrières à l'entrée des marchés dans le but de protéger leurs activités, et les organismes de réglementation indépendants peuvent empêcher les entreprises qui fournissent des services publics d'abuser de leur position de monopole. Il est important d'entretenir une « culture de l'indépendance » afin de susciter des comportements appropriés, comme il est expliqué dans les lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance générale des organismes chargés de la réglementation (OCDE, 2017). Par ailleurs, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques peuvent procéder à un examen extérieur des politiques qui se rapportent à l'ODD 10 et de leurs résultats, et contribuer ainsi au contrôle de l'action des

pouvoirs publics. Il est évidemment fondamental de faire en sorte que les organismes responsables soient eux-mêmes à l'abri de toute influence indue, étant donné qu'ils sont particulièrement susceptibles d'être la cible d'efforts de captation.

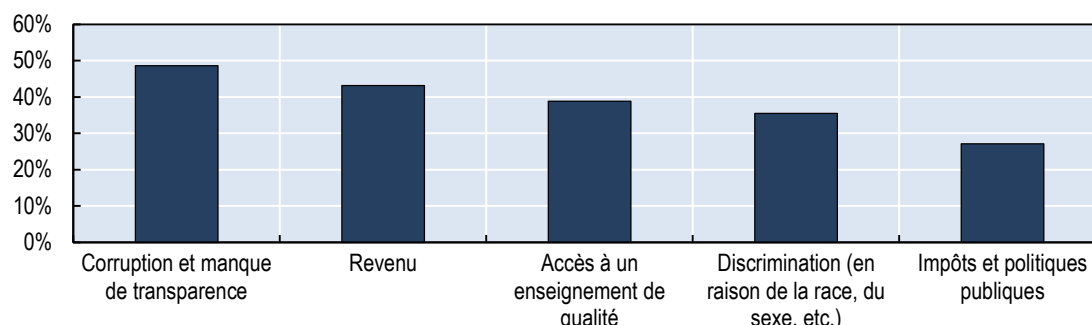
- **Appliquer des politiques de promotion de l'intégrité organisationnelle :** les décisions susceptibles de faire l'objet d'une captation sont prises par des personnes qui agissent dans le cadre d'une organisation ; par conséquent, la définition de normes de conduite claires, la promotion d'une culture de l'intégrité au sein des organisations, la pratique d'un contrôle rationnel et la mise en place d'un cadre de gestion des risques sont autant d'actions propres à guider la construction de la résilience des organisations face aux efforts de captation. Par exemple, une politique claire concernant l'acceptation de cadeaux et les conflits d'intérêts peut éviter aux fonctionnaires de se retrouver piégés dans une relation de réciprocité, où il deviendra de plus en plus difficile de dire « non » à des personnes qui les auront invités à des conférences ou à des dîners ou qui leur auront envoyé des bouteilles de vin.

Graphique 4.91 Le cycle des inégalités et de la captation des politiques



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 4.92 Les jeunes considèrent la corruption et le manque de transparence comme faisant partie des principaux facteurs à l'origine des inégalités



Source : Forum économique mondial (2017), Global Shapers Survey 2017.

4.2. Une gouvernance efficace des programmes d'action en faveur de la croissance inclusive

4.2.1. Mettre en place des mécanismes pour assurer une coordination globale des décisions stratégiques

253. Dans un monde fait d'interconnexions multiples, les défis auxquels sont confrontés les différents niveaux d'administration, au niveau tant national qu'infranational, sont de plus en plus complexes. Les défis auxquels doivent faire face les pouvoirs publics ont pris, de par leur nature, un caractère multidimensionnel et parfois, de par leur impact, une extension mondiale. Les pays ont à relever ces défis dans un contexte de stabilisation budgétaire sans précédent et dans un environnement où la confiance dans l'État n'a pas encore retrouvé ses niveaux d'avant la crise (OCDE, 2017a). En conséquence, les approches sectorielles classiques de l'élaboration des politiques sont de moins en moins efficaces pour améliorer les résultats, y compris sur le plan de la croissance inclusive, car elles ne prennent pas en compte les considérations stratégiques d'autres secteurs de l'action publique, ni ne s'appuient sur des pratiques ou des outils propres à assurer la mise en œuvre de réponses intégrées. Les outils diagnostiques intégrés sont particulièrement bien adaptés pour étayer les réformes engagées en vue d'apporter des solutions aux défis multidimensionnels auxquels sont confrontés les pouvoirs publics.

254. Ces approches intégrées s'appuient sur plusieurs éléments essentiels, dont :

- **Une vision politique**, un engagement démocratique et un leadership : afin de définir et soutenir l'élaboration de priorités et de décisions portant sur le long terme, et de préciser les responsabilités institutionnelles au sein du secteur public en matière de croissance inclusive.
- **Une élaboration des politiques étayée par des données concrètes** : afin d'ancrer les initiatives relatives à la gouvernance et à l'action publique sur des pratiques ayant déjà fait leurs preuves dans des contextes comparables, en veillant toutefois à ce que le contexte permette une exploitation utile de ces données, et sur des outils tels que le suivi, l'évaluation ou l'anticipation stratégique, tout en faisant en sorte que les priorités de l'action publique soient définies de façon ouverte et inclusive, et respectent les normes d'intégrité existantes.

- **Une coordination à l'échelle de l'ensemble de l'administration** : afin de garantir que les ministères et organismes publics travaillent de concert au service d'un objectif commun en dépassant leurs sphères d'action respectives.
- **Innovation et gestion du changement** : afin de créer des incitations pour faire naître de nouvelles idées et leur donner corps tout en assurant que chaque administration prenne en compte les dimensions humaines et culturelles afin de garantir le succès et la viabilité des réformes.

4.2.2. Passer les politiques au crible pour déterminer leur impact sur l'inclusivité : le rôle de l'évaluation

255. Appréhender les mécanismes d'une administration sous l'angle de l'égalité femmes-hommes permet de mieux étayer l'élaboration des politiques publiques et de faire avancer l'égalité dans la société. L'aptitude d'un pays à promouvoir l'égalité entre les sexes dépend de sa capacité à concevoir des politiques de nature à répondre efficacement aux besoins de la société en la matière. L'Islande, où les analyses sexospécifiques ont aidé à obtenir des résultats conformes aux objectifs des pouvoirs publics en matière d'égalité femmes-hommes, est représentative à cet égard. Il existe de nombreux outils permettant d'évaluer l'impact des politiques en fonction du sexe, comme les études d'impact sexospécifiques, l'analyse de l'impact des choix budgétaires sur les hommes et les femmes, ou encore la collecte de données ventilées par sexe ou différenciées selon le sexe. La Suède, un pays qui a adopté des mesures en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'institutionnalisation de cet objectif dans chaque branche du pouvoir – exécutif, législatif et judiciaire – offre un exemple à suivre qui montre comment l'intégration des questions d'égalité femmes-hommes peut devenir un engagement concret de l'ensemble de l'administration et un véritable cadre d'action.

256. En dépit de l'intérêt et de l'engagement croissants des pays Membres et Partenaires de l'OCDE, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation inclusives des politiques et programmes continuent de soulever globalement des difficultés. Pour avoir le maximum d'efficacité, l'approche sous l'angle de la problématique femmes-hommes doit être appliquée à chaque phase stratégique des cycles de l'élaboration des politiques et du budget. La plupart des pays qui analysent désormais l'impact des choix budgétaires sur les hommes et sur les femmes déclarent qu'ils n'appliquent pas nécessairement les outils correspondants à tous les stades du cycle budgétaire.

257. Un engagement politique au plus haut niveau, de même que l'application d'une approche sexospécifique à chaque étape du cycle d'élaboration des politiques et du budget, peuvent aider à ce que les pouvoirs publics conçoivent et mettent en œuvre des politiques qui aboutissent à une situation plus égalitaire entre hommes et femmes. L'insuffisance des mécanismes de redevabilité et de surveillance s'agissant des politiques et de leurs résultats en matière d'égalité entre femmes et hommes continue de peser sur l'efficacité de l'évaluation des politiques en fonction du sexe. L'appareil législatif a un rôle important à jouer non seulement en tant que fer de lance de l'égalité femmes-hommes mais aussi pour assurer une surveillance efficace de l'administration. En 2016, 22 pays de l'OCDE avaient mis en place des commissions parlementaires chargées de travailler plus particulièrement sur les questions d'égalité femmes-hommes. Toutefois, leur existence seule n'est pas le gage qu'une plus grande attention est portée à cette question dans les politiques et les budgets. Au Mexique, sur les 1 523 initiatives examinées au Congrès dans la période 2015-16, seules 42 (soit 2.75 %) sont passées devant la Commission sur l'égalité femmes-hommes, et la quasi-totalité d'entre elles

portaient plus particulièrement sur des amendements à la Loi générale sur le droit des femmes à une vie exempte de violence ou à la Loi générale pour l'égalité entre hommes et femmes (OCDE, 2017a, 2016f). Cet exemple met en relief le problème récurrent lié à l'existence de commissions sur l'égalité femmes-hommes qui ciblent surtout les politiques à l'égard des femmes. Pour avoir le maximum d'efficacité, ces commissions devraient s'attacher à déterminer en quoi des politiques de portée plus générale ont des répercussions différenciées sur les femmes et sur les hommes (Encadré 4.3).

Encadré 4.3. Étude de cas : L'utilisation des évaluations d'impact sur la situation respective des hommes et des femmes pour améliorer la conception des politiques en Islande

En 2015, la commission du budget du Parlement islandais a proposé un amendement significatif à une proposition de loi relative à l'impôt sur le revenu. La proposition avait pour but de simplifier le système d'imposition du revenu en supprimant le droit accordé au partenaire percevant le revenu le plus élevé de bénéficier des crédits d'impôt non utilisés par le partenaire dont le revenu était inférieur. Alors que la commission était initialement en faveur d'un maintien de ce droit, le ministère des Finances et des affaires économiques a inclus le critère de l'égalité femmes-hommes dans son analyse de la proposition et fait apparaître que cette mesure bénéficierait majoritairement aux conjoints, qui perçoivent un revenu supérieur à leur femme dans 75 foyers sur 100 en Islande. Cette proposition aurait eu pour effet d'accroître le revenu disponible moyen des hommes, ce qui aurait creusé les inégalités de revenu entre les sexes et contrevenu à l'objectif d'égalité économique entre hommes et femmes que poursuit l'Islande. Grâce à l'information tirée de l'évaluation d'impact sur la situation respective des hommes et des femmes, le projet de loi initial de la commission du budget a été amendé.

Source : OCDE (2016f).

258. L'inclusivité pour tous les groupes de population, pas seulement les femmes en tant que groupe homogène, est maintenant au cœur de l'action publique. Le Programme 2030, dont l'objectif primordial est de « ne laisser personne de côté », en donne une illustration éloquente. Ses Objectifs et cibles ont une vocation universelle – ils s'appliquent à tous les pays, et à tous les groupes de population au sein des pays. Le Programme 2030 encourage une action plus particulièrement ciblée sur les plus pauvres (la cible 1.1 appelle à des politiques visant à « éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier ») et sur les personnes les plus vulnérables, notamment les enfants et les jeunes, les minorités ethniques, les migrants, les personnes souffrant d'un handicap et autres groupes considérés comme défavorisés à l'aune d'autres critères pertinents. Certains objectifs et cibles spécifiques sont explicitement axés sur certains groupes, comme la cible 8.8 des ODD, qui porte sur les droits des travailleurs, notamment des travailleurs migrants, ou encore la cible 11.2, concernant l'accès des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables. En 2015, lorsque les dirigeants des pays du monde entier ont adopté la Résolution 70/1 des Nations Unies, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », ils ont souligné l'importance que revêt l'existence de données accessibles, à jour et ventilées.

259. Pour ne laisser personne de côté, il faut que la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques s'appuient sur des données ventilées. Les données reposant sur des moyennes nationales masquent la plupart des possibilités d'identifier les difficultés qui font obstacle à l'inclusion. Si, dans la plupart des cas, les données d'enquête peuvent être ventilées par âge, par sexe et, dans une certaine mesure, par milieu socio-économique (ex. : éducation, profession ou, plus rarement, revenus), les données comparatives relatives à d'autres marqueurs sociaux (ex. : handicap, appartenance ethnique, orientation

sexuelle) sont plus rares. Répondre à la demande d'informations de meilleure qualité sur les inégalités en matière de bien-être exigera de prendre des mesures en vue d'améliorer la couverture et la comparabilité des microdonnées existantes, et en vue d'intégrer différentes sources de données de façon à disposer d'un portefeuille de statistiques organisées autour d'un ensemble de variables fondamentales.

260. Les nouvelles approches des outils et politiques de croissance inclusive devraient intégrer les leçons des sciences comportementales. L'application des sciences du comportement à l'élaboration des politiques se répand dans le monde entier, ce dont atteste le fait que plus de 130 organismes publics ont institutionnalisé cette approche (Encadré 4.4). De telles approches comportementales peuvent favoriser de plusieurs façons la perméabilité entre différentes disciplines, initiatives d'ouverture de l'administration ou politiques en faveur de l'intégrité au service de la formulation de politiques publiques inclusives plus centrées sur l'utilisateur. Premièrement, les approches comportementales peuvent être utilisées pour déterminer les besoins et les perceptions des citoyens en réduisant ou en supprimant les biais inhérents aux outils participatifs classiques, et en attirant une plus forte participation des citoyens. À titre d'exemple, un robot conversationnel s'appuyant sur l'analyse comportementale a été utilisé par le Gouvernement de Jersey pour associer les citoyens à l'élaboration de politiques clés dans les domaines de l'environnement et de la fiscalité. Les sondages classiques ont généralement un taux de réponse de 4 %, alors que l'enquête en question a obtenu un taux de réponse de plus de 50 %, avec une participation récurrente. Deuxièmement, les techniques utilisant les apports des sciences comportementales peuvent expérimenter et tester des interventions avant qu'elles ne soient mises en œuvre de façon à atteindre l'objectif recherché en se fondant sur les comportements réels, et non sur les comportements supposés de la population cible. Les évaluations qui déterminent les véritables facteurs d'évolution du comportement (notamment dans les groupes cibles « difficiles à atteindre ») peuvent être source de données et d'observations concrètes sur les problèmes qu'il convient de traiter. Elles peuvent éclairer les décisions des responsables sur la suite à donner, qu'elle soit législative, réglementaire ou autre, en mettant en valeur certaines informations, ou en structurant des programmes nationaux de façon à induire des incitations comportementales au changement.

Encadré 4.4. Enseignements des sciences comportementales et croissance inclusive

Les enseignements des sciences comportementales s'appuient sur une approche inductive, fondée sur des données d'observation, qui permet d'intégrer les leçons tirées des sciences sociales et comportementales pour améliorer la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. Lorsque l'on étudie de près comment les individus prennent leurs décisions dans la vie réelle, il est possible de formuler les politiques de façon à éliminer les biais qui nuisent à la prise de bonnes décisions dans l'optique d'améliorer le bien-être et de promouvoir une croissance inclusive, équilibrée et équitable.

Les leçons des sciences comportementales ont par exemple été appliquées à la lutte contre le chômage, à l'action en faveur de l'inclusion ou du recul de la pauvreté. OCDE (2017) met en évidence l'attention toute particulière accordée à la promotion de résultats à l'intention des utilisateurs finals, par le biais de la persuasion, qui contribue à surmonter les biais cognitifs ou comportementaux, ou encore à travers des interventions plus complexes visant à « stimuler » les compétences et les connaissances de l'individu. En voici quelques illustrations :

La Singapore Workforce Development Agency (WDA), organe statutaire du ministère de la Main-d'œuvre, a mené une expérience comportementale visant à améliorer le taux de placement des demandeurs d'emploi à Singapour. Il en a résulté une augmentation de 17 % du nombre de

travailleurs placés par rapport au groupe témoin, ce qui pourrait se traduire par le retour à l'emploi de 4 000 chômeurs de plus par an si l'expérience était généralisée dans tous les centres pour l'emploi de la WDA à Singapour.

Emploi et Développement social Canada (EDSC), le ministère responsable des programmes sociaux et du marché du travail au niveau fédéral, a introduit les principes des sciences comportementales dans les pages de recherche d'emploi en ligne dans l'optique de favoriser une plus forte utilisation d'une plateforme d'appariement des offres et des demandes d'emplois. Les différents modes « de persuasion par l'émulation » qui ont été testés ont permis une plus forte utilisation et fréquentation des plateformes, se traduisant par une augmentation de 67 % à 122 % des clics par rapport au groupe témoin.

Le Department for Business, Energy, and Industrial Strategy (BEIS) and Behavioural Insights Team (BIT) au Royaume-Uni a constaté que l'insuffisance des acquis scolaires et du niveau en mathématiques des adultes était un facteur qui contribuait à la mauvaise santé et à l'exclusion sociale. Lors d'une expérimentation menée sur dix semaines, des messages à vocation émulative ont été utilisés, ce qui a permis d'accroître la participation des adultes concernés de 7 % et d'abaisser de 36 % le taux d'abandon.

Le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP) a apporté un soutien au Programme alimentaire mondial (PAM) au Kenya afin de procéder à une évaluation et d'apporter des solutions comportementales face aux problèmes posés par des transferts monétaires numériques au titre de l'aide alimentaire. Il en a résulté, un an après l'intervention, une augmentation du nombre de paiements effectués grâce au nouveau dispositif électronique de paiement par carte de débit, 32 % des personnes concernées utilisant la carte plus d'une fois par mois et 16 % plus de trois fois par mois.

Le Department of Community Safety de la Province du Cap-Occidental (WCG) a travaillé avec ideas42 et des chercheurs de l'Université du Cap à répertorier d'autres solutions, d'inspiration comportementale, pour améliorer la sécurité dans les quartiers à faible revenu d'Afrique du Sud. Un application prototype « Safety Tool » a été conçue et testée en vue d'aider les jeunes à opter pour des activités sans danger lorsqu'ils sortent le soir ou le week-end, et à construire leurs loisirs autour de ces options. Les résultats de l'expérience ont montré que l'application avait eu un fort impact : à la fin de l'intervention, la population concernée avait moitié moins de chances de participer à des activités dangereuses que la population témoin.

Source : OCDE (2017), Behavioural Insights and Public Policy: Lessons from around the World, Éditions OCDE, Paris.

4.2.3. Renforcer la redevabilité

261. **La responsabilité devant la collectivité joue un rôle clé du fait qu'elle permet aux citoyens de faire entendre leur voix.** Il est également reconnu que le rôle des citoyens dans l'élaboration des politiques publiques a transformé la relation entre l'État et le public, et que c'est là un puissant levier à la disposition des pouvoirs publics pour accroître la confiance des citoyens. À titre d'exemple, des élections libres, justes et transparentes, un système de partis politiques qui fonctionne, l'accès du public à l'information ainsi que la participation d'un large éventail de parties prenantes (OSC, jeunes, personnes âgées, minorités, personnes handicapées) à l'élaboration des politiques, à la prestation de services et, plus important encore, à l'évaluation des politiques, sont autant de mécanismes incontournables pour amener les gouvernements à rendre des comptes. En outre, l'accès à la justice et à la défense de leurs droits sur le plan juridique sont également essentiels pour donner aux citoyens la connaissance et les moyens de participer plus efficacement aux initiatives de consultation et d'ouverture de l'administration, mais aussi pour faire la lumière sur les pratiques de corruption et agir en faveur d'une protection par les textes, juridiques et réglementaires. Enfin, le rôle des médias et des journalistes, qui assurent une « veille » et qui peuvent relayer des informations, peut également être considéré comme essentiel à la redevabilité, de sorte

que toute une palette d'individus, indépendamment de leur race, de leur couleur, de leur sexe, de leur langue, de leur religion, de leurs opinions – politiques ou autres –, de leur origine, du handicap dont ils peuvent souffrir, ou de leur orientation sexuelle, puissent avoir accès à des informations exactes et à jour sans subir aucune discrimination ou préjugé.

262. Une surveillance efficace des politiques publiques et de la performance de l'administration par un large éventail de parties prenantes, y compris les citoyens, est au cœur de la responsabilité démocratique. Le budget étant le document stratégique central autour duquel s'articule l'action des gouvernements, les parlements doivent mettre au point des processus qui autorisent une surveillance budgétaire effective dans le respect des obligations de redevabilité et de la discipline budgétaire. Les parlementaires doivent avoir compétence pour assurer un examen indépendant du budget et des documents qui s'y rapportent, pour débattre de la politique budgétaire et influencer sur elle, et pour demander des comptes au gouvernement. La réaffirmation du rôle budgétaire des instances parlementaires est visible dans toute l'OCDE, ces dernières mettant en place des commissions de surveillance ou autres procédures de commissions, augmentant le nombre d'agents travaillant sur les questions de budget, et exigeant des informations budgétaires plus complètes et de meilleure qualité de la part du gouvernement. L'augmentation du nombre d'unités de recherche spécialistes du budget au sein des parlements ou d'offices budgétaires parlementaires indépendants s'affirme comme une tendance particulièrement frappante. Les instances parlementaires sont investis de nouveaux rôles, au service d'une plus grande responsabilité budgétaire, tels que l'approbation de cadres budgétaires ex ante.

263. **La Recommandation de l'OCDE sur la gouvernance budgétaire (2015) met en avant le rôle des parlements.** Les meilleures pratiques de l'OCDE relatives à la procédure budgétaire dans les instances parlementaires (Best Practices for Parliamentary Budgeting) visent à asseoir ces principes généraux et à donner des orientations sur la façon dont les assemblées législatives peuvent le plus efficacement suivre le cycle budgétaire, et se donner plus de moyens d'agir et de responsabilités budgétaires. Il est stipulé dans la Recommandation que « les parlements nationaux ont un rôle fondamental à jouer pour approuver les décisions budgétaires et pour placer les gouvernements face à leurs responsabilités » et que les pays devraient « [a]ssurer l'existence d'un débat inclusif, participatif et réaliste sur les choix budgétaires, en offrant au Parlement et à ses commissions la possibilité de participer au processus budgétaire à chaque grande étape du cycle budgétaire, a priori ou a posteriori selon qu'il conviendra ». La Recommandation souligne également le rôle des parlements pour faire en sorte que la performance, l'évaluation et la bonne utilisation des ressources soient des éléments pris en compte dans le processus budgétaire (8.a). Les parlements nationaux des pays de l'OCDE, qui exerçaient une surveillance budgétaire essentiellement financière, intègrent de plus en plus des informations relatives aux performances dans les discussions budgétaires (OCDE, 2015c).

264. En tant qu'instance représentative et délibérative, les assemblées législatives offrent une tribune où peuvent être débattus des points de vue différents émanant de toutes les composantes de la société. Les auditions au sein des commissions sont les processus traditionnels qui permettent à une assemblée législative d'entendre la voix de tout un éventail de parties prenantes. Les parlements cherchent également à se doter d'outils plus modernes afin d'encourager la participation du public et de recueillir des données concrètes de la part de diverses audiences, qu'il s'agisse de plateformes de

contributions participatives, d'entretiens par vidéo, de discussions en temps réel et d'enquêtes via le web, de groupes de réflexion ou autres formules.

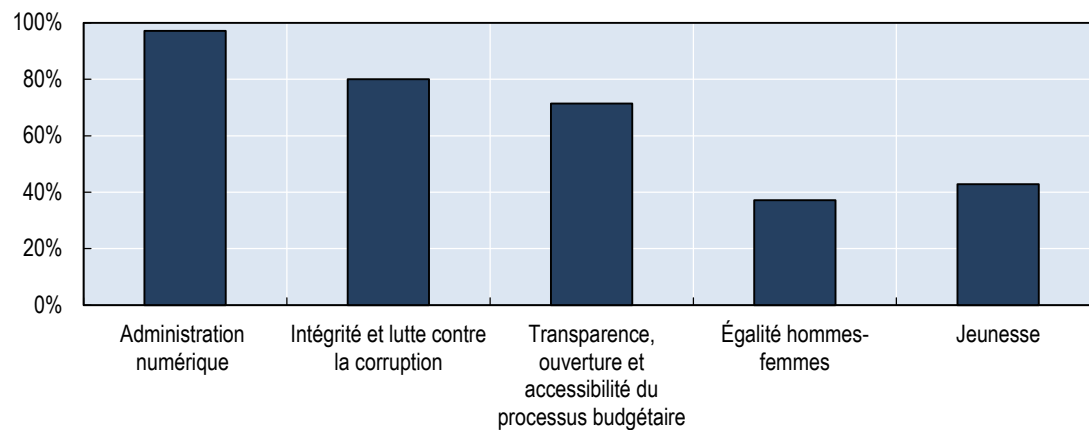
265. Les institutions budgétaires indépendantes (IBI) ou autres dispositifs institutionnels structurés consolident la crédibilité du processus budgétaire. La crédibilité du processus national de budgétisation, notamment l'objectivité et le professionnalisme des prévisions économiques, le respect des règles budgétaires, la viabilité à long terme et la gestion des risques budgétaires, peut être étayée par des institutions budgétaires indépendantes (IBI) ou d'autres dispositifs institutionnels structurés de façon à permettre, en toute impartialité, un examen minutieux du processus de budgétisation des administrations publiques, ainsi qu'une contribution à ce processus. Des IBI existent depuis des décennies dans divers pays (ex. : Belgique 1936, Pays-Bas, 1945, Danemark, 1962, Autriche, 1970 et États-Unis, 1974). La Recommandation de l'OCDE sur les Principes relatifs aux institutions budgétaires indépendantes (2014) a pour but d'aider les pays à surmonter les difficultés que pose la mise en place de conditions favorables au bon fonctionnement d'une IBI et de nature à en assurer la viabilité à long terme. L'expérience des pays dont les institutions sont établies de longue date montre que – même si les gouvernements ne sont pas toujours d'accord avec l'analyse de l'IBI – ces institutions sont des partenaires importants des ministères des Finances et des commissions législatives chargées du budget qui contribuent à la promotion de politiques budgétaires crédibles (OCDE, 2014).

266. Il faut veiller à améliorer la transparence et l'intégrité du processus d'élaboration des politiques, en reconnaissant son importance pour une prise de décision éclairée tout en évitant le risque d'exercer une influence indue ou de permettre une concurrence déloyale. Améliorer la transparence et l'intégrité dans les activités de lobbying et mieux gérer le risque de conflit d'intérêts sont deux moyens de garantir une élaboration des politiques inclusive et impartiale. La réglementation est un autre moyen susceptible d'être utilisé face aux préoccupations que suscite le fait que les groupes de pression sont très présents dans l'agenda des gouvernements (enregistrement des lobbyistes, codes de conduite ou réglementation de l'emploi dans le secteur public). La *Recommandation du Conseil sur les Principes pour la transparence et l'intégrité des activités de lobbying* appelle les pays à faire appel à la réglementation pour accroître la transparence des relations entre les agents publics et les lobbyistes, en minimisant le risque de captation de l'action publique. En outre, des mesures institutionnelles telles que l'audit externe et la vérification des comptes sont essentielles à cet égard, aux côtés de la divulgation par les agents publics d'informations sur leur patrimoine et leurs intérêts privés. Il existe aussi des options pour réglementer le financement de la vie politique en fonction du contexte, y compris en encourageant l'utilisation des technologies en temps réel au service de la transparence et de la surveillance, en affectant des ressources humaines et financières suffisantes aux instances de surveillance des élections et en établissant un inventaire des risques possibles sur les plans de l'intégrité et de la conformité.

267. Les pouvoirs publics recourent de plus en plus à des initiatives d'ouverture de l'administration qui ont pour effet de promouvoir l'inclusivité, telles que l'administration numérique, l'accès à l'information, la transparence budgétaire, l'ouverture et l'accessibilité ou encore la participation des citoyens à la prestation de services, l'inclusion des jeunes et des groupes défavorisés dans l'élaboration des politiques publiques, une budgétisation inclusive et participative ou encore des initiatives relatives à l'égalité femmes-hommes. Ce sont autant d'initiatives qui, non seulement permettent aux pouvoirs publics d'avoir une vision claire de l'étendue des besoins et des demandes des citoyens, de mieux cibler et définir les politiques publiques et, partant, de réduire les

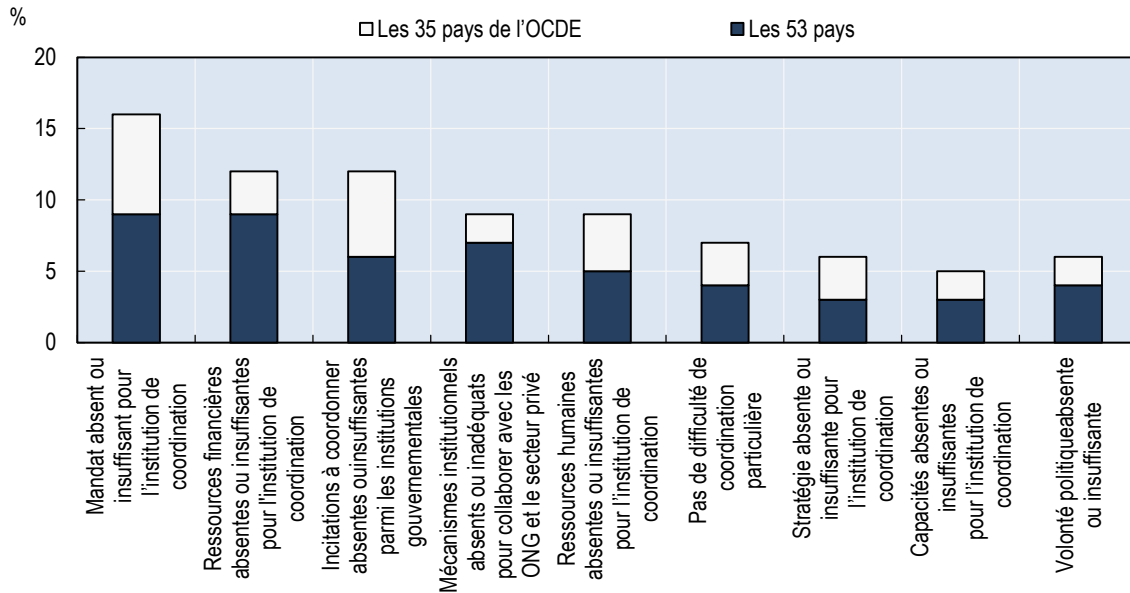
inégalités au sein de la société, mais aussi de mettre à la disposition des citoyens des outils et des circuits afin qu'ils soient en mesure de demander des comptes aux autorités. Une approche d'ouverture de l'administration peut accroître les relations entre les pouvoirs publics et les citoyens et favoriser la redevabilité. Améliorer la redevabilité du secteur public a été le deuxième objectif principal de l'ensemble des pays qui ont mis en place des stratégies et initiatives d'ouverture de l'administration, et le premier pour des pays comme la France, l'Islande et Israël (graphique 4.93).

Graphique 4.93 Initiatives passées ou en cours de mise en œuvre en matière de gouvernement ouvert



Source : OCDE (2016), Gouvernement ouvert : Contexte mondial et perspectives.

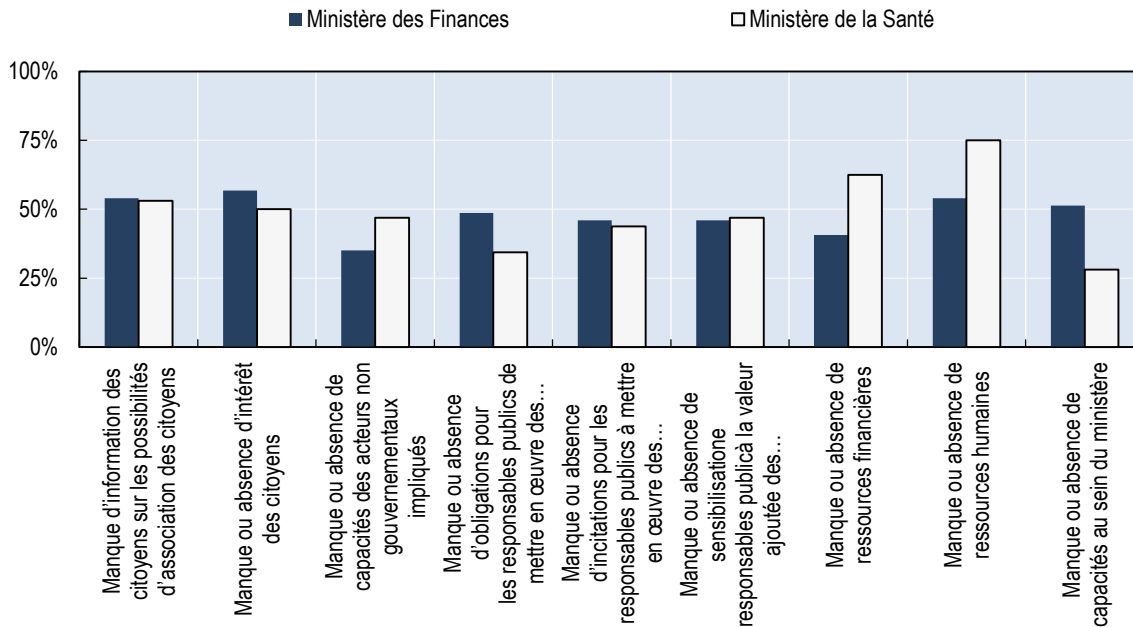
Graphique 4.94 Principales difficultés signalées par les pays pour coordonner les initiatives d’ouverture de l’administration



Note : Il a été demandé aux pays de citer les trois principales difficultés rencontrées pour coordonner les initiatives d’ouverture de l’administration. Ce chiffre ne représente que la première difficulté citée par les pays.

Source : OCDE (2016), Gouvernement ouvert : Contexte mondial et perspectives.

Graphique 4.95 Obstacles à la mise en place des principes d’ouverture de l’administration



Note : Ministère des Finances n = 37 (30 pays Membres de l’OCDE) ; ministère de la Santé n = 32 pays (25 pays Membres de l’OCDE). Le ministère des Finances japonais n’a pas donné de réponse à cette question.

Source : OCDE (2016), *Gouvernement ouvert : Contexte mondial et perspectives*, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280984-fr>

268. Des initiatives d'ouverture de l'administration doivent être mises en œuvre pour permettre aux pays de tirer le meilleur parti des bienfaits d'une telle approche en faveur d'une gouvernance publique efficace, et pour renforcer la redevabilité et la croissance inclusive. Un moyen d'assurer une mise en œuvre satisfaisante consiste à prendre acte des difficultés rencontrées pour coordonner les initiatives d'ouverture de l'administration et les mettre en place au niveau sectoriel. À titre d'exemple, l'insuffisance des incitations à coordonner parmi les institutions gouvernementales ou l'insuffisance des ressources financières et humaines figurent au nombre des difficultés les plus souvent citées s'agissant des institutions chargées de la coordination horizontale des stratégies et initiatives d'ouverture de l'administration (graphique 4.94).

269. **Au niveau sectoriel, des préoccupations du même ordre ont été exprimées.** Dans les pays de l'OCDE, 63 % des ministères de la Santé et 41 % des ministères des Finances ont évoqué le manque ou l'absence de ressources financières parmi les cinq principaux obstacles à la mise en place réussie des initiatives d'ouverture de l'administration au niveau sectoriel (graphique 4.95). L'insuffisance des ressources financières pèse sur la mise en œuvre de ces initiatives aux niveaux tant national que sectoriel, et peut compromettre la réussite de la stratégie d'ouverture de l'administration tout entière. Une mise en œuvre inachevée peut induire chez les citoyens un ressenti négatif les conduisant à avoir moins confiance dans l'action de leur gouvernement.

4.2.4. *Gérer la gouvernance et la décentralisation multi-niveaux*

270. Une approche pangouvernementale au niveau de l'administration centrale aura d'autant plus d'impact sur l'inclusion que tous les niveaux de l'administration y sont associés. Nombre des politiques ayant un impact sur la croissance inclusive sont, au moins partiellement, du ressort des administrations infranationales. Dans la zone OCDE, 137 000 administrations infranationales sont responsables d'environ 63 % des dépenses publiques en personnel, de 49 % des marchés publics, de 59 % de l'investissement public et de 40 % des dépenses totales de l'administration. Les compétences en rapport avec l'inclusion (éducation, protection sociale, santé, logement et équipements collectifs) comptent pour près de 60 % des dépenses des administrations infranationales en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les progrès de la décentralisation dans les pays de l'OCDE ont mis l'accent sur la nécessité de disposer de solides mécanismes de gouvernance multi-niveaux.

271. Au cours des deux dernières décennies, le mouvement de décentralisation s'est affermi dans de nombreux pays de l'OCDE, ce qui a renforcé le pouvoir de décision des régions et des administrations locales, c'est-à-dire le niveau le plus proche des citoyens. L'indice de compétence régionale (*Regional Authority Index* ou RAI), qui est la mesure la plus complète du véritable pouvoir des administrations infranationales, montre que 52 sur 81 pays du monde entier ont enregistré un renforcement de la décentralisation (Hooghe et al., 2016). La décentralisation s'est généralisée à travers deux canaux : le renforcement de l'autonomie des administrations locales, ainsi que le renforcement des régions ou la création de nouvelles régions. Cette tendance a concerné tous les pays unitaires et fédéraux où ne subsistent guère de différences majeures en ce qui concerne le degré de dépenses décentralisées ou d'autonomie fiscale (OCDE, 2017g, 2013a).

272. **Il n’y a pas de modèle de décentralisation qui favorise plus que les autres la croissance inclusive.** L’OCDE mène d’abondantes recherches sur les conditions requises pour que la décentralisation porte ses fruits, notamment sur la nécessité d’adapter les institutions aux territoires (OCDE, 2015). Il peut être nécessaire de mener une « décentralisation asymétrique ». Les structures asymétriques peuvent donner lieu à controverse – l’uniformité est souvent plus facile à défendre sur le plan de l’équité – mais lorsque l’électricité et d’autres ressources sont inégalement réparties, les approches asymétriques peuvent se traduire par des politiques plus inclusives et permettre à ceux qui se sentaient auparavant marginalisés de faire entendre leur voix (OCDE, 2015). La décentralisation asymétrique suscite de plus en plus d’intérêt dans plusieurs pays confrontés à de profondes disparités, qu’elles soient dues aux capacités locales ou encore à la diversité des contextes territoriaux ou politiques ou des univers culturels à l’échelle internationale. Il est malaisé d’évaluer les résultats de ces démarches asymétriques du fait qu’elles peuvent améliorer, ou au contraire saper, l’efficacité et l’efficacé du secteur public dans son ensemble. L’asymétrie des compétences peut renforcer ou affaiblir le sentiment d’appartenance de communautés bénéficiant de traitements différenciés à l’État-nation (OCDE, 2017g, 2013a). Les résultats dépendent toutefois du contexte. Les pays doivent soigneusement évaluer les enjeux et les gains et coûts potentiels que peut induire un tel processus : quelles compétences doivent être décentralisées et de quelle manière, telles sont deux questions essentielles auxquelles il faut répondre si l’on veut améliorer l’efficacité et l’efficacé de l’ensemble du secteur public (OCDE, 2018).

273. **Les pays de l’OCDE recourent de plus en plus à des mécanismes de décentralisation asymétrique.** Les administrations infranationales ont des compétences différenciées qui peuvent varier selon les capacités, la population ou des caractéristiques comme l’appartenance ethnique, l’identité ou des critères géographiques. On a eu plus particulièrement recours aux mécanismes asymétriques pour faire face à des enjeux urbains ; environ les deux tiers des zones métropolitaines dans les pays de l’OCDE se sont dotées d’un organe de gouvernance métropolitain (OECD Metropolitan Governance Survey, 2014). Avec ce type de mécanismes, les pays s’efforcent de remédier à des difficultés qui ont un impact direct sur le bien-être des populations locales, par exemple en améliorant la gouvernance des politiques du transport ou de l’environnement.

274. Les réformes à l’appui de la décentralisation peuvent être favorables à la croissance de la productivité et à l’inclusion, mais leur effet, en dernier ressort, dépend du contexte global de l’action publique. Des réformes à l’appui de la décentralisation ont été mises en œuvre pour une pluralité de raisons, dont la nécessité d’améliorer l’efficacité et la qualité des services publics, et de stimuler la productivité et la croissance aux niveaux régional et local. Quelques observations mettent en évidence une corrélation positive entre la décentralisation et la croissance (OCDE/UCLG, 2016). À titre d’exemple, une augmentation de 10 points de pourcentage de la part des recettes fiscales infranationales est associée à une hausse d’environ 2 % du PIB par habitant sur le long terme. Parallèlement, la décentralisation est associée à une relative accentuation des inégalités (OECD Decentralisation and Inclusive Growth, 2018). Globalement, l’effet de la décentralisation sur la croissance dépend du contexte global de l’action publique et de la qualité du cadre institutionnel dans lequel opèrent les administrations infranationales. L’OCDE a mis au point une liste de principes directeurs qui aident à mener une décentralisation réussie, sur la base de l’expérience concrète de différents pays (OECD Decentralisation and Inclusive Growth, 2018).

275. Les mécanismes de gouvernance multi-niveaux qui remodelent et améliorent les relations entre les autorités publiques peuvent donner lieu à des décisions d'action publique cohérentes et efficaces. Des dispositifs de gouvernance multi-niveaux adéquats peuvent assurer une décentralisation réussie en renforçant les capacités institutionnelles des organes infranationaux et en resserrant le dialogue sur les politiques à suivre et la coordination entre niveaux d'administration (Allain-Dupré, 2018). Des plateformes de coordination verticale ont été établies dans plusieurs États Membres de l'OCDE, en particulier les États fédéraux : 28 pays de l'OCDE ont mis en place des structures de coordination. Ces structures, souvent, sont liées à l'environnement, aux infrastructures, au transport, à la technologie et au développement. En dépit du coût qu'elle représente et du temps qu'il faut pour les mettre sur pied, des commissions permanentes ou des conseils consultatifs interministériels qui créent un canal permanent de coopération et de communication entre les parties et les niveaux d'administration peuvent faciliter la réforme le moment venu. L'instauration d'une culture de la coopération et le maintien de communications régulières sont indispensables à l'efficacité d'une gouvernance multi-niveaux et au succès de la réforme sur la durée.

Références

- Algan, Y. et P. Cahuc (2013), « Trust, Growth and Well-being: New Evidence and Policy Implications », *IZA Discussion Papers*, n° 7464.
- Murtin, F. et al. (2018), « Trust and its Determinants: Evidence from the Trustlab Experiment », *OECD Working Papers*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- OCDE (2018), *Making Decentralisation Work: a Handbook for Policy-Makers*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017a), *Trust and Public Policy: How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017b), *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264278219-en>.
- OCDE (2017c), *OECD 2017 Survey on National Gender Equality Frameworks & Public Policies*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017d), *Preventing Policy Capture: Integrity in Public Decision Making*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017e), *Recommandation du Conseil sur l'intégrité publique*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017), *Behavioural Insights and Public Policy: Lessons from around the World*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017g), *Multi-level Governance Reforms: Overview of OECD Country Experiences*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016a), *Fair and Inclusive Education Systems: Lessons from PISA 2015 for the United States*, PISA, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016b), *Gouvernement ouvert : Contexte mondial et perspectives*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016c), *The Governance of Inclusive Growth*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016d), *Le financement de la démocratie : Financement des partis politiques et des campagnes électorales et risque de capture de l'action publique*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016e), « Investing in Integrity for Productivity », Groupe de travail des Hauts responsables de l'intégrité publique, OCDE, Paris.
- OCDE (2016f), *Recommandation du Conseil sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015a), *Panorama des administrations publiques 2015*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015b), *Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation 2015*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2015c), *Recommandation du Conseil sur la gouvernance budgétaire*, OCDE, Paris.
- OCDE (2014), *Recommandation du Conseil sur les Principes relatifs aux institutions budgétaires indépendantes*, OCDE, Paris.
- OCDE (2013a), *Fiscal Federalism 2014: Making Decentralisation Work*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2013b), *Panorama des administrations publiques 2013*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *Recommandation du Conseil sur les Principes pour la transparence et l'intégrité des activités de lobbying*, Éditions OCDE, Paris.